



Henri III

Jean-François Solnon

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Henri III

Jean-François Solnon



tempus

collection tempus

Jean-François SOLNON

HENRI III

Un désir de majesté

PERRIN

www.editions-perrin.fr

DU MÊME AUTEUR

en poche

La cour de France, Paris, LGF, Le Livre de poche. Références histoire n° 439, 1996.
Histoire de Versailles, Paris, Perrin, tempus n° 42, 2003.

Secrétaire générale de la collection : Marguerite de Marcillac

© Perrin, 2001 et 2007 pour la présente édition
Perrin, un département d'Édi8

12, avenue d'Italie
75013 Paris
Tél. : 01 44 16 09 00
Fax : 01 44 16 09 01
www.editions-perrin.fr

Portrait d'Henri III avant son accession au trône, tableau de Jean de Court, 1570, précédemment attribué à François Clouet, musée de Condé, Chantilly. © The Bridgeman Art Library

EAN : 9782262065706

« Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre, est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales. »

tempus est une collection des éditions Perrin.

Ce livre numérique a été converti initialement au format EPUB par Isako
www.isako.com à partir de l'édition papier du même ouvrage.

Avec le soutien du



www.centrenationaldulivre.fr

Sommaire

Couverture

Titre

Du même auteur

Copyright

Avertissement

Prologue

1 - Le petit prince

2 - L'apprentissage de la discorde

3 - Un adolescent plein de promesses

4 - Général à seize ans

5 - « Toute la France a les yeux tournés vers vous »

6 - Le refus de l'aventure

7 - Henri et la Saint-Barthélemy

8 - Le siège de La Rochelle

9 - « Tu jureras ou tu ne régneras pas »

10 - « Une couronne portée comme un rocher »

11 - La « tentation » de Venise

12 - L'avènement

13 - La rébellion d'un frère

14 - La revanche du roi

15 - Les mignons du roi

16 - Un désir de majesté

17 - Les « trois enfants » d'Henri

18 - Roi éclairé ou moine couronné ?

19 - Un feu qui s'allume

20 - D'espérances en alarmes

21 - La journée des barricades

22 - Le roi de Blois

23 - Le roi assassiné

24 - Le « faict de Clément »

Conclusion : « Ke ne veux, sinon la vérité »

Annexes

Index

Pour Michèle

« Il était un très bon prince s'il eût rencontré un bon siècle. »

Pierre de L'ESTOILE.

Avertissement

Henri III, qui reçut à son baptême les prénoms d'Alexandre Édouard et le titre de duc d'Angoulême, fut duc d'Orléans à l'avènement de Charles IX (décembre 1560), puis duc d'Anjou le 8 février 1566. Frère cadet du roi Charles IX, on le nommait aussi *Monsieur* selon l'usage.

Le dernier fils de Catherine de Médicis, François, d'abord duc d'Alençon (1566), reçut en apanage le duché d'Anjou en 1576. A l'avènement d'Henri III, il fut à son tour appelé *Monsieur*.

Les dialogues cités dans ce livre sont empruntés aux contemporains : chroniqueurs comme Pierre de L'Estoile (1546-1611) ou historiens comme Jacques-Auguste de Thou (1553-1617) ou Pierre Matthieu (1563-1621).

Le lecteur trouvera en fin de volume, dans les annexes, la généalogie simplifiée des Valois, des Bourbons, de la maison de Lorraine et des Guise, des Montmorency et des Châtillon.

Prologue

– De quelle religion êtes-vous ? interrogeait sans façon le duc de Nemours, fort de son autorité naturelle.

Il avait entraîné l'enfant dans un coin de la pièce, à l'abri, pensait-il, des oreilles indiscrètes. Faute d'avoir obtenu la réponse spontanée qu'il attendait, il précisa sa question avec une pointe d'impatience :

– Oui ou non, êtes-vous huguenot ?

– Je suis, répondit Henri, de la religion de la reine, ma mère.

En d'autres temps, cet aveu aurait comblé le questionneur. Mais aujourd'hui la religion de la reine restait pour beaucoup un mystère. Chez Catherine de Médicis, qui l'emporterait, de Rome ou de Genève ? La régente n'avait pas la détermination de son défunt mari Henri II, grand persécuteur de calvinistes. Bien au contraire. Catherine écoutait avec bienveillance tous ceux qui parlaient en faveur du culte réformé. Elle ordonnait de traiter avec clémence les protestants qui se contentaient de lire la Bible et de chanter les psaumes en français. Sur ceux qui pratiquaient l'hérésie sans tapage ni violence, elle fermait les yeux. Gouvernée par cette femme sans certitude, cette Italienne infidèle à la mémoire de son mari, la France n'allait-elle pas basculer dans le camp réformé ?

Peu satisfait de la réponse d'Henri, Nemours insista :

– Ne voyez-vous pas les troubles qui sont dans le royaume et qui vont causer sa ruine ? Le roi de Navarre et M. le prince de Condé veulent se faire roi. Il serait bon que vous, au moins, fussiez en quelque lieu sûr. Or, j'ai les moyens de vous enlever, de vous mettre hors d'ici sans que personne le puisse empêcher, sans même qu'on en sache rien. Voyez comme le bois d'ici est proche de la maison. Je vous emmènerais avec M. de Guise.

Nemours, le beau, le brave, le vaillant Nemours, la coqueluche des dames de la Cour, l'arbitre des élégances, le meilleur joueur de paume du royaume n'était pourtant pas un vulgaire conspirateur. Cousin du roi, membre de son Conseil, il était aussi dévoué aux Guise, champions de la cause catholique, que honni des Bourbons et des huguenots.

Le prince qu'il dénonçait en premier, le roi de Navarre Antoine de

Bourbon, l'insupportait par ses intrigues et ses perpétuelles hésitations. Aujourd'hui catholique dans l'espoir de recouvrer partie de son beau royaume de Navarre détenu par le roi d'Espagne, demain tenté par la Réforme, jamais solide en ses convictions, toujours velléitaire.

Nemours craignait davantage encore Condé, frère d'Antoine – le second désigné à la méfiance de l'enfant –, âme hautaine dans un petit corps, hardi et courageux capitaine, plus ardent, plus déterminé en faveur des huguenots.

Songeaient-ils vraiment, ces Bourbons, à se faire roi ? Nemours savait bien qu'ils n'en avaient pas l'ambition, mais l'argument était avancé pour convaincre Henri. Un enfant de dix ans peut comprendre la menace que ferait peser sur son frère, le roi Charles IX, et sur sa famille, l'usurpation du trône par ses lointains cousins Bourbons.

Persuader Henri de se laisser mettre à l'abri d'un éventuel coup d'Etat grâce à la protection des Guise n'était pas sans risque. L'enfant accepterait-il de quitter ainsi sa mère ? Supporterait-il de s'échapper de la Cour pour gagner la Lorraine ? Nemours faisait miroiter les plaisirs qui l'attendaient à Nancy, les longues promenades, les parties de chasse, le présent d'un joli cheval d'Espagne. Le petit prince semblait tenté. Mais il devait tenir sa langue :

– Gardez-vous bien de répéter ceci à la reine, votre mère, précisa le tentateur, et si l'on vous demande de quoi je vous ai parlé, répondez que je vous entretenais de comédies.

Le duc de Nemours paraissait avoir fait l'essentiel du chemin. Pour achever de convaincre Henri, il demanda l'aide du prince de Joinville, fils de François, duc de Guise. Ce renfort était à peine plus âgé qu'Henri. Les deux jeunes gens parlaient le même langage. Le prince vanta les agréments de la nouvelle vie qu'ils partageraient, car Joinville serait du voyage :

– Vous seriez si heureux ! Vous auriez tant de liberté ! Tous deux nous y ferions une si bonne chère ! Nous goûterions autant de plaisir qu'on peut en désirer.

Le lendemain de ce samedi 11 octobre 1561, Nemours se fit plus pressant encore. Le départ pour la Lorraine se paraît d'un halo de mystère et de romanesque propre à enflammer l'imagination d'un enfant à la vie bien réglée.

– Si vous désirez savoir de quelle manière on vous enlèvera, je suis prêt à vous l'apprendre.

– Oui, volontiers, répondit Henri.

– Eh bien ! On vous enlèvera en pleine nuit, en vous faisant passer par une fenêtre qui donne sur la cour du parc et on vous mettra dans un coche. De cette façon, avant que personne s'en doute, vous serez transporté en Lorraine.

De Saint-Germain-en-Laye à Nancy, ce n'était pas une fuite mais une aventure digne des romans de chevalerie. Le duc de Nemours murmura encore une dernière recommandation :

– Monseigneur, souvenez-vous de ce que je vous ai dit. Mais n'en dites rien à personne.

Henri tint parole. Mais à la Cour, le secret le mieux gardé finit toujours par filtrer. Catherine avait ses informateurs. Un domestique attaché au prince donna l'alarme. La régente fut épouvantée. Dès le lendemain, elle convoqua Henri qui trouva à ses côtés, semblable à des juges, les deux gentilshommes attachés à sa personne, René de Villequier et François de Carnavalet, son gouverneur. Il fallut tout avouer.

Catherine et ses conseillers décidèrent de garder le silence, tout en prenant des mesures de sécurité. On doubla les gardes, on surveilla les entrées. Les fenêtres de l'appartement de son fils donnant sur le parc furent murées.

La reine sut bien vite que le prétendu complot n'était qu'imprudentes paroles. Certes, Nemours avait souhaité soustraire Henri à une mainmise huguenote si Catherine et Charles IX avaient par trop favorisé la Réforme. A l'abri en Lorraine, le petit prince si catholique aurait donné une légitimité à la résistance contre un roi à demi protestant.

Mais Nemours n'avait pas organisé un véritable enlèvement. Ni les Guise ni l'Espagne n'en avaient été les complices. Tout juste le duc avait-il disposé l'enfant à quitter le royaume si le danger se précisait.

La menace sur la vraie foi paraissait en revanche bien réelle aux chefs catholiques. Pour protester contre la politique de tolérance de Catherine de Médicis et de son chancelier Michel de L'Hôpital, ils quittèrent la Cour. Le duc de Guise et son frère le cardinal, les ducs de Nemours et de Longueville partirent le 21 octobre 1561 à la tête d'une troupe de six à sept cents chevaux, comme pour prendre les armes. Le vieux connétable de Montmorency les suivit le surlendemain. Aucun n'avait prévu d'organiser l'enlèvement d'un fils de France. Mais en révélant, après leur départ, le vrai-faux complot auquel elle ne croyait plus, Catherine souhaitait se poser en victime du parti catholique.

Le 30 octobre, en présence du roi, de la Cour et de l'ambassadeur d'Espagne, elle clôt l'affaire en demandant à Henri pourquoi il l'avait voulu quitter. Tout ému, le petit prince répondit :

– Pardon, madame. Je n'y ai jamais songé.

Le futur Henri III, témoin des discordes religieuses et de la rivalité entre grands seigneurs, venait de découvrir les « brouilleries » de Cour. Elles ne cesseront de grandir. N'en sera-t-il jamais que le jouet ?

Le petit prince

Catherine se sentait condamnée à rester stérile. Définitivement. Après dix ans de mariage et d'efforts répétés, la dauphine n'avait pas réussi à enfanter. Aucun fils n'était venu assurer la descendance des Valois. Pas même la naissance d'une princesse. Mariée à quatorze ans, Catherine était pourtant jeune, vive, gaie et en bonne santé. De même âge, Henri, son mari, était un garçon robuste et vigoureux. Si une Médicis, de cette famille de banquiers parvenus, avait été agréée par la maison royale de France, faire des enfants n'était-il pas son premier devoir ? Mais pouvait-on faire fond sur cette orpheline, enfant unique d'une mère morte en couches et d'un père qui ne lui avait survécu que quelques jours ?

En acceptant pour bru la fille de ces marchands florentins à la noblesse douteuse, François I^{er} n'avait pas fait le bon choix. Dès le lendemain du mariage les profits diplomatiques attendus de l'alliance avec les Médicis avaient fondu comme neige au soleil. « J'ai eu la fille toute nue », avait soupiré François qui s'était senti dupé. Depuis cette nuit du 28 octobre 1533 où le roi lui-même avait assisté aux premiers ébats du jeune couple, aucune grossesse ne s'était profilée.

Certes, le royaume avait déjà un dauphin, prénommé François comme son père. De lui dépendait la succession future. Henri n'était que cadet. Mais le mélancolique François mourut bientôt avant même d'avoir convolé. Henri devint à son tour dauphin, Catherine dauphine. La Cour s'impatiait dans l'attente d'un héritier.

Comme pour s'excuser, la petite Catherine confiait volontiers à ses proches que son mari lui manifestait de la froideur. La liaison passionnée de celui-ci avec Diane de Poitiers, superbe veuve de vingt ans son aînée, en était probablement la cause. Mais bientôt, aucun doute ne fut permis. En engrossant une jeune Piémontaise qui accoucha en 1538 d'une fille aussitôt légitimée, le dauphin Henri rendait sa femme responsable de sa stérilité. On parla de répudiation. On songea à des remplaçantes.

Pourtant, malgré sa défaillance, Catherine était aimée à la Cour. Le

roi appréciait sa gaieté et son obéissance, goûtait sa conversation, vantait ses qualités de cavalière. Même la maîtresse de son mari plaidait pour elle. Car, effacée et complaisante, Catherine n'était pas une rivale. Aussi Diane obligeait-elle son amant à coucher régulièrement avec sa femme. Ces efforts, conjugués avec quelques drogues et autres talismans, portèrent leur fruit.

En 1544 enfin, le 19 janvier, un enfant naquit. Un fils nommé François. Le roi assura qu'il serait vigoureux. Piètre prédiction pour celui – c'est le futur François II – qui végéta, toujours malade, avant de mourir à seize ans. François I^{er} fut plus inspiré quand il prédit à Catherine de nombreuses naissances. Elle en eut neuf autres en douze ans. Belle revanche sur la stérilité des premières années. Henri, devenu roi sous le nom d'Henri II, fut comblé au-delà de ses espérances.

Comme pour démontrer les inépuisables ressources de son ventre et prouver l'ardeur de son mari, Catherine enfanta presque chaque année. Les grossesses succédaient aux grossesses. Poussé par sa maîtresse dans le lit de sa femme, Henri ne laissait à Catherine aucun répit. Rapprochées, ces naissances ne semblaient pas affecter la santé de la robuste Florentine.

Quatorze mois après François naquit Élisabeth. Après deux ans et demi vint Claude, une seconde fille. Si le fils aîné venait à manquer, le roi, encombré de ces deux princesses, n'avait pas d'héritier mâle. De Catherine on exigea d'autres garçons. Docile, elle en offrit successivement trois à son royal époux. Louis ne vécut pas deux ans. Ce qui imposait d'autres grossesses. Charles, futur Charles IX, naquit le 27 juin 1550 et, quinze mois après, un troisième fils, qui devint Henri III. Puis, comme mue par une force vitale irrépressible, la reine accoucha encore de Marguerite, la future reine Margot. Vinrent ensuite Hercule, que l'on nomma bientôt François, et deux jumelles qui ne vécurent pas. Pourvu d'enfants comme nul de ses prédécesseurs immédiats, Henri II avait ainsi reçu de sa femme la garantie absolue contre une trop prompte disparition de sa lignée.

C'est à Fontainebleau, dans « la plus belle maison de la chrétienté », que naquit, quarante-cinq minutes après minuit, le samedi 19 septembre 1551, le futur Henri III. Le château, que François I^{er} avait transformé, demeurait un chantier inachevé. Henri II, fidèle à l'œuvre de son père, y faisait travailler. A la naissance de ce troisième fils, les peintres œuvraient dans la galerie d'Ulysse. L'église de la Trinité s'achevait. La salle de bal, fleuron de la résidence, recevait un somptueux décor qui en faisait le lieu privilégié des grandes fêtes de la Cour.

L'enfant, qui reçut le titre de duc d'Angoulême, fut baptisé dans la chapelle du château le 5 décembre. Il ne fut pas prénommé Henri

comme on l'appellera plus tard, mais Alexandre Édouard, prénoms inhabituels chez les Valois. L'un de ses parrains était en effet le roi d'Angleterre, Édouard VI, un adolescent maladif de quatorze ans qui venait d'orienter son pays vers un calvinisme radical.

Le choix d'un hérétique peut surprendre. Henri II était profondément attaché à la religion catholique. La Chambre ardente qu'il avait créée envoyait des dizaines d'hérétiques au bûcher. Et il venait de signer un édit qui renforçait encore la répression contre les disciples de Calvin. Mais le réalisme politique avait dicté sa décision. Après la reconquête de Boulogne sur les Anglais, le roi voulait établir entre les deux royaumes une entente cordiale. On échangea des cadeaux, on songea à des mariages. La fille aînée d'Henri II, Élisabeth, fut promise au roi anglais. Comme la jeunesse de la princesse obligeait à retarder le mariage, le choix d'un parrain Tudor pour le nouveau-né de la maison de France serait, en attendant, un gage supplémentaire d'heureuse alliance entre les anciens ennemis.

Les exigences de la diplomatie commandèrent aussi le choix du prénom d'Alexandre – en l'honneur du cardinal Alexandre Farnèse dont la famille était l'alliée de la France en Italie – ainsi que celui d'une des marraines, la duchesse de Mantoue. L'autre marraine était une jeune femme de caractère : Jeanne d'Albret, cousine germaine d'Henri II, toute énamourée de son mari Antoine de Bourbon, premier prince du sang, père du futur Henri IV. Jeanne n'était pas encore convertie au calvinisme, mais on ne manqua pas plus tard de reprocher à Henri III d'avoir eu pour parrain et marraine un Anglais hérétique et l'une des héroïnes de la cause protestante.

Les enfants de France ne vivaient pas alors auprès de leurs parents. Accroché au sein de sa nourrice, Alexandre Édouard (qu'on appellera dès maintenant Henri sans attendre 1565 quand sa mère changea son prénom) fut, peu après son baptême, envoyé à Blois où il fut élevé avec ses frères, ses sœurs et deux autres enfants dont la présence n'était pas alors insolite : la petite fiancée du dauphin François, la jolie Marie Stuart, reine d'Écosse dès sa naissance, et Henri, futur chevalier d'Angoulême, né quelques mois avant Henri de la brève liaison d'Henri II avec la blonde Jane Fleming.

Le train de maison des petits princes mobilisait près de cinq cents serviteurs, ruche bourdonnante sous la direction générale de Mme du Perron, gouvernante des enfants de France. Chaque prince avait sa maison et sa gouvernante particulière. Vers six ans, Henri abandonna les jupes de Mme de Saint-Mesme et se vit confié à un gouverneur. Même éloignée de sa nombreuse famille, Catherine de Médicis s'en préoccupait. La garde-robe des enfants devait-elle être renouvelée ? Grandissaient-ils normalement ? Catherine surveillait de loin les rougeoles, s'inquiétait des fièvres de sa nichée. Le climat insalubre de

Paris interdisait d'y faire vivre ses enfants. Mais ils lui manquaient. Elle commandait alors leur portrait à quelque peintre, « au crayon, précisait-elle, pour être plus tôt fait ». On possède ainsi l'image en buste d'Henri, bébé habillé en fille, bonnet sur la tête, dont la grosse bouille ronde témoigne d'un garçon bien nourri.

Dame Catherine veillait sur sa santé, s'informait des capacités de ses deux nourrices, bombardait les médecins de questions. Qu'une épidémie paraisse menacer Blois, et la petite troupe déménageait aussitôt pour Amboise. En *mamma* attentive, la reine multipliait les recommandations à tous ceux qui approchaient ses enfants. Inquiète de connaître l'avenir de sa progéniture, elle sollicitait l'avis d'astrologues, dont le médecin Michel de Nostre-dame ou Nostradamus était le plus célèbre pour la justesse de ses prophéties.

Convoqué à Blois, le mage fit l'horoscope des jeunes garçons. A chacun il prétendit un destin royal. Tous quatre, François, Charles, Henri et Hercule, régneraient un jour. Catherine ne pouvait en douter : chacun de ses fils recevrait une couronne différente. Le dauphin François, celle de France. Ses frères se tailleraient un royaume en Europe. Elle y veillerait. Rien ne semble impossible à une mère aussi attachée aux siens. Et on ne prête qu'aux riches.

A Amboise ou à Blois, dans ce Val de Loire tant aimé des rois, les petits princes Valois grandissaient dans l'insouciance d'une jeunesse protégée des aléas de la vie rude du plus grand nombre. Au Louvre, le roi gouvernait le royaume. Lorsque le dauphin dépassa sa dixième année, Henri II réclama son fils. François fut envoyé à Saint-Germain-en-Laye. La qualité de l'air était favorable à sa santé débile et la proximité de Paris permettait de l'associer à quelques cérémonies officielles. Ses cadets restèrent à Amboise.

Comme tout enfant de la noblesse, Henri apprit à monter à cheval, à danser, à manier l'épée avec un maître d'armes milanais nommé Pompée. Mais un enfant de France n'est pas fils de hobereau. Savoir lire et écrire, cultiver les belles lettres, apprendre le latin et connaître l'Histoire sont choses nécessaires à un prince. En 1557, on lui donna un maître qui fut aussi celui de son aîné Charles. Il se nommait Jacques Amyot.

On ne pouvait faire meilleur choix. Ses origines populaires ne le destinaient pas à pareil emploi. Fils de mégissier, il avait su échapper par les études et la carrière ecclésiastique à l'odeur âcre des cuirs et des peaux travaillés dans l'atelier paternel de Melun. Le bon Amyot, comme on le nommait volontiers, était un puits de savoir. Il avait fait le voyage d'Italie, vécu à Venise et à Rome où le cardinal de Tournon l'avait découvert. Il parla de lui à la cour de France lorsque Henri II recherchait un précepteur pour ses enfants.

Depuis plusieurs années, notre savant travaillait à la traduction des *Vies parallèles* de Plutarque. La fréquentation de l'historien grec occupait toute sa vie. La publication de ses œuvres fit sa gloire. On s'arracha sa traduction. Le roi, dit-on, ne voulait lire en aucun autre livre. Érudit, Amyot n'était pas pédant. Il savait rendre accessibles les trésors de la pensée antique. La manière aimable avec laquelle il présentait le fruit de ses veilles, sa patience et une certaine candeur le désignaient tout naturellement à former de jeunes esprits.

Comme précepteur et aumônier des enfants de France, il réussit parfaitement. De Charles et d'Henri il gagna l'estime et sut se faire aimer. Tout en surveillant leur éducation religieuse, il les instruisait. Satisfait des progrès de Charles, il décela chez Henri de grandes aptitudes à l'étude. Le jeune garçon, il en était convaincu, était particulièrement doué, de la trempe des esprits ornés. Sa facilité à apprendre, sa curiosité toujours en éveil héritée de son aïeul François I^{er} sautaient aux yeux. Mais le petit prince ajoutait une qualité. Celle d'écouter patiemment les leçons, de lire et d'écrire avec application, sans se lasser, vertus que son grand-père n'avait pas.

Ses activités studieuses le retenaient autant que le jeu. Lui-même en fit la confidence à son frère François dans une délicieuse petite lettre où un secrétaire a certainement mis la main, sorte de carte postale expédiée en 1557 : « Monsieur, je suis bien marri de ce que vous êtes malade et si longuement. Je voudrais avoir quelque chose à quoi vous puissiez prendre plaisir, et être auprès de vous pour vous faire passer le temps. Monsieur, j'étudie toujours bien afin que, quand je serai grand, je vous fasse service. Je me recommande très humblement à votre bonne grâce. Je prie bien Dieu que vous soyez bientôt guéri. »

De l'helléniste Amyot, Henri n'apprit cependant pas le grec et, à la différence de sa sœur Margot, fut piètre latiniste. Mais si, de l'avis général, Henri III fut le souverain le plus éloquent, « l'un des mieux disants de son siècle », c'est à son bon maître qu'il le dut.

Divertis de l'étude par les jeux de leur âge, les enfants royaux l'étaient aussi de temps à autre par la visite de leurs parents. Parfois ils accompagnaient le couple royal pour quelque cérémonie. Ainsi à Fontainebleau, le jour de la Saint-Jean-Baptiste 1556, Henri put-il voir son père toucher les malades atteints de scrofules d'origine tuberculeuse que l'on nommait écrouelles. Les rois de France avaient en effet la réputation d'être thaumaturges, c'est-à-dire capables d'un miracle de guérison. Sur la chaussée de l'étang qui reliait le château au chenil, Henri découvrit une foule de malades au regard rempli d'espérance, pauvres hères rassemblés de chaque côté du chemin, protégés du soleil par l'ombre des grands arbres. Le roi approchait sa main droite du visage des malheureux sans répugnance pour les plaies

les plus putrides.

– Le roi te touche, Dieu te guérisse, répétait le monarque.

Après le passage de Sa Majesté, chacun recevait une pièce d'argent et la recommandation de prier Dieu pour le roi. Le petit garçon, qui pourtant n'était pas destiné à régner, s'initiait aux mystères de la royauté, convaincu que le Roi Très-Christien était bien le lieutenant de Dieu sur la terre.

Le rituel monarchique s'appliquait aussi à des cérémonies moins austères où Henri devait tenir son rang. En 1558, le 24 avril, il assista à Paris au fastueux mariage du dauphin François avec Marie Stuart. Accompagné par son frère Charles et par le roi de Navarre Antoine de Bourbon, il conduisit le dauphin dans le chœur de Notre-Dame, suivi de la dauphine-reine d'Écosse, toute vêtue de blanc, escortée par le roi et le duc de Lorraine. Après la messe, banquets, bals, jeux prolongèrent la fête plusieurs jours durant. Henri vit la foule des curieux massés dans les rues, acclamant le roi et la famille royale avec d'autant plus d'ardeur que des hérauts parés comme des princes leur jetaient des pièces d'or et d'argent en criant :

– Largesse !

D'élégants gentilshommes et des dames étincelantes de pierreries s'empressaient devant la famille royale, rivalisant de respect et de flatteries. La musique servie par les meilleurs instrumentistes, les « danceries » soulignant la grâce des gestes, les chars porteurs d'étonnants décors à l'antique, les vêtements de satin et de velours aux reflets moirés, tout contribuait à la féerie. Au futur Henri III, qui présida les divertissements les plus raffinés, les fêtes de sa jeunesse furent un fécond apprentissage. Il n'oublia ni la déférence due à la personne royale ni la libéralité du prince envers ses courtisans. La munificence était inséparable de la monarchie. Parce qu'il était petit garçon et fils de roi, le coût de pareils enchantements importait peu.

L'année suivante encore, Henri n'entendit parler que de fêtes et de mariages princiers. En février 1559, ce furent les noces de sa sœur Claude avec le duc de Lorraine. En avril, on célébra la paix signée avec l'Espagne et l'Angleterre au Cateau-Cambrésis. Le clou des réjouissances fut le mariage d'Élisabeth, sa sœur aînée, avec le roi Philippe II. A nouveau la Cour fut emportée dans un tourbillon de festins et de bals. La cérémonie religieuse eut lieu à Notre-Dame le 22 juin. Le 28, le roi célébra encore les fiançailles de sa sœur Marguerite avec le duc de Savoie. Un grandiose divertissement de joutes suivit. Malgré la chaleur étouffante, il devait durer cinq jours. Henri II, athlète accompli, raffolait de ces fêtes chevaleresques. Cette fois la peine passa le plaisir. Blessé dès le troisième jour par la lance du comte de Montgomery, il mourut dans d'atroces souffrances

le 10 juillet 1559. Il avait à peine dépassé quarante ans.

Un monde s'écroulait.

Les certitudes qu'affectionnent les enfants s'effaçaient d'un trait.

Henri II disparu, qu'advierait-il de son œuvre ? Le roi avait mis un terme à l'interminable guerre contre la maison d'Autriche. Si la France avait abandonné ses possessions italiennes, le royaume s'était accru de Calais et des Trois-Évêchés. La réconciliation avec l'Espagne était assurée par le mariage d'Élisabeth de Valois avec Philippe II. L'union du dauphin François avec Marie Stuart promettait l'association de la couronne de France avec l'Écosse.

Henri II avait lutté sans faiblir contre le poison de l'hérésie. Certes, malgré les interdictions, on célébrait en secret le culte réformé ici ou là et une poignée de magistrats parisiens paraissait mollir devant les sectateurs de la nouvelle religion. Mais la défense du catholicisme avait trouvé dans le roi un champion résolu à sévir. On le murmurait : Henri avait fait la paix avec l'Espagne pour « vaquer plus à son aise à l'extermination et bannissement de l'hérésie de Calvin ». D'une pareille détermination son fils et successeur hériterait-il ? C'était un adolescent de quinze ans, jeune marié mais de santé fragile. De la maison de Valois, il ne restait qu'une veuve peu expérimentée avec cinq enfants sur les bras. Tandis qu'aux grands seigneurs de la Cour montaient des appétits politiques démesurés.

En l'absence du nouveau roi comme le voulait l'étiquette, Henri conduisit avec son frère le deuil de son père à Notre-Dame et assista à son enterrement à Saint-Denis. Le 18 septembre suivant, il occupa, toujours derrière Charles, la deuxième place au sacre de François II. Puis on le raccompagna à Blois avec ses frères tandis que l'automne roussissait les forêts du Val de Loire. Le petit garçon sentait confusément que plus rien ne serait comme avant. Sa mère qui avait rejoint Fontainebleau lui manquait plus que de coutume. François, son aîné, était désormais roi, mais un roi si jeune, prêt, si dame Catherine n'y veillait, à être dominé, gouverné, tenu en lisière. Au château de Blois, Henri et Charles vivaient les derniers mois de leur enfance.

L'apprentissage de la discorde

Les corps à demi décomposés se balançaient aux grilles des fenêtres du château. De chaque côté de l'extrémité du pont, une poutre lancée au-dessus de l'eau portait une rangée de têtes coupées que l'on avait soigneusement groupées par deux, visage contre visage, dans un dérisoire et tragique face-à-face.

C'était la naissance du printemps.

Au bord du fleuve, dans les rues qui grimpaient jusqu'à la résidence royale, la foule ne semblait pas rassasiée du spectacle. Elle n'éprouvait ni sentiment d'horreur ni compassion. Le châtiment infligé à ces hommes, qui n'étaient plus que des pantins désarticulés, était juste. On ne se révolte pas contre l'autorité du roi. On ne pratique pas une fausse religion.

C'était jour de foire à Amboise. Quelques milliers de personnes se pressaient entre la ville et le fleuve, chalands en quête d'affaires, croquants intimidés des campagnes voisines, marchands, bateleurs. Parmi les badauds, une petite troupe de cavaliers se fraya un chemin. Elle s'arrêta comme interdite devant le château qui domine le bourg. Un haut-le-corps souleva la poitrine des voyageurs. Le dégoût leur monta aux lèvres. La colère aussi. L'un d'eux, bouleversé par la macabre vision, ne put maîtriser sa rage. Désignant les cadavres des suppliciés, il s'écria :

– Ils ont décapité la France, les bourreaux !

Et à son fils, un enfant de huit ans, qui se tenait à ses côtés, il demanda de venger un jour ces nobles victimes. Quitte à sacrifier sa vie :

– Si tu t'y épargnes, tu auras ma malédiction.

Ces fortes paroles furent entendues. La foule, hostile aux suppliciés, réagit aussitôt. Elle insulta les intrus, menaça, chercha à désarçonner les cavaliers qui eurent mille maux à se dégager. L'enfant à qui son père avait imposé ce serment contre les « bourreaux » catholiques se nommait Agrippa d'Aubigné. La vie de celui qui allait devenir le grand poète protestant fut à jamais marquée par la vision de « ceux de la

religion » ainsi martyrisés.

A la vue des pendus d'Amboise, en cette fin mars ou début avril 1560, bien des huguenots trouvèrent les raisons de se rebeller contre un pouvoir royal qui réprimait aussi sauvagement leurs frères. Mais lorsque le cardinal de Lorraine amena Henri et les princes voir l'affreux spectacle, les pendus n'étaient que des rebelles justement châtiés.

La Cour ne pardonnait pas aux conjurés de lui avoir causé autant de frayeur. Alors que le gouvernement du royaume – François II régnant – appartenait tout entier aux Guise, oncles de la reine Marie Stuart, des gentilshommes réformés ou sympathisants de la Réforme avaient projeté de « délivrer le roi » de l'influence du duc François de Guise et de son frère le cardinal de Lorraine, de les arrêter et de les faire juger. Les conjurés avaient décidé de surprendre le roi et son Conseil à Blois. Approcher le souverain, lui remettre directement leurs doléances, solliciter la réunion des états généraux semble avoir été leur dessein. Leurs armes n'auraient servi contre les Guise qu'en cas de résistance.

Avertie, la Cour avait quitté Blois précipitamment pour Amboise plus facile à défendre contre un coup de main. Probablement trahis, et surtout coupables d'imprudence, les conjurés qui s'étaient rassemblés dans les bois voisins s'étaient fait arrêter « comme des moutons ». L'assaut que les plus violents avaient lancé en vain contre une porte de la ville précipita les exécutions sommaires. Les rebelles furent noyés, décapités, pendus et leurs cadavres exposés comme des trophées.

On ignore les sentiments qui agitèrent Henri à cette macabre vision. Même s'il détourna les yeux, on imagine que le cardinal de Lorraine lui enseigna que réprimer un abominable soulèvement n'était que justice. A peine âgé de dix ans, l'âme du petit prince s'éveillait aux horreurs de la guerre civile.

Chacun comprit que le « tumulte d'Amboise », comme on disait alors, n'était que le point de départ de difficultés à venir. La dignité royale avait été bafouée et François II humilié. La reine mère, qui se reprochait d'avoir laissé les Guise gouverner sans partage, tentait d'apaiser les protestants en leur accordant la liberté de conscience. Pourtant, l'heure n'était pas au compromis. Encore choqués par l'audace des conjurés à Amboise, les catholiques appelaient à l'extermination des réformés. La main tendue aux hérétiques par Catherine les exaspérait. De leur côté, les protestants criaient vengeance. Pendant l'été suivant ils multiplièrent les prêches publics, levèrent des troupes, fomentèrent des troubles. Les plus hardis s'apprêtaient à s'emparer de Lyon. La guerre ouverte menaçait.

Effrayé par la subversion naissante, François II ferma sa porte à sa mère, à ses conseils de modération, à ses bonnes raisons de

temporiser.

– Je saurai fort bien faire connaître que je suis roi, dit-il avec autorité.

Du trône royal partirent les ordres de mobilisation de l'armée. On ordonna la dispersion de toute assemblée protestante. On expédia les lettres de convocation aux états généraux qui se réuniraient à Orléans. Le roi exigea la présence d'Antoine de Navarre, l'aîné de la maison de Bourbon. Le premier prince du sang, dont les contacts avec les adversaires des Guise faisaient douter de la loyauté, dut s'y présenter sans escorte.

Jusque-là, le roi ne paraissait être qu'un adolescent tendrement amoureux de sa femme, un orphelin désespéré par la mort de son père, un jeune homme perpétuellement malade, sujet aux vertiges, victime de névrose. Certes, on redoutait ses colères et ses brusqueries. Mais on l'imaginait sans caractère. Charmant, mais docile et veule. En ce printemps 1560, le pantin souffreteux dont les Guise manipulaient les fils se rappela qu'il était fils d'Henri II et petit-fils de François I^{er}. Faire sentir à tous qu'il était roi : toute sa faible énergie était tendue vers cet objectif. Aussitôt arrivé à Orléans, le prince de Condé, frère cadet d'Antoine de Navarre, soupçonné d'être le cerveau de la conjuration d'Amboise, fut arrêté.

Les actes d'autorité royale firent long feu. L'état de santé de François ne cessait de s'aggraver. Catherine redoutait le pire. Les prédictions des mages qu'elle avait naguère consultés risquaient de se réaliser. Un jour, à Chaumont, un miroir magique qu'elle faisait interroger avait montré une grande salle dans laquelle était introduit chacun de ses fils. François n'avait fait qu'un tour de la pièce, Charles quatorze, Henri quinze. Après une courte apparition du duc de Guise, le prince de Navarre – fils d'Antoine de Bourbon – était apparu. Le futur Henri IV avait fait vingt-deux tours et s'était brusquement évanoui.

Catherine n'était pas mère à ne consulter qu'un oracle. Une fois de plus Nostradamus fut interrogé. La convergence de ses prédictions avec le miroir de Chaumont alarma davantage encore la reine mère.

Le roi souffrait d'une tumeur derrière l'oreille. Celle-ci, disait-on, « faisait l'office du nez ». Le pus s'écoulait par le tympan et par la bouche. Toute opération était inutile. Après de cruelles souffrances, François II mourut le 5 décembre 1560. Il n'avait régné qu'un peu plus d'un an. Le miroir n'avait pas menti.

Catherine était effondrée. Veuve depuis seulement dix-huit mois, elle subissait à nouveau une bien lourde épreuve. Dieu lui ôtait son aîné, celui qu'elle avait été fière de donner après dix ans de stérilité à son époux et au royaume. Comme elle aurait aimé en ce moment, pour atténuer sa peine, rassembler autour d'elle tous ses enfants. Déjà

trois d'entre eux étaient morts en bas âge. Deux de ses filles étaient loin, mariées, Élisabeth en Espagne, Claude en Lorraine. Il ne lui restait que trois jeunes fils – le dernier n'avait pas six ans – et la petite Margot. La reine était bien seule. Sans personne à qui se fier. Alors que ces Bourbons, ces Guise, dévorés d'ambition, ne songaient qu'à déchirer un royaume déjà divisé.

La veuve d'Henri II ne s'abandonna pas au chagrin. Elle devait veiller sur l'héritage de son mari, le transmettre intact à son fils. François II mort, son petit frère Charles proclamé roi, Catherine entendait ne pas laisser le pouvoir lui échapper. Elle avait les qualités pour cela. On le vit aussitôt quand elle obtint d'Antoine de Navarre de la laisser gouverner. Le premier prince du sang dut se contenter de la lieutenance générale du royaume.

La tâche de Catherine était rien moins qu'aisée. François II avait été un roi jeune, trop jeune sans doute, mais majeur. Charles IX, son successeur, n'avait que dix ans. Le royaume avait un roi, mais un roi mineur. La régence s'imposait.

La monarchie s'incarnait sans interrègne dans ce jeune garçon, roi et pleinement roi dès la mort de son frère, mais dont la jeunesse fragilisait l'autorité souveraine. Une régence a toujours altéré la plénitude du pouvoir royal. Aussi Catherine de Médicis dut-elle manœuvrer entre les appétits des grands et les intransigeances religieuses, contourner les obstacles, plier pour ne pas rompre avec une adresse, un sens politique que l'on a trop souvent confondu avec de la duplicité. Sa ligne de conduite s'énonçait simplement : maintenir l'équilibre entre les coterie rivales pour préserver le pouvoir de son fils. Sa méthode : à défaut de s'imposer, demeurer l'arbitre. La régente connaissait les faiblesses de sa position. Inlassablement, elle s'efforça de les dominer.

A l'avènement de Charles IX, en ce mois de décembre 1560, Henri prit conscience de devenir l'héritier du trône. La promotion de son aîné entraîna aussitôt la sienne. Dans la hiérarchie protocolaire, il accédait au second rang. Frère du roi régnant, on l'appela désormais Monsieur, selon un usage qui dura autant que la monarchie. Nommé duc d'Angoulême à sa naissance, il reçut le titre que venait d'abandonner Charles : duc d'Orléans.

Mais il restait un enfant dont la conduite devait encore être guidée. On lui donna un nouveau gouverneur. C'était un gentilhomme breton de quarante ans, à la fois brillant cavalier, lettré et ami des poètes. A ces qualités, vantées par Montaigne et Ronsard, M. de Carnavalet ajoutait un don pour l'éducation des jeunes gens de la noblesse. Tout en étant officier de la maison du roi, il dirigeait à Paris une école d'équitation réputée. Les chevaux étaient sa passion. Il aimait à dresser lui-même dans sa propriété de Nogent les bêtes que lui confiait

la grande écurie du roi moyennant quatre sous par jour et par cheval. On ne connaissait pas meilleur spécialiste sur la place de Paris.

Carnavalet était aussi l'agent de la reine, l'un de ses chargés de mission. L'homme s'attacha au jeune prince qui lui rendit son affection et le garda à son service jusqu'à sa mort. Le choix du nouveau gouverneur suscita cependant la critique. Comme il n'appartenait à aucune coterie, il parut suspect. L'ambassadeur d'Espagne le soupçonnait de n'être pas bon catholique. N'était-il pas dangereux d'abandonner à un homme douteux l'éducation du frère de Sa Majesté ? Mais le représentant de Philippe II en France voyait des hérétiques partout. Tous ceux qui ne travaillaient pas pour les intérêts de la monarchie espagnole lui paraissaient être les ennemis de la sainte Église.

Aux catholiques ombrageux, aux partisans de la fermeté contre les réformés, la régente donnait de semblables inquiétudes. Chacune de ses initiatives était soigneusement analysée, ses paroles décryptées, ses regards, indifférents ou chaleureux, interprétés sans fin. En réalité, Catherine s'efforçait de calmer les passions, de retarder les affrontements pour rester maîtresse du pouvoir.

Les antagonismes religieux ne prenaient pas encore l'aspect d'une guerre de tranchée. De grands seigneurs pouvaient être gagnés à la cause de la régente, des hommes de qualité, des chrétiens fervents amenés à partager sa politique de tolérance civile. Entre catholicisme et Réforme, l'insaisissable Antoine de Navarre ne voulait toujours pas choisir. Si le duc de Guise paraissait devenir le chef des catholiques, son frère, le cardinal de Lorraine, acceptait l'idée de réunir un concile national et d'y inviter les calvinistes pour refaire l'unité religieuse du royaume. Quand le connétable de Montmorency, catholique convaincu, haussait le ton, Catherine lui rappelait à propos les sympathies de ses neveux pour la Réforme. A la fin de l'année 1560, le feu de la discorde couvait, mais la régente voulait croire à la réconciliation des Français.

Alors elle agit.

Dans l'espoir de surmonter la crise financière, elle réunit les états généraux. Les trois ordres – clergé, noblesse et tiers état – n'avaient pas été convoqués depuis la mort de Louis XI. Roi de France depuis une semaine, Charles IX ouvrit la première séance à Orléans le 13 décembre. Henri l'accompagnait, chaperonné par M. de Carnavalet. Pour les quatre cent cinquante-cinq députés venus de toutes les provinces du royaume, ces deux garçonnets résumaient la fragilité de la monarchie.

Devenu roi, Henri III se souvint-il de cette cérémonie officielle lorsqu'il présida à son tour les états à Blois en 1576 et 1588 ?

Catherine innova encore en réunissant l'année suivante à Poissy,

près de Paris, un colloque auquel catholiques et réformés furent conviés. La régente en attendait la réconciliation religieuse. Si chacun faisait un pas vers l'autre, l'unité pouvait être retrouvée. Le pari n'était pas fou. La régente avait des alliés. On les nommait alors « moyenneurs ». Le mot avait été une insulte, mais, d'injure, il se muait en titre d'honneur.

Le réfectoire du couvent des dominicaines de Poissy accueillit les participants. Les membres de la famille royale étaient assis en ligne sur des sièges à bras. Protocolairement, Henri se tenait à la droite du roi. Il avait Antoine de Navarre à ses côtés, tandis que Catherine était à la gauche de Charles IX. Marguerite de Valois, la délicieuse petite sœur du roi, et Jeanne d'Albret – épouse d'Antoine – étaient placées près d'elle. Les prélats catholiques avaient pris place sur trois rangs disposés en retour d'équerre de part et d'autre de la famille royale. Fermant le carré, les ministres protestants se tenaient face au roi, debout.

Prêtres, pasteurs, théologiens ouvrirent le débat sur les questions les moins embarrassantes, la simplification des rites ou le culte des images. Lorsqu'on en vint au fond, on vit se lever un homme maigre au visage mangé par une longue barbe pointue, les traits creusés. Rien dans son apparence sévère ne rappelait qu'en sa jeunesse il avait été poète. Théodore de Bèze, disciple et bras droit de Calvin auquel il ressemblait physiquement, dirigeait la délégation des théologiens réformés. Le silence se fit. Chacun connaissait les talents d'orateur et de polémiste du pasteur genevois. Son exposé de la foi réformée était attendu. Il pouvait être le sésame de la concorde religieuse.

Bèze s'exprima avec art et modération. Le savant théologien savait séduire. Les subtilités de son discours durent échapper aux petits princes qui accompagnaient leur mère, attentive, elle, aux moindres nuances de la pensée de l'orateur. Mais ils furent bientôt tirés de leur torpeur lorsque, à propos de la communion, Théodore de Bèze prononça une phrase qui ruina bien des espoirs :

– Le corps du Christ est éloigné du pain et du vin autant que le plus haut ciel est éloigné de la terre.

Aussitôt des murmures fusèrent. Ils grossirent. Le brouhaha emplit la salle. Les prélats catholiques, le visage empourpré, crièrent au scandale. Le cardinal de Tournon, envoyé du pape, explosa le premier :

– *Blasphemavit* (Il a blasphémé), s'écria-t-il, et, fixant Catherine, il apostropha la régente :

– Supporterez-vous que de telles horreurs soient proférées devant le roi et vos enfants, d'un âge si tendre et innocent ?

Dans la confusion, Bèze eut de la peine à achever son discours que le roi lui commanda de poursuivre. Mais tout était dit. La conception

de l'eucharistie avait été le test confessionnel du colloque. Au discours du chef de la délégation protestante le cardinal de Lorraine répondit avec autant d'éloquence. Il défendit la cause de l'Eglise et réaffirma la vision catholique de la communion, tandis que le général des jésuites, le P. Lainez, s'enhardit à menacer d'excommunication ceux qui poursuivraient la discussion avec « ces singes et ces renards » de réformés. Malgré les efforts de Catherine, la tentative de réconciliation religieuse avait fait long feu. Les intransigeances triomphaient.

L'assemblée politique d'Orléans et le colloque de Poissy étaient affaires d'adultes. Elles auraient pu constituer l'apprentissage du futur Henri III si le prince était entré dans l'adolescence. Mais il n'avait que dix ans et se contentait de faire de la figuration. En outre, en enfant rieur et choyé par sa mère, Henri aimait à moquer les personnages gonflés d'importance et à tourner en dérision les scènes pleines de gravité auxquelles son rang l'obligeait à assister. Aussi les controverses religieuses étaient-elles prétexte à mille singeries. Un jour, au palais, la petite troupe des princes travestis en prélats, en moines et en abbés, Charles IX en tête, pénétra avec fracas dans la chambre de la régente. Catherine, qui conversait avec le cardinal de Ferrare, légat du pape, ne put s'empêcher de pouffer. Une autre fois, devant le public ravi de ses frères, Henri se mit à faire des grimaces devant deux statues de saint Pierre et de saint Paul, leur fit des gestes obscènes et leur mordit le nez « de la façon la plus honteuse », écrit un témoin scandalisé.

Ayant oublié leur enfance, des diplomates gourmés prenaient au sérieux toutes les fantaisies du prince. Lorsque Henri accueillit la femme de l'ambassadeur d'Espagne par ces mots : « Je suis le petit huguenot, mais je le serai, grand ! » M. de Chantonnay rapporta aussitôt à son maître Philippe II que le frère du roi se déclarait pour l'hérésie.

– Badinage de petits enfants, répondait avec bon sens Catherine.

Les princes chahutaient les prélats de la Cour mais assistaient chaque jour à la messe. Obsédé par leur défaut supposé d'orthodoxie, le représentant du roi d'Espagne aimait à noircir le tableau et exagérait le péril qui menaçait le royaume de France. Excédée par ses insinuations, Catherine lavait la tête de temps à autre à ces colporteurs de ragots qui calomniaient sa famille. Ses fils lui étaient obéissants. On ne leur disait rien qu'ils ne lui redisent. Et elle surveillait assez leur éducation pour que les gens de bien, assurait-elle, lui en soient reconnaissants.

Les princes, il est vrai, n'étaient encore que des enfants, avec leur malice, leur impatience et leurs caprices. On le vit bien à Reims au sacre de Charles IX, le 15 mai 1561. L'importance de la cérémonie expliquait sa solennité et sa longueur. Le jeune roi dut prêter trois serments sur les Evangiles puis, selon une liturgie ancestrale, reçut les

insignes chevaleresques, éperons d'or et épée dite de Charlemagne. Ensuite, l'archevêque pratiqua sur lui sept onctions effectuées avec l'huile de la sainte ampoule et on l'habilla comme un évêque d'une tunique et d'une dalmatique auxquelles s'ajouta encore le manteau royal violet semé de fleurs de lys. Suivait la remise de l'anneau, du sceptre et de la main de justice. Henri et Antoine de Navarre posèrent la couronne sur la tête de Charles. Sous les acclamations, le petit roi fut conduit sur le trône pour être vu de toute l'assistance. Alors seulement commença la messe, précédée d'un *Te Deum* et suivie de la communion. Rude journée pour un garçon de onze ans. Las de l'interminable cérémonie et du poids des habits royaux, Charles ne fit que pleurer. Beaucoup y virent un mauvais présage.

En mère toujours attentive à favoriser ses enfants, Catherine de Médicis profita du sacre de Charles IX pour prendre une initiative en faveur d'Henri. La régente souhaitait faire figurer son fils au premier rang des pairs de France. La place appartenait déjà au vieux connétable de Montmorency qui refusa de s'effacer derrière le garçonnet. Devant l'insistance de Catherine, il menaça même de porter l'affaire devant le Parlement. Pour couper court, la régente modifia alors le protocole. Elle décida que les princes auraient désormais la préséance sur tous les pairs quelle que soit leur ancienneté, et qu'ils marcheraient dans l'ordre de leur parenté avec le monarque. Ainsi, durant toute la cérémonie, Monsieur se tint-il tout naturellement à la droite de son frère et fit bonne figure. Un témoin assure qu'il était plus séduisant que le roi. Au moins fut-il plus patient.

Bien des observateurs étaient tentés de comparer les deux frères. Pour l'ambassadeur de Venise, Charles IX n'avait guère d'application et n'étudiait que pour faire plaisir à sa mère. Plus à l'aise dans les exercices physiques, il préférait danser et escrimer en temps de pluie, jouer à la paume par beau temps, chasser toujours. Divertissements de prince sans doute, mais surtout jeux trop violents pour lui. La moindre fatigue le condamnait alors à un long repos.

Henri était en revanche jugé « d'un très bon naturel, plus grave et beaucoup plus robuste que le roi ; à en juger à la couleur de son teint, précisait-on, il est frais et de la carnation d'une rose ». Sa seule disgrâce était la présence d'une fistule entre l'œil droit et le nez pour laquelle on regrettait de n'avoir encore trouvé aucun remède.

Le colloque de Poissy avait échoué, mais Catherine ne désespérait pas. Elle ne désespérait jamais. Elle croyait la tolérance civile encore possible pour préserver la paix. Sa clémence envers les protestants scandalisait les catholiques pour qui tout accommodement avec l'hérésie signifiait compromission, toute tentative de conciliation faiblesse. La Vérité à laquelle ils croyaient ne se partageait pas. Enhardis par l'indulgence du gouvernement, les huguenots se faisaient

moins discrets. Beaucoup pratiquaient ouvertement leur foi. Certains rêvaient de convertir le roi et le royaume à la religion réformée. D'autres n'hésitaient pas à attaquer, piller et s'appropriier des églises catholiques, détruisant tous les symboles de la croyance papiste. Les dépêches rapportant ces furies iconoclastes s'entassaient sur la table de Catherine. Il n'était conversation que de cela. Henri ne pouvait ignorer les fâcheuses nouvelles alimentées sans cesse par les surenchères des uns et des autres.

On savait qu'à Paris Théodore de Bèze prêchait chez le prince de Condé et chez Jeanne d'Albret où le culte était ouvertement célébré. Tout familier des châteaux royaux confiait que les logements de grands seigneurs résonnaient du chant des psaumes. La nouvelle religion ne se cachait plus. Elle agissait à visage découvert. Forte de son impunité, elle ne détestait pas la provocation. Pour les catholiques de la Cour, l'intolérable fut atteint lorsque, le dimanche des Rameaux 1561, à Fontainebleau, dans le château même du roi, l'amiral de Coligny fit prêcher publiquement, toutes portes ouvertes, devant plus de mille personnes.

Le moment était-il venu de convertir la Cour à la foi réformée ? Préparait-on le roi et sa mère à sauter le pas ? Catherine, disait-on, avait autorisé ses enfants à prier en français. On assurait qu'elle songeait, pour complaire à la très huguenote Jeanne d'Albret, à donner Henri à sa fille Catherine de Navarre, malgré ses trois ans d'âge. Aussi exaspérés qu'inquiets, des catholiques zélés comme François de Guise, Anne de Montmorency et le maréchal de Saint-André décidèrent d'unir leur force pour la défense de la foi traditionnelle. Leur départ de la Cour en octobre 1561 avait le sens d'une prise d'armes. Désormais les camps étaient fermement dessinés.

Malgré la montée des tensions, Catherine fit signer à Charles IX, le 17 janvier 1562, l'édit de Saint-Germain. Le texte fit l'effet d'un coup de tonnerre. Jusque-là, les édits les plus favorables aux protestants ne leur avaient accordé que la liberté de conscience. L'édit de janvier y ajoutait la liberté de culte. Certes, quelques limites géographiques y étaient apportées et le texte se présentait comme une mesure provisoire, mais, par sa signature, le roi reconnaissait officiellement l'existence de deux confessions dans le royaume. Hier encore, chacun faisait sien le vieil adage de la royauté française : « Une foi, une loi, un roi. » La maxime était aujourd'hui bafouée, reniée par celui-là même qui devait en être le garant. Aucun Etat de la chrétienté n'avait accordé autant aux réformés, pas même la tolérante Pologne de Sigismond Auguste Jagellon.

Favorable à la coexistence religieuse pour préserver la paix civile, Catherine était en avance sur son temps. Une avance de près de quarante ans. Les protestants n'obtinrent pareils avantages pour

l'exercice de leur religion qu'avec l'édit de Nantes octroyé par Henri IV en 1598. Mais après huit guerres franco-françaises et leur sinistre cortège de massacres et de haines. L'édit de janvier contenta les réformés mais provoqua la colère des catholiques. Était-il applicable ? « Autant demander aux chats et aux rats de vivre en bonne amitié », ironisa un contemporain.

Pour être mise en pratique, une initiative royale aussi visionnaire exigeait un consensus. Le colloque de Poissy avait démontré qu'il n'existait pas. À défaut, l'État pouvait user de la contrainte. Mais la monarchie réputée absolue n'avait pas les moyens de faire respecter ses volontés. Il était plus aisé d'imposer aux contribuables une taxe nouvelle que de violer les consciences. Catherine avait surestimé la force de l'État et négligé la vigueur des convictions religieuses. L'édit ne fut pas appliqué. Il raidit au contraire les intransigeances. Trop audacieux pour les mentalités du temps et mal servi par un gouvernement qui avait préjugé de son autorité, l'édit de janvier, promoteur de la coexistence pacifique entre les deux confessions, fut paradoxalement à l'origine de la guerre civile.

Celle-ci s'ouvrit lorsque, le 1^{er} mars 1562, le duc de Guise découvrit à Wassy en Champagne, sur la route qui le conduisait à Paris, une assemblée de six cents huguenots réunis dans une grange pour entendre le prêche. La rencontre fut explosive : insultes, jets de pierre, assaut donné par les catholiques, massacres. Cinquante morts huguenots, cent cinquante blessés. L'événement fut aussitôt connu à la Cour. Mais Catherine de Médicis fut probablement moins contrariée par ce qu'on appelait pudiquement l'incident de Wassy que par ses suites. Durant les semaines suivantes, la régente dut faire un cruel constat : la monarchie avait perdu l'initiative des événements. Ceux-ci se faisaient en dehors d'elle et bientôt contre elle.

Le jeune Henri a-t-il pris conscience d'entrer dans un temps de turbulences ? La régente ne confiait pas à sa famille les secrets du gouvernement. Mais elle faisait partager à ses enfants ses inquiétudes ou son optimisme, ses coups de cœur ou ses antipathies. Chacun fut témoin de son déplaisir de voir l'accueil que les Parisiens réservèrent le 16 mars au duc de Guise auréolé de son action à Wassy. François de Guise fut reçu dans la capitale comme un triomphateur, escorté par trois mille gentilshommes de la porte Saint-Denis jusqu'à l'Hôtel de Ville, selon un itinéraire qui était d'ordinaire celui des rois. Paris rassemblait désormais tout l'état-major des catholiques militants, bien décidés à faire abolir l'édit de janvier.

Catherine et les siens s'étaient établis à Fontainebleau, irrités contre une ville ultracatholique entichée des Guise. Le château leur était un abri, peut-être un refuge. Le 27 mars, contre toute attente, François de Guise s'y présenta. Antoine de Navarre, lieutenant général du

royaume, l'accompagnait. Le premier prince du sang s'était décidé à épouser définitivement la cause catholique.

Les deux hommes venaient chercher la régente, le roi et ses frères pour les ramener à Paris où ils seraient, prétendaient-ils, en sécurité. Henri fit ainsi pour la première fois l'expérience d'une opération dictée par des sujets du roi au roi lui-même. Catherine refusa de rentrer dans la capitale. Guise lui montra le danger que courait la famille royale. Il invoqua le risque d'un enlèvement par les troupes protestantes que Condé rassemblait dans les environs. Catherine céda. Sous la protection d'un millier d'hommes d'armes, la régente, le roi et les princes durent regagner Paris. La famille royale n'était pas vraiment captive des Guise, mais elle avait consenti à devenir leur obligée. La présence du roi auprès des catholiques donnait à ceux-ci une garantie de légalité.

L'invitation à regagner Paris sous bonne garde était un coup de canif au loyalisme monarchique. Mais, répétait le duc de Guise, « un bien qui vient d'amour ou de force ne laisse point d'être toujours un bien ». En revanche, la prise de la ville d'Orléans par le prince de Condé le 2 avril suivant était un acte manifeste de rébellion. Le royaume basculait dans la guerre civile.

La vie quotidienne des enfants de France en fut affectée. Les mouvements de troupes autour de Paris, l'agitation dans la capitale, la conquête des villes par les protestants dans la vallée de la Loire et en Normandie obligeaient à mettre les petits princes en sûreté. Dès le 5 avril, ils trouvaient une protection solide derrière les hauts murs du château de Vincennes qui allait devenir « l'asile des jours troublés ». La régente chevauchait d'un camp à l'autre, mais les siens étaient à l'abri.

Rouen tomba aux mains des réformés. Les Anglais, leurs alliés, pénétrèrent dans le royaume. Catherine augmenta les forces militaires en recrutant des mercenaires catholiques allemands et suisses. Dès leur arrivée dans le royaume, elle les passa en revue près de Charenton en compagnie du roi et d'Henri. Les deux frères découvrirent pour la première fois reîtres et lansquenets. Les premiers étaient des cavaliers montés sur de petits chevaux non bardés et équipés d'une longue épée et d'armes à feu, tandis que les seconds étaient des fantassins munis d'une lourde pique et de l'épée à deux mains appelée grand espadon. Ces troupes étrangères, qui se louaient indifféremment aux catholiques et aux protestants, devinrent les acteurs permanents des guerres de Religion.

Malgré les périls, Henri et ses frères ne vivaient pas en reclus. Pendant les quelques mois où l'armée royale assiégea Rouen et Orléans, où elle remporta sur le prince de Condé la victoire de Dreux et reprit Le Havre aux Anglais, Henri fut brutalement tiré de la

monotonie dorée de son existence princière. Le jeune garçon vit des protestants proclamer ouvertement leur foi et de grands seigneurs faire acte de rébellion ouverte contre le roi. Il vit sa mère, si malmenée par les factions, occupée sans cesse à négocier, à concilier, à pacifier. Les conversations de son entourage étaient encombrées de récits de massacres, de profanation, de viols et de pillage. Henri avait appris l'assassinat du duc François de Guise par un huguenot et la mort d'Antoine de Navarre tué d'une arquebusade.

Il avait entr'aperçu la soldatesque au combat, chevauché à la suite d'une armée en marche, su que catholiques et protestants ne faisaient pas de prisonniers. Les allées et venues d'un château l'autre, de Rambouillet à Vincennes ou à Amboise, n'étaient plus de pur agrément. Les événements dictaient les déménagements. Paris n'offrait plus de sûreté lorsque la peste sévit durant l'été 1562 et que des bandes d'errants pillèrent les maisons des bourgeois ou lorsque Condé assiégea un temps la capitale. La sécurité des fils de Catherine de Médicis exigeait de prendre d'incessantes précautions.

Pour Charles IX comme pour Henri, le temps de l'insouciance avait été d'une cruelle brièveté. Rude avait été leur apprentissage.

Un adolescent plein de promesses

Février 1564, la Cour est à Fontainebleau. Non pour entendre discourir interminablement quelques doctes théologiens ou écouter les doléances de députés des provinces. Mais pour se divertir. La Cour s’amuse. Un observateur superficiel n’y verrait que divertissements gratuits et réparateurs : depuis un an, le royaume est en paix. Mais la paix, Catherine le savait, méritait d’être consolidée et la régente entendait réconcilier les Français. Les fêtes qu’elle s’apprêtait à offrir devaient aider à oublier le passé récent, ses souffrances et ses morts. Depuis le mois de mars précédent, catholiques et protestants vivaient ensemble à la Cour. Certains même fraternisaient, au grand scandale de l’irritable ambassadeur d’Espagne.

La régente souhaitait effacer les rancœurs, désamorcer les vengeances. La paix pouvait-elle être durable lorsque les Guise – notamment le jeune duc Henri, fils de François assassiné à Orléans – vouaient une haine tenace à l’amiral de Coligny, soupçonné d’être le commanditaire du meurtre, et à ses frères Châtillon et d’Andelot ? La tranquillité du royaume pouvait-elle s’accommoder d’une vendetta inexpiable ?

Catherine comme ses contemporains croyait en la fonction politique et presque magique des fêtes. Voir « tous les soirs à la salle de bal danser huguenots et papistes ensemble » était pour la reine mère une satisfaction d’amour-propre et le premier effet de sa politique d’accommodement. La Cour s’amuse, mais ses fêtes sont moyen de gouvernement.

Elle avait quitté Paris le 24 janvier et s’était aussitôt arrêtée sur les bords de la Marne dans le petit village de Saint-Maur dont Catherine venait d’acheter le château aux héritiers du cardinal du Bellay. La régente avait été conquise par la beauté du site, le bon air et la garenne voisine. Déjà Philibert de L’Orme, son architecte, était chargé d’agrandir la demeure. Une seule étape à Corbeil, et la caravane royale couchait le dernier jour de janvier à Fontainebleau, dans le château de François I^{er}. On pouvait croire que la Cour y attendrait la

fin de l'hiver avant de rejoindre Paris ou de gagner le Val de Loire pour y jouir des premiers signes du printemps. Mais, avant, elle fêterait Carnaval.

En ce mois de février 1564, les réjouissances furent plus nombreuses et plus fastueuses qu'à l'ordinaire. Elles furent inaugurées par les soupers donnés par le connétable de Montmorency, alors en retard de faveur auprès du roi, et par le cardinal de Bourbon, prince du sang, frère du protestant Condé, mais catholique convaincu, dont la stupidité était pour beaucoup un sujet de raillerie. Le dimanche gras, la régente offrit un festin et une comédie dans la merveilleuse salle de bal que Le Primatice et Nicolo dell'Abate avaient décorée de fresques mythologiques. Le lendemain, un somptueux repas eut lieu chez Monsieur, suivi d'un combat à pied opposant deux équipes de six chevaliers.

Henri et les enfants de France furent à l'honneur le mardi gras. Non pas dans l'assaut fictif du château enchanté qu'avaient imaginé les ordonnateurs des fêtes, mais dans des divertissements plus paisibles. Une construction en carton-pâte, gardée par des diables, des géants et un nain, tenait captives de belles jeunes femmes rêvant à l'amour. L'attaque de la forteresse de papier par de valeureux chevaliers devait les délivrer. Quatre maréchaux de France à cheval se présentèrent en assaillants, escortés par six groupes d'hommes d'armes superbement équipés. L'amour et la jeunesse triomphèrent des géôliers.

Le roi n'avait pas participé au combat. Catherine le lui avait interdit, gardant en son cœur meurtri le souvenir de la mort accidentelle d'Henri II. Adolescent de quatorze ans, Charles était pourtant « bon homme de cheval », passionné d'armes et d'équitation, doué comme son père pour les exercices physiques. Mais sa mère refusa de l'exposer. Mieux que d'autres, elle savait que les jeux d'action n'étaient pas sans risque.

Henri ne s'était pas davantage travesti en vaillant chevalier. Catherine l'avait condamné comme son frère à rester spectateur. Mais pour une raison autre : Monsieur était, disait-on, « bien plus faible, ni si adroit que le roi ». Redoutant un geste gauche ou une chute, sa mère voulait lui épargner l'humiliation devant des gentilshommes endurcis auxquels plaies et bosses étaient indifférents. Premier témoignage de la préférence maternelle pour Henri.

Le roi et les princes tinrent en revanche leur rôle dans la pastorale en musique écrite par Ronsard. L'époque aimait le cocktail des jeux violents et du raffinement. Dans cette bergerie inspirée de Virgile, accompagnée au son du luth, la régente accepta de jouer la bergère entourée des enfants de France qui reçurent chacun un tendre diminutif : Orléantin pour Henri, qui était duc d'Orléans, Angelot pour son frère cadet François d'Anjou, mais aussi Navarrin pour son cousin

Henri de Navarre et Guisin pour Henri de Guise. La sœur d'Henri, Marguerite de Valois, porta sans surprise le surnom de Margot. Et chacun de déclamer les vers de Ronsard chantant une nature aimable et délicate, les frais ombrages, les tendres bergers et les amours éternelles. Une charmante fête de famille par de charmants enfants.

On applaudissait alors avec le même bonheur la force brutale d'une joute et la récitation poétique la plus élégiaque. Pour Henri, ces divertissements répétés furent un ravissement. Il découvrait des tournois qui s'étaient enrichis d'une véritable mise en scène, comme ce combat où Grecs et Troyens s'affrontèrent en un spectacle dramatique semblable aux tournois à thème d'Italie. Puis il s'émut à la représentation, dans un riche décor, de la *Belle Genièvre*, pastorale adaptée d'un épisode du *Roland furieux* de L'Arioste, dont les interprètes avaient été choisis parmi les courtisans et les plus belles dames de la Cour.

Les fêtes de Fontainebleau qui avaient mêlé danses, musique et poésie enchantèrent Henri qui resta sa vie durant sensible à l'éclat et au raffinement des divertissements. Le jeune homme remportait alors les suffrages de la Cour. Sa gaieté séduisait. Il était constamment aimable. Malicieux, voire espiègle, alors que le roi faisait déjà le petit homme, Henri plaisait à tous. Plus « vivant » que son aîné, il était aussi le chéri de sa mère.

Sa santé était fragile. Malgré le bon air de Vincennes ou de Fontainebleau, son teint restait pâle. La fistule lacrymale du côté droit, d'origine mystérieuse mais probablement tuberculeuse, avait par deux fois mis ses jours en danger. Les médecins avaient dû provoquer un abcès de fixation au bras qui, rapporte M. de Chantonnay, devait « rester toujours ouvert, afin que les humeurs accumulées dans la tête ne sortissent pas, comme cela avait lieu, de l'autre côté ». Cette « fontaine » au bras droit, qui se remarquait lorsqu'il faisait le signe de la croix, gênait l'enfant. Elle n'empêcha pas le futur Henri III de souffrir d'autres accidents infectieux.

La Cour demeura quarante-trois jours à Fontainebleau, s'accroissant chaque semaine de nouveaux venus. Les fêtes attiraient les courtisans, mais on comprit bientôt que le château était aussi un rendez-vous où convergeaient seigneurs et domestiques, hommes de gouvernement et secrétaires, prêts à suivre la famille royale dans un long déplacement. Car Catherine de Médicis avait décidé de faire découvrir au roi son royaume.

Le projet n'était pas inédit. Depuis François I^{er}, la Cour était presque toujours en voyage. Le Roi-Chevalier n'avait cessé de se déplacer, occupant les années de son règne à visiter son royaume. Henri II avait été plus casanier, sauf pour conduire ses armées vers les frontières du Nord et de l'Est. Ainsi, des provinces, les enfants royaux ne

connaissaient-ils que le Val de Loire ou la Normandie. C'est un véritable tour de France que la régente voulait imposer à sa suite. On visiterait des régions isolées, on gagnerait les confins du royaume, on longerait les frontières. Un gigantesque périple à travers des provinces jusqu'ici absentes des itinéraires royaux : telle était la volonté de Catherine.

Ce voyage avait ses raisons. Dans le royaume, la monarchie manquait encore d'administrateurs locaux. Pour favoriser la centralisation, toujours inachevée, pour cimenter l'unité nationale, prête à se déchirer, rien ne pouvait remplacer le contact personnel du roi et de ses sujets. Le monarque devait connaître son royaume, voir et être vu. Un Grand Tour rappellerait l'autorité de l'Etat et raffermirait l'autorité souveraine. La royauté avait besoin de loyalisme.

Déjà, Catherine avait pris soin, six mois plus tôt, de faire déclarer Charles IX majeur. Majorité royale à treize ans accomplis, tandis que le commun des sujets de Sa Majesté devait attendre vingt-cinq ans. La minorité d'un roi réveillait toujours les contestations politiques, alors que l'autorité d'un roi majeur ne devait théoriquement souffrir aucune opposition. Toute révolte était alors assimilée à un crime de lèse-majesté. C'est donc un roi dans la plénitude juridique de sa puissance que Catherine escorta dans le royaume pendant deux années. La présence de Charles IX à ses côtés légitimait la politique modérée dont elle était l'inspiratrice. Gouverner, c'était alors souvent voyager et voyager était toujours gouverner.

Avec le roi, Catherine emmena deux de ses enfants, Henri et Marguerite. Seul François, le plus jeune, fut laissé à Saint-Germain. La Cour en déplacement ressemblait à une immense caravane. Gardes, chevaux de selle et d'attelage, coches et litières, chariots chargés de meubles et de bagages s'ébranlèrent dans une odeur de cuir et de crottin. Chaque membre de la famille royale se déplaçait avec ses officiers domestiques, secrétaires, pages, laquais. La Cour transportait tout son nécessaire. D'immenses coffres renfermaient linges, vêtements, vaisselle, tapisseries. Tables, tréteaux, bancs, lits étaient du voyage car les gîtes d'étapes étaient souvent vides. Le roi entraînait avec lui les membres de son Conseil, sa chancellerie, ses archives, son Trésor. Les soldats de l'escorte constituaient une véritable « armée en campagne ». Un tel flot, qu'on estime à plus de dix mille personnes, imposa au cortège de s'étirer sur quatre ou cinq lieues, de se fractionner entre plusieurs itinéraires.

De l'Île-de-France à la Champagne, de Bourgogne en Provence, du Languedoc à Bayonne, de Gascogne en Bretagne, de la Loire en Auvergne, Henri découvrit le royaume de son frère. Son monde, resserré jusque-là entre Paris et le Val de Loire, se dilatait, s'ouvrait à des paysages nouveaux, à des coutumes différentes. En vingt-sept mois

de voyage et neuf cents lieues parcourues, soit près de quatre mille de nos kilomètres, le Grand Tour constitua le plus riche apprentissage d'un jeune prince curieux de tout.

Comme tout déplacement, le grand périple mêla agréments et contraintes. A Brignoles, Henri vit pour la première fois des orangers en pleine terre dont les premiers plants venaient d'être rapportés de Chine. A Brégançon, il découvrit la mer. Il ne s'en fit pas une amie lorsque, à Marseille, Charles IX décida d'aller déjeuner au château d'If. La famille royale s'embarqua sur la galère *La Réale*, tandis qu'une partie de la Cour suivait sur treize autres bateaux. Mais le vent se leva, contraignant les galères à jeter l'ancre sans aborder. Tandis que le roi démontrait qu'il avait le pied marin, Henri ne cessa de souffrir du mal de mer.

Le mauvais temps escorta souvent la caravane. A Montpellier, les assauts de l'hiver créèrent dans le cortège confusion et désordre. Henri perdit ses bagages. Deux jours d'arrêt dans une petite ville démunie de tout furent nécessaires pour en rassembler une partie. Lorsqu'on faisait halte dans une grande cité, dans le château d'un gentilhomme ou à proximité d'une abbaye, la famille royale était décemment logée. Mais il lui arrivait aussi de passer la nuit dans de modestes hameaux ou de méchantes auberges. Parfois il fallait dresser les tentes, « comme des gitans », ronchonnait un témoin. La caravane n'était pas épargnée par les épidémies toujours renaissantes. A Lyon, durant l'été 1564, elle rencontra la peste qui progressait si vite que Catherine et sa suite écourtèrent leur séjour. Le mal contraignit plusieurs fois la Cour à de prompts déménagements.

Comme à Paris ou à Fontainebleau, Henri s'enchantait des fêtes qui jalonnaient les entrées et les séjours dans les villes. Mais semaine après semaine, les réjouissances urbaines, d'une magnificence inégale, finissaient par se ressembler. En deux ans, la famille royale se soumit au cérémonial de cent huit entrées. Henri s'en lassa-t-il ? Il faisait toujours bonne figure, offrant constamment aux visiteurs un air aimable qui plaisait à tous. Lors de l'entrée solennelle à Lyon, superbement vêtu de velours cramoisi à rayures de broderies d'or et d'argent, diapré de pierres précieuses, il suscita les éloges. « Prince parfaitement beau », écrit de lui un observateur enthousiaste. On admirait ici sa bonne grâce, là son maintien. Henri était prince charmant.

A Toulouse, dans la cathédrale Saint-Etienne, il reçut des mains du cardinal d'Armagnac le sacrement de confirmation et, à cette occasion, abandonna le double prénom d'Alexandre Édouard donné à sa naissance pour celui d'Henri. De même, son frère cadet échangea le prénom d'Hercule, difficile à porter, pour celui de François. Devant l'ambassadeur d'Espagne satisfait, la régente se fit gloire de l'abandon

du nom de son parrain, l'hérétique Édouard VI d'Angleterre. Ce qui, par contre, scandalisa le représentant anglais :

– Ce cas, extraordinaire, montre bien, dit le diplomate, la mauvaise nature des Français.

Puis il s'empressa de dénoncer la duplicité de Catherine :

– La veille, la reine me flatte, m'assure de son amitié, car elle traite avec moi une négociation qui doit être avantageuse pour la France, et le lendemain, on me fait une si grande offense, en changeant le nom du duc d'Orléans.

En adoptant de nouveaux prénoms pour ses enfants, Catherine espérait rappeler la mémoire de son mari Henri II et de François I^{er}, son beau-père tant admiré, et transmettre leurs vertus à ses deux derniers fils.

La Cour demeura quarante-cinq jours dans la capitale du haut Languedoc. Ce long séjour fut mis à profit pour faire le point sur les études des petits princes. Jean-Paul de Selve, précepteur et prélat érudit, en fut chargé. Mais à Toulouse, l'éducation d'Henri déborda l'apprentissage des belles-lettres. La famille royale logeait à l'archevêché. On avait taillé dans les grandes salles du palais plusieurs appartements grâce à des cloisons de bois provisoires. Un jour qu'il s'échinait sur un texte latin avec son compagnon d'études le comte de Tallard, Henri entendit du bruit dans le cabinet voisin. A travers une fente dans le lambris, les deux écoliers aperçurent « deux fort grandes dames, toutes retroussées, se coucher l'une sur l'autre, s'entrebaiser en forme de colombes, se frotter, s'entrefriquer, bref se remuer fort, paillarder et imiter les hommes ». L'œil rivé pendant près d'une heure aux planches mal jointes, les jeunes gens négligèrent leur grammaire pour le piquant spectacle. « S'étant si fort échauffées et lassées », les dames, poursuit un chroniqueur qui le tenait de Tallard, « si rouges et si en eau, bien qu'il fît grand froid, n'en purent plus et furent contraintes de se reposer autant ». Ne disait-on pas que la Cour était école de vie ?

De ville en bourgade, Catherine de Médicis présentait le roi à ses sujets. Charles IX distribuait sans compter aux gentilshommes fidèles le collier de l'ordre de Saint-Michel et recevait les serments d'obéissance. En mettant genou à terre devant le roi, c'est aussi à la reine mère qu'on faisait hommage. Catherine ne bornait pas l'intérêt du Grand Tour à des profits de politique intérieure. Consentir à une si longue migration devait aussi rapporter quelques succès diplomatiques.

La reine conduisit la caravane royale dans les provinces du Sud-Ouest dans l'espoir de rencontrer son gendre Philippe II et d'embrasser sa fille Élisabeth. Le rendez-vous fut fixé à Bayonne. Catherine en acheva les préparatifs lors de l'étape à Bordeaux. Il fallait dresser la

liste des courtisans qui l'accompagneraient, établir le programme des fêtes et réunir les fonds nécessaires. Car l'argent manquait. Henri, gagné par l'ennui des cérémonies officielles toujours recommencées, manifesta son désir de jouer un rôle dans la rencontre. Il obtint de partir pour Vitoria, au-devant de la reine d'Espagne, sa sœur aînée.

La famille royale arriva à Bayonne le 3 juin. La ville manquait de blé. Henri la quitta le 9 et, à la tête d'une escorte de cent vingt-cinq chevaux, pénétra en Espagne. Il rencontra la reine dans la montagne à Hernani. Élisabeth de Valois avait épousé Philippe II, de vingt ans son aîné, alors qu'Henri avait à peine huit ans. Le frère et la sœur se retrouvaient donc après une longue séparation. La jeune femme, que les Espagnols appelaient Isabelle, apparut mince, presque fragile. Ses grands yeux noirs et ses cheveux de jais qui avaient séduit son mari contrastaient avec un teint devenu pâle. C'est que la reine d'Espagne se remettait mal d'une fausse couche. Henri et sa sœur couchèrent à San Sebastián puis gagnèrent Irún. Les retrouvailles familiales eurent lieu à Saint-Jean-de-Luz. On soupa en famille. Catherine était en joie.

Malgré les espoirs de la régente, Philippe II ne s'était pas déplacé. Mais il avait fait accompagner sa femme par le duc d'Albe, son homme de confiance, chargé de convaincre Catherine de renoncer à sa politique d'accommodement avec les huguenots. Yeux sombres, nez busqué et regard vif, Albe impressionnait. Avec ce redoutable diplomate et chef de guerre, fervent catholique, Catherine dut jouer serré. Elle se déroba sans cesse aux questions embarrassantes du duc, se gardant de dévoiler ses intentions. Comme à son ordinaire, elle s'efforça de déplacer la conversation et tenta d'escamoter les sujets brûlants derrière un rideau de réjouissances dont elle avait le secret.

Il est vrai que les fêtes de Bayonne, peut-être les plus somptueuses du siècle, émerveillèrent les spectateurs. Henri participa à un tournoi opposant l'Amour et la Vertu. Deux compagnies s'affrontèrent en un combat allégorique. Celle du roi, champion de la Vertu et celle d'Henri, héros de l'Amour. Sur le char, couleur d'argent, qui le portait, trônait un Cupidon accompagné d'enfants déguisés en Mercure qui distribuaient leurs faveurs aux dames de France et d'Espagne. Après trois heures de « lutte » sans vainqueur ni vaincu, l'Amour et la Vertu se réconcilièrent au son de douces mélodies et des salves d'artillerie.

Courses de bague et mascarades occupèrent le mois. Le faste déployé devait conjurer la « gueuserie » dont les Espagnols gratifiaient aimablement les Français. Rien ne fut négligé. La participation active des courtisans catholiques et protestants démontrait à chacun l'unité retrouvée de la nation. Les diplomates de Philippe II s'en émurent : rares furent les Espagnols à se mêler aux divertissements. La noblesse de France fut seule mise en scène.

Catherine avait réussi à éblouir ses hôtes et à prouver au Roi

Catholique la force du royaume. Les Castellans, qui « jurèrent n'avoir rien vu de plus beau », furent « moult émerveillés ». Jeunes et ardents, les enfants de France symbolisaient un royaume confiant dans l'avenir. Leur vivacité avait séduit. Albe lui-même l'admit en accordant un *satisfecit* spécial à Henri :

– M. le duc d'Orléans, confia-t-il, était l'un des princes les plus accomplis pour son âge.

Catherine profita de cette heureuse disposition pour négocier quelques projets matrimoniaux moins compromettants que les négociations diplomatiques. L'éternelle « marieuse » proposa d'unir sa fille Marguerite au fils unique de Philippe II, don Carlos, et Henri à la sœur du roi d'Espagne, doña Juana. Les sentiments, on s'en doute, n'avaient aucune part dans ces arrangements. La politique seule dictait sa loi. Catherine, pourtant si attachée à ses enfants, ne travaillait pas à leur bonheur personnel. Don Carlos était contrefait, épileptique et caractériel. A vingt ans, il ressemblait à un petit vieillard. Quant à doña Juana, reine douairière de Portugal, elle avait deux fois l'âge d'Henri. Mais Catherine caressait l'espoir d'obtenir pour celui-ci un royaume dans les immenses territoires du roi d'Espagne, en Milanais ou en Toscane. Ainsi, la prédiction de Nostradamus commencerait à se vérifier : Catherine verrait son deuxième fils ceindre une couronne.

La reine promit-elle davantage à l'intransigeant duc d'Albe ? La rencontre de Bayonne a alimenté les soupçons des huguenots. Après 1572, certains ont cru que la Saint-Barthélemy y avait été préparée. Dans un face-à-face secret et criminel, la Florentine et le Grand d'Espagne auraient projeté le massacre des protestants. En réalité, fidèle à son tempérament, la reine mère ne s'est engagée à rien, n'a cédé à aucune des exigences hautaines de l'Espagne. On pouvait alors se séparer. Charles IX pleura quand Élisabeth quitta Saint-Jean-de-Luz, tandis qu'Henri accompagnait la reine d'Espagne jusqu'à Segura avant de revenir auprès de son frère qui tuait son ennui par des promenades en mer.

Monsieur n'était pas peu fier du rôle que sa mère l'avait autorisé à jouer. Catherine partageait sa fierté. Le grand voyage continua à travers le Périgord, l'Angoumois, la Saintonge, pays protestants, pour atteindre la Loire que l'on remonta jusqu'à Blois. La famille royale retrouva des paysages familiers, logea dans ses châteaux, à Chenonceaux, Amboise, Blois, mais ne s'y arrêta pas. Par le Berry, elle gagna Moulins où elle passa l'hiver. La Cour était sur les routes depuis vingt-trois mois, mais le séjour dans la ville des ducs de Bourbon ne signifiait pas un repos réparateur.

Catherine y avait convoqué une sorte de Conseil élargi, vaste assemblée de conseillers du roi, non pas de députés des états généraux, mais de grands officiers de la Couronne, de hauts magistrats

de Paris et de province, chargés de mettre en forme un important texte législatif nommé depuis l'ordonnance de Moulins. Originale par sa composition, l'assemblée ajoutait encore une nouveauté : la reine en confia la présidence à Monsieur. L'étoile d'Henri ne cessait de monter. Beaucoup y reconnaissaient l'effet de la préférence marquée de sa mère. Les signes étaient trop évidents pour le dissimuler : Henri était le fils préféré de Catherine. Mais les mérites du jeune homme n'existaient pas seulement dans le cœur aimant d'une mère. Ils se montraient à toute occasion et nul ne pouvait les ignorer.

Le duc d'Albe, grand connaisseur d'hommes, les avait devinés. Avant de regagner Madrid, il s'était engagé au nom de son maître à procurer à Henri une « grandeur » nécessaire, comme si c'était pour « son propre frère ». Certes Philippe II avait repoussé le projet de mariage de Monsieur avec la douairière de Portugal, mais il n'était bruit dans les chancelleries que d'un établissement à trouver pour Henri. Chacun devinait, et la reine mieux que d'autres, qu'un fils de France si prometteur ne pouvait rester un éternel second dans le royaume.

Catherine entendait ajouter à ses études une préparation à des responsabilités futures, encore inconnues, mais qui nécessairement devaient lui échoir. Aussi le fit-elle entrer à quatorze ans au Conseil. Le jeune homme prit sa tâche au sérieux, trait de caractère qu'il conserva sa vie durant. Henri se montra attentif aux questions débattues et la vivacité de son esprit fit l'admiration. Les conseillers du roi l'avaient accueilli avec respect, ce respect de circonstance qu'on accorde à un membre de la famille royale plus enclin aux frivolités qu'à l'examen des dossiers. Puis, surpris de son intérêt pour les affaires, ils ne négligèrent pas ses avis, les écoutant avec bienveillance. La déférence convenue due au prince céda alors à une juste considération.

C'est comblé qu'Henri terminait le Grand Tour. Fidèle à une ancienne tradition, Catherine souhaitait pourvoir ses fils cadets de terres prélevées sur le domaine royal, leur permettant de vivre du leur, sans toujours dépendre des faveurs incertaines du monarque. A Henri, elle avait songé à offrir en apanage l'Orléanais dont il portait jusque-là le titre. Mais la ville d'Orléans était devenue le bastion des réformés. Elle lui préféra le duché d'Anjou, augmenté des duchés de Bourbonnais, Maine et Auvergne ainsi que du Forez, des Marches, du Quercy et du Rouergue. Le domaine était immense et les revenus importants. Usufruitier, Henri y gagnait une réelle indépendance financière. Catherine y ajouta encore le château de Chenonceaux dont elle restait propriétaire, mais dont Henri aurait l'usage. Son dernier fils, François, fut pourvu du duché d'Alençon, complété avec les villes de Mantes et de Melun. Désormais, on nomma Henri M. le duc

d'Anjou et François M. le duc d'Alençon.

Catherine voyait avec satisfaction grandir ses enfants. Charles IX venait de dépasser l'âge auquel son frère et prédécesseur François II était mort. Peut-être chassait-il avec trop de passion, jusqu'à compromettre sa santé. Ses colères toujours vives inquiétaient parfois. Sa mine restait chétive. Mais il vivait. La reine, dont on avait dit, à la mort de François II : « Elle nous a fait des lépreux », triomphait des médisances.

D'ailleurs, un incorrigible optimisme animait la reine mère. Et Henri, son préféré, promettait beaucoup. Lui non plus ne paraissait pas très vigoureux mais son charme et son intelligence faisaient oublier son pâle visage. Les ambassadeurs étrangers observaient ses gestes, scrutaient ses fréquentations, relevaient ses paroles. Le représentant de Philippe II était le plus attentif. Était-il question d'un projet de mariage avec la fille du roi de Danemark ou du duc de Saxe, tous deux luthériens, et don Frances de Alava redoutait la conversion du duc d'Anjou au protestantisme. Celui-ci ne parlait-il pas trop souvent à l'amiral de Coligny, deuxième personnalité de la Réforme après Condé, ou à Jeanne d'Albret ? L'ambassadeur craignait pour l'âme d'Henri. Aux inquiétudes castillanes, Catherine répondait laconiquement que ses fils allaient à la messe.

La Cour rentrait à Paris. Elle passa la Seine à Bray. Non loin de Provins, la famille royale déjeuna à Mons-en-Montois. Chez leur hôte, le canonnier de la ville, Charles et Henri trouvèrent un catéchisme huguenot et les psaumes de Marot et de Théodore de Bèze. Cette découverte mit les jeunes gens en joie. Devant leur mère et les trois frères Châtillon, dont Coligny, ils s'amusèrent à contrefaire les huguenots. Le roi joua le prédicant. Aussitôt Henri lui ôta le catéchisme des mains :

– Mon frère, dit le duc d'Anjou, vous ne vous connaissez pas à être prédicant. Vous ne prenez pas bien la mine de l'hypocrite. Laissez-moi faire !

– Imitiez le huguenot à votre tour, répondit le roi, et je vous ferai mieux la mine que vous ne faites.

– Je le fais mieux que vous.

– Et moi que vous.

Henri reprit :

– Vous ne levez pas bien vos yeux au ciel pour voir le Christ.

– Et vous, mon frère, renchérit le roi en connaisseur, vous ne joignez pas bien les oreilles, et vous ne tournez pas bien votre tête. Car, pour être bon prédicant, il faut mieux joindre les oreilles que les mains, tout ainsi que fait un âne qu'on vient de charger de quelque gros faix.

En s'apostrophant joyeusement, les deux frères arrachaient les feuilles du catéchisme et des psaumes et se les jetaient au visage.

Charles eut le dernier mot :

– Mon frère, demandez à M. d'Andelot que voilà (c'était François de Châtillon, cadet de l'amiral de Coligny) si je ne sais pas mieux faire le prédicant et le huguenot que vous.

Le témoin qui rapporte l'anecdote ne dit pas si les grands seigneurs réformés goûtèrent la dérision. Cette mascarade antiprotestante ne tirait guère à conséquence. Nul ne peut en déduire les sentiments religieux d'Henri. Elle a peut-être fait sourire l'ombrageux ambassadeur du Roi Catholique. Une fois n'était pas coutume.

Général à seize ans

Les nouvelles des Pays-Bas n'avaient pas empêché Catherine de Médicis d'aller passer quelques jours de septembre 1567 dans sa résidence de Montceaux-en-Brie. Le petit château, qui dominait la vallée de la Marne, lui avait été offert par Henri II. Elle en aimait la simplicité et se contentait de son relatif inconfort. Le roi l'avait accompagnée et Henri devait les rejoindre.

La reine et ses fils se tenaient régulièrement informés des événements de Bruxelles. Depuis un an, les Pays-Bas s'étaient révoltés, noblesse en tête, contre leur maître le roi d'Espagne. Une vague de violence protestante s'était déchaînée durant l'été précédent. Des « casseurs » avaient parcouru les villes et les campagnes, dévastant les églises, brisant les images de la Vierge et des saints, renversant les autels. La fureur iconoclaste s'était éteinte mais Philippe II avait voulu venger l'honneur de Dieu et terroriser les hérétiques. Il avait chargé le duc d'Albe de la plus brutale des répressions. A la tête d'une puissante armée tirée du Milanais espagnol, celui-ci longea la frontière orientale du royaume de France et, par la Franche-Comté et la Lorraine, pénétra aux Pays-Bas. Depuis le 22 août il était à Bruxelles, résolu à châtier les rebelles.

Catherine nourrissait des sentiments mêlés. Les difficultés que rencontrait Philippe II n'étaient pas pour lui déplaire. Mais la proximité de l'armée espagnole en route pour les Flandres lui avait été source d'inquiétudes. D'autant qu'à Paris, l'ambassadeur d'Espagne parlait haut, reprochant à la reine mère sa politique de tolérance, l'invitant fermement à accomplir le « service de Dieu », c'est-à-dire à combattre sans faillir les huguenots. Avec la vivacité de la jeunesse, Charles IX s'enflammait parfois jusqu'à se déclarer prêt à suivre l'exemple espagnol :

– Si, à l'âge que j'ai, je ne les oblige pas à m'obéir et à me craindre, disait-il des réformés, je ne pourrai le faire par la suite, dans dix ans.

La reine était plus prudente :

– Chacun fait ce qu'il peut dans sa maison, répétait-elle constamment aux donneurs d'avis.

Depuis quatre ans déjà, n'avait-elle pas préservé la paix dans le royaume ? Elle voulait croire à la pacification et se flattait d'avoir été « si sage de mettre fin aux troubles qui avaient trop longtemps duré ».

– L'union est telle et l'obéissance de tous les sujets du roi si assurée, pronostiquait-elle, qu'il est malaisé qu'elle puisse être troublée.

Incorrigible optimisme de Catherine de Médicis ! A toutes fins utiles, elle avait levé dix mille fantassins français et six mille Suisses pour contenir l'armée espagnole si celle-ci avait été tentée de pénétrer dans le royaume. Mais Albe avait poursuivi sa route et pénétré aux Pays-Bas, tout occupé à soumettre ses habitants à sa rude poigne. Catherine n'en avait pas moins maintenu sous les armes les troupes destinées à couvrir les frontières.

Pour les réformés du royaume, l'armée des Flandres était une pesante menace. Afin d'y parer, le prince de Condé réclama à la reine l'augmentation des effectifs militaires. Devant le Conseil, il se fit fort de lever en quelques jours cinq mille cavaliers supplémentaires. Son ardeur déplut. A quel titre prendrait-il l'initiative de recruter des soldats et de les commander ? Pour la défense du royaume comme il le prétendait ou pour la cause des siens ? Le Conseil du roi engagea le duc d'Anjou à lui rabattre son caquet. Ainsi mandaté, Henri apostropha le chef des huguenots :

– Prince, lorsque j'étais en présence du roi mon frère et de ma mère, je n'ai pas voulu répondre aux paroles fortes et insolentes que je vous ai entendu prononcer. Il ne vous appartient pas de dire que vous pouvez lever un grand nombre de cavaliers. C'est une chose qui me concerne, et moi uniquement, et ne regarde même pas le connétable. Rentrez dans votre compagnie de gens d'armes, et ne me donnez plus l'occasion de vous dire une seconde fois le grand tort que vous vous ferez en vous mettant en tête de pareilles entreprises !

Certainement inspiré par Catherine, Henri avait parlé en roi. Sur le moment, Condé, décontenancé par la mercuriale, protesta que seul le service de Sa Majesté et nulle autre cause ne lui importait. Mais le lendemain, il demanda son congé et quitta la Cour. L'ambassadeur d'Espagne qui rapporte la scène décerna sur-le-champ au duc d'Anjou le brevet de chef des catholiques.

A Montceaux, Catherine goûtait une sorte de sérénité. Elle était convaincue de maintenir l'équilibre entre catholiques et huguenots, de contenir aussi bien les exigences de l'Espagne que la nervosité des réformés. Sa tâche était rude. Mais, jour après jour, le maintien de la paix lui donnait raison. A la Cour, un projet de mariage symbolisait sa réussite. On cherchait à unir le jeune duc Henri de Guise, qui rentrait de combattre les Turcs en Hongrie, avec la jolie veuve du prince de

Porcien, Catherine de Clèves. Le fils du duc assassiné par un huguenot, l'espoir des catholiques militants épouserait une protestante qui, il y a peu, avait fait briser des images papistes !

Dans son petit château, Catherine jouissait des derniers jours de l'été, satisfaite de comparer la tranquillité relative du royaume avec les sombres nuages qui s'accumulaient à Bruxelles, quand un de ses hommes de confiance lui apporta de bien fâcheuses nouvelles. Les huguenots tramaient un complot destiné à s'emparer du roi et de la famille royale. La reine mère haussa les épaules. Le connétable de Montmorency partagea son incrédulité, moquant même avec hauteur la faiblesse des forces protestantes, tandis que le chancelier rudoya vertement le messenger, coupable de colporter des ragots préjudiciables à la paix.

Un deuxième informateur se présenta au château. Il confirma ce qui avait été dit. Les chefs du parti protestant, Condé, Coligny, faisaient marcher sur Montceaux quelques milliers de gentilshommes en armes. Les premiers étaient déjà arrivés à Lagny, à deux lieues de la résidence royale.

Catherine fut brusquement tirée de sa torpeur satisfaite. Le danger était à la porte. Il fallait agir. La famille royale n'eut que le temps de se réfugier dans la ville voisine de Meaux, se mettre à l'abri de ses murailles et d'appeler au secours les six mille mercenaires suisses cantonnés à Château-Thierry. Il fut décidé de regagner Paris sous leur protection, à marche forcée. Les soldats helvétiques ouvrirent le chemin. Une muraille de piques protégeait le roi et la Cour, tandis que les cavaliers de Condé et de Coligny harcelaient le cortège. La famille royale réussit à entrer dans Paris le 28 septembre 1567 vers 4 heures du matin, sauve.

La colère succéda à la peur. Le roi, condamné à cette fuite honteuse, n'avait que la vengeance à la bouche. Catherine était furieuse. On avait osé attenter à la majesté royale, cherché à porter la main sur le souverain, personne sacrée. A l'humiliation s'ajoutait la désillusion. Le complot de Condé ruinait sa politique, anéantissait ses espoirs, ouvrait une nouvelle guerre civile. Ni Charles IX ni sa mère n'oublieront cette « infâme entreprise ».

Les rebelles avaient fixé leur camp à Saint-Denis. Ils assiégeaient Paris et tentaient d'affamer ses habitants. Mais leurs effectifs restaient maigres. Le connétable de Montmorency en profita pour faire une sortie par la porte Saint-Denis avec cavalerie et artillerie. A la tombée du jour de ce 10 novembre, après un corps à corps sanglant, la victoire royale fut acquise. Charles IX et Henri avaient voulu participer au combat. Ils rejoignaient leurs troupes quand la reine mère et ses conseillers les rappelèrent au Louvre. Pourquoi s'exposer inutilement ou risquer d'être faits prisonniers ? Offrir à Condé ce qu'il n'avait pu

obtenir à Meaux ? C'est au palais que la famille royale attendit l'issue de la mêlée. Tard le soir, elle apprit la victoire. Elle sut aussi que Montmorency avait été blessé. Ramené dans son hôtel, le vieil homme mourut le surlendemain.

Il n'eut pas de successeur. La charge de connétable, qu'il avait remplie trente ans durant, ne fut pas pourvue. Elle resta d'ailleurs vacante jusqu'en 1593. Quel grand seigneur pouvait alors réunir la capacité militaire et la loyauté absolue attendue du chef des armées ? Une nomination ne risquait-elle pas de susciter des jalousies, de ranimer des rivalités ? D'ailleurs, Charles IX prétendait n'avoir besoin de personne pour tenir la grande épée de France. La reine mère ne l'entendait pas ainsi. L'occasion était trop belle pour offrir à son fils bien-aimé un rôle à sa mesure. Elle exigea du roi qu'il nomme Henri lieutenant général du royaume.

Charles IX dut signer les lettres patentes le 12 novembre 1567, jour de la mort du connétable. Par la grâce de sa mère, le duc d'Anjou devenait une manière de vice-roi. Il représentait officiellement la personne du souverain dans le royaume et recevait délégation d'une partie de ses pouvoirs. La vacance de la charge de connétable le faisait unique commandant des forces royales. Une carrière militaire s'ouvrait à Monsieur.

Catherine pariait sur les qualités de chef et sur la bravoure du duc d'Anjou. Le prince venait d'avoir seize ans. Il avait à faire ses preuves. Sans expérience, il devait prendre conseil de militaires chevronnés. On lui donna un état-major composé de trois capitaines : le duc de Bourbon-Montpensier, prince du sang, catholique fervent, courageux et dur au combat, le duc de Nemours, aussi brave soldat que séducteur impénitent, et Artus de Cossé, qui s'était autrefois illustré à Metz, tout juste élevé à la dignité de maréchal de France. Officiers honorables mais piètres stratèges, ces trois chefs ne s'entendaient pas. Les mentors du duc d'Anjou n'étaient pas des foudres de guerre.

Henri se mit en campagne. Les troupes de Condé et de Coligny, défaites à Saint-Denis, s'étaient réfugiées à Montereau. Elles y attendaient les huguenots de Guyenne et du Poitou pour rejoindre, vers les frontières de l'Est, l'armée de secours que leur envoyait d'Allemagne l'électeur Palatin du Rhin. Le duc d'Anjou était à peine arrivé à Corbeil qu'il recevait déjà de Catherine de Médicis lettre sur lettre. Les unes lui recommandaient de prendre soin de sa santé, d'autres lui demandaient de faire délibérer son Conseil sur des propositions de paix envoyées au roi par les protestants.

Henri se montrait favorable aux négociations, mais n'en poursuivait pas moins sa route. L'ennemi filait vers l'est, plus rapide, impossible à accrocher. Les troupes royales atteignirent Châlons à la fin de décembre. L'armée huguenote était là, toute proche. Henri voulut

livrer bataille, mais son Conseil hésita, tergiversa, se divisa et laissa filer l'adversaire.

En réalité, Catherine avait donné ses ordres au maréchal de Cossé pour ne pas hasarder le combat. Parmi ses raisons, l'une est décevante. Elle voulait épargner le déshonneur d'une défaite éventuelle à « son mieux aimé fils qui, jeune et tendrelet, ne faisait que venir à une si grande et grosse charge [celle de chef des armées], trop dangereuse pour lui en un grand choc de bataille ». L'amour d'une mère est parfois maladroît.

La première campagne du duc d'Anjou débutait mal. L'ambassadeur d'Espagne s'impatiait de la lenteur des opérations, blâmait les insuffisances de l'état-major. De bataille décisive, point. Seulement quelques escarmouches. Nul ne put empêcher la marche des reîtres allemands à travers la Lorraine. Les premiers jours de janvier, ils entrèrent en France et se joignirent à l'armée huguenote. On ignorait la direction que les deux armées réunies allaient prendre. Paris ? Orléans ? La Bourgogne ? Les troupes royales tentèrent de protéger cette province promise au pillage. Henri se dirigea vers Troyes, un de ses lieutenants s'efforça de garder Auxerre.

Malgré la désapprobation de l'Espagne, qui promettait un million en or pour continuer la guerre, malgré l'opposition des Parisiens à la paix, prêts à offrir au roi un secours financier, Catherine activait les négociations. Henri replia l'armée royale vers le sud de Paris et attendit. L'ennemi en profita pour investir Chartres, grenier de la capitale, prendre Tours et Blois. Mais Condé, lui aussi démuni d'argent, souhaitait un accord. Il fut signé à Longjumeau le 23 mars 1568.

La paix ne réglait rien. A l'égard des réformés du royaume, elle rétablissait l'édit d'Amboise de 1563. Le roi s'engageait même à payer les mercenaires de l'électeur Palatin venus au secours de ses ennemis. Il accordait en outre une amnistie générale aux rebelles. Détestable à l'Espagne, la paix provoqua la colère des catholiques. Catherine de Médicis avait voulu la paix. Pour ses enfants qui avaient encore besoin de grandir. Par nécessité surtout : le manque d'argent interdisait toute prolongation des opérations militaires. Plus soucieux de piller que de combattre, les soldats, laissés sans solde, se débandaient.

Henri n'avait pas démérité. On l'avait vu reconnaître lui-même les endroits où devait se placer l'artillerie. Il s'était montré économe de la peine de ses troupes, préoccupé de soulager le pauvre peuple désespéré par la misère. Ses jugements sur la situation militaire ne manquaient pas de bon sens. Il avait noirci bien des pages de correspondance pour tenir le roi et sa mère informés de tous ses mouvements. Mais il n'avait livré aucune bataille ; vaincu ni Coligny ni Condé.

Le pouvait-il ? Son conseil, médiocre, était rongé de jalousies. Des voix s'élevèrent pour substituer à ces incapables le lieutenant général de Bourgogne, Gaspard de Tavannes, grand soldat, loyal sujet, catholique fervent. On n'avait posé les armes que pour « reprendre haleine ». La paix n'était qu'une trêve.

Henri rentra à Paris. Il logeait tantôt au Louvre, tantôt à l'hôtel de Laon où résidaient le roi et Catherine, tantôt à l'hôtel de Villeroy, rue des Poulies, en face du Louvre, une des plus belles demeures de la capitale qu'il venait d'acheter au secrétaire d'Etat. Il passa les mois de l'été au château de Madrid, au bois de Boulogne, résidence royale, avant de gagner Saint-Maur en septembre. Depuis sa récente promotion, nombre de gentilshommes étaient venus grossir son entourage. A la Cour, le duc d'Anjou plaisait. Sa courtoisie et son accès facile lui valaient l'estime de beaucoup. L'affection que Catherine lui portait augmentait encore le nombre de ceux qui, en s'attachant au prince, faisaient leur cour à la reine mère.

Les principaux personnages de la maison domestique de Monsieur devaient beaucoup à Catherine qui les avait choisis elle-même. Henri ne s'était pas encore préoccupé de recruter ses collaborateurs. Ceux qui l'entouraient et le servaient étaient donc des fidèles de sa mère. Et ses informateurs. Philippe Hurault de Cheverny était le chancelier du duc d'Anjou, Jean-Paul de Selve, évêque de Saint-Flour, son premier aumônier, François de Carnavalet restait son gouverneur. Du premier gentilhomme de la chambre, René de Villequier, Henri fit son conseiller puis son favori. L'homme n'était plus très jeune. On ne l'appelait que le « gros Villequier ». Ses ennemis, jaloux de sa faveur, le jugeaient paillard et intempérant. Mais Catherine comptait sur lui pour gouverner son fils.

Le duc d'Anjou, qu'on se plaisait à regarder comme l'espoir des catholiques, trouva dans le cardinal de Lorraine un mentor d'envergure. Le frère du défunt duc de Guise avait hérité de tous les dons. De grande culture, ami des poètes, mécène et mélomane averti, l'homme ajoutait encore à ses talents de grandes capacités politiques et diplomatiques. Au pouvoir sous le règne éphémère de François II, écarté du Conseil à l'avènement de Charles IX, il demeura un personnage de premier plan, toujours écouté, admiré des uns, craint de beaucoup, haï de tous les protestants. Abusivement désigné par les huguenots comme « le tigre de la France », alors que ses positions religieuses étaient plutôt modérées, Charles de Lorraine ne songeait qu'à revenir aux affaires. Aussi secondait-il Catherine de Médicis (qui pourtant se méfiait de lui) dans sa politique de réconciliation religieuse et répondait-il avec zèle à ses demandes d'argent. Titulaire de bénéfices ecclésiastiques considérables, sources d'immenses revenus, il accorda plusieurs fois au Trésor d'importantes avances.

Certes, ses bons offices étaient intéressés. L'homme était opiniâtre. Mais son ambition acharnée était légitimée par une intelligence brillante et des capacités exceptionnelles.

Ses ennemis – il n'en manqua jamais – le disaient cupide, fanatique et menteur. Ses amis – il en eut quelques-uns – reconnaissaient qu'il était conscient de sa valeur et parfois peu bienveillant. Mais le duc d'Anjou était séduit par son esprit aiguisé et son éloquence singulière. Il calqua même son écriture sur celle du cardinal. Après le bon Amyot, précepteur féru de Plutarque, Henri eut avec ce cardinal lettré le maître brillant dont il fit son modèle.

De son côté, le prélat devina les qualités du duc d'Anjou. Il se rapprocha du prince, le vit régulièrement, s'entretenait avec lui, informait, suggérait, insinuait. Son ascendant ne cessa de grandir. Sur Henri il ne tarissait pas d'éloges, vantant ses talents à l'ambassadeur d'Espagne avec tant d'enthousiasme, écrivait le diplomate, « qu'on n'en finirait pas de le rapporter ». Selon le mot favori du cardinal, Henri « promettait beaucoup ». Avidé de retrouver du crédit, Charles de Lorraine se dépensait sans compter. Pour tout ce que le duc d'Anjou tenterait en faveur de la religion catholique, il lui promettait des secours financiers qu'il saurait tirer du clergé de France ou arracher au roi d'Espagne.

A la Cour, chacun l'admettait : Monsieur était intelligent et doué. Ses talents n'échappaient à personne. Surtout pas au roi son frère. Tant de louanges flattaient Catherine de Médicis. Elle ne parlait que de lui. Elle l'aimait tellement, assure un contemporain, « qu'elle le suivait bouche bée ». Les plus lucides, ou les plus critiques, redoutaient les conséquences de cette affection exagérée. « Dieu veuille que cela tourne en bien », écrivait don Frances de Alava, qui en réalité, souhaitait le contraire.

Charles IX était le témoin privilégié de cette préférence affichée. Il en souffrait, refusant de se convaincre de la supériorité de son cadet. Il était le roi, l'aîné, le maître. Plus grand qu'Henri (légèrement), plus résistant, plus sportif. Leurs chicaneries remontaient à la petite enfance. Charles reprochait à son frère d'avoir été élevé trop douillettement. Quand son cadet tombait de cheval, il le corrigeait, pour l'aguerrir, disait-il. Dès qu'une bagarre fraternelle le mettait en difficulté, Henri trouvait refuge dans les bras de sa mère. Avec les années, les différences de tempérament entre les deux garçons s'étaient affirmées. Charles refusait de jouer à la paume avec son frère ou de partager quelque exercice physique. Moins soucieux de sa mise, il moquait le goût d'Henri pour la toilette et menaçait de ne plus lui adresser la parole s'il ne respectait pas les édits somptuaires. A son frère, Charles préférait Henri de Navarre, le petit « Henriot » comme il l'appelait, ni grand ni beau, mais bon compagnon, vif et rieur, jamais

fatigué, toujours prêt pour les parties de chasse. Après le Grand Tour, Navarre avait dû quitter la Cour et rentrer chez lui en Béarn. Charles IX laissait parfois deviner sa souffrance. Qu'un proche évoque le nom d'Henri ou parle de ses affaires, et le roi « baissait les yeux, laissant voir quelque mélancolie ».

Plus équitable que Catherine de Médicis mais moins malveillant que l'ambassadeur de Philippe II, le représentant de Venise brossa le portrait du duc d'Anjou à dix-sept ans. Le physique est agréable sauf cette disgracieuse fistule à l'œil. « C'est pourquoi on l'a habitué, précise Giovanni Correro, à boire de l'eau pure » (*sic*). Aux exercices brutaux, le prince substitue la « chasse domestique, se tenant volontiers parmi les dames ». Il a pris au sérieux sa nomination comme lieutenant général. « Il se plaît au commandement, poursuit le diplomate, et jouit d'une telle autorité que si l'on ne connaissait pas sa très bonne intention, elle pourrait paraître à un grand nombre comme trop considérable pour ces temps-ci. » Les quelques mois de campagne contre les huguenots auguraient bien d'une future carrière militaire, « car il est patient, endurant, n'a pas peur du danger, et est disposé à accepter les conseils de ceux qui sont auprès de lui ».

Le Vénitien nuance toutefois le portrait. Des chroniqueurs du temps, il est le premier à le faire. « Le jugement, écrit-il, lui viendra par la suite, car il est le fruit de l'expérience. » Henri, il est vrai, était bien jeune pour la responsabilité que lui avait confiée sa mère. De là venaient les réserves des contemporains. « De prime abord, on le dirait trop hautain. » Trait de caractère qui gâcha souvent les relations d'Henri III avec ses interlocuteurs. Mais Correro a cédé lui aussi à la séduction du prince : « A le pratiquer, on le trouve humain et courtois pour chacun, chose qui le fait aimer et respecter grandement de tous. » Ainsi Henri mériterait mieux que des jugements hâtifs.

Le duc d'Anjou jouissait en ses jeunes années de préjugés favorables. Il lui appartenait de les mériter.

La reprise des troubles, comme on disait alors, en offrit l'occasion. Les huguenots avaient toutes les raisons d'être inquiets : le climat général leur était défavorable. Le roi n'avait pas licencié ses troupes, alors qu'ils avaient dû désarmer les leurs. Des associations catholiques qui militaient contre la religion nouvelle renaissaient. Chaque jour, la paix de Longjumeau était bafouée. On assassinait des réformés dans leurs maisons. Par la voix de son ambassadeur et dans ses lettres à Catherine de Médicis, Philippe II prônait des mesures radicales pour débarrasser le royaume de France des huguenots. Le pape ne cachait pas davantage à Charles IX son impatience devant la lenteur de la reconquête catholique. Du cardinal de Lorraine, redevenu l'homme clef du Conseil, ou de la reine mère, les chefs protestants redoutaient le pire.

Les rumeurs d'assassinat du prince de Condé ou de Coligny étaient trop insistantes pour n'être pas fondées. Dans la crainte d'être tués, ils s'enfuirent précipitamment de leurs châteaux bourguignons le 23 août 1568, avec leurs familles et leurs soldats, pour ne s'arrêter qu'une fois en sûreté à La Rochelle. Entre la Cour et les huguenots, tout accommodement était désormais rompu. On le vit lorsque, dans la nouvelle capitale de la réforme française, on amassa des armes et on équipa des navires pour la guerre de course. Les protestants sollicitèrent l'aide militaire de la reine Élisabeth d'Angleterre et s'emparèrent des villes du Poitou et de la Saintonge nécessaires à la protection de leur refuge.

S'il est vrai que Catherine avait monté une opération contre les chefs protestants, elle avait piteusement échoué. Les fugitifs lui avaient échappé comme les Hébreux sortis d'Égypte – écrivaient les réformés – s'étaient soustraits à la colère de Pharaon. D'ordinaire conciliatrice et encline au compromis, la reine mère tailla dans le vif. Elle disgracia le chancelier de L'Hôpital, apôtre de la tolérance civile, et fit promulguer de nouveaux édits qui interdirent tout exercice de la religion réformée, en expulsèrent ses ministres et cassèrent les officiers royaux non catholiques. Cette radicalisation signifiait la guerre.

L'heure du duc d'Anjou était arrivée. Dès la fuite de Condé pour La Rochelle, il se posa en chef de l'armée catholique et royale. Rien ne l'empêchait d'y prétendre : le roi, qui souffrait d'une fièvre mystérieuse et tenace, avait la mine petite, le caractère maussade et mélancolique. Quant à Catherine, elle s'enorgueillissait à l'avance des actions d'éclat dont Henri se montrerait capable. Contre les rebelles, écrivait-elle, « mon fils le duc d'Anjou partira pour y donner ordre et leur faire connaître ce que c'est que de vouloir troubler un État public ». A Monsieur, le privilège de restaurer l'autorité monarchique ! A Henri, les lauriers de la gloire !

En un temps où tout était symbole, le duc d'Anjou fut associé à une cérémonie propitiatoire. Comme on le faisait la veille de chaque grande campagne militaire commandée par le souverain, on processionna dans Paris derrière les reliques de saint Denis, palladium des rois. Le cardinal de Lorraine portait le saint sacrement. Henri, qui précédait Charles IX, tenait la couronne royale. Les insignes de la monarchie furent déposés près du corps de l'évêque martyr sur l'autel de la Sainte-Chapelle. Ils ne seraient repris que victoire acquise. Mais le roi ne partit pas lui-même à la tête de ses troupes. C'est à Monsieur que revint l'honneur de sauver le royaume.

Nommé généralissime, le duc d'Anjou quitta la capitale le 4 octobre 1568 pour Orléans où devaient se concentrer les troupes. Le jeune homme n'était pas seul. Damville avait en charge l'avant-garde de l'armée, Longueville l'arrière-garde, tandis que Sansac et

Tavannes commandaient le gros qu'on appelait alors la « bataille ». A la tête de 14 000 fantassins, 6 000 Suisses et 600 cheveau-légers, Henri jurait de donner aux rebelles une « bonne étrenne ».

En réalité, rien dans cette campagne d'hiver ne fut décisif. Les armées, vibrions terrorisant les populations, se contentaient de canonnades pour mieux se dérober au combat, se bornaient à des coups de main pour rompre aussitôt. Henri parcourut des dizaines de lieues de Tours à Châtellerauld, de Poitiers à Loudun, de Chinon à Angoulême. Sans cesse il s'efforçait d'accrocher l'ennemi. Tout contrariait une véritable bataille. Avec ses haies, ses chemins creux, ses bouquets d'arbres, le pays interdisait aux troupes de se déployer. L'automne avait été pluvieux, l'hiver fut glacial. La neige et le gel s'opposaient à toute sortie des cantonnements. Bientôt, les armées manquèrent de munitions et les soldats de nourriture.

Quand l'adversaire était proche, Henri se dépensait sans compter, plaçant lui-même le soir les sentinelles et les corps de garde, dormant peu, reconnaissant le terrain jusqu'au matin, tenant conseil, remontant à cheval, tout au plaisir « de voir que l'occasion se présentait pour combattre les ennemis ». Mais, malgré de furieuses escarmouches, les huguenots échappaient toujours. Il fallait attendre des jours meilleurs.

Les premières semaines de 1569 n'apportèrent que des désagréments. Les vivres manquaient et les soldats se débandaient. L'armée de Condé risquait de rejoindre au-delà de la Dordogne les troupes des gentilshommes protestants de Guyenne. On annonçait l'entrée imminente dans le royaume d'une formidable armée allemande de secours aux rebelles commandée par le duc de Deux-Ponts, Wolfgang de Bavière. Alors que le doute gagnait le camp royal, Henri, le 13 mars, contraignit Coligny et Condé à la bataille sur les bords de la Charente.

La rivière séparait les troupes. Mais Tavannes découvrit un gué et Henri fit installer un pont. L'armée royale passa sur la rive droite, prit sa formation de combat et força l'adversaire à l'engagement. A Bassac, près de Jarnac, Henri tenait sa bataille.

Le choc fut d'une grande brutalité. A deux reprises, la cavalerie royale chargea les cavaliers de Condé, puis les gens de pied firent leur besogne. Le mérite de la manœuvre revenait à Tavannes mais, à la tête des casaques rouges à croix blanche, uniforme des troupes royales, Henri avait répondu à la charge de Condé en chargeant furieusement à son tour sur le flanc de l'ennemi jusqu'à le briser.

Les royaux se félicitèrent de la victoire de Jarnac et se réjouirent de la mort de Condé. Ardent comme à son habitude, le prince huguenot avait participé à la mêlée malgré une blessure douloureuse à la jambe. Pendant la charge, son cheval fut tué sous lui. Jeté à terre et alourdi par son armure, il cria :

– Cent mille écus, et la vie sauve ! fixant ainsi le montant de sa rançon.

Deux gentilshommes catholiques s'approchèrent. Condé leur tendit son gantelet en signe de reddition. Ayant reconnu le prince, ils jurèrent de l'épargner et de le protéger. D'autres soldats accoururent. Ils cernaient le blessé. Alors, un officier catholique se glissa derrière lui et, au mépris de la garantie promise, déchargea sur sa tête son pistolet. Condé s'effondra.

L'officier félon aurait été M. de Montesquiou, sous-lieutenant de la compagnie d'ordonnance du duc d'Anjou. Avait-il agi de son propre chef ou sur commandement de son maître ? Les huguenots laissèrent croire à un meurtre commis sur ordre. Rien ne le prouve. Les relations du temps ne mentionnent même pas le nom de Montesquiou.

La bataille achevée, Anjou demanda à voir le corps de son adversaire. Par dérision, il fut chargé sur une vieille ânesse qui se trouvait opportunément à proximité. Ainsi, bras et jambes pendantes, le cadavre fut amené à Jarnac dans la maison qu'occupait Henri et laissé dans une pièce du rez-de-chaussée. L'humiliation qu'il faisait subir à la dépouille avait pour Henri un goût de vengeance personnelle. A cet outrage public, il ajouta une raillerie :

– Hélas, dit-il du prince, que ce pauvre homme a causé de *maux* ! rappelant ainsi la tentative d'enlèvement du roi par Condé à Meaux dix-huit mois plus tôt.

La famille royale avait désormais un capitaine, un brave, un vaillant homme de guerre. Ce n'était pas Charles IX, alors à Metz en négociation avec les reîtres allemands, mais son cadet, présent sur le champ de bataille, au milieu de ses hommes, « avec toute la liesse qu'il est possible ». Henri s'empessa de faire connaître sa victoire à toute la chrétienté.

Sans doute le succès de la rencontre était-il dû au plan du vieux Tavannes. Sans doute la bataille de Jarnac n'achevait-elle pas la guerre. Ni l'infanterie ni l'artillerie protestantes n'avaient été engagées. Cognac ou Angoulême restaient aux mains des huguenots. Mais Henri était parti au combat avec courage, ordonnant à sa garde personnelle de s'écarter devant lui lorsque vint la mêlée. Sa vaillance avait galvanisé ses hommes et son intrépidité, digne de celle de Condé, rappela aux vieux capitaines celle de son père Henri II auquel les flatteurs le comparèrent. Pour tous les catholiques, Monsieur était, à dix-huit ans, le héros de Jarnac.

Catherine était comblée. Fière d'une victoire qu'auprès de ses interlocuteurs elle embellissait encore, elle savait que, pour durer, la gloire récente de son fils exigeait d'autres succès. Or la guerre marquait le pas. Les huguenots n'étaient ni défaits ni abattus. Selon les usages du temps, ils s'étaient rapidement dispersés. Faute d'artillerie,

Henri ne pouvait assiéger Cognac, bien garni de vivres et de soldats. Sa réputation toute fraîche n'en souffrirait-elle pas ? La reine mère s'efforçait bien de compenser la stagnation des opérations en célébrant la victoire de Jarnac au-delà de la vérité. Insensibles à sa propagande, les souverains catholiques espéraient davantage. Deux semaines seulement après la bataille, le pape réclamait « l'extermination entière des hérétiques » du royaume. Philippe II écrivait à Henri qu'il attendait « d'autres nouvelles analogues ; que vous avez achevé l'ennemi et recouvré toutes les villes occupées par les rebelles ».

Pourtant les dépêches ne mentionnaient que de petites manœuvres, des sièges avortés, l'impossibilité d'occuper des places conquises, faute de soldats. Les actes de cruauté, partagés par les deux camps, ne manquaient pas mais l'anéantissement de l'ennemi tardait. Brochant sur le tout, on apprit au camp du duc d'Anjou que les reîtres venus d'Allemagne se frayaient un chemin à travers la Bourgogne, pillant les greniers, volant le bétail, marchant de nuit à la lueur des incendies qu'ils allumaient.

Dans les provinces de l'Est, Charles IX et ses officiers les avaient sottement manqués. Le roi regagna Paris sous prétexte de protéger la capitale d'un éventuel coup de main des reîtres. A la fin du mois de mai, Charles chassait à Montceaux quand Wolfgang de Bavière passa la Loire à La Charité. On ne saurait « perdre mieux et en riant son royaume », assura tout net un contemporain.

Inquiète à bon droit, Catherine de Médicis planta là le roi pour rejoindre Henri. La marche inexorable des reîtres, leur jonction prochaine avec l'armée huguenote de Coligny exigeaient des initiatives. Elle aiderait à les prendre. La proximité du danger stimulait son énergie. La menace qui pesait sur son fils préféré lui donnait des ailes. Elle passa les lignes, évita les pillards et arriva au camp du duc d'Anjou sur les rives de la Creuse. On tint conseil. Fallait-il attaquer ? Catherine le pensait. Henri, sur les conseils de Tavannes, y était hostile.

On ignorait l'importance des effectifs allemands. Ne fallait-il pas au préalable se renforcer pour mieux combattre ? Jouer le sort du royaume en une bataille était un pari trop risqué. L'état de l'armée n'autorisait qu'une stratégie : retarder l'approche des reîtres, compromettre leur ravitaillement. Catherine était pressée d'en finir. Jeter ainsi son va-tout avait quelque chose de pathétique. Henri savait que ses troupes en étaient incapables. La solution préconisée par Henri était modeste mais raisonnable. On n'eut pas le temps de l'appliquer : les reîtres avaient traversé la Vienne. Leur liaison avec les forces de Coligny était imminente.

Sans ménager sa peine, Henri s'efforça de la retarder. Catherine assista aux combats d'artillerie, s'approchant de l'ennemi « comme si,

écrivait-elle, j'eusse été avec eux ». Chaque action de son fils était pour elle source de fierté. Elle ne pouvait le taire. « Il se démène pour votre service, écrivait-elle au roi, n'ayant autre chose en la tête et au cœur que de vous satisfaire. »

Désormais mieux renseignée sur l'état des armées, la reine mère se rangea à l'avis de Tavannes. Il fallait affamer les reîtres, escarmoucher les huguenots, attendre les secours avant de livrer combat. En réalité, on s'enlisait. Dans cette grisaille, une heureuse nouvelle parvint au camp : le duc de Deux-Ponts, chef de la horde, était mort de la peste.

Les armées étaient épuisées. Mais les soldats ne renonçaient pas aux massacres. En Limousin, devant un village nommé La Roche-L'Abeille, l'infanterie catholique commandée par son colonel, Philippe Strozzi, fut surprise et repoussée par l'avant-garde de Coligny. Les pluies torrentielles ayant détrempé les mèches des arquebusiers, on se battit à l'arme blanche. Les royaux furent enfoncés. Poursuivis jusque dans les tentes de leur camp, ils furent massacrés par centaines. Les protestants ne firent pas de prisonniers. Anjou, ayant jugé prudent de ne pas engager le gros de l'armée, se retira sans combattre.

Dans les premiers jours de septembre, Henri quitta la Touraine où il s'était replié pour rafraîchir ses troupes et reprit l'offensive. Coligny assiégeait Poitiers défendu par le jeune duc de Guise. Il fallait lui venir en aide. Pour faire relâcher le siège, les troupes royales – sur les conseils de l'indispensable Tavannes – investirent Châtellerault. La diversion réussit. Coligny accourut de Poitiers. Les armées s'accrochèrent plusieurs fois. Charles IX ordonna à son frère de ne pas éviter la bataille. La rencontre eut lieu le 3 octobre 1569 sur les bords de la Dive à Moncontour.

Les forces étaient inégales. Coligny commandait à dix-huit mille hommes et possédait six canons, tandis qu'Henri alignait trente-trois mille soldats et quinze pièces d'artillerie. Sans ligne de retraite, les huguenots étaient dans une position difficile. Il fallait engager le combat. Encore leurs lansquenets devaient-ils accepter de marcher. Mais faute d'avoir touché leur solde, ils menacèrent de se mutiner. Coligny perdit deux heures à les convaincre de servir.

Tavannes avait jugé la situation. Elle était favorable aux royaux.

– Monseigneur, dit-il à Henri, avec l'aide de Dieu, ils sont à nous ! Je ne porterai plus jamais d'arme si vous ne les combattez et vainquez aujourd'hui. Marchons au nom de Dieu !

Les troupes royales, arborant la croix blanche des croisés, se découvrirent. Après un duel d'artillerie, on commanda la charge. Il était 3 heures. Les cavaliers, lance sous l'aisselle, s'affrontèrent. Les premières lignes protestantes cédèrent. Les secours demandés par Coligny furent bousculés à leur tour. Les escadrons chargeaient sans cesse, décrivaient un cercle pour reprendre leur place et charger à

nouveau. Leur supériorité numérique leur donnait une force irrésistible.

Trop avancé au milieu des troupes royales, Coligny fut blessé à la joue et dut être évacué. Le feu de l'artillerie huguenote se faisait toutefois meurtrier. Il ouvrait des brèches chez les catholiques. Cinq cavaliers de file furent ainsi emportés par le même boulet, non loin du duc d'Anjou. Celui-ci fut désarçonné. Il fallut une charge de ses officiers pour le dégager.

Tavannes fit alors donner les Suisses. A l'abri d'une forêt de piques, l'infanterie avança. A la tombée du jour, le brouillard envahissant déjà la plaine, le combat n'opposait plus que les lansquenets au service des protestants et leurs ennemis les Suisses. Les premiers eurent beau se jeter à genoux et sortir leurs chapelets en criant « Bon papiste, bon papiste ! », les Suisses continuaient leur marche et les égorgeaient au couteau, vengeant ainsi les morts de La Roche-L'Abeille. Le duc d'Anjou montra son humanité. Criant :

– Grâce pour les Français !

il sauva quelques centaines de vies. François de La Noue, le « Bayard huguenot », échappa ainsi à la mort grâce au prince.

Si Coligny avait réussi à se sauver et à battre en retraite avec ses hommes valides, la victoire des royaux était incontestable. « L'hydre » était défaite, assuraient les plus optimistes, convaincus de la disparition de la Réforme. On fit chanter des *Te Deum* dans les églises. Les poètes embouchèrent les trompettes qui chantèrent la renommée du duc d'Anjou, nouveau génie militaire de la chrétienté.

*Tel qu'un petit aigle sort
Fier et fort
Dessous l'aile de sa mère [...]
Il a, guidant ses guerriers,
De lauriers
Orné son front et sa bande :
Et capitaine parfait,
Sa main fait,
Ce qu'aux autres il commande [...]
Toujours nous chantons Henri
Favori
De Mars et de la jeunesse.*

Henri, il est vrai, s'était comporté en authentique chef de guerre, donnant des ordres, prenant des responsabilités, veillant au sort de ses hommes. Comme le moindre soldat, il avait enduré la rude vie des camps et sa conduite au combat avait été celle d'un brave. Courageux, il avait participé à la mêlée et risqué sa vie. Catherine en fit le reproche amical à Tavannes.

– Tavannes, Tavannes, vous n’avez pas manqué l’occasion de l’exposer, de me priver d’un fils qui est toute mon âme, et de mettre la vie et la couronne d’un autre en danger.

L’« autre »– c’est-à-dire Charles IX – fut contraint d’admettre le succès d’Henri :

– N’écrivez point désormais pour moi, ordonnait-il aux professionnels de la louange, car ce ne sont que flatteries et menteries de moi. Mais réservez ces beaux écrits à mon frère qui ne fait que vous tailler tous les jours de la bonne besogne.

Le duc d’Anjou savait que, s’il avait gagné une bataille, il n’avait pas gagné la guerre. Il aurait souhaité poursuivre les vaincus et les anéantir une dernière fois en rase campagne. Mais le roi lui ordonna d’assiéger les places poitevines huguenotes protégeant La Rochelle. La saison, il est vrai, paraissait trop avancée pour continuer la campagne. Hostile à cette guerre de siège, Tavannes, l’organisateur de la victoire, préféra se retirer en sa maison. Charles IX voulait-il limiter la gloire de son frère ?

Occupé devant Saint-Jean-d’Angély, Anjou ne put empêcher Coligny de sauver son armée, de la réorganiser et d’en refaire les forces. Aussi le chef réformé continua-t-il sa course dans le Sud-Ouest, remonta la vallée du Rhône et atteignit La Charité-sur-Loire au grand effroi des Parisiens. Sa marche offensive laissait penser que Moncontour n’avait été qu’une victoire à la Pyrrhus.

Celle-ci avait toutefois consacré Anjou comme grand capitaine. Elle confirma la gloire obtenue en mars à Jarnac et lui valut le titre nouveau et insolite d’« intendant général du roi ». Associé à la direction générale des affaires aux côtés de Charles IX, Henri était devenu une sorte de vice-roi. Au fils préféré de Catherine de Médicis, la victoire avait souri. Elle permit de forger l’image du héros, favori de Mars, et celle de prince chrétien idéal, défenseur du catholicisme.

Jusque-là la tragédie avait souvent escorté l’histoire familiale des Valois auxquels, depuis dix ans, les épreuves n’avaient pas manqué. Après l’accident mortel d’Henri II, la mort précoce de François II, la conjuration d’Amboise ou la tentative d’enlèvement du roi, Henri paraissait jouir des faveurs du Ciel. Ses victoires sur les protestants, magnifiées et embellies par les contemporains, étaient à n’en point douter des jugements de Dieu. Elles formèrent le noyau dur de la popularité du prince qu’on imaginait indestructible.

Le caractère d’un homme jeune échappe difficilement aux effets d’une semblable mise en lumière. En deux ans, l’apprentissage d’Henri s’était fortement accéléré. Des expériences de la vie militaire, rien ne lui avait échappé. Durant ces années de campagne, il noua des amitiés auxquelles il resta fidèle. Il engrangea les louanges, mais il mesura aussi la force des jalousies, les diffamations sournoises. Catholiques et

protestants se plaisaient à envenimer ses relations déjà défiantes avec le roi. Henri eut vent des projets les plus insensés. Ne disait-on pas chez l'ambassadeur d'Espagne que Coligny songeait à faire de lui le seigneur de la Guyenne, des villes maritimes et des Pays-Bas. Une sorte de second roi de France ?

Son pouvoir militaire comme ses récents lauriers ne l'ont pas encouragé à devenir un factieux. Malgré les divergences de vue avec Charles IX, Anjou demeura loyal. Il dut même exiger de son cadet, François d'Alençon – dont l'entourage bruissait de rumeurs sur ses mauvais rapports avec le roi – qu'il applique à ses proches le châtiment des mauvaises langues.

Sous les armes, Henri avait découvert les joies et les peines de l'exercice des responsabilités. L'homme avait changé. Les circonstances avaient trempé son caractère. Il s'était imposé. Général heureux et comblé, prince associé au gouvernement du royaume, il voyait toutefois son destin borné par sa situation de cadet. Quant à sa liberté personnelle, elle demeurait sous le contrôle d'une mère trop aimante. Tant il est vrai que, si le *petit aigle* avait grandi, Catherine se refusait à lui laisser prendre seul son envol.

« Toute la France a les yeux tournés vers vous »

A Angers, Henri était chez lui. Ses troupes avaient été licenciées jusqu'au printemps. Après plusieurs mois de campagne, après Jarnac et Moncontour, le général victorieux avait bien mérité le repos. La famille royale le rejoignit dans la capitale de son apanage. Chacun avait souffert des pluies de l'automne et de la brume envahissante de la Saintonge. Charles IX et sa mère avaient pris la fièvre. Une rougeole aiguë avait amaigri Marguerite. A Angers, un moment de tranquillité s'imposait. Jusqu'à la belle saison.

Reconstituer ses forces n'interdisait pas de se divertir. Les quartiers d'hiver ont toujours été propices aux fêtes. Après le fracas des armes et la boue des chemins, il paraissait nécessaire de se refaire agréablement. Les divertissements ne furent pas une démonstration de prestige mais seulement une récréation bienvenue.

Ils accompagnèrent le mariage d'une jeune fille avec un homme qui faisait alors figure d'aïeul. Le duc de Montpensier, chef de la branche cadette des Bourbons, soldat de tous les combats, se remariait après quelques années de veuvage avec Catherine Marie de Lorraine, sœur du duc de Guise, « bien tendrette d'ans », écrivait Brantôme (en réalité dix-huit), mais au fougueux caractère. Elle deviendra la pire ennemie d'Henri III.

Offertes pour le délassement des guerriers, les fêtes d'Angers n'arrivaient pas à rompre totalement avec les habitudes militaires. Sous forme de jeu, on reproduisit les épisodes heureux des derniers combats. Le gentilhomme policé cachait mal le soldat endurci. Aussi, travestis en acteurs, les capitaines devenus courtisans mimaient-ils la réalité qu'ils venaient de vivre, le siège de Poitiers ou celui de Châtellerault.

Les membres de la famille royale se donnèrent eux aussi en spectacle. Henri tint le rôle du brave La Noue, gouverneur protestant de La Rochelle, qui avait pris tant de places pouvant servir d'appuis à

la citadelle huguenote. Charles IX, qui jouait son propre rôle, s'adressait à lui en disant :

– Rends-moi ma cité, car je suis le roi.

Suivirent des carrousels qui n'étaient pas tous d'aimables parades. Monsieur fit une partie de cheval qui l'opposa à Gaspard de Schomberg, colonel des reîtres royaux. Sous le choc, les deux cavaliers roulèrent à terre. Henri se démit l'épaule gauche. Catherine s'affola mais sa peur dépassa le mal. Le blessé n'en détesta pas moins définitivement les jeux violents. A Charles IX qui le réconfortait, Henri répondit dans un style noble :

– Votre Majesté ne doit pas se tourmenter, j'ai encore un bras pour la servir.

Henri servait. Intendant général du roi, il secondait son frère. Mieux, il le remplaçait. Chaque fois que la fièvre clouait le monarque au lit ou quand il chassait jusqu'à l'épuisement, Henri accordait des audiences, présidait le Conseil, examinait les dossiers. Pour les affaires courantes, sa signature se substituait à celle du monarque. Sa correspondance l'atteste : il « faisait le roi » avec application. Parfois avec raideur, toujours avec sérieux.

A près de vingt ans, Monsieur, auréolé de gloire, s'était emparé des affaires du royaume. Charles IX, soumis déjà à sa mère, s'en irritait parfois :

– Personne, gémissait-il, ne m'accompagne plus ! Tout le monde se tourne vers mon frère.

Aussi quand Henri désira aller chercher en Allemagne la fille de l'empereur promise à Charles IX, celui-ci s'y opposa. Anjou insista. Plus que les joutes ou les combats feints, ces « batailles de laquais », les tâches protocolaires convenaient à ses goûts. Un voyage officiel hors du royaume avait tout pour le séduire. Il ne gagnerait pas le Saint Empire par le chemin le plus court – l'hostilité de certains princes allemands l'interdisait – mais par l'Italie du Nord. Et avant de s'engager dans les cols alpins, il visiterait Milan ou Venise. Charles persista dans son refus. Il était le roi. Henri remit à plus tard la découverte de l'Italie. Pour l'heure, il importait de convaincre les huguenots de signer la paix.

Les fêtes l'avaient quelque peu fait oublier : la guerre recommencerait-elle en mars ? Catherine le redoutait. Aucune des victoires de son fils préféré n'avait écrasé les rebelles. Le seul siège de Saint-Jean-d'Angély avait immobilisé les troupes royales six semaines durant. Alors que la Cour se divertissait à Angers, l'armée de l'amiral de Coligny, grossie des forces de Montgomery et des seigneurs du Sud-Ouest, désolait le Toulousain, brûlait les villages autour de Montpellier, prenait Alès, gagnait Privas, remontait la vallée du Rhône sans qu'une armée royale s'opposât à elle.

On ne réussirait pas à vaincre les rebelles. Dans l'Ouest, ils tenaient fermement les villes arrachées aux troupes royales. En Guyenne, la soldatesque déchaînée ruinait le pays tandis que le paiement des Suisses au service du roi ne pouvait avoir lieu tant le « malheur de ce royaume, expliquait Henri, retarde souvent le recouvrement des deniers ». Bref, il fallait traiter.

L'irrésistible progression de Coligny vers le nord convainquit Catherine de Médicis d'activer les négociations. Rude tâche que solliciter la paix du vaincu redevenu offensif ! En février, elle offrit aux huguenots la liberté de conscience : ils réclamèrent la liberté de culte. En mars, elle s'apprêtait à l'accorder avec quelques restrictions : ils exigèrent des places de sûreté. Charles IX s'indignait de l'audace des réformés. Catherine devait l'apaiser. Lorsque le porte-parole des huguenots, M. de Téliigny, réclama Calais et Bordeaux, le roi se précipita sur lui, dague à la main. On dut s'interposer.

Sans cesse la reine mère renouait les fils du dialogue. Parallèlement, Henri travaillait à obtenir un emprunt pour payer les troupes, envoyait des renforts en Poitou, guidait l'armée que le maréchal de Cossé devait conduire contre les rebelles. La famille royale pratiquait le partage des tâches.

Dans la vallée du Rhône, Coligny continuait sa course, rejetant toute trêve qui ne consacrait pas les avantages acquis par les siens. Le 26 juin, à Arnay-le-Duc, il bouscula l'armée royale pourtant quatre fois plus nombreuse. Début juillet, il était à La Charité-sur-Loire, prêt à marcher sur l'Ile-de-France.

Sous la menace d'une armée ennemie qui se rapprochait dangereusement de Paris, le roi devait faire des miracles avec des caisses vides. Catherine persistait à négocier contre l'avis du cardinal de Lorraine et malgré les représentants de l'Espagne et du pape, tous partisans de la poursuite de la guerre. Sa quête de la paix religieuse irritait Philippe II. Mais la reine n'en avait cure, pas fâchée de contrarier le Roi Catholique qui, par deux fois, s'était opposé à ses projets matrimoniaux.

Le roi d'Espagne avait en effet épousé en quatrièmes noces Anne d'Autriche, fille aînée de l'empereur, convoitée par Catherine pour son fils Charles IX qui dut se contenter de la cadette Élisabeth. De même, le Roi Catholique avait non seulement refusé hier la main de Marguerite de Valois que lui avait proposée la reine mère, mais il s'opposait aujourd'hui à l'union de Margot avec le roi Sébastien de Portugal, tant les alliances avec la maison d'Aviz était la chasse gardée des Habsbourg. L'amour-propre de Catherine, doublement blessé par Philippe II, servit d'aiguillon à la poursuite de ses négociations avec les réformés.

Restait la maison de Lorraine, hostile à tout accommodement avec

les hérétiques. L'idylle interrompue de Marguerite de Valois avec Henri de Guise permit de neutraliser les Lorrains le temps nécessaire.

A dix-sept ans, Marguerite était un esprit romanesque. Belle, radieuse même, plus cultivée que ses frères, elle s'enflammait d'autant plus facilement qu'elle était souvent l'enjeu de projets de mariage. A quatre ans déjà, son père, Henri II, l'avait promise à son cousin Henri de Navarre. Depuis, sa mère ne cessait d'échafauder pour elle de plus prestigieuses unions, avec le roi d'Espagne, trois fois veuf, ou son fils don Carlos, avec l'archiduc Rodolphe de Habsbourg ou le roi de Portugal. Aucune jusque-là n'avait abouti. La jeune fille patientait, rêvant au beau prince qui, un jour prochain, la ferait reine.

Seule fille de France vivant à la Cour, Marguerite avait été élevée avec ses trois frères, privilégiant surtout en son affection Henri et François, duc d'Alençon, de deux ans son cadet. Elle avait partagé leurs jeux et subi leurs taquineries de garçons. Elle se rappelait le jour où Henri, raillant sa dévotion, lui avait arraché des mains son livre de prières, menaçant pour rire de la faire fouetter si elle persistait dans le papisme. Plus tard, un fort sentiment unit le frère et la sœur. Des historiens l'ont converti en relations incestueuses sur la foi des *Mémoires* de Marguerite, écrits seulement à la fin de sa vie, peu crédibles et destinés surtout à noircir Henri III.

Adolescents, Henri et Marguerite avaient les mêmes curiosités intellectuelles que ne partageaient ni Charles IX ni Alençon. Le frère, alors aimé, s'inquiétait aussi de ses toilettes, s'amusait à lui essayer des parures, passait des heures à lui donner des leçons de maintien. Au temps de Jarnac et de Moncontour, il souhaita même s'en faire une alliée. Allant combattre les huguenots, Henri craignait d'abandonner à son frère Charles la première place dans le cœur de Catherine de Médicis. Il acceptait avec enthousiasme de remplir son devoir militaire, mais il entendait conserver la complicité qui l'unissait à sa mère. En s'éloignant de la Cour, il redoutait de voir son influence s'émousser. De tout ce qui se dirait en son absence dans l'entourage de la reine mère, il souhaitait être informé. Marguerite pourrait être son agent de renseignements privilégié.

– Je vous reconnais, lui dit-il, assez d'esprit et de jugement pour me pouvoir beaucoup servir auprès de la reine ma mère, pour me maintenir en la fortune où je suis. Je crains que l'absence m'y nuise. Cependant le roi, mon frère, est toujours auprès d'elle, la flatte et lui complaît en tout. Je crains qu'à la longue, cela ne m'apporte préjudice. Songeant aux moyens d'y remédier, je trouve qu'il m'est nécessaire d'avoir quelques personnes très fidèles qui tiennent mon parti auprès de la reine. En vous forçant d'être toujours à son lever, à son cabinet et à son coucher, et bref, tout le jour, cela la conviera de se communiquer à vous. Perdez cette timidité, parlez-lui avec

assurance. Vous ferez beaucoup pour vous et pour moi. Je tiendrai de vous, après Dieu, la conservation de ma bonne fortune.

Flattée de jouer un tel rôle, Marguerite acquiesça :

– Étant auprès de la reine ma mère, vous y serez vous-même ; et je n'y serai que pour vous.

La tendre complicité ne dura guère. La jolie Marguerite s'amouracha du beau duc Henri de Guise. A vingt ans, le jeune homme avait de quoi séduire. Les dames de la Cour, éblouies par sa prestance, se pâmaient sur son passage. Sa bravoure un peu folle, son mépris du danger irritaient les vieux capitaines mais enchantaient la jeunesse. On le savait cultivé, mélomane, héritier de grands biens. Combattant à Moncontour où il avait été blessé, il était devenu l'ami proche du duc d'Anjou. De même âge, les jeunes gens étaient inséparables.

On apprit bientôt que Guise était aimé de Marguerite. Après d'autres, la jeune fille était tombée sous le charme. Mais chez les princes, une amourette devient vite une affaire d'État. La maison de Lorraine songea à tirer profit de la tendre inclination de la fille de Catherine pour l'un des siens. La mère du jeune séducteur et le cardinal de Lorraine, son oncle, intriguèrent pour transformer l'idylle en un bon et solide mariage. L'ambition des Guise n'avait pas de limites. Déjà fort puissants à la Cour, ils désiraient s'élever encore, jusqu'aux marches du trône. Une décennie plus tôt, leur nièce, Marie Stuart, n'était-elle pas devenue reine de France ?

Monsieur, le premier, sentit le danger. Il courut avertir sa mère qui déjà savait tout. Pareille liaison sentimentale, lui dit-il, risquait de laisser Marguerite confier à Henri de Guise bien des secrets. De plus, un mariage ferait peser une grave menace sur la famille royale. Anjou n'eut pas à plaider longuement. Catherine connaissait l'ambition des Lorrains : celle-ci avait toujours « traversé » celle des Valois. Leur attitude arrêtée, Charles IX, la reine mère et Monsieur n'attendaient qu'une preuve pour agir sans risquer d'être démentis. On la trouva.

Une lettre compromettante de Marguerite au bel Henri de Guise fut interceptée. Alors, un matin de juin 1570, la jolie princesse fut réveillée dès 5 heures et convoquée chez sa mère. Le roi, encore en chemise, s'y trouvait, tout échauffé contre sa sœur. L'instant d'avant, avec Catherine et Monsieur pour témoins, il avait déversé sa colère sur le cardinal de Lorraine. C'était le tour de Marguerite.

Le roi se jeta sur elle et lui infligea une sévère correction. « Ses vêtements étaient si déchirés, ses cheveux si en désordre que la reine, sa mère, de crainte qu'on s'en aperçût, passa une heure à rajuster la toilette de sa fille. » Meurtrie, Marguerite était en larmes.

Restait à écarter l'homme pour qui elle soupirait.

Charles IX fit avertir le duc de Guise qu'il risquait la mort s'il persistait dans ses assiduités. Le message fut compris. Le duc accéléra

les préparatifs de son mariage, prévu de longue date, avec Catherine de Clèves. Les noces eurent lieu le 3 octobre suivant. Quant au cardinal de Lorraine, mentor trop ambitieux, Henri s'en détourna aussitôt. Le prélat s'éloigna un temps de la Cour.

Aux rumeurs de mauvaise entente entre le roi et Monsieur, le coup d'arrêt porté à l'intrigue guisarde offrait un cinglant démenti. Certes, Charles IX jalousait Henri, trop aimé, trop brillant. A la moindre défaillance de son cadet, il prenait une revanche. Leurs querelles n'étaient pas rares. Comme en ce jour de juillet où le roi raillait Henri sottement tombé de cheval. Humilié par sa chute, irrité contre l'air goguenard de son frère, Monsieur s'était fâché :

– Vous me poursuivez toujours, lança-t-il, blême de colère trop longtemps contenue, comme si je n'étais pas votre frère et comme si je ne vous avais pas rendu de si grands services ! Vous ne devriez pas agir ainsi, et devriez prendre garde à ce que vous faites.

Charles continuait d'agacer Henri qui ne voulait pas se relever :

– Levez-vous, laissez tout cela, car vous êtes insupportable.

Puis, excédé par cette bouderie ridicule, le roi tourna les talons en disant :

– Allez à tous les diables, il n'y a personne qui puisse vous souffrir tellement vous êtes délicat !

La sensibilité d'Henri irritait son aîné. Celui-ci ne manquait aucune occasion de s'en moquer. Fallait-il en déduire une mésentente entre les deux hommes ? A l'affût du moindre différend, les observateurs le croyaient parfois. Et d'interpréter gravement une parole un peu vive, de commenter sans fin un geste d'impatience. Immergés dans une Cour bruissante de nouvelles vraies ou controuvées, ils manquaient de recul pour juger avec sûreté. Informés sommairement et souvent désinformés, ils restaient prisonniers des apparences.

Oui, Charles et Henri rivalisaient. Le premier était moins attachant, mais il était le roi. Le second était brillant, mais demeurait le cadet.

Non, l'avertissement donné aux Guise le prouve, le sommet de l'État n'était pas divisé. Henri n'était ni déloyal ni intrigant. Il partageait les orientations politiques de Catherine et du roi. Par raison d'État, il venait de rompre son amitié avec Henri de Guise et de se détourner du cardinal de Lorraine, naguère son modèle. Le vainqueur de Jarnac et de Moncontour avait choisi, comme sa mère, comme le roi, le parti de la paix.

Le départ des Lorrains de la Cour signifia l'imminence d'un accord avec les réformés. L'ambassadeur d'Espagne le dénonçait à l'avance comme « préjudiciable à Dieu ». Le nonce était atterré par les concessions promises aux hérétiques. Pour tenter de fléchir Henri, il lui rappelait ses victoires sur les huguenots. Le 5 août, le Conseil du roi se prononça officiellement pour la paix.

– Je prie mes frères, les princes ici présents, dit le roi, de jurer entre mes mains d’observer de point en point le contenu desdits articles.

Henri jura, suivi de tous les membres du Conseil. La paix fut signée le 8 août 1570 à Saint-Germain-en-Laye. Les catholiques zélés laissèrent entendre que Monsieur y avait fait quelque opposition. C’est une légende. Sa correspondance montre au contraire son souci de faire respecter l’édit de pacification et de s’informer régulièrement de la moindre contravention commise par les catholiques comme par les protestants.

Ces derniers n’avaient qu’à se louer d’une paix qui leur octroyait non seulement la liberté de conscience mais l’exercice de leur religion dans les faubourgs de certaines villes et dans les maisons des seigneurs hauts justiciers. Pour la première fois, le traité leur concédait quatre places de sûreté que les catholiques dénoncèrent aussitôt comme autant de petites Genève.

Surnommer cette paix « boiteuse et mal assise » n’était qu’un jeu de mots : ses négociateurs se nommaient le baron de Biron, qui boitait, et M. de Mesmes, seigneur de Malassise. Profitable aux huguenots, cet accord l’était. « Nous gagnons, nous, par les armes, grondait le vieux maréchal de Monluc, eux, par ces diables d’écritures ! » Mais pour Henri, cette paix était nécessaire. Ses victoires n’avaient pas porté leur fruit. Les huguenots n’avaient pas été abattus et les finances royales ne permettaient pas de continuer une guerre qui dévorait dix-huit millions de livres par an quand les recettes n’en atteignaient pas treize.

Imposée par la nécessité, la paix était-elle applicable quand une partie des catholiques la jugeait « indigne » ? La monarchie avait-elle les moyens de la faire respecter ? Henri le promit à sa mère :

– Je ne m’épargnerai pas plus à maintenir la paix que je me suis épargné pendant la guerre.

Ce qui était aussi un engagement à se mêler toujours des affaires de l’État.

Si le manque d’argent ramenait la paix, celle-ci autorisait le retour des fêtes. Le royaume vivait alors dans cette alternance baroque de sauvageries guerrières et de divertissements raffinés.

Henri fut de toutes les réjouissances, présent notamment au mariage du séduisant duc de Guise qui avait tant ému Marguerite de Valois. Les fêtes durèrent trois jours où alternèrent festins, tournois et carrousels. L’idylle avec Margot ayant été rompue, on ne songeait plus à assassiner le jeune marié : on fêtait son union avec Catherine de Clèves. Peu de couples étaient aussi mal assortis. Guise, chef des catholiques, était beau comme un dieu tandis que sa femme, peu gracieuse et surnommée la « négresse », avait été élevée dans le protestantisme.

Mais il était un mariage plus attendu encore : celui du roi. Charles IX avait eu vingt ans en juin 1570. Adolescent, il s'était peu intéressé aux femmes. Pourtant, la Cour ne manquait pas de dames belles et avenantes. Être distinguée par le roi était l'espoir de beaucoup. Mais Charles avait connu une puberté tardive et déversait son trop-plein d'énergie dans d'interminables et épuisantes parties de chasse. On lui connaissait bien quelques aventures, toutefois Brantôme prétendait qu'elles avaient été nouées « plus par réputation que par lascivité, et encore très sobrement ».

L'amour était venu l'année précédente, après un coup de foudre pour une jeune fille d'Orléans, « très excellente en beauté, spirituelle et enjouée », qui se nommait Marie Touchet. A ces qualités, la petite provinciale en ajoutait une autre qui rassura aussitôt Catherine de Médicis : elle ne se mêlait pas de politique. Charles IX la fit nommer dans la maison domestique de sa sœur Margot pour l'avoir auprès de lui. Elle lui donna un fils, prénommé comme son père, que le roi reconnut et titra comte d'Auvergne. Ayant hérité de la santé de sa mère, il mourut sous le règne de Louis XIV.

Charles IX avait besoin d'un héritier légitime. Le temps était venu de le marier. On avait choisi pour lui la fille cadette de l'empereur, Élisabeth d'Autriche. Lorsqu'on reçut à Paris le portrait de la future reine de France, Marie Touchet le regarda longuement et ne laissa tomber qu'une phrase :

– L'Allemagne ne me fait point de peur.

Pourtant la jeune archiduchesse, plutôt petite et ronde, avait le teint délicat et paraissait charmante. Son portrait avait peut-être révélé aussi une femme timide, sans doute vertueuse, probablement docile, en un mot inoffensive pour la maîtresse royale.

Le roi, on s'en souvient, n'avait pas autorisé Henri à faire le voyage d'Allemagne pour aller négocier le mariage. En revanche, avec son frère François d'Alençon, il fut dépêché jusqu'à Sedan pour accueillir Élisabeth. Escortée par un détachement de cavalerie, celle-ci avait traversé le Saint Empire dans un coche doré, doublé de blanc et d'incarnat. L'archevêque électeur de Trèves et une foule de seigneurs allemands l'accompagnaient.

La rencontre se déroula sous les meilleurs auspices. La fille de l'empereur, qui connaissait l'allemand, l'espagnol et un peu d'italien, ne parlait pas le français, mais une dame de sa suite traduisait. Dès qu'il la vit, Henri, toujours aimable, lui fit compliment et la reconnut comme sa sœur. De leur côté, conquis par la gentillesse du frère de Sa Majesté, les nobles Allemands firent assaut de politesse, ne mesurant pas leurs louanges au capitaine victorieux. Le cortège chemina le lendemain jusqu'à Mézières où Charles IX attendait sa promise. Le mariage fut célébré le 26 novembre par le cardinal de Bourbon. La

cérémonie, le festin et le bal émerveillèrent les étrangers. Malgré la guerre récente, le royaume paraissait encore riche et la Cour toujours brillante. Mais beaucoup ignoraient que ces fêtes étaient financées par une contribution extraordinaire du clergé et par une taxe supplémentaire sur le prix de vente des draps.

Dans son rôle protocolaire, Henri fit l'unanimité. On admirait sa prestance, l'aisance de ses gestes, l'élégance avec laquelle il portait un superbe habit de toile d'argent brodé de perles et fourré de loup-cervier. Monsieur faisait alors la mode, ajoutant à sa mise tel ornement qui surprenait sans choquer. Il avait ainsi adopté, peu de temps auparavant, des boucles d'oreilles aussi grosses que « les anneaux des Maures d'Afrique ». Le roi l'avait imité et avait même contraint ses proches – dont un gentilhomme de plus de soixante ans – à se faire percer les oreilles pour y ajuster de tels bijoux. Déçu par l'effet produit sur sa personne, Charles IX y renonça. On pardonnait alors à Henri ses extravagances que personne ne jugeait malsaines.

Monsieur participa encore à l'entrée solennelle du roi à Paris le 6 mars 1571, à laquelle avaient collaboré les plus grands artistes du temps, les poètes Ronsard et Dorat, le sculpteur Germain Pilon et le peintre Nicolo dell'Abate. A la fin du même mois, Élisabeth d'Autriche fut couronnée à Saint-Denis et fit à son tour son entrée dans la capitale. Chaque fois Henri tint sa place de frère du roi et d'héritier de la couronne. En réalité, le mariage de Charles IX l'éloignait du trône. De la blonde Allemande devenue reine de France chacun attendait un enfant, un dauphin. Jeune et en bonne santé, Élisabeth offrirait sans doute à son époux une nombreuse descendance. Henri était un héritier en sursis. S'il rêvait d'un royaume, il lui faudrait ceindre une couronne étrangère.

Un mariage pouvait la lui apporter. Sa mère, Catherine de Médicis, ajoutait à ses nombreux talents celui d'être une incurable marieuse. Quand les divertissements de Cour empruntaient à la mythologie, ne la comparait-on pas à Junon, patronne des mariages ? Non pour le bonheur personnel des siens, mais pour servir sa politique, nouer des alliances, échafauder des rapprochements diplomatiques. L'union du roi avec la fille de l'empereur satisfaisait le camp catholique, même si Maximilien II de Habsbourg, plutôt modéré, s'accommodait en ses États de la présence de protestants. Par souci d'équilibre, on pouvait songer à marier Henri avec une princesse protestante. L'héritière d'une couronne serait la bienvenue. Mieux, une reine régnante comblerait les vœux de Catherine.

Parmi les princesses à marier, Élisabeth I^{re} d'Angleterre avait le mérite d'être reine. Elle était en outre anglicane. Catherine en rêvait depuis plus de cinq ans, alors qu'Henri n'était encore qu'un enfant. Aujourd'hui, il était en âge de convoler. Certes, la reine d'Angleterre

avait apporté son aide aux huguenots de Coligny, mais elle l'avait fait avec modération, sans s'engager trop. Charles IX avait d'ailleurs refusé de reconnaître officiellement la bulle d'excommunication fulminée contre elle en février 1570 par l'austère et irascible pape Pie V, champion de la Contre-Réforme.

Les sujets anglais d'Élisabeth réclamaient le mariage de leur souveraine. Son célibat qui s'éternisait leur paraissait non seulement incongru mais dangereux pour le royaume. Ils souhaitaient voir un homme partager ses responsabilités. De la reine trop longtemps restée « vierge », ils espéraient un héritier.

Pour Catherine comme pour les Anglais, l'union d'Henri avec Élisabeth I^{re}, antichambre d'une alliance franco-anglaise, permettrait de faire pièce au roi d'Espagne trop dangereusement impérialiste. Pourtant, le projet n'allait pas de soi. Parmi les difficultés, l'âge de la reine n'était pas le moindre. Élisabeth avait trente-sept ans, soit dix-huit de plus qu'Henri. Malgré l'impatience de ses ministres et du Parlement, elle avait déjà écarté une douzaine de prétendants étrangers. On murmurait qu'elle ne s'accommoderait que de « quelqu'un qui fût à sa dévotion et de qui elle pût disposer à sa volonté ». Henri, auréolé de ses victoires et déjà associé aux affaires politiques, aurait-il l'échine assez souple pour se contenter d'être un prince consort ?

La différence de religion contrariait aussi une pareille union. Henri passait pour le chef du parti catholique. Assidu à la messe – trois fois par jour, prétendait l'ambassadeur espagnol –, il n'entendait pas renoncer à l'exercice de sa religion. Fût-ce pour gagner un royaume.

Catherine de Médicis balayait ces objections, citant des exemples de reines qui s'étaient mariées âgées, convaincue qu'Élisabeth pouvait encore enfanter, surtout, comme elle le disait crûment, si elle était avec un aussi « bon étalon » que son fils. La reine mère voulait-elle couronner Henri à n'importe quel prix ? Certains à la Cour le redoutaient.

Restait à convaincre l'intéressé.

– Si la reine d'Angleterre accomplit tout ce qu'elle a promis, disait Catherine à son fils, vous serez roi. Ainsi se réaliseront vos désirs principaux.

Monsieur restait muet.

– Il me semble, poursuivait-elle, que vous recevez cela avec mauvais vouloir.

Henri, il est vrai, était réservé, secrètement hostile. Catherine insistait. En relation permanente avec ses négociateurs à Londres, elle s'efforçait d'aplanir les obstacles pour convaincre à la fois une reine finalement peu disposée à prendre un époux et un prétendant malgré lui. Charles IX encourageait sa mère. La perspective de voir Henri

s'éloigner lui souriait. Débarrassé d'un rival heureux, il pourrait enfin devenir le seul maître de son royaume.

Monsieur gardait le silence. Il n'ignorait rien du contenu des tractations le concernant, se rassurait quand les protestants anglais dénonçaient ce mariage comme le retour sur leur sol des moines, des prêtres, des pèlerinages, des saintes huiles et saints chrêmes et autres tromperies papistes ; mais il s'inquiétait au contraire lorsque la reine d'Angleterre paraissait consentir à ce que son futur époux conserve à Londres pour lui et sa suite l'exercice de sa religion. Céderait-il à la promesse de porter le titre de roi conjointement avec sa femme, d'être aussitôt couronné et de recevoir comme un souverain de plein exercice les serments de fidélité de ses nouveaux sujets ? Sa sœur Claude, duchesse de Lorraine, lui confiait qu'elle ne pouvait le croire, sachant combien il aimait sa religion.

Les pressions qu'il subissait finirent par l'excéder. Un jour, il répondit à sa mère qu'il ne se laisserait pas pousser dans les bras d'une « putain publique ».

Les négociations n'en continuèrent pas moins. Lors d'un séjour de la Cour en Normandie, durant l'été 1571, Catherine reçut longuement au château de Gaillon l'ambassadeur d'Angleterre porteur des articles du mariage acceptés par Élisabeth. Le projet semblait avancer. On parla d'un départ imminent d'Henri pour l'Angleterre. Le général des galères rassembla au Havre une dizaine de navires somptueusement décorés, dont *La Réale* réservée au prince. Les forçats avaient été habillés de neuf et les étendards, moitié de velours, moitié de damas, frangés d'or et d'argent, étaient prêts à être déployés. « Bref, écrit un témoin, c'était une chose très magnifique à voir. » Mais la flotte resta au port car Monsieur ne partit point.

Sa résistance finit par triompher.

– Je ne veux pas, déclara-t-il à sa mère et au roi, en offensant Dieu et ma conscience, et mon propre honneur, me marier avec une femme impudique et ennemie de la foi et de la religion catholique dans laquelle je suis né, j'ai été élevé et je veux vivre et mourir comme ont fait tous mes prédécesseurs.

Puis, se tournant vers son frère, il poursuivit :

– Sire, je suis né votre frère et je ne mérite pas d'être chassé de votre royaume dans lequel, suivant mon devoir et pour votre plus grand service, je veux toujours servir, comme je l'ai fait jusqu'ici, au mépris de ma propre vie.

Les nouvelles restrictions imposées par Élisabeth à l'exercice du culte catholique par le prince et sa suite avaient provoqué cet éloquent refus. Sans doute la « reine vierge » les avait-elle habilement imaginées pour pousser la négociation à l'échec.

Dans une lettre personnelle écrite le 31 juillet 1571 dans le plus

beau style diplomatique, respectueux et faux, Henri mit un terme définitif au projet de mariage auquel aucun des intéressés n'avait vraiment cru.

Henri restait célibataire, sans avoir pour autant fait vœu de chasteté. On le disait même tellement « adonné aux dames » que sa réputation de général victorieux pouvait en être éclipsée. Mais ce jugement était de l'ambassadeur d'Espagne, toujours malveillant. Après ses victoires de 1569, tout, il est vrai, lui avait souri. Sa beauté et sa gloire lui avaient valu bien des succès féminins. On lui connaissait alors une liaison avec une dame de la Cour, Louise de la Béraudière de Rouet, une jolie veuve surnommée « la belle Rouet », qui sortait de la couche de Charles IX. La rumeur courait qu'elle était enceinte des œuvres de Monsieur. Sans preuve. On prétendait aussi qu'Henri était tant subjugué par elle qu'il négligeait les affaires de l'État. En réalité, amoureux inconstant, il ne tarda pas à changer de maîtresse. C'était le temps où Henri ignorait encore les peines de cœur.

Le refus de l'aventure

En ce 12 septembre 1571, les bourgeois de la ville de Blois rassemblés sur l'esplanade du château assistaient à une scène insolite que personne jusque-là n'eût osé imaginer : l'amiral de Coligny rentrait à la Cour. Le chef des réformés, le rebelle dont la fuite pour La Rochelle trois ans auparavant avait ouvert une nouvelle guerre civile, allait être reçu par le roi.

Fallait-il s'en étonner ? La réapparition de Coligny à la Cour n'était-elle pas la suite de la paix signée avec les huguenots à Saint-Germain depuis déjà un an ? A dire vrai, Charles IX avait insisté pour convaincre l'Amiral de rentrer. Car, malgré l'édit de pacification, les tensions demeuraient entre catholiques et protestants. La méfiance ne cédait pas. Il y avait eu trop de haine, trop de violence, trop de trahison pour que les suspicions s'éteignent d'un coup, par quelques signatures au bas d'un parchemin.

Chaque jour apportait son lot de difficultés pour faire entrer dans les faits un accord soigneusement négocié. Les catholiques intransigeants ne s'y résignaient pas. A Orange comme à Rouen, ils pourchassaient les huguenots pour les massacrer comme si l'édit royal n'était que chiffon de papier. La fin de la troisième guerre de Religion n'avait pas engendré des « lendemains qui chantent ». Le ciel lui-même ne parvenait pas à se montrer bienveillant. Après les pluies torrentielles de l'automne, l'hiver avait été si froid que presque toutes les rivières du royaume avaient été gelées.

Il avait fallu des trésors de diplomatie pour persuader Coligny de sortir de La Rochelle et se rendre à la Cour. Charles IX tenait à ce retour, symbole de l'enracinement d'une paix encore trop fragile. Fier de l'édit de Saint-Germain, qu'il n'appelait plus que « sa » paix, le roi entendait transformer la pacification récente en une réconciliation définitive.

Coligny avait cédé à l'invite royale. Avant de se mettre en route, il avait fait envoyer à Charles IX une superbe haquenée blanche, traditionnel hommage du vassal à son suzerain. Sur le chemin de

Blois, gardait-il en tête les mises en garde de ses compagnons qui tremblaient pour sa sécurité, soupçonnant un piège mortel ? L'Amiral avait balayé leurs soupçons :

– Je me fie à mon roi et à sa parole. Il vaut mieux mourir un brave coup que de vivre cent ans en peine.

La confiance n'excluait pas les précautions. Avant de quitter son refuge, Coligny avait obtenu un engagement écrit du roi et de Catherine de Médicis l'assurant de la sûreté de sa personne. Monsieur avait lui aussi signé cette garantie et s'était engagé à ce qu'aucune offense ne lui soit faite. Escorté par cinquante gentilshommes, l'Amiral arriva à Blois et monta au château.

Le roi le reçut dans la chambre de sa mère qui était souffrante. Coligny mit genou à terre. Un très bref instant, le temps sembla suspendu, les gestes parurent figés. Mais Charles IX s'avança, releva son hôte, l'embrassa et lui souhaita la bienvenue. Très ému, l'Amiral salua Catherine qui l'accueillit avec « autant de bon semblant » qu'elle en était capable, sans toutefois lui donner l'habituel baiser de paix. Coligny fut alors introduit dans la chambre de Monsieur.

Les courtisans étaient aux aguets. La rencontre, il est vrai, avait quelque chose d'irréel. Henri vit s'avancer vers lui son adversaire de la dernière campagne, le vaincu de Moncontour, l'insaisissable chef de guerre qui, à force de ténacité, avait su transformer sa défaite en une vigoureuse contre-offensive. Là, incliné devant son vainqueur, se tenait le rebelle, le traître dont, il y a peu, la capture avait été mise à prix.

Malgré son âge qui avait fait grisonner ses cheveux et sa barbe toujours soignée, l'Amiral avait la démarche noble et sa voix savait charmer. Seul son teint plus coloré qu'à l'ordinaire trahissait l'émotion. Comme sa mère, Henri fit bonne figure et reçut Coligny « assez humainement », selon un contemporain qui n'en savait pas davantage. Quant à son frère cadet, François d'Alençon, il traita l'Amiral avec plus de chaleur.

Pour les catholiques zélés, pour les combattants de la veille, pour les ambassadeurs des souverains catholiques, Coligny à la Cour, c'était le diable chez le Très-Christien. Le roi d'Espagne ne s'embarrassait pas de scrupules lorsqu'il écrivait que Charles IX « s'honorerait par un acte de vrai courage s'il profitait de la présence de l'Amiral pour faire tomber la tête de cet exécrable personnage ». Mais le roi de France ne songeait qu'à la réconciliation. Il invita son hôte à reprendre sa place au Conseil et le combla de dons en dédommagement des pertes personnelles subies pendant la guerre.

Du passé récent le roi faisait-il vraiment table rase ? En accordant son pardon, en réintégrant Coligny dans ses charges et dignités, Charles IX était sincère. Catherine s'efforçait de l'être. Henri se tenait

coi. Mais pour être loyal, le geste du roi n'était pas moins intéressé.

Le retour de Coligny à la Cour devait préluder à l'unité retrouvée des Français. Comme il venait de le réussir avec l'Amiral, Charles IX pressait le duc de Guise de reprendre à son tour le chemin de la Cour. « Il ne peut exister d'union dans le royaume, confiait la reine mère, s'il n'en existe pas entre ces deux maisons. » En attendant l'hypothétique réconciliation des adversaires, Catherine et le roi désiraient renforcer leur politique de tolérance civile en tissant des liens familiaux avec les protestants.

Monsieur avait résisté au projet de mariage avec Élisabeth d'Angleterre ? Jamais à bout de ressources, Catherine lui substitua son cadet François d'Alençon. La reine mère ne voyait d'obstacles ni dans la différence d'âge, encore plus marquée qu'avec Henri, ni dans l'aspect physique de son dernier fils. Certes, on ne changerait pas sa petite taille, mais un médecin habile saurait remédier à la disgrâce de son visage grêlé.

Infatigable marieuse, Catherine était convaincue qu'un autre mariage scellerait à jamais la politique d'union à l'intérieur du royaume : celui de sa fille Marguerite avec Henri de Navarre. Le projet n'allait pas de soi. Les deux jeunes gens étaient cousins. Une dispense de parenté était nécessaire. Mais surtout la différence de religion entre la sœur du roi, catholique, et le fils protestant de Jeanne d'Albret exigeait une autre dispense pontificale plus difficile à obtenir. Impossible à accorder, fulminait le nonce à Paris, arguant ne pouvoir enfreindre les décrets du saint concile de Trente. En outre, Catherine devait encore convaincre la mère d'Henri de Navarre, bien décidée à marchander son accord.

Pourtant quoi de plus symbolique qu'un mariage pour réconcilier les confessions qui s'entre-déchiraient depuis près de dix ans ? Séduire les huguenots était pour la reine mère une nécessité.

La main tendue par Charles IX aux réformés a abusé les contemporains. On a cru à une nouvelle orientation de la politique royale dont l'esprit de conciliation paraissait gangrené de complicité avec les rebelles. Bien des catholiques sentirent la religion traditionnelle menacée, beaucoup crièrent à la trahison. Les prédicateurs dénonçaient en chaire le défaitisme du roi devant les réformés. Les plus virulents menaçaient d'affaiblir son autorité, voire de « s'en prendre à lui-même ». Les souverains étrangers craignaient pour l'équilibre international.

Il est vrai que les diplomates de Charles IX travaillaient en Allemagne à des ententes avec des princes protestants et, en Angleterre, à un traité défensif avec Élisabeth I^{re}. Quiconque en Europe était en délicatesse avec le roi d'Espagne était soutenu par la France. La politique de conciliation et d'équilibre conduite par Charles

IX apparaissait comme autant d'actes d'hostilité envers le camp catholique.

Aussi beaucoup se tournèrent-ils vers Henri, vers le vainqueur militaire des huguenots lors de la dernière guerre, et lui décernèrent un brevet de chef et défenseur des catholiques. Monsieur faisait figure de sauveur. Dans le cas où le roi perdrait sa couronne, Henri, « qui se montrait entier et ferme dans sa religion », serait un recours. Le roi d'Espagne lui-même, pourtant avare de compliments, confiait qu'il le tenait en grande estime et, ajoutait-il, « je crois qu'il le mérite ». Sa première qualité n'avait-elle pas été de retarder jusqu'à l'échec le projet de mariage avec la reine d'Angleterre ? De cette union ratée, il se proclamait « l'homme le plus content du monde »... après Philippe II sans doute !

En outre Monsieur aurait été un des rares partisans de l'entrée de la France dans la Ligue chrétienne que le pape, le roi d'Espagne et le doge de Venise formaient contre les Turcs en Méditerranée pour la défense de la chrétienté contre les infidèles.

Dans ce climat incertain, la victoire espagnole et catholique de Lépante fit l'effet d'un coup de tonnerre. Elle éclaircissait un ciel encombré d'interrogations. Elle simplifiait une situation embrouillée. Elle dénouait le nœud gordien. La victoire remportée sur les Turcs par les flottes unies d'Espagne, de Venise et de Rome, commandées par don Juan d'Autriche, demi-frère de Philippe II, consacrait l'Espagne comme une superpuissance. Fort d'un trésor de guerre sans cesse alimenté par les galions chargés de métaux précieux d'Amérique, le royaume de Madrid paraissait désormais invincible. L'Espagne était le héros de la chrétienté.

Ayant refusé de s'engager dans la Ligue chrétienne, non seulement la France avait été absente de Lépante, mais la défaite de la flotte ottomane était celle de son allié traditionnel. Fils aîné de l'Eglise, le roi de France affecta de se réjouir de la victoire de la Croix sur le Croisant et ordonna de la célébrer dans le royaume. Mais il comprenait aussi qu'il venait de voir disparaître en Méditerranée occidentale l'indispensable contrepoids à l'impérialisme espagnol.

Aux défenseurs zélés du catholicisme en France, cette victoire était en revanche source de mille promesses. Elle démontrait la supériorité de la foi romaine et signifiait que l'allié du Très-Christien ne pouvait être que le Roi Catholique. Dieu avait choisi son camp : après avoir vaincu les infidèles, le catholicisme allait abattre les hérétiques, retrouver sa puissance et sa gloire.

La bataille avait eu lieu le 7 octobre 1571. La nouvelle fut connue à Paris à la fin de novembre. Henri fut un des premiers à s'en préoccuper. Il convoqua l'ambassadeur de Venise et le pressa de questions. Le récit du combat enflammait son âme. Que n'aurait-il

donné pour être le vainqueur des Turcs ! Il se prenait parfois à rêver qu'il aurait pu couronner ainsi ses victoires terrestres de Jarnac et de Moncontour par une victoire navale. Parfois aussi, la médiocre exploitation politique de ses victoires par Charles IX, si fier de « sa » paix de Saint-Germain, lui laissait un goût amer.

Son exaltation mêlée de dépit pour la piètre reconnaissance de ses faits d'armes n'échappait à personne. Les ambassadeurs des puissances catholiques lui suggéraient de rendre pareil service à la chrétienté. On lui rappelait les espérances que beaucoup plaçaient en lui. On lui promettait d'autres victoires.

– Moncontour, le 3 octobre ! avait-il un jour soupiré.

– La dernière victoire est aussi d'octobre, avait répondu le représentant de Venise, faisant allusion à la bataille de Lépante. Mais vous en gagnerez une autre, s'il plaît à Dieu, au mois d'octobre prochain !

La politique conduite par Charles IX était-elle donc minée de l'intérieur par le comportement ultracatholique de Monsieur ? A un roi qui aurait été favorable aux protestants se serait opposé son frère, champion des catholiques. Cette vision est simpliste. Si les observateurs croyaient reconnaître une divergence entre Charles et Henri, celle-ci était surtout destinée à l'opinion internationale.

Face à la force grandissante de l'Espagne, au prestige renforcé par la récente victoire de Lépante, la France devait préserver son indépendance, même au prix d'alliances avec les princes protestants. Elle devait résister à l'hégémonie de Madrid sans rompre avec le roi d'Espagne. Ni inféodation ni rupture. A l'intérieur du royaume, la réconciliation des Français, catholiques et protestants, l'exigeait. Cette politique de non-alignement n'était ni machiavélique ni pusillanime. Le réalisme la commandait dès lors que le royaume était épuisé par dix ans de guerre, son Trésor toujours vide, son armée réduite par mesure d'économie et ses soldats furieux de ne pas toucher leur solde. Un jour, dans un bref moment de désespoir, Catherine de Médicis s'abandonna à dire qu'elle aimerait mieux mourir que de demeurer longtemps encore dans un tel besoin d'argent.

Aussi Charles IX ne devait-il ni se laisser entraîner dans la Ligue chrétienne dirigée par l'Espagne, ni rompre avec l'Angleterre ou désespérer les protestants des Pays-Bas révoltés contre Madrid. Sur le fil du rasoir, cette politique avait ses risques. Elle agaça l'Espagne et le pape, prompts à condamner la complicité du roi avec les réformés. Elle irritait les huguenots qui dénonçaient un roi trop timide pour affronter Philippe II.

Plutôt que d'imaginer une divergence de vues au sommet de l'État entre le roi et Monsieur, il vaut mieux constater un habile partage des tâches. A Charles IX, le soin de l'entente avec les princes protestants, à

Henri, le souci de ne pas rompre avec l'Espagne. Deux facettes d'une même politique : réconcilier les Français pour éviter la reprise de la guerre civile.

Charles IX paraissait entendre les demandes d'aide lancées par les protestants des Pays-Bas en révolte contre Philippe II. Une intervention française aurait le mérite de canaliser l'ardeur belliqueuse des huguenots vers un champ de bataille étranger, de « jeter la guerre du dedans au dehors ». En cas de succès, elle offrirait au roi la gloire militaire dont Henri avait jusque-là l'exclusivité. Elle ouvrirait brillamment le règne personnel du roi, las de la tutelle de sa mère. Aussi, en juillet 1571, Charles IX rencontra-t-il en grand secret au château de Lumigny, puis à Fontainebleau, des négociateurs huguenots auxquels s'était joint Louis de Nassau, frère de Guillaume d'Orange, âme de la rébellion contre l'Espagne. Ils l'exhortèrent à secourir les leurs et à les libérer de la tyrannie de Madrid. Un partage des Pays-Bas, entre l'Angleterre, des princes allemands et la France, serait la récompense de l'intervention française. En outre, contenter Louis de Nassau, dont on savait l'ascendant sur Jeanne d'Albret, accélérerait le projet de mariage de Marguerite de Valois avec Henri de Navarre.

Semblables tractations finirent par s'ébruiter. Elles suscitèrent la colère des catholiques. Henri se chargea de les rassurer, répétant qu'on ne pouvait imaginer une guerre contre l'Espagne, première puissance mondiale. Heurter Philippe II aux Pays-Bas risquait d'ouvrir un conflit long et coûteux que la France ne pourrait supporter. Henri ne manquait aucune occasion de rassurer Madrid. Il laissait même courir le bruit de son éventuel mariage avec une des filles du Roi Catholique.

Ainsi, contrairement à la légende, Henri ne conduisait pas une politique opposée à celle du roi. La monarchie française n'était pas un monstre à deux têtes. Avec une habileté consommée, elle avait réussi à en laisser accréditer l'idée pour mieux se jouer de ses adversaires. En réalité, malgré des déclarations publiques savamment orchestrées, Charles IX et Henri adhéraient à la même politique. Mais chacun dans son rôle. En feignant de tenir « une bande à part contre le roi », Henri réunissait autour de lui un clan de fidèles et se constituait un excellent service de renseignements. Le roi, de son côté, faisait de même. Ainsi tous deux « s'entr'entendaient pour découvrir tout ce qui se passait en l'une et l'autre part ». Un observateur perspicace décela en ce jeu « une farce jouée à deux personnages ».

Farce de laisser croire aux huguenots que Coligny dominait le roi ! L'Amiral ne l'accompagnait-il pas à la messe ? Ne jouaient-ils pas ensemble à la pelote des heures durant ? Charles ne l'appelait-il pas « mon père » ? Leur intimité aurait fini par susciter la jalousie de Catherine de Médicis, prête à tout pour se débarrasser du rival.

En réalité, les séjours de Coligny à la Cour furent trop brefs pour lui permettre d'exercer une emprise sur le souverain. Arrivé le 12 septembre, il repartit le 18 octobre pour son château de Châtillon où il passa le reste de l'automne, l'hiver et le printemps suivant. Il ne réapparut à la Cour que le 6 juin 1572. Charles IX le traitait avec respect, mais ce n'était que faux-semblant.

Si les prédicateurs catholiques dénonçaient la prétendue soumission du roi, c'était pour grossir le péril huguenot. Tandis que les réformés exagéraient la position de Coligny par vanité. Certains ont été plus lucides. « Le roi, écrit l'un d'eux, *en affaires de peu d'importance* qui lui survenaient, *faisait contenance* de ne rien faire sans son avis. » La manipulation, on le sait, est un moyen de gouvernement.

En politique comme ailleurs, l'équilibre est par définition toujours fragile. Celui défendu par Charles IX fut compromis par un coup de main des marins hollandais sur le port de La Brielle, à l'embouchure de la Meuse. Ce succès militaire, pourtant modeste, encouragea l'invasion des Pays-Bas par Guillaume d'Orange tandis que son frère Louis de Nassau prenait Mons et Valenciennes. La Zélande se donna au prince d'Orange. Les rebelles espéraient un soulèvement général du pays contre les Espagnols. Ils réclamèrent l'aide de la France.

Coligny, solidaire de ses coreligionnaires de Hollande, poussait à la guerre. Il accablait Charles IX de mémoires, lui dépêchait des envoyés porteurs de ses projets. Le roi tergiversait, distribuant tantôt des messages encourageants à Coligny, tantôt des paroles pacifiques à l'ambassadeur d'Espagne. En secret, Charles IX paraissait approuver la guerre contre Madrid mais il répugnait à se déclarer ouvertement.

Pour débattre de la paix ou de la guerre, le Conseil du roi fut réuni. Henri ne cacha pas son hostilité à l'intervention auprès des rebelles des Pays-Bas. La lecture du mémoire que le duc de Nevers, son principal conseiller et ami, avait composé pour lui comme les conseils de son vieux mentor, le maréchal de Tavannes, l'avaient confirmé dans son refus de toute aventure militaire. Le royaume n'avait pas les moyens d'une guerre contre l'Espagne. Seul, ses chances étaient trop faibles devant la première puissance de la chrétienté. Or, on ne pouvait pas compter sur l'aide anglaise, souvent promise, toujours différée. Sans soutien, la France courait à l'échec. Ses troupes étaient insuffisantes et les places de la frontière du Nord si délabrées qu'elles ne résisteraient pas à une invasion ennemie. Face aux ressources infinies du roi d'Espagne, la guerre risquait non seulement d'être perdue mais d'être introduite dans le royaume. En outre, une improbable victoire renforcerait le parti huguenot qui tiendrait alors le roi en laisse.

Catherine parla comme son fils.

Les membres du Conseil opinèrent dans le même sens, avec tant de

conviction qu'il était difficile à Charles IX de les contredire.

Pourtant, malgré les interdictions officielles, les huguenots français, excités par la perspective d'une guerre contre Philippe II, se rassemblaient pour gagner les Flandres. Tous les jours, par petits groupes, ils passaient aux Pays-Bas. Les armuriers de Paris n'arrivaient plus à satisfaire la demande et devaient travailler les jours de fête.

Charles IX prétendait rester attaché à la paix et signa même une interdiction formelle aux gentilshommes du royaume de se rendre aux Pays-Bas sous peine de mort. Le texte royal fut publié le 17 juillet 1572. Le jour même, un corps français commandé par le seigneur de Genlis – idole de la jeunesse réformée – qui s'était porté au secours de Mons, fut écrasé par les Espagnols. Trois mille huguenots furent massacrés. Arrêté, torturé, Genlis avoua avoir agi sur ordre du roi. Une lettre de Charles IX trouvée sur lui le confirma.

Le double jeu du roi de France était dévoilé.

Officiellement, il se félicita de la défaite de ces protestants qui avaient enfreint son interdiction. Avec un art consommé de l'ironie, l'ambassadeur d'Espagne s'empressa de lui faire compliment :

– Je voulais aller me réjouir de ce que vos rebelles qui, contre votre volonté, allaient molester les affaires du Roi Catholique ont été châtiés comme ils le méritent. Personne ne sera plus satisfait de cela que Votre Majesté, un si bon frère du Roi Catholique mon maître.

Henri, hostile à l'intervention, blâma avec plus de sincérité les huguenots désobéissants. Les protestants, d'abord éprouvés par la nouvelle de la défaite, ne décoléraient pas. Coligny trouva dans cet échec les raisons de reprendre le combat contre l'Espagne, avec cette fois l'accord du roi. L'échec du coup de main de Genlis sanctionnait une action insuffisamment préparée. Il fallait lui substituer la guerre, la vraie, avec plan de bataille, effectifs suffisants, coordination des troupes. Non une guerre de bataillards exaltés, mais une guerre régulière, conduite par lui avec l'assentiment et le soutien officiel du roi. Sur ce point, il se faisait fort de convaincre Sa Majesté. Les troupes partiraient bientôt. Dès après le mariage de Navarre avec Marguerite de Valois.

Pendant ces derniers mois, depuis l'échec du projet d'union avec Élisabeth d'Angleterre, Henri avait fait cause commune avec sa mère. Comme elle, il mesurait les faiblesses du royaume ; comme elle, il redoutait la reprise de la guerre civile ; comme elle encore, il refusait de heurter l'Espagne de front. On lui a fait endosser le pourpoint de chef d'une faction hostile à la politique de Charles IX. Nous savons qu'il n'en est rien.

Parce qu'il connaissait le rapport de forces entre l'Espagne et la France, défavorable à son pays, Henri jugeait que, à Philippe II, Charles IX ne pouvait parler haut. Alors que Coligny croyait qu'une

guerre contre l'Espagne rassemblerait les Français, catholiques et protestants réunis, derrière leur souverain et rétablirait la paix intérieure, Henri prévoyait que tout acte d'hostilité envers Madrid, aux Pays-Bas notamment, condamnerait un royaume déjà trop affaibli.

Son refus de laisser la France courir l'aventure en Flandre fut largement partagé par des hommes qui n'étaient pas tous vendus à Philippe II. Là réside son désaccord avec Charles IX, avec un Charles IX d'ailleurs velléitaire. Ne transformons pas cette divergence d'appréciation en manœuvre coupable contre le roi. Sa correspondance le montre à l'envi : Henri continuait de servir la politique royale. Loyalement.

Lorsque en décembre 1571, pour appliquer son édit de pacification, le roi ordonna de faire disparaître à Paris l'infamante croix dite de Gastine, commémorant l'exécution de trois huguenots pendant la précédente guerre, Henri approuva. Comme il blâma les catholiques parisiens qui, indignés par cette mesure légale d'apaisement, avaient couru aux armes et suscité une émeute. Aux autorités municipales, il recommanda la prompte exécution des ordres royaux, reprochant même aux édiles leur lenteur à s'y conformer. Fidèle serviteur de son frère, Monsieur travaillait à mettre en pratique la paix religieuse.

Était-ce cela son seul avenir ? Ne serait-il toujours que l'assistant du roi ? L'ardeur de ses vingt ans allait-elle se consumer dans la gestion appliquée des affaires courantes ? Certes, le prince, fleuron de la Cour, se divertissait. On lui connaissait une nouvelle maîtresse, nommée Renée de Rieux, demoiselle de Châteauneuf, beauté céleste, disaient les poètes, allure de reine. Sa blondeur, l'éclat de ses yeux, son sourire faisaient chavirer bien des cœurs. Henri était très amoureux.

Mais sa situation de second, même brillant, lui pesait. Un jour de querelle, Charles IX n'avait pas manqué de lui dire :

– En France, il ne peut pas exister deux rois. Mon frère, il est nécessaire que vous quittiez mon royaume pour chercher une autre couronne. Quant à moi, je suis déjà en âge de gouverner par moi-même.

Henri était donc en quête d'un royaume. Son entourage l'y aidait. Un mariage ou une conquête militaire permettraient de trouver une couronne. Rien ne se présentait en Allemagne. Toute tentative en Italie ou au Portugal, chasse gardée de Philippe II, causerait la guerre avec l'Espagne. En brisant les négociations avec la reine Élisabeth, Henri avait refusé l'Angleterre.

Après un tour d'horizon européen décevant, certains songeaient pour lui à une expédition en Afrique, dans le royaume de Fez ou à Alger, si le sultan le permettait. D'autres ne trouvaient sur terre qu'une région qui pouvait s'offrir à Monsieur : la Floride !

A moins de songer à des États que la mort prochaine de leurs

souverains déstabiliserait. D'une crise de succession, Henri pourrait tirer parti en cherchant des alliances internes profitables. La Suède, politiquement troublée, ou la Pologne, dont le souverain, déjà âgé, était sans héritier, pourraient répondre à l'ambition d'Henri. Mais une couronne valait-elle d'aller se perdre dans les lointaines brumes du Nord ?

Henri et la Saint-Barthélemy

En rentrant de Châlons où il avait accueilli sa sœur Claude de Lorraine, invitée aux noces de Marguerite de Valois et d'Henri de Navarre, Henri songeait qu'aucun mariage princier n'avait été préparé jusque-là avec autant de difficultés. Voulue par Catherine de Médicis, admise après de rudes tractations par le jeune marié et sa mère Jeanne d'Albret, acceptée passivement par Margot, l'union ne suscitait que réprobation et colère. Catherine et ses fils en faisaient un gage de réconciliation entre catholiques et protestants, le parachèvement du traité de Saint-Germain, le symbole de l'union retrouvée, l'instrument de la paix civile. Les catholiques zélés n'y voyaient au contraire que scandale et provocation.

Rien cependant n'avait détourné la reine mère de son projet. Ni les exigences de Jeanne d'Albret qui avait âprement négocié le montant de la dot et s'était montrée intraitable sur le déroulement de la cérémonie religieuse ; ni les insistantes remontrances des représentants de l'Eglise romaine. Ceux-ci s'étaient précipités à la Cour, quelques mois plus tôt, dans l'espoir de faire rompre une union abhorrée. Arrivé à Blois le 7 février, le légat du pape avait annoncé, sans excès de diplomatie, que jamais le Saint-Père n'accorderait la dispense religieuse nécessaire à l'union d'une catholique et d'un protestant. Deux jours après, c'était au tour du général des jésuites, le P. François de Borgia, de tenter une nouvelle fois de faire échouer le projet. Au mariage huguenot il proposait de substituer un mariage catholique avec le roi de Portugal.

Catherine avait résisté aux pressions. Rallier à la maison de Valois l'héritier des Bourbons-Navarre était trop indispensable au royaume pour s'embarrasser des récriminations d'ecclésiastiques bornés. Elle n'avait cure de l'offensive diplomatique du Saint-Siège. Charles IX la jugeait même insultante :

– Si monsieur le Pape fait trop la bête, déclara-t-il un jour de colère, je prendrai moi-même Margot par la main et la mènerai épouser en plein prêche.

L'accord avait été conclu, le contrat signé, la date de la cérémonie arrêtée. Elle serait le prétexte à de somptueuses fêtes. Aussitôt les meilleurs artistes du royaume furent mis à la tâche.

Mais ni le roi ni la reine mère n'avaient assez mesuré le climat survolté qui entourait les préparatifs de ce mariage. La fin du printemps et le début de l'été étaient lourds de menaces. A l'opposition farouche des catholiques qui dénonçaient l'union comme un « accouplement exécrable » s'ajoutait la montée en puissance de la rivalité haineuse entre Coligny et les Guise.

Par deux fois Henri de Guise avait réclamé au roi l'autorisation de venger l'assassinat de son père qu'il attribuait à l'Amiral. Par deux fois le Conseil du roi avait sagement refusé le droit à la vendetta. On savait cependant qu'au profit des Lorrains s'organisaient des levées d'argent pour reprendre le combat. A Paris, la popularité du jeune duc de Guise grandissait autant que la haine contre Coligny et les protestants. L'injure constamment à la bouche, la populace ne cessait de hurler : « Mort aux huguenots. » Son indignation s'alimentait chaque jour des rumeurs de mouvements de troupes levées par les hérétiques pour secourir leurs coreligionnaires des Pays-Bas.

Tandis que Coligny s'irritait des refus répétés du Conseil du roi à ses demandes d'intervention en Flandre, les catholiques parisiens écumaient de haine envers les huguenots. Tout leur paraissait être des dangers menaçant leur foi et l'essence même du royaume. A la fin d'avril, Charles IX n'avait-il pas signé un traité avec l'Angleterre d'Élisabeth, provoquant ainsi un spectaculaire renversement de la situation diplomatique européenne ? Le royaume dont la souveraine avait été excommuniée, et qui avait secouru d'hommes et d'argent les huguenots français, devenait l'allié du Très-Christien alors que la vocation naturelle de celui-ci était d'unir ses forces à la monarchie catholique d'Espagne.

Depuis plusieurs mois, Paris recevait d'inquiétantes nouvelles. On murmurait que Coligny avait obtenu du roi l'autorisation de recruter des troupes « en son nom personnel » pour porter la guerre en Flandre. L'information était juste : « Il se lève, se réjouissait le Hollandais Guillaume de Nassau, allié de l'Amiral, douze mille arquebusiers et trois mille chevaux [...], chose qui nous apportera grand avancement. » Pour l'opinion catholique, la coupable aventure en Flandre risquait d'entraîner la France dans une guerre avec l'Espagne, conflit contre nature quand l'hérésie, sûre d'elle-même, redressait la tête.

En s'opposant au pape – hostile au mariage huguenot –, en provoquant le roi d'Espagne – indigné par « l'exécrable union » et tourmenté par le traité anglais comme par la menace de l'intervention aux Pays-Bas –, le royaume n'allait-il pas basculer dans le camp

hérétique ?

Dans les églises parisiennes, des prédicateurs exaltés dénonçaient le scandale d'une France assez folle pour se dresser contre une Espagne auréolée de la récente victoire de Lépante et seule capable d'exterminer les « mal sentants » de la foi, comme elle venait de vaincre les Infidèles. Aussi leurs sermons n'épargnaient-ils ni Charles IX ni Catherine, nouveaux rois maudits comme ceux que condamnaient les prophètes de l'Ancien Testament.

On voulait croire que Monsieur pourrait arrêter les coupables folies du roi. Le nonce l'espérait. Il fallait, écrivait-il, être prêt à soutenir Henri d'Anjou si Charles IX perdait sa couronne. Les plus zélés défenseurs de la cause catholique en arrivaient même à souhaiter une invasion du royaume par l'Espagne de Philippe II.

Le mariage de Margot ne fut donc pas un de ces doux hymens ordinairement chantés par les pastorales. Avant même d'être célébré, il aviva les haines qu'il était chargé d'apaiser et rouvrit des plaies jamais cicatrisées. Ses préparatifs s'achevèrent dans une atmosphère chauffée à blanc.

La cérémonie était fixée au 18 août. Le jeune Henri de Navarre avait fait dans Paris une entrée solennelle que les magistrats des cours de justice avaient ostensiblement boudée. Les premiers invités s'installaient dans la ville. Les fournisseurs s'activaient. Les artistes mettaient la dernière main aux décors. Mais la dispense pontificale n'arrivait toujours pas. Tandis que les prédicateurs fulminaient en chaire contre l'odieux mariage, une foule de seigneurs huguenots, Gascons en tête, badaudaient dans les rues de la capitale, bible aux lèvres, épée au côté, aussi chatouilleux sur l'honneur que désorientés par une ville étrangère et hostile. La chaleur de l'été avivait la nervosité générale.

Les chambres des hôtels étaient toutes occupées. On ne trouvait plus le moindre galetas à louer. Les rues grossissaient encore de pauvres hères chassés des campagnes voisines par la disette. Paris ressemblait à une Babylone enfiévrée. La proximité de la fête ne fit pas taire les querelles politiques : elle les exaspéra. Le samedi 16 août le parlement de Paris, cour supérieure de justice, refusa d'enregistrer un édit fiscal proposé par le roi et déclencha la première grève de son histoire. Le barreau, la basoche l'imitèrent. Les élites de la magistrature comme le tout-venant des auxiliaires de justice manifestaient ainsi ouvertement leur opposition au souverain. Les autorités municipales partageaient la même défiance envers le roi.

Charles IX comme Catherine de Médicis négligèrent trop la résistance obstinée des grands corps de l'État siégeant à Paris, comme le mécontentement des responsables urbains. Ils mésestimèrent la fureur de la bourgeoisie parisienne, quotidiennement stimulée par les

prêches enflammés et haineux d'un clergé fanatique. Soumise à tant de pression, la population tout entière, du notable au simple portefaix, était prête à obéir au moindre mot d'ordre pour courir sus aux huguenots et rompre un mariage honteux. Et la dispense pontificale se faisait toujours attendre.

Le roi pouvait-il prétendre se faire obéir en ignorant à ce point une opinion publique ainsi façonnée par les plus exaltés des catholiques de la capitale ?

Dans cette atmosphère enfiévrée furent célébrées les noces honnies par beaucoup. La cérémonie, qui devait symboliser l'unité, aggrava encore la fureur des catholiques. Des sentiments d'Henri à l'égard du mariage de sa sœur on ignore le détail. Tout laisse penser qu'il partageait les vues de sa mère et du roi. Lui, le vainqueur de Moncontour, plaidait pour la réconciliation. Son goût naturel pour les fêtes trouvait aussi dans le mariage d'une fille de France motif à se réjouir. Il souhaita la cérémonie brillante et recommanda à Charles IX de faire « quelque chose de beau pour honorer lesdites noces ». Pour tromper l'attente de la dispense pontificale, il accompagna sa mère au château de Montceaux où logeait sa sœur la duchesse de Lorraine. Il revint à Paris le 15 août.

Les fiançailles eurent lieu le 17 au soir dans la grande salle du Louvre. Les noces furent célébrées le lendemain, alors que la dispense manquait toujours. Henri et son frère Alençon conduisirent à Notre-Dame le marié que ses cousins les princes de Condé et de Conti accompagnaient. Henri, vêtu d'un costume de satin jaune pâle, couvert de broderies d'argent et semé de perles, était l'élégance même.

Par scrupule de conscience, trois évêques s'étaient récusés pour procéder à la cérémonie. Parmi eux, le bon Amyot, ancien précepteur de Monsieur, devenu aumônier du roi et évêque de Damiette. Henri lui adressa de vifs reproches. Le prélat répondit que, si le roi était maître de sa vie et de ses biens, il ne l'était pas de sa conscience ; qu'on devait la lui laisser, comme les édits royaux la laissaient aux huguenots.

Après avoir beaucoup tergiversé, le cardinal de Bourbon, oncle du marié, avait accepté d'officier. La cérémonie religieuse prit des libertés avec le rituel catholique. Le consentement des époux fut reçu sur le parvis de la cathédrale, devant le peuple. Puis le couple pénétra dans l'église jusque dans le chœur où le marié laissa Marguerite aux mains de Monsieur qui conduisit sa sœur à l'autel, faisant office d'époux. Car Navarre et les gentilshommes protestants sortirent de Notre-Dame pour attendre la fin de la messe à l'évêché. Coligny, montrant à un proche les drapeaux de Jarnac et de Moncontour suspendus dans le chœur, avait murmuré :

– Dans peu de temps on les arrachera de là, et on en mettra d'autres

à leur place, qui seront plus agréables à voir !

L'Amiral, hanté par la guerre aux Pays-Bas, ne songeait qu'aux prochaines victoires protestantes sur l'Espagne.

Après le déjeuner, la Cour se transporta dans le palais de la Cité, ancienne demeure des rois, où commencèrent les fêtes. Selon l'usage du temps, le roi et les princes participèrent activement au divertissement à grand spectacle qui y fut donné. Sur des chars de carnaval, figurant des « roches artificielles et argentées », se juchèrent Henri et ses frères.

Le lendemain, Monsieur accueillit les invités en son hôtel d'Anjou, rue des Poulies, pour un dîner donné aux frais du marié. On dansa ensuite au Louvre. Le mercredi 20, une mascarade allégorique, dite *Le Paradis d'Amour*, fut jouée dans la salle des fêtes du Petit-Bourbon, face au Louvre. Pour les besoins de l'action, le décor mêlait deux constructions : le Paradis, assailli par des chevaliers errants voulant y ravir les nymphes, et l'Enfer, où Henri, le roi et Alençon réussirent à les repousser. Catholiques et protestants s'étaient faits acteurs. Curieusement, les huguenots conduits par Henri de Navarre ne figuraient que dans le camp des réprouvés. Mais les prisonniers de l'Enfer furent bientôt délivrés et, Mercure, Cupidon et les dames aidant, furent conduits aux Champs Elysées. Un ballet final et un feu d'artifice symbolisèrent le retour de l'union et de la paix.

Le jeudi 21, un tournoi opposa à nouveau deux camps. Henri et ses frères paradèrent habillés en Amazones, c'est-à-dire travestis en femmes armées de l'arc, tandis qu'Henri de Navarre et ses compagnons étaient costumés à la turque.

Curieux spectacle où les protestants étaient rejetés dans un monde infernal ou assimilés aux infidèles. S'agissait-il d'une humiliation sadique ? De l'annonce d'un massacre proche, comme on l'a cru parfois à tort ? L'issue des divertissements montre que telle n'était pas l'intention. Grâce au « suffrage d'amour », les hôtes de l'Enfer finissaient par se hisser jusqu'au Paradis, les huguenots retrouvaient leur place et la concorde triomphait. Toutes les fantasmagories imaginées par les metteurs en scène illustraient la politique de Catherine de Médicis. Comme ses contemporains, la reine mère croyait au pouvoir magique des fêtes, à leur fonction prophylactique pour effacer les rivalités humaines et rétablir l'harmonie.

La population parisienne ne cultivait pas semblable optimisme. La cérémonie insolite du 18 août – l'épouse à la messe, le marié à l'extérieur de l'église – fut jugée scandaleuse et impie. Les plus hautes autorités l'avaient d'ailleurs boudée : la messe nuptiale avait été dite dans une cathédrale quasi vide. La décision royale de passer outre à la volonté du pape paraissait être non seulement une bravade mais un crime de lèse-catholicité. Elle défiait l'opinion catholique et entachait

l'union d'indignité. Sans doute allait-elle provoquer l'excommunication du roi, peut-être délier ses sujets de leur soumission naturelle au prince. Mobilisé par le clergé, défiant envers le souverain, Paris était unanime à refuser au sommet de l'État un mariage mixte, image de l'intolérable coexistence des deux religions. Non seulement le mariage ne restaura pas la concorde désirée, mais il exacerba la haine contre le protestantisme dont les chefs paraient ensemble aux fêtes de la Cour.

Il était 11 heures du matin lorsque le vendredi 22 août, les réjouissances à peine achevées, une détonation retentit rue des Poulies. Coligny qui, après une séance du Conseil tenue au Louvre, rentrait à pied dans son hôtel de la rue de Béthisy, fut touché à la main et au coude. Il fut aussitôt ramené en son logis. Personne n'en douta : on avait voulu tuer l'Amiral. Qui avait tiré ? On apprit plus tard qu'il s'agissait d'un nommé Maurevert, déjà coupable quatre ans plus tôt de l'assassinat d'un fidèle de Coligny. S'agissait-il d'un tueur isolé ou d'un meurtrier appointé, bras armé d'un complot ?

Face aux événements qui suivent, l'historien est démuni. Aucune pièce d'archives n'apporte (et n'apportera jamais) de révélations. Aucun récit contemporain n'est absolument digne de foi. Tout n'est qu'incertitudes, conjectures, questions et doutes. Pour ce 22 août et les jours suivants, les témoignages sont lacunaires et partiels. Quand ils paraissent plus complets, ils sont rédigés tardivement, éloignés des faits d'une ou deux générations. Aussi doit-on se contenter bien souvent d'hypothèses, non pas étayées par des sources inédites incontestables – elles n'existent pas – mais fondées sur une relecture des documents existants par des historiens insatisfaits des interprétations traditionnelles.

Longtemps on en fut persuadé : jalouse de l'influence de Coligny sur son fils, Catherine de Médicis aurait ordonné l'assassinat de l'Amiral. Après l'échec de l'attentat, l'enquête ouverte par Charles IX risquait de la démasquer. La colère des huguenots prêts à se révolter contre le pouvoir royal constitua un tel danger qu'elle convainquit le roi d'exterminer les protestants encore présents dans la capitale. « Qu'on les tue tous », aurait ordonné Charles IX. Monsieur aurait poussé au massacre et y aurait même mis la main. Brochant sur le tout, Agrippa d'Aubigné prétendit que le roi lui-même arquebusa les victimes d'une fenêtre du Louvre, tandis que les romantiques, Michelet en tête, imaginèrent Catherine, maléfique veuve noire, descendue dans les rues inspecter les cadavres. La passion exclusive du pouvoir, la faiblesse la plus abjecte, le goût du sang, la curiosité morbide auraient constitué les ingrédients d'un drame dont les Valois étaient les sinistres responsables.

Depuis quelques années, ce scénario a subi de nombreuses

retouches. Le lieu de l'embuscade contre Coligny étant une maison louée à un prêtre, ancien précepteur du duc de Guise, on jugea les Lorrains, notamment le jeune duc Henri, responsables de l'attentat. La haine inexpiable qui opposait leur maison à celle de Coligny en serait la cause. La vendetta ouverte depuis près de dix ans trouvait son dénouement dans le « méchant acte » de la rue de Béthisy.

Malgré l'autorité de quelques savants historiens, on ne croit plus aujourd'hui à la culpabilité de Catherine de Médicis qui, comme femme et comme Italienne, fut longtemps la coupable idéale. La reine mère tenait trop à la réconciliation des Français dont elle avait fait la priorité des priorités, sa préoccupation de tous les instants. Depuis plusieurs années, elle y travaillait sans relâche. Le mariage de sa fille devait en être le symbole. La paix, à laquelle ses finances la condamnaient, en dépendait. Comment imaginer qu'elle aurait ruiné elle-même son bel édifice, patiemment construit, en ordonnant l'assassinat du chef militaire des huguenots ? La reprise de la guerre civile eût été immédiate.

Innocenter Catherine signifie-t-il blanchir son fils Henri ? Nous le pensons. Dans le scénario classique mettant en cause la reine mère, Monsieur apparaît peu, se contentant de jouer les seconds rôles. Les raisons de disculper Catherine valent pour lui. Même si l'ambassadeur d'Espagne se plaisait à en faire le chef du parti catholique, Henri était aussi acteur de la réconciliation. Depuis la paix de Saint-Germain, tous ses actes en témoignent. Une quelconque complicité paraît ainsi peu vraisemblable.

Il faut chercher à l'attentat du 22 août d'autres commanditaires. L'Espagne semble avoir été le principal. Qui plus que Philippe II avait intérêt à la disparition de l'Amiral ? A la mort de celui qui, hanté par les secours à apporter à ses coreligionnaires des Pays-Bas, souhaitait tant la guerre ? Le Roi Catholique avait de longue date recommandé à Charles IX de se débarrasser de Coligny. Ce dernier mort, la menace sur les Flandres s'évanouissait. A Paris, Philippe II ne manquait pas de complices pour parvenir à ses fins. Depuis quelques années, les Guise lui étaient dévoués. Pour réussir une opération aussi délicate, l'alliance de la première puissance mondiale et de la famille qui incarnait les aspirations catholiques était nécessaire. Peut-être l'attentat a-t-il été préparé depuis Bruxelles par le représentant de Philippe II, le très efficace duc d'Albe, dont Coligny était l'ennemi numéro un.

L'arquebusade manquée contre l'Amiral choqua Charles IX et désorienta la famille royale. Le souverain s'efforça de calmer l'émotion explosive des Parisiens. Henri l'assista dans cette tâche. Dès l'après-midi du 22, il accompagna son frère et sa mère au chevet du blessé, suivi d'une partie de la Cour. Cette visite solennelle était destinée à

rassurer les huguenots en leur promettant justice et en annonçant l'ouverture d'une enquête. Le roi réussit-il à les convaincre ? Les plus exaltés songeaient à fuir Paris, ce qui signifiait alors la reprise immédiate de la guerre civile. D'autres, plus légalistes, espéraient voir les résultats de l'enquête confondre l'Espagne. Dans ce cas, le roi aurait été obligé de déclarer la guerre à Philippe II.

Les heures passèrent. Les esprits s'échauffaient dangereusement. Le roi et son entourage redoutaient la révolte des huguenots les plus désespérés. Les catholiques zélés, partisans de l'Espagne, craignaient le déclenchement de la guerre et le départ de troupes pour les Pays-Bas. La peur de l'émeute fit fermer les boutiques. Malgré les appels au calme, chacun pressentait l'explosion.

Le matin du 23, le désordre s'amplifia. La milice bourgeoise prit les armes malgré les ordres, entrant ainsi dans l'illégalité. Charles IX dépêcha Henri à cheval dans les rues de la capitale pour tenter de calmer l'effervescence croissante et rassurer la population. Rien n'y fit.

Pour un récent historien, Jean-Louis Bourgeon, l'événement crucial eut lieu en fin d'après-midi. L'ambassadeur espagnol fit savoir qu'il quittait la Cour, rompant ainsi les relations diplomatiques avec la France. Son départ suggérerait l'entrée en guerre de l'Espagne si les Guise devaient être mis en cause dans l'attentat manqué. La monarchie française était donc menacée d'une guerre civile doublée d'un conflit extérieur. Cette intimidation acheva de paralyser le roi. Quelques heures plus tôt, Henri de Guise et son oncle le duc d'Aumale étaient eux aussi sortis du Louvre. Dans un hôtel faisant face au vieux palais, ils regroupaient leurs fidèles. La bourgeoisie et la milice urbaine étaient leurs alliées. Ils réussirent même à débaucher les gardes françaises et suisses chargées d'assurer la sécurité du monarque, de sa famille et de la Cour.

Charles IX était complètement isolé dans son palais, sans autorité, exposé à tous les coups de main. Beaucoup de ses proches souhaitaient en finir avec les huguenots. Mais tandis que les Guise concentraient leur cavalerie dans la ville, le roi ne réussissait plus à se faire obéir. Ses gardes faisaient progressivement défection, la milice refusait de répondre à ses ordres. Menacé de guerre par l'Espagne, cerné au Louvre par une ville hostile, il fut contraint de se séparer en pleine nuit des gentilshommes protestants de l'entourage d'Henri de Navarre et les expulser du palais. Sa sécurité et celle des siens étaient à ce prix.

– Où est ma foi et la promesse que je leur ai donnée ? gémit-il.

Contraindre les huguenots à quitter le Louvre, leur dernier refuge, les abandonner à la foule, c'était les condamner à mort. On vit dans un corridor du palais le doyen du Conseil, Jean de Morvillier, en verser des larmes de honte. Nul n'imaginait le déferlement de la tuerie qui allait suivre. Charles IX sacrifia aux catholiques ultras et aux Guise

une vingtaine de gentilshommes protestants ainsi que Coligny resté dans son hôtel.

Vers 3 heures du matin, en ce sinistre 24 août, fête de saint Barthélemy, on entendit non pas les seules cloches de Saint-Germain-l'Auxerrois comme le rapporte la tradition, mais les cloches de plusieurs églises parisiennes sonnant ensemble, dans un mouvement concerté, le début des massacres. Le clergé de la ville, ferment d'agitation et de haine depuis tant de semaines, participa à la sédition.

Un commando, dirigé par les ducs de Guise et d'Aumale, pénétra dans la maison de Coligny. Les quelques gardes placés l'avant-veille par le roi à sa porte n'offrirent aucune résistance. L'Amiral fut assassiné et sa tête envoyée au duc d'Albe.

Soldats séditieux, populace assoiffée de sang, mais aussi honnêtes artisans, bourgeois aisés et capitaines de milice consciencieux inaugurèrent la chasse aux huguenots, bien décidés à nettoyer dans une monstrueuse tuerie cette « lèpre » insupportable à Dieu.

On ignore le détail des circonstances de ce drame complexe. Versions romanesques écartées, il reste que la décision d'éliminer un nombre limité de chefs huguenots jugés les plus dangereux, dont Coligny, a été prise par Charles IX en son Conseil. Le choix du roi a-t-il été délibéré, volontaire, nourri par la crainte d'une sédition protestante que l'attentat manqué a rendu plus certaine, comme le pense l'historien Denis Crouzet ? Ou Charles IX a-t-il été contraint devant le chantage à l'entrée en guerre de l'Espagne, la pression de l'émeute parisienne déclenchée par les Guise, l'incapacité à se faire obéir, selon l'interprétation de Jean-Louis Bourgeon ?

Le massacre parisien qui se prolongea jusqu'au 29 août est, pour partie, le fait d'une foule convaincue d'accomplir la volonté de Dieu et du roi en purifiant la ville par le sang des hérétiques. C'est aussi l'acte d'une population à qui la réconciliation voulue par Charles IX était odieuse et qui, bourgeoisie et milice en tête, s'est soulevée contre le souverain coupable de trahir les intérêts de la foi traditionnelle et l'amitié des puissances catholiques.

Durant ces tragiques journées, le rôle d'Henri reste mystérieux. Monsieur a des biographes persuadés de sa participation à la Saint-Barthélemy. Leurs arguments ne sont pas toujours convaincants. Doit-on admettre sans preuve que le prince, dont on sait l'adhésion à la politique du roi, a parcouru les rues de Paris le samedi 23 août dans l'après-midi pour exciter la population parisienne contre les huguenots ? Nul ne connaît son rôle lors des deux réunions du Conseil tenues au Louvre dans la nuit du 23 au 24. L'absence de documents écrits interdit de l'imaginer. Acceptera-t-on l'image du frère du roi, chargé le 24 de maintenir l'ordre, « laissant faire » les massacres ? La fureur partagée par toute une ville avide de sang pouvait-elle se

calmer sagement à la simple vue de la petite troupe de Monsieur ?

En revanche, les historiens les moins favorables à Henri lui déniaient toute action *personnelle* contre les huguenots. Il semble qu'il ait « effectivement répugné à la Saint-Barthélemy ». Le silence des textes contemporains est un indice de sa non-participation. Mais on ne peut se satisfaire du mutisme des chroniqueurs. « L'innocence » d'Henri est suggérée par un projet politique personnel qui dépasse la tragédie parisienne.

Auréolé de la gloire de Jarnac, conscient de sa valeur, Henri ne pouvait se contenter d'être pour toujours le brillant second de son frère. La santé de Charles IX ne laissait pas imaginer l'ouverture d'une prochaine succession dont il aurait profité. Le roi venait de se marier. Il avait vingt-deux ans. Rien n'interdisait de penser qu'il aurait bientôt une descendance. Henri avait toujours fait preuve de loyauté envers son aîné. On ne lui connaissait aucun goût pour la conspiration. Seule une couronne étrangère pouvait lui donner le rang que ses qualités méritaient. Catherine le désirait ardemment et Charles IX croyait gagner dans l'éloignement de son cadet la possibilité d'être pleinement roi. Henri cherchait un royaume.

Son regard s'était posé récemment sur celui de Pologne dont le monarque était élu par la noblesse. Sigismond Auguste II Jagellon n'avait pas d'enfant légitime. La couronne risquait d'être disponible. Avertie, Catherine de Médicis expédia à Cracovie une mission de reconnaissance et entama une campagne de séduction auprès du roi régnant, préparant à l'avance la candidature de son fils préféré. Les événements lui donnèrent raison. Le 7 juillet 1572, Sigismond Auguste mourut. Dès la fin du mois, les cours étrangères apprirent la nouvelle attendue depuis quelques mois.

La Pologne était un curieux État : c'était une république nobiliaire ayant à sa tête un roi élu. Or, une partie de sa noblesse avait fait le choix de la Réforme. Une grande tolérance y régnait. Solliciter le vote d'électeurs exigeait de tenir compte de la dualité des confessions religieuses, ne déplaire à aucune, se montrer partisan de la coexistence pacifique entre catholiques et réformés. Sans l'aide des protestants de Pologne, nul n'avait de chance d'être élu. Peut-on imaginer Henri, candidat au trône d'une Pologne tolérante, exciter dans les rues de Paris les catholiques zélés à égorger les huguenots, voire se déchaîner lui-même contre eux ? Dans une de ses lettres, il confia son « grand déplaisir » après les sinistres événements qui ensanglantèrent le royaume. Ses ambitions politiques contredisaient toute action haineuse contre les protestants du royaume. Un contemporain, Jean de Monluc, évêque de Valence, l'a souligné : « Lui qui naturellement est doué d'un bon sens, jugement, sagesse et prudence, pouvait bien penser que ce massacre-là pourrait apporter de grands empêchements

à ce négoce. »

Si ce n'est conviction personnelle, c'est le calcul politique au service d'un grand dessein qui a tenu Henri en réserve. Le 24 août 1572, Monsieur n'a pas été un massacreur d'hérétiques.

Le siège de La Rochelle

Les uns louaient sa beauté régulière, d'autres vantaient son charme. Les poètes s'épuisaient à convoquer Vénus et les Grâces pour chanter sa séduction, sans y parvenir jamais. La « belle Marie » était une des merveilles de la Cour qui pourtant ne manquait pas de jolies femmes. Avoir été élevée dans la religion protestante, sur les genoux de Jeanne d'Albret, donnait à cette éclatante beauté un air modeste sans austérité, mystérieux sans affectation, qui enchantait ceux qui l'approchaient.

Elle avait dix-huit ans. Tous les gentilshommes de la Cour la convoitaient sans oser imaginer la posséder. Espérer l'épouser n'était réservé qu'aux plus grands. Belle, aimable et spirituelle, Marie ajoutait à ses dons naturels le bon goût d'être une riche héritière. Des trois filles de François de Clèves, premier duc de Nevers, elle était la cadette. Henriette, son aînée, avait épousé Louis de Gonzague, la deuxième, Catherine, était devenue depuis peu duchesse de Guise. Marie n'était apparue à la Cour que pour être aussitôt fiancée par la reine de Navarre à un prince du sang, Henri de Bourbon-Condé, huguenot farouche, petit de taille mais grand capitaine, dont le caractère maussade était aussi célèbre que son courage aux combats.

L'arrivée au Louvre de Marie de Clèves pour les préparatifs de son mariage avait bouleversé Monsieur. A la première rencontre, il tomba aussitôt amoureux. Elle devint son idole, inaccessible et proche. Car, promise à Condé, elle l'épousa le 10 août 1572 au château de Blandy, près de Melun. Henri ne put s'y opposer. Marie appartenait désormais à un autre, mais elle resta son grand amour, peut-être le seul, celui qui le fit durablement souffrir.

Le jour de la Saint-Barthélemy, Condé, comme son cousin Navarre, dut la vie sauve à sa qualité de prince du sang. Mais à condition d'abjurer sans tarder. Sous la menace du poignard, il s'y engagea. Les massacres achevés, il tenta bien de résister mais finit par tenir sa promesse. Il abandonna la foi calviniste entre les mains du nonce. Vint ensuite le tour de sa femme. Marie abjura le 15 septembre au couvent

des Augustins. Les théologiens s'interrogèrent : son récent mariage célébré selon le rite protestant était-il valide dès lors que les époux étaient devenus catholiques ? On en douta et l'on contraignit Marie et Condé à une nouvelle célébration. Malgré sa peine de voir l'aimée lui échapper définitivement, Henri ne fit pas obstacle à la pérennité de l'union. Il se montra même bon parent, demandant au pape l'absolution pour Condé et l'approbation de son mariage. Toutefois Marie continuait d'occuper ses pensées. Pourrait-il jamais s'en délivrer ?

Si l'éloignement apaise parfois les peines de cœur, le départ d'Henri pour La Rochelle pouvait l'aider à oublier.

Henri n'oublia pas. Jamais il n'oublia Marie. Mais, au lendemain de la Saint-Barthélemy la vie publique continuait de le solliciter. Après les tueries, bien des huguenots avaient abjuré ou émigré. D'autres prirent les armes et choisirent la résistance au roi dans lequel ils ne voyaient qu'un « tyran ». Toujours au service de son frère, Henri veilla au maintien de l'ordre public. Aux administrateurs d'Angers, capitale de son apanage, comme à tous les gouverneurs de province, il recommanda la fermeté.

Les huguenots seront tenus de respecter les lois du roi. Qu'ils y manquent et fassent les rebelles, il faudra leur « courir sus » et les tailler en pièces ! A tous les auteurs des « pilleries, voleries et méchancetés », Monsieur, lieutenant général de Sa Majesté, réservera les plus durs châtiments.

Il ne cessait de le répéter : le roi devait demeurer le maître. Quand les réformés du Languedoc prirent par force villes et bourgs, il s'engagea à fournir au gouvernement des hommes et des armes. Contre les ennemis du royaume, la lutte continuait.

La rébellion huguenote jaillit des villes à partir d'octobre. Nîmes et Montauban fermèrent leurs portes aux soldats du roi. La Rochelle, haut lieu des luttes protestantes et refuge des rescapés du massacre, refusa de recevoir le gouverneur que lui envoyait Charles IX. Le roi ordonna alors d'assiéger la ville rebelle.

Qui commanderait l'armée royale ? Il ne s'agissait pas d'une banale promenade militaire. L'esprit des Rochelais était à la résistance acharnée. Convaincus d'être assaillis par les forces du mal, ils avaient trouvé dans l'Ancien Testament les précédents qui justifiaient leur sécession. Dans leur combat ils n'étaient pas seuls. Les marins hollandais étaient leurs alliés ; de l'Angleterre ils espéraient des secours. Les prises faites sur les navires espagnols qui croisaient au large aidaient à survivre.

Le roi ne pouvait laisser l'unique port militaire sur l'Océan se transformer en foyer de résistance, porte ouverte à l'invasion étrangère. Mais les semaines passaient et le siège n'avancait pas.

Combien de temps les Rochelais braveraient-ils l'autorité royale ?

Contre l'orgueilleuse cité, il fallait mobiliser une armée. Alors qu'il savait bien engagée son élection au trône de Pologne, Henri demanda au roi de lui en confier le commandement. Charles IX resta sourd. D'autres noms circulaient pour conduire l'armée : François d'Alençon, le jeune frère du roi, ou le marquis de Villars. Henri revint à la charge au début de novembre, supplia presque en décembre. Comme lieutenant général, le privilège de commander l'armée lui revenait. Il ne pouvait demeurer dans ses appartements du Louvre quand le repos du royaume dépendait du châtiment des rebelles. Amoureux de la gloire, soucieux de popularité, conscient de ses devoirs, Henri devait prouver à chaque occasion qu'il était toujours la première personne du royaume après Sa Majesté. Au début de l'année 1573, il finit par obtenir le commandement désiré.

Malgré l'avancement des tractations en Pologne, malgré sa folle passion pour Marie de Clèves, Henri quitta Paris le 12 janvier. Dans un médaillon attaché à son cou, il emportait le portrait de la belle. A la Cour, son amour impossible n'était plus un secret. Philippe Desportes, son poète favori, sut traduire le déchirement du soupirant qui s'obligeait au départ :

*Non, non, si je ne meurs en vous laissant, Madame,
Jamais fidèle amant ne mourut de douleur.*

*Je pars pour captiver une ville adverse,
Moi qu'Amour tient en joug sans relâche arrêté.*

*Je vais pour assaillir et ne puis me défendre,
Seulement d'un enfant dont je suis tourmenté.*

Repos de mon pays tu m'es trop cher vendu !

*O beaux yeux, mes vainqueurs, doux flambeau de ma vie,
Votre belle clarté s'en va m'être ravie !*

On ne pouvait choisir plus mauvaise saison pour aller guerroyer. L'hiver était pluvieux, les rivières débordaient, les chemins s'enfonçaient. Mais Henri ne voulait rien laisser au hasard : à défaut de commander au climat, la campagne – sa campagne – devait être minutieusement préparée. Sa déception fut grande lorsqu'il découvrit que les compagnies étaient incomplètes, le nombre des hommes valides limité à six mille, les approvisionnements déplorables. En outre, il n'y avait pas d'argent.

Henri ne pouvait compter sur son cher Tavannes. La maladie tenait au lit le vieil homme qui enrageait de ne pouvoir accompagner son disciple. La mort lui vola sa dernière campagne. D'autres conseillers

entouraient le commandant en chef : le subtil Albert de Gondi, comte de Retz, bientôt maréchal de France, et surtout Louis de Gonzague, duc de Nevers, mentor susceptible, mais riche d'idées. Répugnant au statut de vulgaire courtisan et refusant de « ne servir que de tapisserie », il prétendait au rôle de conseiller politique.

De belle prestance, malgré la blessure au genou qui le faisait boiter, Nevers possédait toutes les qualités du gentilhomme : bien né (il était fils du duc de Mantoue), grand bâtisseur, dépensant sans compter, sourcilieux en matière de préséances, il était toujours prêt à sacrifier sa position à la Cour pour défendre son rang ou son honneur. Catholique intransigeant, il avait pris les jésuites du royaume sous sa protection et, à chacun de ses déplacements, un bon père était chargé de le distraire en lui parlant latin quand il prenait son bain. Depuis quelques mois, il accablait Henri de conseils pour gouverner les affaires du roi.

Le siège de La Rochelle lui permit d'augmenter son influence. L'amitié entre les deux hommes, que douze ans séparaient, était sincère. Nulle ombre ne semblait pouvoir la ternir, pas même les conseils de Nevers à sa belle-sœur, Marie de Clèves, qu'il encourageait à résister à la brûlante passion d'Henri.

Condé, le jeune époux de Marie, était aussi du voyage pour La Rochelle, comme Henri de Navarre, son cousin, converti lui aussi de fraîche date. Très surveillés, les deux princes s'efforçaient de donner le change. Navarre y réussissait à la perfection, laissant croire qu'il s'était dépouillé de tout ressentiment. Faisant à chaque instant le « bon compagnon », il semblait s'entendre au mieux avec ceux qui demeuraient ses ennemis.

Car l'état-major d'Henri formait un curieux mélange de gentilshommes rivaux qui, la veille encore, s'entretuaient et qui demeuraient des adversaires irréconciliables. Aux côtés de Condé et de Navarre, on trouvait les plus farouches défenseurs de la cause catholique comme le duc de Guise, son frère Mayenne, son oncle Aumale. Nul quartier général n'était plus bigarré religieusement. Blaise de Monluc, le pourfendeur des calvinistes, côtoyait le duc de Bouillon, protecteur des huguenots ; le duc d'Uzès fréquentait le catholique duc de Montpensier.

Pour la première fois, le dernier fils de Catherine de Médicis, François d'Alençon, accompagnait son frère. Débordant d'impétuosité, il remâchait sa jalousie envers son aîné, enrageant déjà de servir sous ses ordres. Que la discorde ne naisse pas de ce patchwork était impossible !

En direction du port de l'Atlantique, l'armée avançait lentement. Tant il est vrai que chacun espérait obtenir des rebelles un accommodement avant d'engager le combat. Si Alençon s'impatientait,

c'est qu'il comptait sur l'arrivée à La Rochelle d'un vaisseau anglais qui l'emporterait auprès d'Elisabeth I^{re} dont il se voyait déjà l'époux. Au Louvre, Catherine tremblait pour ses deux fils : pour Henri, son préféré, comme pour François, le « petit moricaud », moins aimé, mais qui pourrait bientôt faire un roi d'Angleterre utile à la France.

A Châtellerault, Henri consulta son état-major : fallait-il attendre les Suisses avant d'entrer en pays protestant ? Ce renfort serait nécessaire à l'armée royale si La Rochelle était secourue par mer. A Poitiers, il reçut du roi l'argent destiné à la solde des troupes. Mais il demanda sans tarder une rallonge indispensable à « l'enfournement de ce siège ».

Henri conduisait sa campagne avec méthode et sérieux, soucieux des moyens nécessaires comme préoccupé du moindre détail, donnant congé à une compagnie épuisée par les corvées, ordonnant des marches forcées à d'autres, exigeant la levée immédiate d'un emprunt pour payer les soldats, faisant prendre la mer aux bateaux naviguant sur la Garonne pour bloquer l'entrée du port.

Le 5 février, il était à Niort, dernière ville avant la zone dévastée autour de La Rochelle.

Henri n'était pas exclusivement préoccupé par l'imminence du siège. Il suivait avec intérêt les affaires de Pologne. A Cracovie, Jean de Monluc, chargé de préparer son élection, se heurtait à bien des réticences. D'autres candidats s'étaient déclarés et la Saint-Barthélemy avait refroidi les électeurs protestants. La campagne contre La Rochelle les inquiétait encore. Diplomate confirmé, le vieil évêque de Valence ne négligeait rien pour apaiser les craintes des Polonais et ruiner la propagande hostile de l'Espagne. Mais chaque jour sa tâche se compliquait davantage :

– J'ai cinq cents dogues attitrés à me mordre qui aboient jour et nuit, écrivait-il, et il faut que je réponde à tous.

C'était un appel à l'aide. On lui envoya l'abbé de L'Isle et l'actif Guy de Saint-Gelais de Lansac, homme de confiance d'Henri. Monluc mettait surtout en garde contre le mauvais effet qu'aurait sur les électeurs polonais la destruction de La Rochelle :

– S'il survenait, avant le jour de l'élection, quelque cruauté, nous aurions dix millions d'or pour gagner les électeurs, que nous n'y ferions rien !

Le 11 février au matin, Henri était devant la ville rebelle. Mille trois cents soldats, deux mille bourgeois en armes s'y étaient enfermés. La cité, traditionnellement protégée par ses murailles, ses fossés et ses tours, avait pour sa défense ajouté aux angles de son enceinte des saillants nommés boulevards, modernes fortifications qui abritaient des canons dont le tir pouvait battre tous les coins de l'horizon.

L'armée royale alignait cinq mille fantassins et mille cavaliers, trop

peu cependant pour enlever la ville d'assaut. D'autant que La Rochelle pouvait être secourue par la flotte anglaise. Le siège risquait de s'éterniser.

Courageusement, Henri se mit à la tâche. Avec Nevers, son conseiller militaire qui succédait à feu M. le maréchal de Tavannes, il fit disposer les batteries, construire les gabions chargés de les abriter, creuser les mines, tout en surveillant la mer, tentant sans grand succès de combler l'avant-port en faisant couler un lourd vaisseau chargé de pierre. Sans jamais abandonner du regard les nouveaux convertis, Condé et Navarre, qui rêvaient de lui fausser compagnie en se faisant enlever par un navire étranger. Alençon était plus un souci qu'un secours. Le jeune prince manquait de zèle ou agissait à contretemps. Henri devait le rappeler à l'ordre, alors qu'il ne rêvait que de mariage anglais.

Quant aux gentilshommes catholiques, les querelles de préséance et les rivalités personnelles les divisaient. Promu commandant en chef, le duc de Nevers faisait des jaloux. On prétendait que Biron, cantonné au service de l'artillerie, se vengeait en ralentissant les travaux d'investissement de la ville. Guise et les siens enrageaient contre Nevers qui réservait à ses proches les charges de commandement. Devant La Rochelle, l'armée royale avait les apparences d'une pétaudière.

Mal servi par un état-major divisé, pressé par Charles IX de prendre en priorité les avis du comte de Retz, Henri rechercha auprès des gentilshommes de son entourage le secours de l'amitié, la fraternité des armes. Il était arrivé devant La Rochelle escorté par des représentants de la meilleure noblesse du royaume et par des jeunes gens dont il allait faire sa « petite troupe ». Beaucoup avaient à peu près son âge : Saint-Luc, Caylus, La Valette approchaient les dix-neuf ans ; Saint-Sulpice allait avoir vingt ans, Beauvais-Nangis, vingt et un, François d'O, vingt-deux. Certains appartenaient déjà à sa maison, d'autres étaient au service du roi ou d'Alençon. Henri les choisit pour compagnons. On les nomma bientôt ses *mignons*.

Leur vie commune devant la ville assiégée, le partage des tâches, l'affrontement des mêmes dangers soudèrent le groupe autour de sa personne. Les actes de courage au combat comme les blessures reçues renforcèrent leur complicité. Au Louvre, la vie de Cour interdisait toute familiarité avec Monsieur. En campagne, la facilité d'accès au prince l'autorisait. Quelle satisfaction d'amour-propre de pouvoir écrire à sa femme ou à ses parents, comme Jean de Saint-Sulpice : « Monsieur me fait beaucoup d'honneur et me parle *privément* et plus que je n'ai jamais espéré ni pensé ! »

Vivre sans excès de protocole auprès du prince permettait de gagner sa faveur, d'obtenir des grâces, de faire avancer ses intérêts. Ainsi,

devant La Rochelle, Henri a-t-il commencé de constituer son entourage privé, son groupe de fidèles dévoués, une petite Cour restreinte de compagnons que de prochains événements allaient encore fortifier. Que des pamphlets protestants aient dénoncé les heureux élus comme « athéistes, épicuriens, blasphémateurs, sodomites » n'est pas pour surprendre. Les guerres civiles sont aussi guerre de propagande. Les gentilshommes catholiques, exclus de la faveur du prince, usaient tout autant de la diffamation, refuge des frustrations de courtisans déçus.

La longueur du siège fut l'occasion de dauber sur l'entourage du prince, jugé trop jeune, trop frivole, trop instable. Aux échecs militaires, on trouva la cause : l'état-major du duc d'Anjou était inexpérimenté.

Il est vrai que la plupart des jeunes gentilshommes de son entourage reçurent devant La Rochelle leur baptême du feu. Pour beaucoup, le siège constituait une première expérience militaire et un rude apprentissage du métier des armes. La faim, le froid, la maladie expliquaient la fonte des effectifs. Les efforts exigés étaient épuisants. La guerre de tranchées faisait de nombreuses victimes.

Henri donnait l'exemple. Levé avant le jour, il réunissait son conseil de guerre parfois dès 4 heures du matin. A son habitude, il se préoccupait du moindre détail, décidant lui-même du tour de garde des officiers, multipliant les inspections de jour comme de nuit. Lui-même n'hésitait pas à s'exposer au tir ennemi, descendant dans la tranchée, parlementant sans protection. Aussi fut-il blessé le 14 juin. Son écuyer, qui s'était jeté devant lui pour le protéger, fut atteint à sa place. Henri fut néanmoins touché, une balle frappant la fraise de sa chemise, une autre lui glissa sur la main. L'événement émut l'opinion.

A chaque assaut – on en compta huit de février à juin – nombre de gentilshommes furent blessés ou tués. Henri tenait le compte de ses compagnons mis hors de combat et en envoyait la liste au roi. Arrivée nombreuse sous les murs de la ville, la noblesse de France paya un lourd tribut au siège de La Rochelle.

Dans la cité, l'esprit de résistance ne faiblissait pas. A grand renfort de citations bibliques, les pasteurs savaient encourager les Rochelais à supporter les souffrances du siège et à repousser les assauts. Les forces du mal ne parviendraient pas à l'emporter. Pourtant, dès l'arrivée de l'armée royale, les négociations avaient alterné avec les attaques. Lorsqu'on comprit que la prise de la ville demanderait du temps et des sacrifices, on poussa encore la recherche d'un accommodement. « Prendre la ville par la force », avait ordonné Charles IX en janvier. Ne négligez « aucun point de ce qui appartient à la douceur », « tentez l'amiable autant que vous pourrez », recommandait-il bientôt.

Catherine de Médicis partageait le même sentiment. Laisserait-on

longtemps encore ses fils, Henri et François, s'exposer à la mort pour des résultats aussi décevants : « Je ne m'en puis taire, et vous prie y aller sagement », écrivait-elle.

La témérité des jeunes amis d'Henri la tourmentait. Prompts à rivaliser avec la vaillance de leurs aînés, ils ne voulaient manquer aucune occasion de prouver leur courage. Loin d'être efféminés, ils étaient prêts à toutes les folies au combat. De leur audace, chevaleresque mais souvent inutilement dangereuse, le fils préféré de Catherine devait se garder.

N'était-il pas aussi trop influencé par le duc de Nevers, cet intransigeant conseiller qui parlait comme Caton menaçant Carthage :

– Il faut tout faire pour prendre La Rochelle, répétait-il, horrifié à l'idée que la ville rebelle devienne une autre Genève.

A chaque occasion, il pressait Henri de trouver les moyens nécessaires à la victoire. Tous les moyens :

– Au lieu de partir d'ici avec si peu d'honneur, vous devez, Monseigneur, engager vos maisons et pierreries. Et à bon et juste titre les Français vous pourront appeler Père de leur patrie, comme faisaient les Romains. Donc, Monseigneur, faites un grand effort, trouvez de l'argent tant que puissiez conquérir cette ville.

Henri ne songeait pas à partir. Sa volonté de vaincre ne faiblissait pas. Il décida de nouveaux assauts. Celui du 7 avril fut encourageant, mais l'attaque du 14 se révéla décevante et meurtrière. Presque tous les chefs catholiques furent blessés. Épuisés, les soldats manquaient d'ardeur. Le mauvais ravitaillement en blé provoqua des désordres parmi les troupes. Le seul succès fut de disperser à coups de canon la flotte anglaise venue secourir les assiégés. Henri avait assisté à l'opération et encouragé les canonniers. Charles IX le félicita pour son courage. Mais de nouveaux échecs, les 23 et 26 mai, firent perdre tout espoir d'en finir un bon coup. Henri lui-même céda au découragement. Il le confia au roi :

– Ayant vu ce que je vois ce jour-là, j'ai honte presque d'être Français.

Le 28 mai, le courrier arrivé au camp compensa les déconvenues. Il apprit à Henri son élection au trône de Pologne. Catherine, avertie deux jours plus tôt, fut la première à lui donner ce titre convoité. Jean de Monluc avait bien travaillé. Il tardait à Henri de connaître le détail des négociations. Le 5 juin, deux ambassadeurs polonais vinrent lui annoncer officiellement la nouvelle.

Le nouveau roi de Pologne s'enliserait-il dans les fossés de La Rochelle, impuissant à vaincre l'imprenable bastion dit de l'Évangile ? Henri restait maître de lui, attaché à son devoir de soldat, préoccupé d'achever la mission que lui avait confiée le roi. Il prépara de nouveaux plans d'attaque et continuait comme avant d'aller à la

tranchée encourager ses troupes et inspecter les murailles. C'est à cette occasion qu'il fut blessé le 14 juin. Mais chacun devinait qu'il devrait abandonner le siège pour rejoindre son royaume. Catherine lui dépêcha son secrétaire Villeroy pour le convaincre de traiter au plus tôt avec les rebelles. Au camp, tous ne partageaient pas ses vues. Nevers s'opposait à une paix qu'il jugeait honteuse. La vaillante « troupe » d'Henri se refusait à un abandon déshonorant. Catherine s'irritait de leur résistance :

– Nous penchons beaucoup pour la composition (avec les rebelles), expliquait-elle au représentant de Venise. Mais les jeunes princes auprès de Monseigneur, au camp, le persuadent de ne pas condescendre aux demandes des huguenots et espèrent toujours que La Rochelle sera enlevée par la force. Mon fils leur prête l'oreille. Car si l'accord ne se faisait pas comme il le voulait, il penserait partir de là avec une réputation amoindrie !

Maintenir sa réputation, tel était bien le souci d'Henri. Pour les Polonais, il était un grand chef de guerre. Il devait préserver cette image. Pouvait-il accepter de laisser le commandement à un autre ? Il fallait sous moins d'un mois s'emparer de la ville. Mais la victoire semblait impossible à atteindre. Le dénouement vint de la volonté de Charles IX. Il venait de traiter avec les huguenots de Montauban.

– Il faut faire la paix si nous sommes sages, écrivait-il à Henri, il faut la faire. Je vous enverrai les articles signés.

Le 26 juin, on décida une suspension d'armes. Un accord permit aux huguenots d'exercer librement leur culte dans la ville. Le 6 juillet, le siège était levé. Deux lourdes voitures chargées de pièces d'or furent expédiées de Paris pour payer l'armée. Une aventure s'achevait.

La victoire désirée n'avait pas eu lieu mais, une nouvelle fois, le vainqueur de Jarnac avait montré ses capacités militaires. La fraternité d'armes qu'il avait vécue au cours du siège lui avait permis de rassembler autour de sa personne un groupe de compagnons dévoués. Pour lui, comme pour ces jeunes gens, une nouvelle aventure s'annonçait. Henri était roi. Roi d'une république lointaine, certes. Roi d'un pays à forte minorité protestante, frères de ceux qu'il venait de combattre, sans doute. Mais roi. Catherine exultait. La prophétie concernant ses enfants commençait à s'accomplir.

– Mon fils, écrivait-elle à son préféré, je ne sais quelles grâces faire à Dieu de faire tant pour moi que je vous vois ce que je désirais pour vous.

Roi de Pologne ! Cracovie valait bien un siège manqué.

« Tu jureras ou tu ne régneras pas »

Le lourd bateau à fond plat tiré par de robustes chevaux remontait paresseusement le fleuve. Sur la rive, une foule de curieux se pressait, toujours attentive au spectacle d'un cortège princier. Les plus vaillants parcouraient plusieurs lieues pour accompagner le lent déplacement du navire. Beaucoup espéraient apercevoir son hôte que ces belles journées d'été retenaient sur le pont, abrité du soleil sous des toiles tissées d'or et d'argent.

Dès le 6 juillet, sans attendre, Henri avait quitté le camp de La Rochelle, refusant de faire son entrée dans la ville qu'il n'avait pas conquise. Après un détour par Nantes, il suivait cette Loire riante et familière, saluant Amboise au passage, dépassant Blois. Tout son esprit était tendu vers son nouveau royaume. Il dictait lettre sur lettre pour remercier sans tarder les seigneurs polonais qui avaient fait son élection. A tous il disait sa hâte à rejoindre la Pologne, confiant déjà son souci d'assurer au plus tôt la défense de ses frontières orientales contre le tsar de Moscou.

La joie d'Henri aurait pu être complète si le souvenir de ces longs mois de siège ne l'assombrissait parfois. Nombreuse sous les murs de la ville, impatiente de s'illustrer, la noblesse de France avait payé un lourd tribut. Née pour combattre, elle n'était pas pour autant condamnée à mourir. Son sacrifice n'avait-il pas été vain ? Henri se prenait à douter : l'armée royale paraissait incapable de triompher des huguenots. Son échec démontrait même la vanité de toute action militaire.

Henri avait d'autres motifs d'inquiétude. Durant le siège, on lui avait rapporté que d'étranges conciliabules s'étaient tenus entre des gentilshommes protestants mais loyalistes et des nobles catholiques modérés. Comme si la différence de religion s'estompait entre ceux qui, insatisfaits de la conduite des affaires du royaume, espéraient une autre politique. Le roi, qu'il servait si loyalement, verrait-il son pouvoir menacé ? Que ces « mécontents » se rassemblent le plus souvent chez son frère cadet, François d'Alençon, était pour Henri un

nouveau souci. Mais ces rumeurs étaient peut-être sans fondement. D'ailleurs, l'édit de pacification octroyé par le roi avait été sévère aux huguenots... Et la Pologne s'offrait !

Grâce aux lettres envoyées par le fidèle Monluc, Henri apprenait les détails de son élection. Sa candidature, on ne savait pourquoi, avait enflammé les Polonais. Certes, Catherine de Médicis l'avait préparée de longue main. Selon son habitude, la grande marieuse avait songé à lui faire épouser la sœur ou la fille du roi Sigismond Auguste. Mais la mort brutale, à cinquante-trois ans, du souverain polonais avait rendu inutile toute combinaison matrimoniale. L'extinction de la dynastie des Jagellon autorisait une élection « libre », c'est-à-dire ouverte à tous les candidats.

Le moindre nobliau polonais était électeur et éligible, mais on pouvait aussi élire un étranger. Pour Henri, Monluc avait fait campagne. Les obstacles n'avaient pas manqué. En route pour Cracovie, le vieil évêque avait d'abord tâté de la prison à Verdun et à Francfort. Puis il avait dû éviter la peste, et la nouvelle de la Saint-Barthélemy avait failli ruiner sa mission.

– Ce malheureux vent qui est venu de France, avait-il écrit à propos des massacres, a coulé le navire que nous avions déjà conduit à l'entrée du port.

Il avait fallu expliquer, justifier, minimiser, disculper, contre-attaquer. Il avait convaincu et su trouver des alliés. Au grand effroi des puissances catholiques, les Turcs, amis de la Pologne, avaient recommandé la candidature française. La réputation militaire d'Henri avait séduit les Polonais, toujours sous la menace de Moscou.

La diète d'élection s'était ouverte le 5 avril. Quarante mille gentilshommes à cheval s'étaient rassemblés dans une vaste plaine de la banlieue de Varsovie. On eût dit une armée en campagne, tant le terrain était hérissé de piques, encombré de tentes, agité d'incessantes allées et venues. Issue de toutes les provinces de la République, la noblesse de Pologne s'apprêtait à élire son roi. Trente-cinq jours furent nécessaires. Trente-cinq jours où chaque gentilhomme tenait en main le sort de son pays.

Les ambassadeurs chargés de soutenir les candidatures s'étaient présentés devant les électeurs. Le défenseur de l'archiduc Ernest de Habsbourg n'avait pas eu l'heur de plaire. Mais Monluc, parlant pour Henri, avait été brillantissime. Il avait su rappeler la vieille amitié entre les deux pays, exalter le renom de la maison de France, critiquer avec adresse les autres candidats, vanter les mérites d'Henri. Son discours avait fait alterner la froide analyse politique avec les promesses les plus généreuses. Avec art il avait manié le raisonnement qui séduit l'esprit comme l'émotion qui touche le cœur.

– Ô magnifiques Palatins, avait-il conclu en faveur d'Henri,

choisissez-le, sans rien diminuer de vos libertés et de vos immunités ! Il donnera toutes ses pensées à vos affaires. Jamais vous n'aurez à vous en repentir et il sera surnommé à bon droit « le bon roi, prudent et vaillant, et père du pays ».

Le scrutin n'avait été ouvert qu'après trois semaines de palabres. Dès le début du dépouillement, Henri avait eu l'avantage. Ses partisans hurlaient :

– *Gallum, Gallum !* C'est le Français qu'il nous faut, le Français !

Au milieu du tumulte, Henri avait été proclamé élu. C'était le 11 mai.

Évitant avec soin les sablons de la Loire, le bateau d'Henri avait dépassé Saint-Laurent-des-Eaux. On approchait d'Orléans. Henri relisait les lettres de Pologne. D'autres étaient attendues. Elles lui feraient connaître les engagements auxquels il devait souscrire pour régner. Car son élection était soumise à condition. On annonçait d'ailleurs l'arrivée prochaine à la Cour d'une ambassade polonaise chargée de lui détailler ses obligations et de recevoir son serment. Mais Henri ne boudait pas son plaisir : il était roi. Le moment venu, il examinerait les curieuses limites que cette noblesse turbulente et fière mettait à l'exercice de son autorité.

Son arrivée à Orléans donna lieu à une entrée solennelle où, à grands renforts d'arcs de triomphe et d'allégories, les échevins rendirent hommage à Henri assimilé à Hercule, vainqueur de l'hydre et de l'hérésie. Ce qui, après l'abandon du siège de La Rochelle, était beaucoup affirmer. Plus spontané fut le pèlerinage qu'il fit à pied jusqu'à Notre-Dame de Cléry dont l'église avait souffert de l'iconoclasme des protestants. Sa prière à la Vierge, tant vénérée par Louis XI, était action de grâces pour avoir échappé à la mort le jour où il fut atteint par une décharge d'arquebuse sous les murs de la cité huguenote.

Henri séjourna deux semaines au château de Madrid, au bois de Boulogne, et retrouva Paris. Dans l'attente des émissaires polonais, il recevait les félicitations des princes étrangers, répondait à un volumineux courrier, songeait à l'itinéraire le plus commode pour gagner Cracovie. Il travaillait son latin, langue officielle en Pologne, et perfectionnait son italien, en usage chez les nobles polonais. A l'un de ses conseillers pétri d'érudition, il demandait de lui rappeler les règles de l'éloquence et l'art de composer un discours.

Henri était homme d'étude. Aussi, depuis quelques années, inondait-il Charles IX de mémoires, fruit de ses conversations avec le duc de Nevers, grand donneur d'avis. A la veille du départ pour la lointaine Pologne, il suggéra à son frère un plan de réforme du royaume de France : réforme de l'Église en supprimant les abus du clergé, réforme de la justice en mettant de l'ordre dans la législation royale, réforme

des finances en réglant la dépense sur la recette, réforme de l'armée en restaurant la discipline. Était-ce le testament politique d'un prince à jamais écarté du trône de France ou une critique voilée à l'égard du roi trop indifférent aux affaires de l'État, ou encore un programme de gouvernement si la Providence faisait de lui le successeur de son frère ? Quoi qu'il en soit, ses préoccupations, même soufflées par son conseiller, laissent deviner le roi réformateur qu'il deviendra.

Pour tromper l'attente, Henri ne passait pas toutes ses veilles sur des projets de réforme. Il s'étourdissait de divertissements. Après les nuits blanches du siège, il en passait d'autres, plus débridées, dans les maisons bourgeoises de Paris, prodigues de festins, bien pourvues en filles.

La délégation polonaise finit par arriver. L'évêque de Posen la conduisait. Elle comptait des catholiques et une forte minorité de protestants. Après un voyage long et difficile, une dizaine d'ambassadeurs et quelque deux cent cinquante gentilshommes firent le 19 août leur entrée dans Paris. L'itinéraire officiel était jalonné d'arcs de triomphe en carton-pâte. Les louanges pompeuses qui y étaient inscrites, composées en latin par le docte poète Jean Dorat – « Nous, Français, admirons vos costumes et vos corps, ô Polonais, car ce sont ceux de demi-dieux » – étaient à chaque instant démenties par les rires des badauds, moquant les barbes longues et les nuques rasées de ces étrangers aux noms imprononçables, leurs armes d'un autre âge et leurs vêtements fourrés hors de saison.

En revanche, leur maîtrise du latin et des langues italienne, allemande et française fit l'admiration de beaucoup. Les courtisans du Louvre, qui passaient pour des « ennemis déclarés de tout ce qu'on appelle science », honteux de leur ignorance, ne répondaient que par signes et rougissaient comme des collégiens pris en faute.

Ce ne furent d'abord que réceptions, harangues flatteuses et échanges de politesses. Le 21 août, les ambassadeurs saluèrent le roi, la reine et Catherine de Médicis, réservant la journée du lendemain pour présenter spécialement leurs hommages à leur nouveau maître. Vêtus de longues robes d'étoffe d'or, ils avaient souhaité donner à la cérémonie le faste nécessaire. Henri attendait devant la cheminée de la grande salle du Louvre au premier étage. Les Polonais lui annoncèrent officiellement son élection. Restait à prêter serment aux conventions déjà jurées en son nom à Cracovie par le bon Monluc. Henri répondit par quelques mots en latin. Toujours mauvaise langue, l'ambassadeur d'Espagne prétendit qu'il n'en connaissait qu'une vingtaine et que, brouillé avec les cas de la déclinaison latine, il avait accumulé les fautes.

Les ambassadeurs polonais furent, il est vrai, davantage impressionnés par l'éloquence de Marguerite, la plus lettrée des

Valois, qui non seulement entendait parfaitement le latin, mais répondit elle-même aux louanges dans la langue de Cicéron, sans l'aide d'un truchement. Son charme et son élégance firent le reste :

– Non, assura un Polonais touché au cœur, je ne veux plus rien voir après une telle beauté.

Le moment était venu de parler politique. Deux problèmes devaient être débattus : l'itinéraire du voyage, qui devait éviter les terres des princes protestants allemands, et les conditions d'exercice du pouvoir imposées par la diète au nouveau roi. Neuf séances de travail y furent consacrées. La première se tint le 26 août, dans l'après-midi, à l'hôtel d'Anjou. Le chef de la délégation expliqua ce qu'en Pologne être roi voulait dire :

– Impuissant pour faire le mal, tu seras tout-puissant pour faire le bien. C'est pourquoi tu seras aimé de tous. Tu auras ce privilège, qui est l'apanage des rois de Pologne, celui de pouvoir s'endormir en toute sécurité sur le sein de chacun de ses concitoyens.

L'audience du 29 s'annonçait délicate. Déjà entouré de ses conseillers ordinaires – Monluc, Villequier et Cheverny – Henri avait sollicité le renfort de Catherine de Médicis, du chancelier René de Birague et de Jean de Morvillier. On donna d'abord lecture des *Pacta Conventa*, c'est-à-dire des obligations personnelles du nouveau roi, dont Monluc avait prudemment fait retirer la promesse d'épouser Anne Jagellon, sœur du défunt souverain.

On énuméra ensuite les *Articles henriciens* relatifs à l'exercice du pouvoir. L'un d'eux garantissait toute liberté aux dissidents (ou évangéliques). Alors, jugeant l'article inacceptable, les ambassadeurs de confession catholique, l'évêque de Posen en tête, protestèrent. Cette paix de religion, qu'on appelait la Confédération de Varsovie, leur paraissait être le cheval de Troie de l'anarchie religieuse. De leur côté, les ambassadeurs calvinistes se récrièrent à leur tour, arguant que l'article n'avait pas suscité de contestation lors de sa rédaction en Pologne. Monluc dut admettre qu'au nom d'Henri il l'avait accepté. Le ton monta. Les catholiques, dramatisant le débat, assurèrent préférer la mort à l'infidélité à la religion romaine. Henri voulut tirer profit de cette désunion. Il déclara qu'il ne pouvait accepter des articles qui ne faisaient pas l'unanimité des Polonais eux-mêmes.

Alors Jean Zborowski, ambassadeur réformé, se leva, solennel, et d'un ton ferme lança :

– Tu jureras ou tu ne régneras pas (*Jurabis aut non regnabis*).

Le petit-fils de François I^{er} mesura le fossé qui séparait l'autorité absolue du roi de France de celle d'un souverain soumis à la volonté des nobles. La disparition du dernier Jagellon et le recours à un candidat étranger avaient été pour la noblesse polonaise l'occasion rêvée d'affaiblir encore la position du roi. On ne régnerait pas en

Pologne après 1572 comme avant. Henri comprit qu'à Cracovie il n'aurait guère plus de pouvoir que le doge de Venise.

Entre la délégation polonaise et son nouveau roi s'insinuèrent les malentendus. Ils faisaient la joie de l'ambassadeur d'Espagne. Toujours à l'affût des difficultés, le représentant de Philippe II savait parfois les créer de toutes pièces à coups de médisances et de rumeurs. Un jour, il assurait que l'empereur négociait pour le rival malheureux d'Henri, l'archiduc Ernest, son union avec la sœur de feu le monarque polonais. « Si ce mariage se réalise, écrivait-il au roi d'Espagne, le duc d'Anjou aura peu de partisans en Pologne. » Une autre fois, il prétendait savoir que les ambassadeurs polonais étaient mécontents d'Henri, qu'ils accusaient de savoir « très peu de choses ».

Ni les ambassadeurs ni Henri ne souhaitaient amplifier les désaccords car tous redoutaient un échec. Aussi se réunirent-ils encore le 1^{er} septembre, bien décidés à éviter les sujets qui fâchent. La tension retomba. Elle remonta le 3 quand Henri contesta l'obligation qui lui était faite d'abandonner au profit de la République ses revenus personnels. Il protesta également contre le droit de désobéissance reconnue à la noblesse si le roi violait la loi ou les privilèges établis.

Le 4 septembre, la négociation exigea quatre heures. Henri s'engagea à respecter les coutumes de Pologne, mais refusa de voir son autorité diminuée par rapport à celle de ses prédécesseurs. Le lendemain, il déclina la proposition de mariage avec Anne Jagellon. Le 6 et le 7, on trouva un arrangement au sujet de l'usage de sa cassette personnelle. Le 9 septembre, la négociation était terminée. Tous les textes, *Pacta Conventa*, *Articles henriciens*, furent relus une dernière fois. Henri les signa. Un banquet récompensa les efforts des négociateurs. Selon les usages polonais, ils se levèrent l'un après l'autre pour boire à la santé du roi. Comme tous buvaient chaque fois qu'un Polonais vidait son verre, chacun but ainsi dix fois.

Henri ne cultivait plus le même enthousiasme pour son lointain royaume. Il lui arrivait de considérer son départ comme une sorte d'exil. Il lui faudrait s'arracher à ses habitudes, se séparer de ses amis. En Pologne, le métier de roi lui paraissait bien entravé. Nombre de ses proches tentaient de le dissuader d'aller chercher en des terres inhospitalières une autorité au rabais. René de Villequier, « celui que le duc d'Anjou aimait le plus », le poussait à refuser semblable trône.

Où était son réel intérêt ? Abandonner la France pour un simulacre de pouvoir ou rester dans le royaume dans l'attente d'un signe de la Providence ? Charles IX n'avait toujours pas de fils. Sa santé s'altérerait. Il lui arrivait de cracher le sang. Mettre tant de distance entre les deux frères risquait, en cas de mort du roi, de faciliter la prise de pouvoir par son cadet Alençon qui ne rêvait que de trône. Henri déclarait parfois en forme de boutade préférer un quart de la couronne de

France à toutes les provinces d'un autre royaume.

Le temps n'était plus aux hésitations. Malgré l'amour maternel dont elle l'accablait, Catherine encourageait Henri à partir. La couronne de Pologne ne devait pas lui échapper. On ne pouvait pas faire mentir Nostradamus. Le départ de ce rival trop heureux réjouissait Charles IX. Henri accepta de prêter serment. Le 10 septembre 1573, Notre-Dame de Paris accueillit en grande pompe le roi, la famille royale, les princes et les ambassadeurs polonais. Les représentants étrangers étaient au grand complet. On célébra la messe. L'envoyé espagnol nota que les Polonais hérétiques restèrent assis durant l'office, bonnet sur la tête, et, au moment de l'élévation, crut les voir moquer les catholiques qui s'agenouillaient. On lut le serment du nouveau roi de Pologne. Henri jura sur les Évangiles. Charles IX jura à son tour de garantir ce que son frère avait promis. Allocutions de circonstance et cris d'allégresse convenus achevèrent le cérémonial. Henri était pleinement roi de Pologne.

Il n'en oubliait pas pour autant sa condition d'héritier du trône de France. Le serment prêté à Notre-Dame fut complété le même jour par la décision de Charles IX d'assurer sa succession, s'il venait à mourir sans enfant mâle, à Henri, puis dans l'ordre de primogéniture, à son frère cadet François d'Alençon. Ainsi, en acceptant le trône de Pologne, Monsieur n'abandonnait pas ses droits à la couronne de France. Il n'avait accepté de partir pour Cracovie qu'à cette condition. Mais il était trop fin politique pour ignorer que les meilleures garanties juridiques sont parfois chiffon de papier. En cas de décès brutal de Charles IX, ses nouveaux sujets polonais accepteront-ils de le laisser filer pour rentrer en France ? François d'Alençon et sa clique de « mécontents » ne seront-ils pas tentés de bousculer l'ordre de succession et de s'emparer du pouvoir ?

Les choses étaient trop avancées pour reculer et Henri tenait tant à régner ! Serment prêté à la face du monde, le moment était aux cérémonies. Le dimanche 13 septembre, dans la grande salle du palais de la Cité, devant une foule immense, les ambassadeurs polonais remirent à Henri le *décret d'élection*. Le texte, qui déclinaient les noms des membres du sénat et de la noblesse de Pologne attestant son élection, était un énorme document armorié, calligraphié à l'italienne, lourd d'une centaine de sceaux aux lacs de soie rouge, blanc et vert, serré dans une cassette d'argent. Les Polonais le portaient sur leurs épaules. Ils le présentèrent à leur roi. On ouvrit le coffret. Un noble en donna lecture à « Henri, roi de Pologne, pieux, illustre, triomphant et grand ».

Les discours, tous prononcés en latin, chantèrent une fois encore les louanges du roi dont les vertus égalaient celles de César et d'Alexandre. On écouta à genou un *Te Deum*, puis le chant des vêpres

dans la Sainte-Chapelle voisine. Le *décret d'élection* fut porté à dos de jument jusqu'à l'hôtel d'Anjou. Henri reçut les hommages de tous. Les vivats fusèrent. Les canons de l'Arsenal tirèrent des salves assourdissantes. Le soir, Charles IX offrit un somptueux banquet au Louvre.

Un souverain en visite dans le royaume se devait de faire une entrée solennelle dans la capitale. Au double titre de fils de France et de monarque étranger, Henri y fut invité. Elle eut lieu le 14 septembre sous un ciel maussade. De la porte Saint-Antoine à l'Hôtel de Ville, de Notre-Dame au Louvre, ce fut un déploiement de magnificence devant un grand concours de peuple. Les artistes les plus célèbres, le sculpteur Germain Pilon, le peintre Antoine Caron, le poète Jean Dorat y avaient mis tout leur talent. Le soir, Catherine de Médicis reçut dans son palais des Tuileries. Aimant elle-même la danse au point d'inventer des pas et de nouvelles figures, elle offrit à ses hôtes un ballet à nul autre pareil.

Dans la grande salle illuminée d'une infinité de flambeaux, on avait dressé un immense pavillon de bois pour lequel la reine, disait-on, avait sacrifié une haute futaie. Au fond de la pièce, dans un rocher « tout argenté », dit des nymphes, étaient ménagées seize niches en forme de nuées. Autant de « dames et demoiselles des plus belles et des mieux apprises » y avaient pris place. Elles symbolisaient les provinces de France. En musique – « la plus mélodieuse qu'on eût su voir » – elles descendirent dans la salle pour réciter et chanter des vers. A la voix d'un castrat resté au sommet du rocher répondait une femme accompagnée au luth, pleurant le départ du roi de Pologne, mais lui souhaitant le bonheur.

Le ballet commença : l'inspiration en était toute militaire. Alors que trente violons sonnaient « un air de guerre fort plaisant », les nymphes avancèrent « en forme de petit bataillon » vers Leurs Majestés et dansèrent une heure durant. L'originalité de la chorégraphie enchantait. Elle était si bien réglée que « par tant de tours, contours et détours, d'entrelacements et mélanges, affrontements et arrêts, aucune dame jamais ne faillit de se trouver à son point ni à son rang ». Chacune présentait au roi, à la reine, à Henri, à François, au roi et à la reine de Navarre, aux princes et aux grands nobles de France et de Pologne, « une plaque d'or émaillée où étaient gravés les fruits et singularités de chaque province ».

C'était le triomphe de la danse figurée où les interprètes dessinaient sur le sol des figures géométriques compliquées à signification allégorique. De ces savantes évolutions, les contemporains attendaient des effets puissants, voire magiques. En ce mois de septembre 1573, une année après la Saint-Barthélemy, le ballet offert en l'honneur d'Henri devait inaugurer en France comme en Pologne le règne de

l'harmonie.

Émerveillés, les Polonais assuraient qu'un bal à la cour de France était impossible à contrefaire. Un esprit caustique chuchota qu'on aurait préféré les entendre en dire autant des armées du roi ! Le rêve se prolongea le lendemain lorsque la municipalité parisienne porta son présent en l'hôtel d'Henri. C'était un char d'argent doré, tiré par deux chevaux blancs et conduit par le dieu Mars. La valeur militaire d'Henri, *alias* Mars, n'indifférait pas aux Polonais menacés par le tsar de Moscou. Mais ils attendaient davantage : que leur roi préserve la paix religieuse en Pologne !

Un monarque respectueux des libertés de la noblesse répondait à leurs vœux. Un souverain tolérant, toujours prêt à désamorcer les conflits confessionnels, serait le roi idéal. Tant il est vrai que la Pologne ne ressemblait à aucun autre État. Elle acceptait la coexistence de religions, elle fuyait les guerres fratricides. Dans la chrétienté du temps, elle était l'exception, une oasis de paix religieuse. Certains recherchaient les causes d'une telle originalité. Le nonce avait son idée, insolite :

– Les Italiens et les Français sont portés à la guerre civile parce qu'ils boivent du vin, tandis que les Polonais boivent de la bière et ont par conséquent le sang tout froid, fait de cette bière, et par là sont tout étranger à la guerre civile.

A Henri, déjà inquiet d'être un demi-roi à Cracovie, imposerait-on encore de nouvelles habitudes alimentaires ?

Serment prêté, nymphes rhabillées, il fallait songer au départ. Les ambassadeurs polonais s'impatienzaient. Charles IX souhaitait reprendre ses parties de chasse sans délai et régner sans être surveillé. Le séjour prolongé des Polonais gonflait les dépenses. Leurs indemnités étaient épuisées. Au roi de France de subvenir à leurs besoins, quitte à lever quelque impôt nouveau ou à emprunter. Mais Henri montrait toujours aussi peu d'empressement à quitter les rives de la Seine. Ses raisons se nommaient Charles IX, victime début novembre « d'une ébullition de sang », et Alençon, dont l'ambition se faisait trop voyante. La peu farouche demoiselle de Châteauneuf, aux « blondes tresses », le retenait aussi. Quitter ces plaisirs de jeune homme pouvait lui être pénible, mais ces voluptés pouvaient se retrouver ailleurs. Être privé de la vue de celle qu'il vénérât sans la posséder était autrement douloureux. L'idée de quitter la belle et noble Marie de Clèves, peu heureuse en ménage, faisait verser au sensible Henri des « torrents de larmes ».

Partir en automne, c'était d'emblée affronter le redoutable hiver polonais. Les incertitudes de l'itinéraire servirent encore de prétexte à retarder le départ. Emprunterait-on les routes du Saint Empire ? Il faudrait alors craindre les coups de main des princes protestants.

Préférerait-on la voie maritime ? On hésitait entre Boulogne et Calais, à moins de choisir la Méditerranée, par Venise, où les galères ottomanes viendraient chercher Henri. Finalement, l'empereur autorisa la traversée de l'Allemagne. On arrêta le détail de l'itinéraire par la Saxe, le Brandebourg et quelques villes libres.

Charles IX pressait tant le départ de son frère qu'il usa de ruse pour le tirer hors de la Cour. Un jour, il quitta Fontainebleau à cheval comme pour chasser et s'arrêta à Montceaux. Là, il ordonna à la famille royale de le rejoindre. Puis il commanda à chacun de le retrouver, plus au nord, à Villers-Cotterêts. Henri y séjourna encore une semaine malgré la mauvaise humeur des ambassadeurs polonais. Puis, sans crier gare, il rebroussa chemin avec sa mère et, en secret, regagna Paris. Nul divertissement, aucune affaire de cœur n'explique ce retour. Henri devait rencontrer le maréchal François de Montmorency, chef des « malcontents », avec lequel il se réconcilia. Puisqu'il devait quitter le royaume, Henri confiait Catherine de Médicis à Montmorency. Même sur le départ, Monsieur ne négligeait pas la politique française.

Tâche accomplie, il gagna Soissons puis Reims où il retrouva Charles IX alité. A nouveau « surpris de fièvre » après une partie de chasse au renard, le roi crachait le sang. Le départ avait été fixé au 12 novembre. Henri et François d'Alençon se réunirent au chevet de Charles. Le roi et Monsieur se séparèrent. Pour toujours.

Catherine et Henri partirent pour la Lorraine et logèrent quelques jours à Nancy. Au cours des fêtes données par le duc Charles III, l'attention du roi de Pologne fut attirée par une jeune princesse douce et grave, élégante de paroles, dont il se sépara « la larme à l'œil ». Louise de Vaudémont était son nom. Elle deviendra sa femme.

A Blâmont, dernière ville sur la frontière de la Lorraine, Henri quitta sa mère. Chacun versa encore bien des larmes. Catherine aurait alors dit à son fils :

– Partez, mais n'y demeurez guère.

Comme beaucoup de mots historiques, celui-ci – prémonitoire – a été forgé après coup. On ne pouvait cependant mieux traduire l'attachement d'une mère pour son fils préféré. Catherine prêchait un converti qui consentait à accepter un trône lointain, faute d'obtenir la couronne de France. Henri de Valois devenait roi de Pologne par défaut.

« Une couronne portée comme un rocher »

La traversée de l'Allemagne réserva bien des émotions. Le danger était à chaque pas : au détour d'un bois lorsque se présentait brusquement une troupe de cavaliers inconnus, ou quand le château qui abritait les voyageurs brûlait en pleine nuit. Certaines villes offrirent à Henri un visage hostile. A Spire, la population tendit des chaînes au travers des rues comme pour recevoir un ennemi. A Francfort-sur-le-Main, un attentat contre lui fut déjoué la veille même de son arrivée.

Henri avait obtenu de la Diète impériale l'autorisation de gagner son royaume par le Saint Empire à condition d'éviter les domaines personnels de la maison d'Autriche. La troupe chargée de l'accompagner avait même été limitée à cinq cents cavaliers. Il y avait-il un risque à traverser les terres des princes allemands, dont beaucoup étaient protestants ? En France, les catholiques le redoutaient. Pour les plus imaginatifs, l'élection au trône de Pologne était le fruit d'un complot protestant international, destiné à éloigner Henri du royaume et à le perdre. Ce voyage ne pouvait donc qu'engendrer le malheur.

Outre-Rhin, il est vrai, les fils de Catherine de Médicis avaient fâcheuse réputation. Pour le vieux Frédéric, seigneur du Palatinat rhénan, chef des calvinistes et protecteur des huguenots de France, Henri et les siens étaient avant tout les massacreurs de la Saint-Barthélemy. Le landgrave de Hesse, réformé convaincu, ou le duc de Saxe, qui incarnait la réforme luthérienne, pensaient de même. Cependant, l'hostilité des princes protestants aux Habsbourg était encore plus vive que leur défiance envers les Valois. Aussi acceptèrent-ils de recevoir avec courtoisie un prince français, pourtant réputé papiste.

D'ailleurs, ce ne furent pas les cinq cents cavaliers autorisés qu'Henri fit passer en Allemagne, mais trois fois plus. Les étapes avaient été préparées avec soin par un colonel saxon au service de la France, Gaspard de Schomberg, grand recruteur de soldats dans l'Empire. Sur ses conseils, la caravane du roi de Pologne avait adopté une formation toute militaire. En avance d'une journée sur le gros de la troupe, trois cents cavaliers formaient l'avant-garde commandée par

le maréchal de Retz. Henri suivait avec huit cents hommes. Une centaine fermait la marche.

Allourdie de chariots chargés de bagages et de meubles, la petite armée progressa à raison de quatre lieues par jour. Ayant quitté la Lorraine le 2 décembre 1573, elle entra dans la première ville de Pologne le 24 janvier suivant et, à demi morte de froid, à Cracovie le 18 février.

On était parti en hiver et le froid s'intensifia au fur et à mesure de la progression vers l'est. Comme les voyageurs avaient conservé les vêtements de France, ils souffrirent terriblement de la température glaciale. Aussi la caravane arriva-t-elle un peu désorganisée.

Henri avait constitué sa maison domestique et choisi ses compagnons de voyage. Bien des nobles avaient refusé de le suivre. Par crainte de s'éloigner de la Cour et de perdre ses faveurs, ou faute de pouvoir assumer une pareille dépense. S'exiler en ce pays lointain, n'était-ce pas abandonner la proie pour l'ombre ? Devait-on rester attaché à un souverain moribond, mais qui demeurait le roi ? Ou suivre Henri chez un peuple « barbare » ? Ou encore demeurer à Paris et épouser la cause de son frère Alençon qui, Charles IX disparu, pourrait devenir régent, voire le remplacer ? Ainsi le prince de Condé, pressenti pour accompagner Henri, ne dépassa-t-il pas Nancy, victime d'une fièvre opportune. Mais trois autres princes, les ducs de Nevers, Mayenne et Elbeuf, ainsi qu'Henri d'Angoulême, chacun assisté de plusieurs cavaliers, acceptèrent de quitter la France pour accomplir ce long voyage. Ils donnèrent à l'escorte d'Henri le prestige nécessaire à un monarque en route vers son royaume.

Henri composa lui-même son entourage proche. Son choix se porta surtout sur les rescapés du siège de La Rochelle. Certains appartenaient déjà à sa maison domestique, d'autres étaient de nouveaux venus. A ses côtés, le maréchal de Retz était en service commandé, placé par Catherine de Médicis et Charles IX pour le guider et balancer l'influence d'un duc de Nevers ou d'un Bellegarde dont l'ascendant sur Henri ne cessait de croître. Avec René de Villequier, il faisait figure d'aîné.

Cependant, la jeunesse dominait. Beaucoup avaient entre dix-huit et vingt-quatre ans, comme Saint-Sulpice, Caylus, d'O, Saint-Luc, Beauvais-Nangis, Bussy, Entragues... A ceux qui, pour le suivre, avaient quitté leur famille, leurs proches, leurs maîtresses, Henri demeura reconnaissant. Après le siège de La Rochelle, le voyage de Pologne lui offrit ainsi l'occasion de créer à ses côtés un nouvel entourage de fidèles. A cette « jeune bande » de nobles aimables, ardents et courageux, Henri ajouta d'utiles compagnons comme l'éloquent Pibrac qui, chemin faisant, lui commentait la *Politique* d'Aristote, le médecin Miron, pour les soins du corps, ou encore

Philippe Desportes, qui n'avait pas son pareil pour traduire en vers les élans de son cœur.

La caravane royale passa Saverne, Haguenau, Wissembourg et descendit le Rhin jusqu'à Spire. Là, Henri fit un crochet pour aller saluer l'électeur Frédéric à Heidelberg. Le roi ne manquait pas de courage en se jetant ainsi dans le repaire du plus ardent des calvinistes allemands où le fils aîné de l'amiral de Coligny avait trouvé refuge. La suite de son voyage dépendait de cette rencontre. Les cours du château demeurèrent vides, les salles désertes. Le soir de son arrivée, Henri dîna seul et le feu qui se déclara la nuit fit croire aux Français qu'une Saint-Barthélemy des catholiques se préparait contre eux.

Mais, le lendemain, l'entretien avec le prince Frédéric fut courtois. On pourrait en douter en lisant le récit fantasmé laissé par un universitaire de Heidelberg, pur calviniste qui, par naïveté ou souci de propagande, accumula les clichés. Il crut voir Henri tout vêtu de rouge, la livrée des assassins ! L'électeur lui aurait fait la leçon, l'accablant de reproches pour les massacres parisiens. Le roi de Pologne se serait défendu faiblement, sans courage, rejetant la responsabilité sur autrui, promettant piteusement qu'il ne verserait plus le sang pour des croyances religieuses. Frédéric aurait ensuite refusé de partager son dîner avec les Français de crainte d'être empoisonné. Notre chroniqueur, qui n'avait été témoin de rien, était doté d'une imagination puérile dans ses outrances. Son récit imaginaire témoigne cependant du climat d'hostilité qui accompagnait Henri à travers l'Allemagne.

Tandis que les populations protestantes dénonçaient les « scélérats » venus de France, aucun des princes réformés ne voulut tirer vengeance de la Saint-Barthélemy. D'ailleurs Henri, s'il condamnait ceux qui se montraient rebelles à l'autorité du roi de France, ne se présentait pas comme le persécuteur aveugle des huguenots. Frédéric plaida pour l'instauration en France du libre exercice de la religion protestante, et recommanda néanmoins Henri à l'électeur de Saxe qui devait bientôt l'accueillir sur ses terres. Le voyage pouvait se poursuivre.

Mayence, célèbre cité archiépiscopale dont le prélat était chancelier de l'empereur, fit bon accueil au roi de Pologne. Mais l'industrielle Francfort lui fut hostile. Des soldats réfugiés des Pays-Bas, où ils avaient combattu les troupes espagnoles, injurièrent les Français dès leur entrée dans la ville :

– Voici nos massacreurs de Paris qui sont cause qu'il nous faut être hors de nos maisons.

Un des compagnons d'Henri, que l'insulte avait rendu furieux, lança son cheval sur les soudards, manquant de provoquer une véritable sédition. Tout incident risquait de dégénérer en drame. On frôla encore la catastrophe lorsqu'un gentilhomme crut pouvoir se

« gouverner à la française », ce qui, pour les Polonais, signifiait se mal conduire. Le jeune Bussy d'Amboise n'avait trouvé à se loger que dans un village à l'écart de la ville. De tempérament ardent, il tenta de séduire son hôtesse. Celle-ci résista et alerta le voisinage. Aussitôt la population se mobilisa, poursuivit l'entreprenant Français et, l'ayant capturé, le roua de coups. Il fallut pour le sauver d'une mort certaine le conduire en prison ! Henri dut négocier sa libération.

Le climat se faisait de plus en plus rigoureux. Les Français passèrent la Noël à l'abbaye de Fulda dont le prince abbé, un jeune homme de vingt et un ans, était un catholique militant. Le roi de Pologne fut traité avec les plus grands honneurs. Mais il ne put s'attarder et dès le 27 décembre reprit la route. Dans la petite ville hessoise de Fach, il fut reçu par le landgrave Guillaume, humaniste accompli, savant théologien et réformé convaincu. Henri fut à nouveau interrogé sur la Saint-Barthélemy. Il répondit calmement, mais commit l'imprudence de citer Machiavel. Le Hessois explosa :

– Je n'estime pas chrétien un homme qui fait état de Machiavel, car il est tout contraire aux lois du christianisme.

Henri ne dit mot, fidèle aux conseils donnés avant le départ par M. de Lansac. Cet homme de confiance de Catherine avait arrêté l'attitude que devait prendre le roi de Pologne en pays protestant :

– J'oserais supplier Sa Majesté, avait-il recommandé, d'avoir les oreilles grandes pour ouïr toutes choses et les oublier. Oui, oublier tout aussitôt, sans prendre aucune passion.

En bon disciple, Henri écoutait donc les remontrances sans ciller, maîtrisant avec talent l'art de la dissimulation.

Le landgrave s'était d'ailleurs radouci et, au moment des adieux, avoua à Henri :

– Je ne connais pas les autres frères de Votre Majesté, mais s'ils sont aussi sages qu'elle-même, la reine votre mère doit être la femme la plus heureuse du monde !

En Saxe, berceau du luthéranisme, Henri fut accueilli avec semblable courtoisie. Finalement, le voyage se déroulait au mieux. On avançait. Après Halle, le relief s'adoucissait et soulageait les chevaux. Le 13 janvier, on franchit l'Elbe à Torgau. La Pologne n'était plus très loin. Après tant d'étapes, Henri songeait à son installation à Cracovie. Il ordonna d'aménager son palais afin de lui permettre d'entrer et de sortir de sa résidence en toute discrétion.

– J'ai entendu, écrivit-il à l'officier préparant son arrivée, que le bâtiment de mon château de Cracovie est fort commode pour logis. Mais comme le procureur qui en a la charge ne sait pas quelle est ma coutume de loger et d'approprier les chambres et les cabinets à la façon de France, je vous prie de faire dresser mon logis comme vous savez que je le désire.

A Francfort-sur-l'Oder, ville de foire, Henri séjourna trois jours. Le 24 janvier 1574, il entra dans Medzeritz, première ville polonaise. Le périple touchait à son terme. La petite troupe avait vécu quelques fâcheuses péripéties, connu de brèves frayeurs, mais on avait évité les drames. Henri avait été reçu par la plupart des princes et accueilli aimablement par les calvinistes comme par les luthériens. Un an et demi après la Saint-Barthélemy, ce voyage était pour la France un beau succès diplomatique et pour Henri la promesse d'un heureux gouvernement. Restait à séduire son peuple.

Vers le « fiancé de la République », comme les Polonais appelaient joliment Henri, se précipitèrent les nobles curieux d'apercevoir leur roi. Cris de joie, sonneries de trompettes, discours interminables accompagnèrent le cortège, escorté de ville en ville par des cavaliers aux costumes colorés montant de superbes chevaux. Le froid se faisait de plus en plus vif.

Le roi fit son entrée à Cracovie le 18 février. Toute la Pologne s'y était donné rendez-vous. La cérémonie fut un gigantesque carrousel dont les cavaliers étaient vêtus à la turque, à la hongroise, à la tatare, à la française. Henri fut logé au château, appelé Wawel, résidence à l'italienne dominant la ville. L'aigle doré qui ornait la porte principale battit des ailes à son passage.

L'allégresse ne dura pas car la politique reprit aussitôt ses droits. Le pays n'était que discordes. Malgré la menace russe sur ses frontières, la société polonaise usait ses forces en vaines querelles. Les députés s'opposaient aux sénateurs, la petite noblesse rurale aux magnats, les dissidents aux catholiques. S'imaginant reproduire la démocratie à l'antique, la République se défiait du pouvoir personnel comme de la peste.

« Règne, mais ne gouverne pas ! » pensait chaque Polonais devant son nouveau souverain. On ne pouvait imaginer malentendu plus profond. Dès le lendemain de l'entrée à Cracovie, la séance au sénat s'éternisa en palabres. Ne devait-on pas douter des serments prêtés par Henri à Paris ? Le prince n'avait-il pas alors dissimulé ses desseins ? Fallait-il l'introduire aussitôt dans l'enceinte sénatoriale ou entendre au préalable les ambassadeurs rentrés de France ? Henri s'impatiait. Il fit dire qu'il refuserait de manger si une solution rapide et digne n'était pas adoptée. Le roi de Pologne inaugurerait son règne par la menace d'une grève de la faim !

Les sénateurs le reçurent. A leur tour, les députés vinrent le saluer. Mais en coulisse on débattait sans fin de la forme du couronnement. La cérémonie eut lieu le dimanche 21 février. Henri, habillé comme un évêque, pénétra dans la cathédrale Saint-Stanislas, à la fois chapelle royale et nécropole dynastique. Les prélats officièrent, les grands seigneurs, palatins et castellans, présentèrent les insignes

royaux. A genoux, Henri prêta le serment des anciens rois de Pologne. A peine relevé, il vit s'avancer vers lui les nobles protestants qui exigèrent un supplément de serment. Le roi devait promettre de protéger les dissidents ! On tenta de repousser les perturbateurs. En vain. Des voix de plus en plus fortes exigeaient la promesse de conserver la paix religieuse. Du chœur de l'église le tumulte gagnait la nef. Henri prononça alors les mots attendus :

– Je veillerai à la conserver.

Tout s'apaisa et la cérémonie reprit.

– Sénateurs et nonces (députés), demanda le palatin de Cracovie, le roi a prêté serment. Voulez-vous qu'il soit couronné ?

– A-t-il juré selon le nouveau serment ? interrogèrent les députés de la petite noblesse.

– Il l'a fait ! leur répondit-on.

Alors catholiques et protestants, satisfaits, crièrent ensemble :

– Qu'il soit couronné, nous le voulons. *Vivat rex.*

Henri reçut l'onction, passa les vêtements consacrés, prit l'épée, le sceptre et la couronne. Il communia et vint s'asseoir sur le trône, globe terrestre dans la main gauche, sceptre dans la droite.

L'heure était aux réjouissances. La grande salle du Wawel accueillit le banquet qui se prolongea six heures durant. Le lendemain, Henri reçut dans la ville l'hommage des habitants de Cracovie. Un nouveau banquet suivit. Depuis plusieurs jours, les contestations n'avaient pas cessé, mais au moins les querelles ne s'étaient pas envenimées. Les plus blasés des Polonais firent remarquer qu'on n'avait jamais vu un couronnement aussi paisible : sans mort ni effusion de sang !

Avec ses exigences et ses bavardages, la noblesse polonaise, remuante, sourcilieuse et fière, ne cessait d'irriter Henri dont le comportement ne fut pas toujours exempt de maladresses. Dès les premiers contacts, l'incompréhension s'insinua entre le roi et ses sujets. Elle dégénéra bien vite en conflit. Les disputes constitutionnelles en furent la cause principale. Mais des querelles plus futiles pour l'avenir de la République créèrent des divisions aussi graves.

Au château de Cracovie, les Français organisaient des joutes à la lance. A l'occasion d'un tournoi, un jeune noble polonais, Samuel Zborowski, provoqua en duel en plein sénat un de ses compatriotes. On chercha à les calmer, mais André Wapowski, qui s'appêtait à jouer les conciliateurs, fut mortellement blessé par le bouillant Zborowski. La querelle avait eu lieu en présence du roi et malgré ses ordres. Mais quand l'honneur d'un noble polonais était en cause, la volonté royale comptait peu. Comme les deux seigneurs étaient en outre des rivaux politiques, on remit au roi le soin de juger l'affaire. Rarement décision ne fut aussi attendue. On savait Henri lié aux Zborowski qui avaient

aidé à son élection. Aussi son verdict qui condamna Samuel Zborowski, non à la peine de mort, mais à un simple bannissement ne contenta-t-il aucun des camps. Pire, il provoqua la colère de tous.

Les pamphlets fleurirent. Ils attaquaient le roi, la France, les Français. « Si jamais acte devait éloigner du roi les esprits, ce fut ce jugement, nota un contemporain. On les entendit tous crier qu'il était très mauvais, et un présage fâcheux pour l'avenir. Un grand nombre de sénateurs, qui servaient plus volontiers les partis que le roi lui-même, ne manquèrent pas d'accuser Henri de tout ignorer, et de la langue et du droit. »

Henri fit interdire les pamphlets. Ils se multiplièrent. Investi d'une autorité bafouée à la première occasion, il ne récoltait qu'hostilité et mépris. Les premiers mois de son règne ne lui avaient donc apporté que des déceptions. Les Polonais y ajoutaient même la calomnie.

Le roi n'abandonnait pas pour autant le terrain politique. Il n'était pas l'ignorant que les satires décrivaient. Avant même son arrivée en Pologne, il s'était soigneusement documenté sur son royaume, s'était inquiété de ses coutumes, informé de son histoire. Sur les catholiques et les dissidents, sur les nobles et leurs familles, il avait commandé quantité de rapports. Il les avait étudiés et annotés avec soin. Depuis son arrivée à Cracovie, il passait régulièrement six à sept heures au sénat pour entendre ses membres débattre en latin, interminablement. Pourtant la Diète dite du couronnement lui permit de fortifier son autorité et de préparer ainsi l'établissement d'un pouvoir monarchique plus assuré. Prenant appui sur quelques familles polonaises de confiance, distribuant avec habileté gratifications et faveurs, profitant de la division chronique de la noblesse, Henri s'accommoda de la lenteur des débats. Ces palabres infinies le servaient. Diviser pour régner fut sa devise.

Lorsque l'assemblée se sépara le 24 avril, le bilan lui fut favorable : le roi s'était opposé avec succès à la limitation de son pouvoir. Le nombre de Polonais mécontents grandit d'autant. Contre Henri furent prononcées de sévères paroles :

– Avec des mots choisis, ô roi, tu avais promis de confirmer nos lois, non seulement par des écrits, mais de les signer au besoin de ton sang. A quel point fut malheureux ce jour où tu refusas de tenir ton serment, jamais nous ne pourrons le dire trop. Sans motif tu as jeté la division entre les ordres de Pologne. Tu ne peux vraiment être approuvé que par les méchants.

Des griefs politiques, on passa aux attaques personnelles. Henri fut décrit comme un prince indolent, occupant ses nuits à jouer aux cartes, passant ses jours à danser la volte, danse que les Polonais jugeaient obscène parce que le cavalier, enlaçant sa partenaire, l'élevait gaillardement au-dessus du sol. Les calvinistes

renchérissaient : le roi, assuraient-ils, passait son temps à s'amuser, à banqueter, à faire des joyusetés. La noblesse lui reprochait de négliger la sœur du roi défunt, Anne Jagellon, celle qu'on appelait affectueusement « l'infante ». Elle avait favorisé l'élection d'Henri dans l'espoir de se faire épouser. Elle attendait sa récompense. Amoureuse du roi, elle cachait dans sa chambre son portrait et le contemplait de longues heures. Elle guettait patiemment ses visites. Henri était son chevalier. Viendrait-il la délivrer de son célibat ?

La réalité était moins romantique. Le roi ne rencontrait Anne qu'à l'occasion des cérémonies officielles ou dans les fêtes offertes par les magnats. La « malheureuse orpheline », comme on la nommait encore, avait, malgré ses quarante-huit ans, des réflexes de jeune fille. Un jour, Henri la visita et, en galant accompli, lui prit les mains et les tint un moment dans les siennes. De bonheur Anne en perdit l'appétit.

– Je sais bien pourquoi vous ne mangez pas, lui dit une de ses dames d'honneur, c'est du plaisir que le roi vous a pris la main !

Et la sensible princesse d'être secouée d'un rire mécanique avant de fondre en larmes !

« Si le roi, disait-on, avait épousé la princesse, il aurait été aimé tout de suite, et les affaires auraient bien marché en Pologne. Mais il ne l'a pas fait et tout va mal. » Henri n'avait nullement envisagé de prendre l'infante pour épouse. Elle n'était pas laide, mais elle avait le double de son âge. Sa vertu, sa grande piété suscitaient un respect attendri. Les Polonais, qui l'aimaient, s'irritaient de voir Henri aussi indifférent. Ils avaient inscrit son union avec leur princesse dans les conditions de l'élection. Même si Henri avait refusé cette clause, beaucoup espéraient le voir changer d'avis. Anne espérait aussi. Elle comptait sur lui pour l'aider à recouvrer sa fortune léguée par son père. Avec gentillesse, Henri avait promis, mais la pauvre Anne n'était pas dupe :

– Je l'ai prié de venir chez moi pour me rendre justice ; il est venu, m'a promis des lèvres et non du cœur.

Le cœur d'Henri, il est vrai, était tout entier tourné vers Marie de Clèves. Ni l'éloignement de Paris, ni l'accession au trône de Pologne n'avaient émoussé sa passion. Pour tromper son ennui et adoucir son « exil », Henri écrivait en France, expédiant parfois jusqu'à quarante à cinquante lettres de sa main dont certaines comptaient trois feuillets (il est vrai que son écriture était ample). Aux lettres destinées à Marie, il donnait un soin étrange, une marque d'amour comme on en trouve dans les romans. Henri écrivait à Marie avec son sang. On le tient avec certitude de Ruzé, son secrétaire particulier :

– Quand il écrivait à une princesse (Marie de Clèves), il tirait du sang de son doigt, et Souvré (son valet de chambre) ouvrait et fermait la piqure à mesure qu'il fallait remplir la plume pour écrire.

Henri souffrait de la séparation d'avec l'élue de son cœur. Philippe

Desportes, son poète favori, sut traduire son chagrin :

*De pleurs en pleurs, de complainte en complainte,
Je passe, hélas ! mes languissantes nuits
Sans m'alléger d'un seul de ces ennuis,
Dont loin de vous ma vie est si contrainte.*

Irrité par les difficultés politiques, blessé par les pamphlets hostiles, Henri s'abandonnait parfois à la langueur. Le même secrétaire assure que, la Diète dispersée, le roi, exténué par les palabres, s'était mis au lit. « Pour évaporer plus librement ses ennuis, il paraissait rarement en public, faisait le malade, demeurait quelquefois quinze jours au lit, ne s'entretenant que de ce qu'il avait laissé ou espérait de revoir. »

Ce retrait du monde – dont Henri sera coutumier – exaspérait les Polonais. Il ajoutait à leur désillusion d'avoir élu un étranger. Entre le roi et la noblesse, l'incompréhension grandit. On le blâmait quand il s'enfermait dans son palais, « car c'est partout que les sujets veulent voir et être vus de leur roi ». On le critiquait lorsque, allant d'un extrême à l'autre, il passait des plaisirs domestiques aux réjouissances publiques. Au château de Cracovie, sa vie quotidienne était difficile. Il subissait un contrôle tatillon et humiliant. Parfois, il ne savait même pas comment assurer la nourriture de ses serviteurs.

Aussi, le printemps revenu, Henri fit-il plusieurs séjours dans les châteaux royaux des environs de Cracovie. Il envisageait même un grand voyage à travers ce pays plat quand il serait débarrassé de la neige, vers le mois de mai.

En réalité, Henri ne songeait qu'à la France, unique objet de ses pensées. Du « plus beau des royaumes », il recevait quotidiennement des nouvelles. Sa sœur Margot, Marie de Clèves, sa dame de cœur, comme son ancienne maîtresse Mlle de Châteauneuf lui rapportaient les potins de la Cour dont il raffolait. Grâce à elles, il n'ignorait rien des bons mots et des facéties de Chicot, le bouffon du roi.

De Cheverny, son homme de confiance resté à Paris, il recevait des nouvelles moins frivoles. Elles ne manquaient pas de l'inquiéter. Ainsi apprit-il que son frère cadet, François d'Alençon, qui, comme l'aimant, attirait à lui les gentilshommes mécontents du roi, avait comploté contre Charles IX et Catherine. Une première fois, il avait tenté de s'enfuir de la Cour avec Henri de Navarre pour lever des troupes et se mettre à la tête des huguenots révoltés. La conjuration avait échoué, mais le pardon accordé par le roi l'avait encouragé à recommencer. Avec l'aide de deux gentilshommes de sa maison, nommés La Mole et Coconat, il tenta un second coup début avril. Armer huguenots et malcontents réunis, écarter Catherine du pouvoir, empêcher le roi de Pologne de succéder, le cas échéant, à Charles IX, tels étaient les buts poursuivis. Une nouvelle fois, le complot échoua. Charles IX se décida

à punir, non pas Alençon ou Navarre, trop proches du trône, mais leurs seconds.

A Cracovie, Henri dit sa satisfaction de savoir La Mole et Coconat « en cage » et se réjouit de leur exécution. Assurant que seul le souci du bien public le faisait applaudir à leur mort, il ne manquait pas de jubiler à l'idée de voir interrompues les amours adultères de sa sœur Margot avec les deux conjurés, désormais – écrivait-il crûment – bien « écrouillés ».

Bref plaisir d'un prince qui s'ennuyait ferme en son royaume. L'argent lui était mesuré, alors qu'il n'aimait rien mieux que dépenser. Ses ordres n'étaient pas toujours exécutés, lui si attaché à l'autorité. Son entourage avait fondu. Il avait lui-même renvoyé en France le maréchal de Retz pour défendre sur place ses intérêts et décourager sur le chemin du retour les princes allemands de s'allier aux huguenots français. De son côté, Nevers prit la route de l'Italie pour soigner ses blessures. Beaucoup d'autres demandèrent leur congé. Au Wawel, Henri se sentait bien seul. Il s'efforçait de se distraire, mais chaque fête provoquait les critiques des Polonais qui n'y voyaient qu'occasion de débauche.

Si au moins Marie était à ses côtés ! Que ne donnerait-il pour avoir son portrait ? Par nostalgie de son pays natal, Henri passait des heures à écrire en France. A Gaspard de La Châtre-Nançay, capitaine des gardes, il écrivait avec une familiarité et une affection qui peuvent surprendre. Les *Aimez-moi bien toujours*, ou les *Je vous prie de m'écrire, vous ne me saurez faire plus grand plaisir au monde*, parsemaient ses lettres. « Souvenez-vous toujours de moi et croyez, lui confiait-il encore, que je suis tout tel en votre endroit que j'ai jamais été et encore plus affectionné s'il se peut, désirant infiniment de vous voir. »

Parfois Henri tutoyait son correspondant, lui décernait un surnom affectueux – « Vous êtes mon Châtre », jouant sur son nom de famille – et signait « Votre bien bon ami ». Agé de trente-cinq ans, Nançay n'était plus un adolescent. Henri attendait de lui des informations sur la Cour, le gouvernement et la santé du roi. Membre de l'entourage proche de Charles IX, Nançay jouait le rôle indispensable de l'informateur éprouvé. Ainsi se gouvernait la clientèle d'un prince privé de ses conseillers politiques, à l'affût des nouvelles de France, prêt à tout planter là pour rentrer à la Cour. Les marques d'amitié, sans doute sincères, étaient la monnaie des services rendus par les serviteurs les plus fidèles.

Pour sa mère, Henri était un sujet d'inquiétude. Elle craignait que l'ennui n'altérât sa santé, tandis que celle de Charles IX la désespérait. Le roi de France maigrissait, s'affaiblissait chaque jour. Dans son lointain royaume, Henri devait se tenir prêt. La séparation avait fini par réconcilier les deux frères. Aussi envisageait-on sérieusement le

retour à Paris du roi de Pologne. Cheverny recommanda à Henri d'abandonner l'idée de visiter son royaume. Il ne lui fallait pas s'éloigner de Cracovie, mais rester à proximité de la frontière.

Aucun de ses sujets ne devait percevoir ses véritables intentions. Henri excella à donner le change. A son grand chambellan polonais, il accorda le privilège d'entrer dans sa chambre à toute heure. De quoi endormir la défiance des courtisans ! Sans le sou, il multipliait pourtant les prodigalités envers la noblesse, offrant généreusement charges et cadeaux. Il paraissait même se convertir aux coutumes du pays. On le vit s'habiller à la polonaise (il en conserva le bonnet à son retour). Il négligea la volte, jugée inconvenante, pour les danses locales, délaissa le vin pour la bière, fit un brin de cour à la princesse Anne dont le cœur se mit à battre plus fort. Plus Charles IX s'affaiblissait en France, plus Henri se faisait charmeur à Cracovie.

En bon comédien, il ne voulut pas rater sa sortie. A ceux qui lui conseillaient, le moment venu, d'annoncer officiellement aux Polonais son départ pour la France, il disait préférer un départ immédiat et clandestin. Cette sortie devait être une fuite, indigne d'un roi mais salutaire.

L'attente paraissait interminable. Banquets, fêtes, joutes et mascarades trompaient mal son impatience. La nouvelle arriva enfin : le 14 juin 1574, vers 11 heures du matin, Henri apprit de l'ambassadeur impérial la mort de Charles IX arrivée à Vincennes le 30 mai précédent, jour de Pentecôte. La tuberculose pulmonaire avait triomphé du lait d'ânesse et autres décoctions prescrits par des médecins impuissants qui se satisfaisaient de croire à l'envoûtement du roi. Entre deux crachements de sang, Charles avait confié la régence à sa mère et commandé à Alençon de promettre obéissance à Catherine. Lorsqu'il avait senti la mort le saisir, il avait demandé de prévenir au plus tôt Henri en Pologne.

A Cracovie, peu de temps suffit pour prendre les décisions nécessaires. Il fallait rentrer en France au plus vite, mais dissimuler le départ aux Polonais. Henri feignit de consulter les sénateurs sur la conduite à tenir. Il attendrait patiemment, assurait-il, d'autres nouvelles de Paris, convoquerait une Diète à Varsovie pour le mois de septembre suivant, enverrait à sa mère une procuration générale pour gouverner le royaume en son nom comme régente. La Pologne, d'abord ! La France attendrait.

Henri endormait les Polonais alors qu'il préparait activement sa fuite. Le temps pressait : à Paris, son frère Alençon serait peut-être tenté de s'emparer du trône. Un soulèvement huguenot était à craindre. Fuir secrètement le Wawel n'était pas insurmontable, encore ne fallait-il pas être rattrapé en Pologne comme un vulgaire voleur de poules. Et les princes allemands laisseraient-ils au fuyard la voie

libre ?

Henri dissimulait avec art. Il envoya l'ambassadeur français Bellièvre préparer les relais en Allemagne tout en recevant avec émotion les condoléances de la noblesse polonaise. Le bruit de son départ courait-il avec insistance ? Il démentait sans effort. Les Polonais répétaient-ils tous les jours qu'ils ne le laisseraient pas partir, qu'Henri demeurerait roi malgré lui ? Il rédigeait des lettres que ses sujets liraient après son départ où il protestait de son amour pour la Pologne, justifiait son retour à Paris par la demande pressante de sa mère et des princes. A ses correspondants il exprimait le désir de conserver les deux couronnes.

Au siège de La Rochelle, sous la mitraille, Henri avait prouvé son sang-froid. A la veille d'une chevauchée aventureuse, il en donnait d'autre preuves.

Le 18 juin au soir, après quatre jours d'obligations protocolaires et de préparatifs secrets, Henri se coucha, feignant de s'endormir. A sa porte, les sentinelles veillaient. Le grand chambellan, un comte polonais, tira les rideaux du lit royal et sortit.

Aussitôt, par un trou dissimulé dans le mur, on fit passer au roi des vêtements ordinaires. Gilles de Souvré et Larchant, son capitaine des gardes, s'introduisirent silencieusement dans la chambre par une porte dérobée. Ils aidèrent leur maître à s'habiller et, par le logis du médecin Miron, les trois hommes gagnèrent les cours. Proche des communs, une porte basse ouvrait sur les faubourgs de la ville. D'ordinaire ouverte pour la commodité du service, elle se trouva fermée. On dut envoyer chercher la clef. Prétextant un rendez-vous galant, Souvré sut convaincre le portier de la lui confier. Les hommes sortirent du château.

Ils marchèrent une demi-heure durant vers une chapelle abandonnée où attendaient des chevaux. Aussitôt, ils rejoignirent le reste de la petite troupe qui constituait l'escorte. Quelques contretemps manquèrent de faire échouer leur fuite. Deux gentilshommes français n'étaient pas au rendez-vous : ils s'étaient égarés avec les guides et les interprètes ! La nuit était sombre, le pays inconnu. Les fugitifs tombèrent dans un marais dont ils réussirent à sortir, puis s'engagèrent dans un chemin qui ne menait nulle part. Avisant un bûcheron dans la forêt, ils s'approchèrent. Mais le bonhomme prit peur, se réfugia dans son grenier et retira l'échelle. Il fallut escalader pour le faire descendre. Quelques piécettes le convainquirent de servir de guide. On repartit, mais on avait perdu beaucoup de temps.

Au château royal, un marmiton avait vu le roi passer la porte. Intrigué par cette sortie nocturne, il en avait averti le maître de cuisine, qui prévint à son tour le préposé à la garde qui en référa au

grand chambellan. Interrogées, les sentinelles étaient formelles : personne n'était passé. Craignant de donner une fausse alerte, le chambellan choisit de vérifier si les compagnons du roi étaient bien dans leurs chambres. Elles étaient vides. On se dirigea alors vers l'appartement royal, mais, par une ultime marque de respect, on évita d'enfoncer la porte qui restait fermée. On y pénétra par une fenêtre. Sa Majesté avait disparu. On donna l'alarme. Le château se réveilla, hébété. La nouvelle gagna la ville. La colère, une colère violente, soudaine, explosa.

Henri n'avait que quelques heures d'avance sur ses poursuivants. Longeant le cours de la Vistule, il galopait en direction de la frontière silésienne. Villequier, Pibrac, Caylus et Beauvais-Nangis l'avaient rejoint. Alors que le roi, malgré la fatigue, continuait sa route, ceux-ci firent rafraîchir leurs montures. Brusquement, ils entendirent le bruit des chevaux des Polonais. Piquant des deux, ils reprirent aussitôt leur course. Miron s'époumonait :

– Toute la Pologne suit le roi.

L'écart entre fugitifs et poursuivants se réduisait dangereusement. Henri traversa un pont. Le dernier Français passé sur l'autre rive, on le rompit. On reprit haleine. Mais un seigneur polonais arriva jusqu'à la rivière, vit le pont rompu et, reconnaissant le roi au-delà, se jeta à l'eau, criant à l'adresse d'Henri :

– *Serenissima Majestas, cur fugis ?* (Pourquoi fuis-tu ?)

La vue de cet homme barbotant dans la rivière en parlant latin fit éclater de rire les Français.

La course reprit.

Elle touchait à son terme. Henri et les siens pénétrèrent sur le territoire du Saint Empire. Le fidèle Bellièvre attendait avec des chevaux. Le roi avala un verre et repartit aussitôt car le grand chambellan le suivait de près. Le passage de la frontière n'était pas une sauvegarde absolue. Crevant sa monture, le seigneur polonais finit par rattraper les fugitifs. Accompagné de quelques hommes armés, il s'approcha du roi. L'escorte d'Henri était prête à faire feu. Mais le comte Tenczynski se présenta en sujet, non en ennemi. Se jetant aux genoux de son maître, il se fit suppliant :

– Sire, dit-il, la voix brisée par l'émotion, messieurs du sénat m'ont envoyé pour assurer Votre Majesté de l'incroyable regret qu'ils ont de votre départ.

Au nom des magnats, il demanda pardon de ne pas avoir reconnu la grandeur d'un prince tel qu'Henri et l'adjura de ne pas abandonner la Pologne et ses fidèles serviteurs.

Rassuré par tant d'humilité, le roi répondit avec éloquence. Peut-être même avec plus de noblesse qu'à l'ordinaire :

– Comte, mon ami, en prenant ce que Dieu me donne par

succession, je ne quitte pas ce qu'il m'a acquis par élection. Quand j'aurai fait ce que j'espère, je vous reverrai car j'ai, Dieu merci, les épaules assez fortes pour soutenir l'une et l'autre couronnes.

Puis il congédia son chambellan qui, en larmes, tourna bride.

Le « roi malgré lui » de Pologne pensait-il vraiment conserver le trône de Cracovie, et devenir ainsi le souverain aux deux couronnes ? L'heure n'était pas à la méditation politique. Henri avait réussi son départ. Sa décision de quitter au plus vite son royaume avait été la bonne. Mais il n'était pas au terme de son voyage. Des centaines de lieues le séparaient encore de Paris. Il n'était plus poursuivi, mais il ne devait pas pour autant musarder en chemin. Lorsque la Providence adresse un signe, il ne faut pas manquer le rendez-vous.

La « tentation » de Venise

Avant que les drames n'assombrissent son règne, Henri confiait que son court passage sur le trône de Cracovie – tout juste à peine cinq mois – avait été la période de sa vie la moins heureuse. La terre polonaise à peine abandonnée, le roi disait à chacun son bonheur d'être sorti du royaume. Le « fiancé de la République » avait fui comme un amant déçu le lendemain d'une nuit médiocre. Dès le 22 juin, depuis une petite ville de Moravie, il annonçait à sa mère sa joie d'avoir échappé à ses poursuivants. Il la remerciait de lui avoir conseillé de partir au plus tôt, contre l'avis de Jean de Monluc qui l'avait poussé à demeurer « là où il l'avait si bien mis ».

« Grâce à Dieu, j'en suis hors », écrivait-il encore au duc de Nevers. La satisfaction d'Henri se doublait de soulagement. La fâcheuse parenthèse polonaise était définitivement fermée. Le poète Desportes sut traduire le plaisir de voir l'épreuve achevée :

*Adieu Pologne, adieu plaines désertes,
Toujours de neige ou de glace couvertes,
Adieu pays d'un éternel adieu :
Ton air, tes mœurs m'ont si fart su déplaire
Qu'il faudrait bien que tout me soit contraire
Si jamais plus je retourne en ce lieu.*

Alors que le souvenir de l'ennuyeux séjour à Cracovie était toujours présent, son accession au trône de France n'envahissait pas encore son esprit. Henri était tout à son itinéraire de retour : l'Allemagne, mais en évitant les territoires protestants, l'Italie, mais surtout Venise, et la Savoie où il se réjouissait de revoir sa tante Marguerite de France, fille de François I^{er}, mariée au duc Emmanuel-Philibert. Catherine de Médicis avait imaginé ce chemin vers la France. Toujours prévoyante, elle avait fait expédier dans la cité des doges des lettres de change pour la somme de cent mille livres.

Dans la joie de la liberté retrouvée, Henri faisait le petit garçon, déterminé, lui écrivait-il, à « ne rien promettre ni donner que je n'aie su votre volonté sur tout et ne voulant jamais rien faire que ce qui vous plaira ». Ou bien : « Je suis épris d'aise de vous penser voir. » Ou

encore : « Aimez toujours celui qui à jamais vous sera serviteur. » Sans oublier ce jugement frappé comme une médaille : « France et vous valent mieux que Pologne. »

En cajolant Catherine, régente de France, Henri paraissait vouloir se dégager pendant quelques jours des affaires politiques. Sa rencontre avec l'empereur l'y ramena pourtant. Malgré sa santé précaire, Maximilien II était venu l'accueillir à une lieue de Vienne. Il traita Henri avec prévenances et affection, l'appelant tantôt son fils, tantôt son frère. Une génération séparait le roi de celui qui avait été le neveu préféré de Charles Quint. Ce Habsbourg n'était pas tout d'une pièce. Convaincu de la dignité de sa fonction, il était aussi prince chaleureux, hôte parfait et cultivait une réputation méritée de bon vivant. Ses succès féminins avaient jadis défrayé la chronique des cours.

– Laisse les femmes mariées en paix et n'use plus jamais de menaces ou même de violence, lui avait ordonné son père, désespéré d'avoir un viveur effréné pour successeur.

En pronostiquant qu'il « ne ferait pas de vieux os », sa famille ne s'était guère trompée : Maximilien souffrait d'une maladie de cœur qui devait bientôt l'emporter. Le souverain était sans doute de mœurs frivoles, mais il apparut à Henri comme un gentilhomme accompli – « le plus accompli qui fût en Europe », jugea-t-il –, dont la conversation l'enchantait. Il était aussi un empereur avisé.

Défenseur de la chrétienté, Maximilien n'avait pas la rigidité d'un Philippe II d'Espagne dont il était à la fois le cousin germain, le beau-frère et depuis peu le beau-père. Alors que les guerres de Religion déchiraient la France et les Pays-Bas, l'empereur était attaché à la paix religieuse. Il détestait les querelles théologiques, se méfiait des outrances luthériennes comme des surenchères catholiques. Son irénisme n'était pas faiblesse. Il avait le sens de l'État et savait faire preuve d'autorité pour le défendre, mais, tout en restant catholique, il œuvrait pour le pluralisme confessionnel. Les luttes fratricides entre chrétiens lui faisaient horreur. Il désapprouvait la répression espagnole dans les Flandres et avait condamné publiquement la Saint-Barthélemy.

Ce goût pour le compromis, qui ne contredit pas la défense de l'autorité, cet attachement à la paix qui impose l'octroi de concessions, ne rappelaient-ils pas à Henri la conduite en France de Catherine de Médicis ? Pourtant considéré jusque-là comme le chef des catholiques, Henri semble avoir été séduit par l'empereur « tolérant ». Alors que sa visite ne devait le retenir à Vienne qu'une journée, il y resta trois jours, davantage gagné par la chaleur de l'accueil impérial que par le souhait de Maximilien de le marier avec sa fille Élisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX. Tant il est vrai qu'un jeune roi célibataire excite les convoitises.

Adolescent, Henri avait résisté au projet d'union avec Élisabeth d'Angleterre ; roi de Pologne, il venait de repousser les avances d'Anne Jagellon, toutes deux de beaucoup ses aînées. Devenu roi de France, Henri savait qu'il lui fallait convoler. Mais ce voyage de retour n'était pas la visite d'inspection des princesses à marier. Qu'on le laisse s'amuser ! Venise était une promesse autrement plus séduisante.

Henri quitta Vienne le 29 juin. Dix jours furent nécessaires pour traverser les Alpes. Par le col du Semmering, le cortège entra en Styrie et traversa la Carinthie, dernière possession personnelle des Habsbourg avant le territoire de la république vénitienne. Henri jugeait le voyage bien long. Il répétait ne pas vouloir perdre une seule heure pour atteindre l'Italie, impatient d'en découvrir les charmes.

Le 10 juillet, il entra dans Pontebba, alors première ville des possessions dites de Terre ferme appartenant à Venise. Le lendemain inaugura la longue suite de réceptions protocolaires, entrées solennelles, discours de bienvenue, communs aux voyages officiels.

Le gouverneur du Frioul accueillit Henri en mettant à son service un somptueux carrosse à quatre chevaux offert par la Seigneurie. Le roi chemina ainsi en grand équipage à travers la Vénétie. Peu avant Venzon, il retrouva le duc de Nevers qui, jaloux de Bellegarde à Cracovie, était parti aux eaux officiellement pour soigner ses blessures. Inlassable donneur de conseils et toujours enclin à jouer le Premier ministre, le duc retrouva aussitôt la faveur du prince : Henri le fit voyager à ses côtés.

Le 12, le duc de Ferrare vint à la rencontre du cortège. Cousin du roi, il avait fait le déplacement en bon parent, mais surtout dans l'espoir de succéder à Henri sur le trône de Pologne. A Conegliano, l'indispensable Du Ferrier, ambassadeur de France à Venise, rejoignit la petite troupe. Depuis de longues années, le vieil homme n'avait pas vu Henri. Sa joie explique sans doute ses éloges. Le roi, écrivit-il, « est admiré d'un chacun non seulement pour sa belle disposition, mais aussi pour la royale douceur et humanité qui reluit en son visage, et l'excellent esprit et entendement qu'il montre par son propos ».

De Trévise à Mestre et Marghera, ce ne fut que délire populaire et accueil enthousiaste. Au bord de la lagune, Henri monta dans une gondole recouverte de brocart d'or et, escorté, dit-on, par deux mille autres embarcations, gagna Murano, l'île des maîtres verriers, première étape d'un séjour qui s'annonçait harassant.

Le soir même de son arrivée, Henri se dispensa d'un festin de cinquante couverts pour naviguer incognito sur le Grand Canal et découvrir le cœur de Venise grâce au duc de Ferrare, transformé en cicérone empressé. Son retour tardif ne lui laissa que quelques heures de repos avant l'entrée officielle dans la ville amphibie qui jamais n'a laissé un visiteur indifférent.

En ce 18 juillet, le doge Luigi Mocenigo quitta le palais ducal pour l'île de Murano. Encore émerveillé par ses découvertes nocturnes, Henri l'attendait au palais Capello. Le roi empêcha son hôte de s'agenouiller, répondit à son discours par quelques mots en français et se fit présenter les hauts dignitaires de la Sérénissime. Monté sur la galère capitane, mue par trois cent cinquante galériens, il se dirigea vers le Lido.

Le faste de la cour des Valois pouvait-il rivaliser avec la somptueuse cérémonie qui allait être donnée en son honneur ? A la magnificence ordinaire des entrées solennelles s'ajoutaient en effet ici les jeux toujours recommencés de la lumière sur les eaux de la lagune, l'éclat des marbres des palais, les costumes colorés de la foule et cette pluie de gondoles, flottille vibronnante escortant la galère devenue royale.

Devant l'église Saint-Nicolas du Lido, le navire s'immobilisa en face de trois arcs de triomphe conçus par Palladio, édifiés par Sansovino et décorés par Tintoret. Encadré par le nonce apostolique et le doge, Henri, sobrement vêtu d'un pourpoint noir que barrait une lourde chaîne d'or, fut présenté au patriarche. *Te Deum* chanté, bénédiction donnée, le roi quitta le Lido pour la cité des doges.

La plus prestigieuse galère de Venise, le *Bucentaure*, l'accueillit à son bord. Long de trente-cinq mètres et large de sept, ne portant qu'un mât sans voiles auquel était accrochée une grande flamme pourpre frappée du lion de Saint-Marc, le vaisseau était équipé d'une longue galerie de bois sculpté et doré, courant sur le pont supérieur. Les plus notables des membres de la Seigneurie y avaient pris place.

A la poupe, le trône réservé à Henri dominait le siège du doge. Mais, pour ne rien perdre du spectacle, le roi préféra se tenir debout. Il ne savait qu'admirer le plus, la richesse inouïe de la galère ducale, le ballet des gondoles de l'escorte, la dentelle de pierre des palais, la fierté des campaniles dressés dans le ciel ou les coupoles étincelantes de la basilique Saint-Marc. Dans un réflexe de jeune homme ébloui, il s'abandonna à dire :

– Comme je voudrais que la reine ma mère fût là !

Avec une indolence aristocratique, le *Bucentaure* s'engagea dans le Grand Canal. Les cloches de la ville sonnaient à la volée. Une foule enthousiaste recouvrait les quais, débordait des balcons, s'entassait sur les terrasses des maisons. Le navire s'immobilisa au fond de la boucle du canal devant le palais Foscari. Le plus vaste palais privé de Venise, le plus élevé aussi, avait le privilège de loger le roi de France.

Du 18 au 27 juillet, Henri découvrit avec une curiosité éblouie la prestigieuse cité des doges. Neuf jours durant, il mena une vie presque irréaliste au milieu d'un luxe déjà oriental et de divertissements raffinés. La politique y eut peu de part. L'arrivée inopinée du duc de Savoie ne changea rien à cette parenthèse de fêtes. Le duc, auréolé de gloire

militaire et connu pour sa sagesse, avait fait le voyage depuis Turin sur ordre de Catherine de Médicis, sa belle-sœur, afin de servir de mentor au roi en Italie. Henri reçut son oncle avec affection, mais lui fit comprendre que l'heure n'était pas aux affaires d'État. Le roi était tout à ses plaisirs et Venise les lui offrait sans compter.

Les réceptions officielles étaient dignes des plus grands monarques. Certes, depuis son enfance, Henri avait l'usage des cérémonies, mais il n'en était pas le héros. C'est vers ses aînés, François II puis Charles IX, qu'allaient tous les regards, à eux qu'étaient en priorité réservés les honneurs. En Pologne, Henri avait été roi, mais les fêtes avaient un je ne sais quoi de rustique qui ne comblait pas un prince aussi raffiné. A Venise, les fastes étaient déployés pour lui seul. Ils honoraient le souverain du plus prestigieux des royaumes.

Chaque jour, l'emploi du temps était dévoré par les réceptions. Le 21, un banquet fut offert dans la salle du Grand Conseil du palais ducal qui pouvait contenir trois mille personnes. Tous les patriciens de Venise s'y pressèrent. Le lendemain, le doge convia son hôte à l'accompagner à une réunion du sénat. Dans pareille enceinte, la politique était chez elle. Par un hasard improbable, on débattait des affaires de France. Avec diplomatie, le doge suggéra à Henri d'octroyer aux factions religieuses qui déchiraient son royaume un pardon général. Mais il eut le tact de ne pas insister.

Le 23, une séance du Grand Conseil retint Henri de longues heures jusque tard dans la nuit. Comme patricien de Venise, il participa à l'élection d'un sénateur, l'érudit et collectionneur Giacomo Contarini qui commanda un portrait d'Henri portant une inscription rappelant ce glorieux événement. Le 25, la même salle accueillit un bal officiel. Banquets, collations, spectacles de joutes nautiques, messes pontificales à Saint-Marc ou à Saint-Georges Majeur furent les cérémonies obligées auxquelles Henri fut convié.

Fidèle à ses habitudes parisiennes, le roi n'en aimait pas moins s'échapper le plus souvent possible. Au décor apprêté, il préférait la découverte d'une Venise moins convenue, aux cérémonies compassées, le spectacle de la vie réelle. Déjà quelques-uns des divertissements organisés par la Seigneurie l'avaient séduit. Les représentations données par la célèbre troupe des *Gelosì*, les meilleurs comédiens du temps, venus spécialement de Milan, enchantèrent le roi épris de théâtre. A son retour en France, il n'eut de cesse de les inviter à la Cour.

Le savoir-faire italien ne se bornait pas aux arts du spectacle. Il était aussi technique. Un après-midi, Henri vit s'amarrer de larges radeaux au quai du palais Foscari. Groupés autour d'une vaste « fournaise », des verriers de Murano fabriquèrent sous ses yeux les pièces qui faisaient la réputation de Venise. Conquis par cette habile

démonstration, le roi récompensa les talentueux artisans et acheta leurs œuvres.

Une autre prouesse technique lui fit aussi grande impression. Le 24 juillet, il visita l'arsenal, une des plus importantes entreprises industrielles d'Europe. Grâce à des pièces prêtes à l'assemblage, les charpentiers de marine eurent à cœur de monter une galère dans la journée.

Henri allait de surprise en surprise. Au cours d'un banquet, il découvrit un curieux ustensile, pas vraiment inconnu mais plus utilisé à la cuisine qu'à table, dont les Vénitiens se servaient pour porter les mets de leurs assiettes à la bouche : la fourchette. Alors que chacun dans le royaume, noble ou manant, mangeait avec ses doigts, ce raffinement plut à ce roi si délicat. Il s'efforça d'importer cet usage à la Cour où la mode des larges collerettes, ou fraises, paraissait rendre indispensables ces fourchettes vénitiennes aux longues dents pointues. Mais cette commodité ne réussit pas à convaincre. Au siècle suivant, M. de Saint-Simon vantait l'habileté de Louis XIV à manger un ragoût de volaille proprement mais avec ses doigts.

Une autre fois, on servit à Henri un repas insolite. Les mets n'avaient que l'apparence de volailles, de poissons ou de fruits : tous étaient en sucre. Les couverts et les plats étaient faits de même et quand le roi voulut déplier sa serviette, elle s'effrita entre ses doigts. L'artifice ne se limitait pas à la table. Pour cette étonnante collation, les statues qui décoraient la salle étaient elles aussi en sucre.

Rien ne pouvait plus combler Henri que les sorties incognito. Pas un soir, pas une nuit où il ne faussa compagnie à ses hôtes et à son service de sécurité. Le duc de Ferrare lui servait de guide. Quand il alla admirer la collection d'antiques du patriarche d'Aquilée, sa visite avait encore un caractère semi-privé. Mais Henri était un chaland (presque) ordinaire lorsqu'il fréquenta les magasins du Rialto où il dépensa sans compter – rien que mille cent vingt-cinq écus de musc ! – achetant bijoux et chaînes d'or qu'il avait le projet d'offrir.

Dès le lendemain de son entrée officielle, il se montra curieux de cette autre spécialité vénitienne qu'était la courtisane. Non la prostituée ordinaire, mais la courtisane de la cité des doges qui, certes, fait commerce de son corps comme sa consœur plébéienne, mais exige en aristocrate de la profession une véritable cour (car elle se donne à qui lui plaît) et dont l'existence raffinée mêle plaisirs des sens et jeux de l'esprit.

Sa maison n'était pas le bordel commun, mais un cénacle fréquenté par les personnages les plus en vue de la cité, sénateurs, négociants, peintres ou poètes. La sensualité n'y était pas exclusive. On y faisait de la musique, on parlait grec ou latin, on citait Pétrarque, on composait des vers pas toujours licencieux. Les demeures des courtisanes

vénitiennes, dont la Sérénissime dressait un très officiel catalogue destiné aux étrangers, étaient foyers de culture, cercles à la mode, hauts lieux de l'élégance.

Nul ne put donc s'étonner de voir Henri fréquenter semblable institution. Son choix se porta sur Veronica Franco, la plus célèbre de toutes. Outre sa beauté, elle devait sa notoriété à ses talents de poétesse. On la disait amie de Titien. Montaigne lui rendit hommage. Avec elle Henri passa toute une nuit.

Parce qu'elles étaient dans l'ensemble discrètes, les escapades du roi ont échappé aux chroniqueurs. Henri ne rentrait parfois au palais Foscari qu'en fin de matinée, voire à midi, prêt à remplir ses obligations officielles. Nul n'osait l'interroger sur l'emploi de ces heures de douce liberté. Homme de goût, il consacra un peu de temps à visiter à titre privé les artistes de renom. Ainsi Titien reçut-il sa visite dans son atelier. Le peintre des rois, portraitiste de Charles Quint, de Philippe II, du pape Paul III, des Gonzague, des Este et autres princes mécènes achevait une longue vie comblée d'honneurs. Déjà très âgé, l'homme aimait à se vieillir encore. Quand il mourut, deux ans après le passage d'Henri, on lui attribuait cent trois ans. Le vieux maître offrit à son hôte quelques tableaux et en fut récompensé « de façon assez splendide ».

Henri ne négligea pas pour autant ses confrères. Il visita Véronèse, qui venait de tenir tête à l'Inquisition pour une *Sainte Cène*, prudemment rebaptisée par lui *Le Repas chez Lévi*. Il posa aussi dans l'atelier du Tintoret, alors occupé par le décor de la *scuola* de Saint-Marc, qui consentit à faire son portrait.

Le protocole reprit ses droits le 27 juillet pour la cérémonie des adieux. Henri remercia les Foscari de leur hospitalité et, toujours en compagnie du doge, gagna en gondole Fusina, à l'embouchure de la Brenta que le roi allait remonter jusqu'à Padoue. Le séjour vénitien prenait fin. Jamais la Sérénissime n'avait reçu un souverain aussi somptueusement. Il en coûta vingt-cinq mille ducats d'or au trésor public. Rien, ni l'incendie qui avait ravagé deux mois auparavant une partie du palais des doges, ni la fâcheuse paix avec les Turcs qui lui avait enlevé Chypre l'année précédente, rien n'avait encore entamé le prestige et la puissance de Venise.

Fêté comme un prince ou libre comme un particulier, Henri s'était manifestement attardé dans la cité de la lagune. Ces dix journées fortifièrent son goût pour la culture italienne alors largement partagé. Le jeune homme – il avait vingt-trois ans – s'y révéla dans sa vérité : épris de beauté, curieux de nouveautés, enclin aux plaisirs. Henri avait succombé au charme de Venise.

La Sérénissime l'a-t-elle changé ? On l'a parfois prétendu. Dix jours auraient-ils suffi à accomplir la métamorphose du prince ? Son séjour

lui a sans doute fait prendre conscience de ses goûts véritables, lui a révélé sa vraie nature. Henri est sensible, ardent, sensuel. L'atmosphère vénitienne, subtile et raffinée, a flatté ses sens. Il a pris plaisir à laisser s'épanouir ses aptitudes intellectuelles dans ce milieu de lettrés. Ses faiblesses ont trouvé aussi un terreau favorable. Sa prodigalité naturelle a été dangereusement mise à l'épreuve et il n'a pas su résister à des dépenses souvent futiles. A ses financiers le soin de trouver l'argent nécessaire ! Le faste dont on l'a entouré a encouragé son goût du paraître, son amour de l'ostentation. La Sérénissime lui a fait entrevoir une vie hédoniste, d'ordinaire refusée à un prince uniquement soucieux de ses devoirs.

En quittant la lagune pour regagner le royaume qui l'attend, Henri a certes résisté à la « tentation de Venise ». Mais celle-ci demeure en son esprit. Elle inspire un comportement auquel il s'empessa d'adhérer : s'évader des obligations officielles, satisfaire son goût pour le retrait du monde, fuir en pensée, se décharger des tâches politiques pour satisfaire sa passion des choses de l'esprit, s'abandonner à une esthétique du raffinement, mêler débauche et religiosité, amour du faste et dépouillement. Confronté bientôt au dur métier de roi, il sera parfois tenté de céder à ces désirs réveillés par le séjour vénitien. Pas toujours pour son bonheur.

A peine avait-il admiré la somptueuse villa Foscari (dite la Malcontenta), édifiée par Palladio, ou fait une courte halte dans celle des Contarini à Mira (bref passage immortalisé par la fresque de Tiepolo), à peine avait-il dépassé Padoue et Rovigo que les affaires politiques le rattrapaient à Ferrare. Elles venaient plutôt à sa rencontre avec un envoyé de Catherine de Médicis chargé de le convaincre d'accorder au plus vite un entretien au gouverneur de Languedoc, l'imprévisible Henri de Montmorency-Damville.

Celui-ci n'avait pas supporté l'arrestation récente de son frère aîné François, maréchal de France. Le nom de François de Montmorency avait en effet été cité par La Mole et Coconat, les deux artisans du complot destiné, on s'en souvient, à faire évader François d'Alençon de la Cour. Un des derniers actes de Charles IX avait été de faire emprisonner le maréchal. Se jugeant outragé, prompt à défendre son honneur et sa maison, Damville s'était tourné vers les huguenots languedociens qui l'avaient choisi pour protecteur.

Qu'un catholique convaincu comme Damville, ancien allié des Guise, puisse pactiser avec les hérétiques remplissait Catherine d'inquiétude ! Cette redoutable alliance signifiait, au mieux la conversion du gouverneur de Languedoc à une politique de tolérance, au pire les prémices d'une rébellion des grands seigneurs contre l'autorité royale au moment du changement de règne.

Pour la régente, rien en matière politique ne remplaçait les

rencontres personnelles. Elle-même avait tant de fois rencontré ses adversaires, plaidé devant eux, cherché à convaincre. Henri se devait de recevoir Damville, l'arracher à ses alliances contre nature et trouver un accord. Henri s'exécuta. Le 1^{er} août, il écrivit de Ferrare au gouverneur de Languedoc. Flatteries, promesses, protestations d'amitié, encens et miel se mêlèrent pour décider le gouverneur à paraître devant le roi en Savoie avec l'assurance de sa sûreté.

Par bateau remontant le Pô, Henri arriva à Mantoue. Chaque ville traversée rivalisait pour lui offrir le plus magnifique accueil. Discours, devises et autres inscriptions exaltaient sa jeunesse, pourtant la plus éphémère des vertus. Le duc Guillaume de Gonzague fit à Henri les honneurs du palais du Té. Le roi demeura trois jours à la cour de Mantoue puis, toujours par la voie fluviale, gagna Crémone. Il pénétrait dans le Milanais mais, pour ne pas reconnaître la souveraineté du roi d'Espagne sur le territoire, il se garda de faire une entrée officielle dans Milan. Evitant la capitale du duché, il s'arrêta toutefois à Monza.

La halte n'était pas destinée à la contemplation de la fameuse couronne de fer des rois lombards conservée dans la cathédrale. Henri contournait Milan par le nord pour assister à une messe. Pourtant, en ce 10 août, aucune grande fête religieuse n'était inscrite au calendrier liturgique. Les églises de la ville ne conservaient aucune relique célèbre dont la vénération justifiait ce détour. Henri s'arrêtait à Monza pour rencontrer celui dont la réputation de sainteté gagnait la chrétienté entière : Charles Borromée, archevêque de Milan depuis près de dix ans. Faite de pénitence, de prière et de charité, sa vie était un modèle de perfection. Son œuvre pastorale était admirée, imitée, pas encore égalée. Dans son immense diocèse, le prélat était le plus zélé serviteur de la réforme catholique née du concile de Trente.

Henri avait souhaité rencontrer ce nouveau « héros chrétien ». Il eut le privilège d'assister à sa messe et reçut du prélat une véritable leçon politique. Pour l'archevêque de Milan, le gouvernement des rois ne devait être guidé que par le souci exclusif du service de Dieu, les considérations humaines ou politiques étant secondaires. La survie du catholicisme en ce moment troublé de son histoire était à ce prix. Henri assura que la défense de la foi serait la priorité de son règne.

Vivement impressionné par cet homme d'exception, au physique déjà usé à trente-cinq ans par les privations et le travail, mais à l'énergie débordante, le roi l'interrogea sur ses devoirs de pasteur. C'était toucher à l'essentiel. Charles Borromée répondit avec l'ardeur et la conviction que donnent à l'homme d'action la satisfaction de l'œuvre déjà accomplie et l'enthousiasme de ce qui reste à faire. Qu'un prince se préoccupe de pastorale lui parut de bon augure, autant que d'entendre Henri confier qu'il se confessait tous les mois et entendait

la messe chaque jour !

L'archevêque écrivit au pape la bonne impression que lui avait faite le jeune roi dont la grande politesse, la douceur, la modestie complétaient avec bonheur la réelle piété. Henri, il est vrai, était de commerce agréable, curieux de tout, attentif à ses interlocuteurs. « Il s'agit, concluait le prélat, d'un prince très édifiant, propre à faire du bien, si on l'aide. Il faudrait qu'il fût entouré de personnes capables de le conseiller, de lui parler avec vérité et sincérité. » Grand connaisseur des âmes, le prélat avait deviné les qualités humaines d'Henri. Il avait aussi entrevu une volonté intermittente, une détermination fragile. Un prince est toujours entouré de flatteurs, un prince de vingt-trois ans peut être la proie d'intrigants, d'ambitieux. Pour Charles Borromée, Henri méritait de sages mentors. Bien entouré, soutenu par des conseillers dévoués, le roi pourrait alors donner le meilleur de lui-même.

A Turin, Henri renoua avec les joies familiales en retrouvant sa tante, Marguerite de France, épouse, on l'a vu, du duc de Savoie Emmanuel-Philibert. La duchesse avait à peu près l'âge de Catherine de Médicis avec laquelle elle avait passé sa jeunesse. Encore belle femme, de grande culture, toujours populaire en Savoie, elle accueillit son neveu avec empressement. Henri resta douze jours à la cour ducale, un peu plus qu'à Venise. Mais ce ne fut pas seulement les incessantes fêtes données en son honneur qui le retinrent. Si proche de la France, la politique reprit ses droits.

Poussée par son mari, Marguerite demanda au roi la restitution des trois places fortes piémontaises – Pignerol, Pérouse et Savillan – que la France détenait à titre provisoire depuis 1562. La duchesse se fit caressante, plaida, versa quelques larmes, supplia. La restitution réglait une situation diplomatique compliquée née du traité du Cateau-Cambrésis. Henri promit à sa tante de rendre les trois villes. En contrepartie, il espérait obtenir l'appui du duc de Savoie auprès du gouverneur de Languedoc, Damville, auquel Henri avait donné rendez-vous.

Les deux hommes se rencontrèrent à Turin les derniers jours d'août. Issu d'une prestigieuse maison – les Montmorency avaient le titre de « premiers barons chrétiens » – deuxième fils du connétable de France, favori de François I^{er} et de Henri II, Damville était le type du chevalier accompli. Grand séducteur, semant sans compter les bâtards, talentueux chef de guerre, il se faisait escorter par une garde personnelle d'Albanais et parfois d'un loup apprivoisé. Son caractère orgueilleux et cassant l'avait exclu de la faveur de Charles IX, tandis que Catherine de Médicis l'avait théoriquement dépossédé de ses pouvoirs en Languedoc.

Henri avait besoin de la fidélité du maréchal de Damville. De son

côté, Damville cherchait à retrouver son crédit. L'enjeu de la rencontre était d'importance : soumission d'un grand seigneur ombrageux et lié aux huguenots du Midi, contre rentrée en grâce. A son hôte, Henri fit bon accueil. Avec patience, il écouta le flot de ses rancœurs. Soucieux de lui être agréable, il le fit même coucher dans sa chambre, selon un usage royal qui signifiait le plus beau témoignage de confiance. Mais le maréchal, peut-être enhardi par ce traitement de faveur, fit monter les enchères.

Le roi n'accorda rien, ne promit rien, mais se garda de rompre. Il se sépara de son hôte à Suse. Catherine aurait souhaité qu'Henri gardât Damville en otage. Elle le recommanda à son fils dans une lettre qui arriva trop tard. La première entrevue politique du roi n'avait pas été couronnée de succès. Le duc de Savoie, dont on avait espéré l'appui, s'était révélé inutile. La menace d'un front commun entre « malcontents », dont Damville était le chef, et huguenots demeurait.

Le 29 août, Henri franchit le col du Mont-Cenis en litière vitrée et s'engagea dans la vallée de la Maurienne. Le 2 septembre, il était à Chambéry. Le 3, au pont de Beauvoisin, il touchait à la frontière du royaume. Le voyage avait demandé soixante-dix-sept jours. Il ne lui en avait fallu que cinquante-trois pour aller saisir sa couronne à Cracovie. L'Italie, à laquelle il rêvait depuis toujours, l'avait fêté, honoré, acclamé. Elle l'avait aidé à effacer la tristesse du séjour polonais. L'Italie rend heureux : pour Henri, elle fut un baume.

De Venise à Turin, elle apparaît aussi comme une singulière préface au règne, semblable à ces ouvertures musicales riches des thèmes qui ne demandent qu'à être développés.

La Sérénissime, fastueuse et sensuelle, acheva de façonner la personnalité morale du jeune roi, épris de beauté et de raffinement, volontiers frivole, curieux des choses de l'esprit.

La visite à Charles Borromée témoigne de la dévotion profonde et sincère d'un homme décidé à encourager la réforme catholique dans son royaume.

Deux semaines passées à Turin suffirent pour le tirer du rêve vénitien et de la méditation religieuse, et le rendre à la cité des hommes. En promettant à la duchesse de Savoie de restituer des villes du Piémont, en négociant avec le chef d'une faction prête à la rébellion, Henri inaugura son métier de roi.

En ce jour de septembre 1574, le jeune homme qui traversa le pont de Beauvoisin était non seulement devenu roi, mais il avait considérablement enrichi sa personnalité. Il s'était dépouillé de sa jeunesse.

L'avènement

A Bourgoin, le 5 septembre 1574, l'homme qui étreignait sa mère, embrassait son frère Alençon et son cousin Navarre était un homme heureux. Le moment était aux démonstrations d'affection. Avant de prendre officiellement ses fonctions, Henri sacrifiait un instant encore à la douceur de la vie privée et à l'illusion d'une famille provisoirement unie. Retrouver une mère aimante lui était bonheur. Sans doute traita-t-il Alençon avec un peu moins de chaleur, mais Henri prétendit vouloir oublier le passé :

– Je ne veux autre chose de vous, déclara-t-il à son cadet, sinon que vous m'aimiez, en vous préservant de ce qui peut vous nuire et offenser l'honneur de votre naissance.

La France avait un roi. Jamais prince n'avait été plus impatiemment attendu. Sa présence sur le sol du royaume garantissait définitivement une succession sans heurt. Les lois fondamentales qui faisaient Henri roi dès la mort de Charles IX étaient respectées. Pendant les trois mois où, dans l'attente de son retour, Catherine de Médicis avait une fois de plus assumé la régence, François d'Alençon n'avait rien tenté contre son aîné qui s'attardait à Vienne et en Italie.

Catherine pouvait remercier la Providence : son fils préféré était de retour et rien de définitif ne séparait ses enfants. Celui qu'elle contemplait lui parut encore plus beau qu'avant son départ pour la Pologne. A sa distinction naturelle, il ajoutait une majesté, certes innée, mais plus assurée, et qui le désignait aussitôt aux regards. « Il ne fallait pas demander où était le roi quand on se trouvait avec lui », assurait un courtisan. Affirmé, le ton de sa voix gardait encore une grande douceur et son regard conservait la bienveillance qu'on connaissait au duc d'Anjou. Après les émotions provoquées par sa fuite, les plaisirs goûtés sur le chemin du retour avaient détendu ses traits.

A son arrivée en France, le roi ne croisa pas seulement le regard affectueux d'une mère. D'autres yeux épiaient ses premiers gestes. On s'efforça de déchiffrer ses intentions. La Cour, les ministres, les ambassadeurs étrangers observèrent le nouveau souverain avec bienveillance, mais chacun s'interrogeait. Qui, d'Henri ou de sa mère,

conduirait réellement les affaires ? Le roi héritait d'une guerre civile – la cinquième en douze ans – ouverte au printemps de cette année 1574 par les complots des malcontents et leurs alliés huguenots. Les ambitions déçues de François d'Alençon tourneraient-elles à la soumission définitive ou à la rébellion ouverte ? Devenu le maître, le vainqueur de Jarnac et de Moncontour était l'espérance des catholiques. Serait-il leur champion exclusif ? Le roi de France tiendrait-il les promesses du duc d'Anjou ?

Catherine ne l'entendait pas ainsi. Henri III était le roi, le roi de tous les Français, non celui d'une faction. En outre, exercer pleinement son métier de roi lui était un devoir. Sans perdre de temps, elle rédigea à son intention un long mémoire sur l'état des affaires du royaume, détaillant ses précieux conseils. Sans doute y défendait-elle sa place lorsqu'elle le mettait en garde contre des faveurs trop légèrement accordées aux compagnons du voyage de Pologne. Ses avis visaient toutefois à éviter à un roi jeune les erreurs de la jeunesse.

Qu'il se garde de son entourage proche, de ses complices de plaisir ! Le roi ne doit accorder sa confiance et ses faveurs qu'à des serviteurs compétents, à des collaborateurs zélés. « Que chacun fasse son état », recommandait-elle. Désormais roi, Henri doit développer « la gravité que Dieu lui a donnée de nature » et se montrer « maître et non plus compagnon ». Aucun de ses proches ne doit accaparer sa faveur et la direction du pouvoir. « Qu'un homme ne tienne pas tout ! », martelait Catherine, hostile à tout favori.

Henri régnera et gouvernera, étudiera les affaires, les traitera par lui-même, surveillera les finances, recevra en personne les solliciteurs, rendra une justice équitable, se montrant économe des grâces. Le roi appliquera ce programme sans attendre. « Qu'il commence, dès qu'il sera arrivé, à faire toutes ces choses car, s'il ne les fait de ce commencement, il ne les fera jamais, et verra autant de désordre qu'il a vu, et il ne le faut pas. » Catherine savait d'instinct qu'un gouvernement doit, sitôt installé, entreprendre les réformes les plus difficiles. Elle appelait à une rupture dans la manière de gouverner. Non pour innover – la nouveauté faisait alors horreur – mais pour « revoir le bon temps », celui de François I^{er} et d'Henri II.

En âge de gouverner, aurolé de prestige militaire, de belle prestance et d'intelligence aiguë, Henri « peut tout, affirmait Catherine, mais qu'il le veuille ! »

Henri, on le sait, était bon fils. Il aimait et admirait sa mère. Elle lui était nécessaire et sera toujours à ses côtés. Mais désormais, il était le maître, bien décidé à entendre ses conseils sans en être prisonnier. Attentif à ses recommandations, il refusait de les recevoir comme des obligations. Catherine aidait son fils à gouverner, elle ne le gouvernait pas.

A vingt-trois ans – l'âge auquel Louis XIV inaugura son règne personnel – Henri III n'avait ni la jeunesse d'un Charles IX à son avènement, ni l'inexpérience d'un François II. Il avait été lieutenant général du royaume. A Cracovie, il avait ceint une couronne et, contre la noblesse, avait travaillé à défendre ses droits. En Allemagne comme à Venise, à Vienne comme à Turin, il s'était entretenu avec les têtes couronnées. Henri n'avait pas la virginité politique de ses prédécesseurs immédiats. A Catherine de Médicis il pouvait montrer de la docilité, jamais de la servilité.

« Qu'il le veuille » ? Henri voulut d'abord améliorer la machine gouvernementale. Par souci d'efficacité et pour préserver le secret des délibérations, il réduisit les effectifs pléthoriques du Conseil à huit membres. Les secrétaires d'État durent rabattre de leurs prétentions : ils se contenteront d'être les simples rédacteurs des ordres de Sa Majesté.

Henri manifesta aussitôt du goût pour le travail de bureau. L'avait-on imaginé frivole, superficiel ? Il se révélait travailleur, soucieux de remplir ses devoirs. En Pologne déjà, il avait aimé s'informer et consulter les dossiers. Les affaires de France méritaient semblable intérêt. Du premier jour de son retour jusqu'à sa mort, Henri III se montra assidu aux affaires. Les contemporains l'admettaient, sa volumineuse correspondance le prouve. Après François I^{er} roi chevalier, après Henri II roi guerrier, vint un roi bureaucrate, comme l'était en Espagne Philippe II. Nul ne se demandait alors si l'intérêt pour la paperasse ou le goût du détail ne risquaient pas de contrarier la vision d'ensemble et de paralyser les décisions. On se félicitait d'avoir un roi travailleur.

« Qu'il le veuille » ? Catherine avait conseillé à son fils de rendre à la personne royale grandeur et gravité. Craignait-elle de le voir trop familièrement traité par son entourage ? Sur ce point, Henri dépassa les espérances de sa mère. Préserver la dignité royale fut son souci. Là encore, il n'était pas novice. Ne lui avait-on pas rendu à Cracovie les honneurs dus à un monarque ? Henri n'avait que vingt-trois ans mais sa jeunesse était, disait-on, « déjà envieillie dans l'expérience ».

Pourtant, lorsqu'il dressa le règlement de sa maison sitôt arrivé à Lyon, beaucoup s'offusquèrent. La nouvelle organisation de la Cour fut jugée comme une suite d'innovations choquantes. Les courtisans s'indignèrent de voir Henri élaborer un cérémonial qui, en préservant la dignité du monarque, isolait le roi du gros de la Cour. Que les usages en vigueur dès le temps de François I^{er} aient été réglés, ils l'avaient oublié. Que les cours de Vienne, de Madrid ou de Bruxelles soient soumises à des codes contraignants, ils voulaient l'ignorer. Les hôtes du Louvre n'en démordaient pas : par règlement, Sa Majesté se rendait moins familière.

Ainsi, pour le roi, la cérémonie du lever ne pouvait plus être prétexte à la cohue. Les entrées des gentilshommes dans la Chambre royale devaient être hiérarchisées. Encore au lit, traitant déjà de quelques sujets politiques, le roi ne laissait s'approcher que sa mère, le chancelier, les secrétaires d'État et les princes « étant de ses affaires ». Hors du lit, chemise passée, il accueillait selon un savant dégradé les autres princes, les gentilshommes de la Chambre, les capitaines des gens d'armes, les seigneurs de qualité, les prélats. Quand il entraînait en son cabinet, ceux qui « ne sont de ses affaires » étaient invités à se retirer.

Sélectif encore, le repas de Sa Majesté. Excepté les princes, ceux de son Conseil et ceux que le roi appelait, nul ne devait s'approcher de la table royale. Le capitaine des gardes y veillait. Une barrière, disposée autour de la table, tenait les courtisans à distance. Rien ne devait contrarier le savant ballet des maîtres d'hôtel, gentilshommes servants, panetiers, archers de la garde tenant hallebarde, et huissiers à verge. Servir le roi à table n'appartenait plus à des domestiques, mais était réservé à des gentilshommes faisant leur office tête nue.

Les audiences d'après-dîner étaient pareillement ordonnées. Seuls ceux que le roi souhaitait entendre entraient dans la salle et se présentaient l'un après l'autre.

Le règlement du 10 septembre 1574 renforça sans doute la mise en scène monarchique, mais il était aussi de bon sens. En réalité, il n'innovait guère, mais renouait avec des usages qu'après François I^{er} et Henri II on avait oubliés. Il disciplinait les courtisans sans les humilier : se découvrir pour servir le roi était un acte de politesse conforme à la tradition française, alors qu'au roi d'Angleterre les milords étaient tenus de présenter le dîner à genoux.

Ce cérémonial rompait, il est vrai, avec de mauvaises habitudes. La jeunesse d'un François II et d'un Charles IX avait enhardi les courtisans. Beaucoup osaient pénétrer dans le cabinet du roi, trop heureux d'épier les conversations d'importance. Certains ne répugnaient pas à lire les dépêches par-dessus l'épaule du souverain, se couvraient et s'asseyaient en sa présence, parfois sur le siège qui lui était réservé. Henri mettait un terme au débraillé de la Cour.

Il en fut aussitôt blâmé. En obligeant les courtisans à devenir « révérencieux », le roi se serait pris pour un « demi-dieu ». En réprimant le laisser-aller récent de la Cour, il aurait gouverné « à la turque ». A moins que la sauvage Pologne ne lui ait inspiré ces misérables nouveautés.

On ne saurait exagérer la mauvaise humeur de courtisans désorientés. Les reproches les plus vifs adressés à leur maître ne datent pas de son avènement. Ils se logent dans des pamphlets plus tardifs. D'ailleurs, dès l'annonce du règlement, Henri assouplit les articles

jugés irritants et le cérémonial ne fut véritablement rédigé que quatre ans plus tard.

Mais l'initiative du roi en matière d'étiquette avait valeur de test. Rendre au monarque toute la dignité en usage sous François I^{er}, rétablir la distance convenable avec son entourage étaient, après douze années de guerre civile, une entreprise aussi légitime que délicate. Avec sagesse, Henri comprit que mettre de l'ordre en sa maison était un préalable à la réorganisation du royaume. La grogne des courtisans démontrait la difficulté de la tâche.

Un changement de règne suscite toujours espoirs et craintes. La France ne manquait pas alors de lettrés pour reconnaître en Henri la figure du prince idéal. Mais la Cour redoutait que son avènement balaie les conseillers en place. Qui aurait la faveur du nouveau roi ? Catherine de Médicis saurait-elle maintenir la continuité ? De telles questions gâchaient les nuits des courtisans. La mort de Charles IX n'avait pas pris Henri au dépourvu. Depuis plusieurs mois, il avait songé à dresser l'état de sa maison. Aussi les charges de la Cour changèrent-elles rapidement de titulaires.

Au Conseil, les fidèles d'Henri firent leur entrée, Pomponne de Bellièvre à la surintendance des Finances, Beaulieu-Ruzé comme secrétaire d'État, tandis que Cheverny – homme de confiance du duc d'Anjou – devint sans titre officiel le pivot du gouvernement. Pour les compagnons de La Rochelle et de Pologne sonnait l'heure des récompenses. Henri écarta les deux conseillers-informateurs de sa mère, Retz et Nevers, et leur substitua Villequier, nommé premier gentilhomme de la Chambre, Du Guast, promu colonel du régiment des gardes françaises, tandis que Bellegarde accaparait la confiance du roi : déjà on n'appelait plus le tout nouveau maréchal de France que le « torrent de la faveur ».

Qu'Henri veuille s'entourer de fidèles dévoués, de conseillers sûrs, d'hommes à lui n'est pas pour surprendre. Tout chef d'État impatient de gouverner aime à choisir lui-même ses collaborateurs. Parce qu'il refusait d'être l'otage des coteries ou le jouet d'une mère accrochée au pouvoir, Henri constitua l'équipe qui l'assisterait de ses conseils, exécuterait ses ordres, le préserverait des pressions. Que ses choix soient critiqués par les laissés-pour-compte de la faveur n'étonne que les naïfs !

Le drame d'Henri III est que « l'état de grâce » accompagnant son avènement lui fut aussitôt mesuré.

De plus, le malheur personnel qu'il affronta le mois suivant son retour en France le plongea dans une insondable tristesse.

A Marie de Clèves, il n'avait cessé d'écrire, parfois avec son sang. Pas un jour où il ne pensait à elle. Elle était restée à Paris, enceinte des œuvres de son mari, le prince de Condé, qui, complice de récents

complots, s'était réfugié en Allemagne. Le voyage en Pologne n'avait pas émoussé l'amour d'Henri pour Marie. L'éloignement l'avait même fortifié. Le roi savait qu'elle partageait sa passion. Il allait la revoir. Pour elle, il nourrissait un projet audacieux.

Marie était devenue fervente catholique, tandis que Condé en fuite était retombé dans l'hérésie. Aussi leur mariage pouvait-il être contesté devant un tribunal d'Église. Henri était décidé à en demander l'annulation. Alors il épouserait Marie. Que cet amour soit jugé « déconcertant », qu'il inquiète Catherine de Médicis, jalouse de son autorité, n'y changerait rien ! Henri n'imaginait pas la jeune femme comme une nouvelle Diane de Poitiers : il voulait en faire une reine.

Le destin se chargea de contrarier sa volonté. L'avant-dernier jour d'octobre, Marie mourut en donnant naissance à une fille. La reine mère dut secrètement remercier le Ciel, mais elle manqua de courage pour annoncer la terrible nouvelle à son fils. Elle mêla la lettre qui l'avait avertie aux papiers d'État destinés à la signature royale. Henri découvrit la missive, la lut et tomba évanoui. Trois jours durant, il garda la chambre, prostré, en proie à la fièvre. Puis il accepta de se lever, toujours chancelant, toujours pleurant, secoué de tremblements. Lorsqu'il reparut en public, sa pâleur effraya. Ses proches craignirent pour sa vie. Chacun sut qu'Henri, d'une sensibilité d'écorché, pouvait être excessif en amour.

En témoignait son habit couvert, sur ses aiguillettes comme sur les rubans de ses souliers, de petites têtes de mort semblables à celles que les capucins utilisaient comme emblèmes. Préoccupée, Catherine interrogea le maître de la garde-robe :

– Le roi porte-t-il quelque chose de la princesse de Condé dont l'objet renouvelle le souvenir ?

– Oui, répondit Souvré, je lui ai vu une croix au cou et des pendants d'oreilles qui lui viennent d'elle.

– Eh bien, ordonna Catherine, faites en sorte qu'il ne les porte plus.

La reine mère l'avait compris : Henri entretenait sa passion plutôt que de la vaincre. Ne pourrait-elle imaginer un dérivatif pour triompher de cette morbide complaisance ? Les affaires politiques se chargèrent de le lui offrir.

Depuis le retour du roi, Catherine de Médicis ne cessait de répéter que le maréchal de Montmorency-Damville était un huguenot déguisé. Dépossédé officiellement de son gouvernement de Languedoc, il exerçait pourtant toujours sa fonction. Non seulement les malcontents, ces gentilshommes catholiques favorables à la tolérance civile, l'avaient rejoint, mais les protestants du Midi l'avaient élu pour chef militaire. Damville était devenu indépendant comme un vice-roi.

Il se dressa contre l'autorité souveraine. Sommé de rendre les places fortes qu'il détenait et d'abandonner son gouvernement, il rompit avec

le roi et le fit connaître par une déclaration publique. Il n'était pas un jour où Catherine ne reprochât à Henri d'avoir laissé partir librement de Turin ce grand seigneur devenu opposant déclaré.

Tandis que Damville fortifiait Montpellier, Nîmes et Beaucaire, et entra en campagne, Henri et la Cour quittaient Lyon pour Avignon, se rapprochant ainsi du théâtre des opérations. L'argent manquait. Si l'on n'avait obtenu crédit, la reine mère n'aurait eu aucune dame d'honneur pour la servir. Où ils passaient, les pages du roi devaient laisser leurs manteaux en gage. En outre, le train royal qui descendait le Rhône fit naufrage à Pont-Saint-Esprit : vingt-cinq personnes se noyèrent.

En Avignon, Henri demeura un mois et demi. Il y révéla sa ferveur religieuse. Jusque-là discrète ou méconnue, la piété du roi trouva dans la cité des papes l'occasion de s'extérioriser. La réforme catholique issue du concile de Trente ravivait alors les formes de la dévotion. En Avignon elle les renouvelait avec une ardeur toute méridionale. En faisant son entrée dans la ville le 17 novembre 1574, Henri pénétrait dans une des cités les plus dévotes du Midi. Elle ne cessait de retentir de chants religieux et de prières collectives. Tout était prétexte à processionner : la fin d'une épidémie, la lutte contre les Turcs, l'élection à Rome d'un nouveau pape, la fête d'un saint patron. Les paysans des villages voisins se bouscullaient aux portes des églises. Chapelles et oratoires ne désemplissaient pas. Les fidèles visitaient sans relâche les reposoirs, fréquentaient les stations quotidiennes que le clergé organisait durant le carême. Vivre en Avignon donnait l'impression d'habiter dans une sacristie.

Portés à l'ostentation, les dévots de la cité avaient trouvé dans les confréries de pénitents et leurs processions de flagellants de quoi satisfaire leur aspiration mystique. Dès son arrivée, Henri se fit conduire chez les pénitents blancs et adhéra à leur association. La Cour ne pouvait moins faire que d'imiter le Très Chrétien. Aussi, non seulement les évêques et les cardinaux, mais le chancelier de Birague, les secrétaires d'État, les Guise, Alençon et Catherine s'affilièrent-ils à la confrérie. Navarre se crut obligé d'en faire autant, même s'il « n'était guère propre à cela », railla le roi.

Inscrit, Henri voulut être reçu. La cérémonie eut lieu le 25 novembre. Accueilli par le recteur de la confrérie et douze de ses plus illustres membres, vêtus de blanc et cierge allumé à la main, le roi pénétra dans la chapelle, parée et éclairée comme jamais. A son tour il revêtit l'habit blanc et reçut une discipline. Quatre cents confrères l'entouraient. Pour entendre l'office, il préféra au fauteuil qui lui avait été préparé un simple banc, désireux de montrer qu'il ne participait pas à ce « saint exercice en qualité de roi, mais comme simple confrère ». Henri eut encore l'occasion de faire acte d'humilité.

Lorsque le célébrant prononça la première lecture du canon, le roi s'approcha de l'autel et, refusant le carreau, se mit à genoux « à plate-terre ». Il y demeura jusqu'après la communion du prêtre.

Le vendredi suivant, il assista encore à l'office de la Passion et ordonna pour le samedi 4 décembre une procession générale. Du couvent des dominicains à la cathédrale, tous les pénitents de la ville – blancs, bleus, noirs et gris – marchaient deux par deux, visage masqué par la cagoule, hymnes et psaumes aux lèvres. Henri était parmi eux. Comme les gentilshommes de la Cour, il porta à son tour la lourde croix de procession. A la cathédrale, les confrères adorèrent le saint sacrement exposé sur le maître-autel.

Qu'il se précipitât dans les couvents les plus austères de la ville ou ne manquât aucune prédication, Henri ne cessait d'afficher sa piété. Il partageait l'exaltation religieuse de la foule lorsqu'il assista à l'exécution d'un ancien chef huguenot. Il communiait à la ferveur collective quand, au milieu des pénitents, il parcourait les rues la nuit, flambeau en main, sac de toile blanche pour vêtement, méprisant le froid de décembre qui fut fatal au cardinal de Lorraine.

L'accès de religiosité d'Henri peut surprendre. Qui aurait imaginer François I^{er} en flagellant ? Les esprits forts pouvaient railler, nul ne songeait alors à douter de la sincérité du roi. Au fils d'une Florentine, les démonstrations toutes méridionales de ferveur convenaient. C'eût pu être une toquade de jeune prince : ce fut un engagement durable. A ses côtés, un jésuite veilla à ne pas laisser s'assoupir pareille dévotion mystique. Le père Édmond Auger, antiprotestant farouche, était depuis cinq ans l'aumônier de Sa Majesté. Ensemble, ils se firent les promoteurs de la confrérie des pénitents dans le royaume, œuvrant avec succès à Lyon, heurtant en revanche la sensibilité plus réservée des Parisiens.

En Avignon, les hosannas et les cloches ne réussissaient pas à étouffer le bruit des armes. La canonnade enflait parfois lorsque Damville venait défier le roi jusque sous les murailles de la cité. Le gouverneur de Languedoc fourrageait dans les environs, prenait des villes. Offensif, mobile, il s'empara de Saint-Gilles, entra dans Aigues-Mortes, tandis qu'enfermé dans Avignon le roi de France démontrait son impuissance. Sans doute Henri obtint-il des états de la province un indispensable secours financier. Mais il dut subir les insolences répétées de Damville qui, sûr de sa force, refusait avec hauteur les offres de négociation. L'audace du maréchal paraissait sans limite. Il réussit même à introduire à la Cour deux émissaires chargés d'encourager Alençon, frère du roi, à s'enfuir et à le rejoindre. Dans la basse vallée du Rhône, Henri n'était pas roi de France.

Il quitta Avignon le 9 janvier 1575. Sur la route de Lyon, ses courriers ne lui envoyaient que de fâcheuses nouvelles. Croyait-il

s'emparer en Dauphiné de la petite cité huguenote de Livron ? L'opiniâtreté de ses habitants, le courage des femmes eurent raison de l'armée royale.

Roi depuis sept mois, en France depuis seulement seize semaines, Henri inaugurerait douloureusement son règne. Sa piété pénitente n'avait pas réussi à rendre la Providence bienveillante. Les humiliations subies dans le Midi poussaient Henri à regagner Paris. N'était-il pas temps de faire une entrée solennelle dans sa capitale ? Il était urgent d'être sacré. Henri y gagnerait une légitimité religieuse, précieuse pour retrouver la bienveillance du Ciel. En préalable, un devoir s'imposait : se marier, promesse d'un nécessaire héritier.

Jusque-là, Henri avait résisté au mariage et repoussé celles qu'on lui proposait pour épouse. Le bien du royaume l'obligeait désormais à prendre femme sans tarder. A cette idée, Catherine de Médicis s'anima, dressa des listes de princesses, compara leurs qualités, évalua les avantages espérés. En la future reine de France, elle voyait d'abord un ventre, une machine à enfanter. Elle l'espérait douce épouse, sans forte personnalité, peu tentée de jouer un rôle. Ni Marie Stuart ni Marguerite de Navarre. Une bru effacée était son souhait. Une jeune femme docile la comblerait.

Elle oubliait qu'Henri avait ses exigences. Aucune princesse, pensait-il, ne pourrait effacer le souvenir de Marie. Le devoir seul commandait le mariage. L'amour – il s'en convainquait à tort – n'y aurait aucune part. Le roi écarta bien des prétendantes. Catherine de Bourbon, sœur d'Henri de Navarre, était trop huguenote. Veuve de Charles IX, Élisabeth d'Autriche ne trouvait pas grâce à ses yeux. L'infante Isabelle, fille de Philippe II d'Espagne, n'avait que sept ans. Les princesses de Suède et de Danemark étaient jolies femmes, mais leurs « façons allemandes (*sic*) étaient contraires à son humeur et au contentement qu'il se promettait en son mariage ».

En réalité, Henri avait déjà fait son choix. Il se rappela la princesse de Lorraine rencontrée à Nancy sur le chemin de la Pologne. Sa beauté l'avait frappé. Louise de Vaudémont sera sa femme. Sans doute était-elle issue de la branche cadette d'une maison souveraine mais non royale, sans fortune et sans prétention. Mais on la savait dévote, vertueuse, douce et soumise. Marié à Louise, Henri, jaloux de son indépendance, préserverait ainsi sa liberté.

Un instant désappointée, Catherine se rallia au choix de son fils. Ce dernier congédia sa maîtresse, Mlle de Châteauneuf, résista aux avances de Marie d'Elbeuf, séduisante et ambitieuse demoiselle d'honneur de la reine mère, commanda le portrait de Louise et dépêcha Cheverny à Nancy pour traiter du mariage. Tout fut rapidement conclu. Henri rencontra Louise à Reims le 11 février. Une fois encore, la beauté de la jeune fille le troubla. Sa gratitude l'émut.

Élevée simplement, loin de l'éclat de la Cour, en un triste château de Lorraine, Louise avait passé son enfance dans le respect dû à son père et la crainte de son impérieuse belle-mère. Quelques séjours à Nancy lui avaient toutefois enseigné les bonnes manières. Plus proche de Cendrillon que d'une princesse affranchie, Louise aima aussitôt le prince charmant qui l'avait élue. Sensible à sa ferveur, épris de pureté, Henri s'abandonna à un sentiment qui lui paraissait être l'amour idéal.

Le 13 février 1575, Henri entra dans la cathédrale de Reims. La cérémonie du sacre dura cinq heures. Le roi en avait suivi les préparatifs avec un soin méticuleux. Rien ne devait être laissé au hasard. Henri était friand de solennités fastueuses. Il les voulait parfaites. Il eût excellé en metteur en scène de grands spectacles. L'attention qu'il portait au détail révèle une anxiété visible à chaque instant. Le matin même du sacre, il s'employa, dit-on, à coudre lui-même les perles et pierreries de son costume et à godronner sa fraise.

Le cérémonial exigeait que le roi changeât à sept reprises de costume, prêtât trois serments et se prosternât une dizaine de fois. Le rituel le mieux préparé souffre parfois quelques défaillances. Quand l'archevêque de Reims posa sur la tête d'Henri la couronne de Charlemagne, le roi qui était à jeun pensa défaillir. Par deux fois, la lourde couronne glissa « comme si elle eût voulu tomber, ce qui fut remarqué et interprété à mauvais présage ». De même prit-on en mauvais augure l'oubli de chanter le *Te Deum*.

A l'interprétation de ces signes, on peut préférer une observation plus politique de la cérémonie. Celle-ci avait mobilisé la maison de Guise, omniprésente autour du roi. Le cardinal-archevêque de Guise officiait. Les ducs de Guise, de Mayenne et d'Aumale représentaient les trois pairs laïques, et le marquis d'Elbeuf tenait le rôle du grand maître de France. Le vieux cardinal excepté, tous avaient entre dix-neuf et vingt-cinq ans. Si le roi, épuisé par la longueur de la cérémonie, négligea ce que ses adversaires ont considéré comme des présages de malheur, la présence à ses côtés du clan des Guise, par surcroît parents de la reine, ne lui a sans doute pas échappé. En Languedoc, Damville et ses alliés l'avaient humilié. A Reims, le service empressé des Guise, qui se révéleront les ennemis implacables du roi, put paraître plus dangereux encore.

Le surlendemain, Henri épousa Louise de Vaudémont. Avant la cérémonie il ne résista pas au plaisir d'apprêter sa fiancée, dirigeant son habillement, aidant même à sa coiffure. En fin d'après-midi, il était marié. Restait à faire son entrée dans Paris. Elle eut lieu le 27 février. Vingt et un mois après la mort de Charles IX, Paris retrouvait un roi.

La rébellion d'un frère

Henri les avait convoqués au Louvre pour le 11 avril. L'audience avait été déjà remise une fois, manière pour les huguenots de montrer leur inquiétude après le mariage du roi avec Louise de Vaudémont, parente des Guise. Puis ils n'avaient accepté l'invite de Sa Majesté qu'à condition de ne pas dépasser Fontainebleau, sécurité oblige ! Enfin ils avaient consenti à se rendre à Paris. Condé et Damville avaient délégué neuf plénipotentiaires, dont le maire de La Rochelle. Après une interminable harangue, les envoyés protestants remirent au roi leurs cahiers de doléances. Une heure durant, Henri prit soin de les examiner avant de faire connaître sa volonté.

Le roi ne s'embarrassa pas de nuances : il dit combien les exigences des rebelles étaient insensées et s'étonnait de leur hardiesse à se présenter devant lui avec de pareilles requêtes.

– Vous demandez la paix, déclara-t-il tout enflammé contre l'ambassade, mais je ne vois point que vous l'affectionniez. Quant à l'affection que vous protestez avoir à mon service, il ne m'en apparaît pas non plus, mais tout le contraire par vos demandes. Quand vous et ceux qui vous ont envoyés me rendront l'obéissance qui m'est due, à cette heure-là je leur donnerai la paix et les traiterai comme mes bons sujets.

Douchés par cette cinglante réponse, les huguenots se tournèrent vers Catherine de Médicis, présente à l'audience, et sollicitèrent son aide pour faire triompher la paix.

– Je le ferai volontiers, déclara la reine mère. Toutefois je me garderai bien de conseiller à mon fils de vous accorder ce que vous demandez car vos requêtes sont un peu bien hautes et trop déraisonnables, comme tendantes à donner la loi à leur maître, duquel vous êtes tenus de la recevoir.

Ces « déraisonnables » doléances visaient à octroyer aux protestants la presque absolue liberté de culte.

Henri souhaitait la paix. Les souverains étrangers protestants l'encourageaient. Mais il se refusait à inaugurer son règne par une capitulation. D'ailleurs, de religieux, les combats n'avaient plus que le nom. Ne voyait-on pas, en Languedoc, un Damville, catholique allié

des huguenots, rebelle aux troupes royales commandées par le duc d'Uzès, de confession réformée ?

Donner satisfaction à Damville et au parti des malcontents, n'était-ce pas consentir à affaiblir l'autorité monarchique au profit d'une royauté contrôlée par les grands ? Le petit-fils de François I^{er} ne saurait partager son pouvoir. Il n'avait pas lutté à Cracovie contre l'ambition des magnats pour se soumettre à Paris aux décisions de la noblesse.

En ce mois d'avril 1575, Henri avait parlé en maître. Pouvait-il agir en roi ?

Ses fortes paroles intimidaient, elles n'accablaient pas. Elles ne rompaient pas tout dialogue avec les rebelles. Les émissaires furent renvoyés vers leurs chefs dans l'espoir de voir adoucir leurs revendications. On espérait ainsi gagner du temps.

Du temps pour vaincre ? Aucune victoire royale ne se profilait. A travers le royaume, les opérations se réduisaient à de modestes coups de main, se limitaient à de petits sièges. Réussir une embuscade tenait lieu de stratégie. Les innombrables suspensions d'armes contrariaient toute opération d'envergure. On se battait parfois pour un village !

Dans cette guerre, Henri trouvait peu de motifs de satisfaction. Sans doute avait-on espéré la mort de Damville : le bruit en avait couru mais s'était révélé faux. La capture du chef protestant Du Puy-Montbrun fut cependant agréable au roi. Ce capitaine était passé maître en embuscades hardies, en assauts audacieux, cruel parfois envers ses ennemis, généreux souvent, courageux toujours, jubilant à chaque combat, chagriné par les trêves. Son insolence n'épargnait personne. Lorsque Henri était entré en Avignon, Montbrun n'avait pas hésité à piller les bagages royaux. Sommé de se soumettre, il n'avait pas mâché sa réponse :

– Comment ! Le roi m'écrit comme roi, et comme si je le devais reconnaître ! Je veux qu'il sache que cela serait bon en temps de paix, alors je le reconnaîtrais pour tel ; mais en temps de guerre, quand on a le bras armé et le cul sur la selle, tout le monde est compagnon.

Henri s'était juré de punir l'arrogant parpaillot. Montbrun fut capturé près de Die, conduit à Grenoble, jugé et décapité. Pour intrépide qu'il fût, l'homme n'était pas toute l'armée huguenote. Une fois éliminé, un de ses lieutenants prit la relève en Dauphiné : avec Lesdiguières, les protestants gagnèrent le plus grand capitaine des guerres de Religion.

Henri le savait : son autorité dépendait moins des rebelles que des sacs d'écus dans les caisses royales. Or l'argent manquait. Cruellement.

Certes, depuis François I^{er} le mal était endémique, la monarchie n'avait jamais eu les moyens de sa politique. Mais depuis le début des guerres civiles, lever des troupes, payer des mercenaires confinaient à

l'exploit. En douze ans, les rois Valois avaient souvent frôlé le gouffre. Alors ils empruntaient au pape, au roi d'Espagne, au duc de Toscane, en feignant d'oublier de rembourser. Leurs ministres créaient de nouveaux impôts, au risque de révoltes et de grèves fiscales. On aliénait les biens du clergé avec ou sans l'accord du pape. On sollicitait les états provinciaux, on émettait des rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris, on pressait l'Église de verser des décimes extraordinaires. L'argent continuait de manquer. La dette se creusait. En 1576, elle dépassa cent millions de livres quand les recettes plafonnaient à quatorze millions.

Comment contenir les rebelles, rétablir l'ordre, pacifier les provinces quand le ministre des Finances avouait à Sa Majesté d'aussi maigres ressources. « Le roi, écrivait crûment un contemporain en mars 1575, n'avait pas de quoi dîner. »

Comme ses prédécesseurs, Henri se fit quémendeur, extorquant trois millions aux bonnes villes du royaume, tirant un autre million du clergé, vendant des charges, mettant à contribution les plus aisés des magistrats parisiens. Et chacun savait que, passé trois mois, le roi tendrait à nouveau la main.

Aux rebelles, Henri avait parlé en maître, mais de ses fidèles sujets il ne pouvait que solliciter des secours.

Ses premiers mois de règne étaient semés d'embûches. Pourtant aucune ne lui était étrangère. Depuis son plus jeune âge, il n'avait connu que la guerre civile, les prises d'armes des réformés, les plaies d'argent. Il avait vu Catherine de Médicis séduire les uns, menacer les autres, imposer ou négocier, commander avec orgueil ou renoncer avec humilité. Il en avait été témoin : gouverner un royaume divisé était un combat quotidien.

Il n'ignorait rien du dur métier de roi. Mais il n'était alors que Monsieur, frère de Sa Majesté, jouissant sans modestie de ses victoires à Jarnac et à Moncontour, associé au pouvoir mais sans les responsabilités d'un Charles IX ou de la reine mère. Roi désormais, chargé seul des affaires de l'État, il pourrait tirer gloire de ses succès, mais pour l'heure se trouvait confronté aux épreuves. La moindre n'était pas la division qui minait son entourage.

Entre Henri et son frère François d'Alençon, désormais appelé Monsieur, la défiance avait toujours régné. François jalousait son aîné plus doué. Après le départ d'Henri pour la Pologne, le cadet avait rêvé d'un destin royal. Catherine de Médicis, qui l'aimait peu, ne lui accordait aucune confiance. Au Louvre, Alençon était dans une sorte de résidence surveillée. Mais le « petit moricaud », comme l'appelait sa mère, n'était pas seul. Sa sœur Marguerite de Navarre lui ménageait son appui, et il commandait à une véritable petite cour. Dans l'attente d'un dauphin, n'était-il pas l'héritier du trône ? Or, selon une ancienne

tradition, le frère du roi régnant attire des fidèles, ambitieux soucieux de préparer l'avenir.

À la cour de France, l'union a toujours été l'exception, les divisions la règle. En temps de crise, clans, coteries, factions rivalisent. Des années durant, l'obsession de Catherine de Médicis a été d'équilibrer l'influence des groupes rivaux, louvoyant entre les grandes familles, jouant tantôt d'un parti, tantôt de l'autre. Œuvre sans cesse recommencée, effort quotidien.

En 1575, la chronique politique de la Cour n'était pas animée par l'opposition classique des clans nobiliaires mais par les divisions de la famille royale. En se déchirant, celle-ci nourrissait ses propres factions. Les rois Valois ont rarement trouvé appui et soutien auprès de leurs proches. Henri III moins que d'autres, lui qui considéra sa sœur Marguerite et son frère Alençon comme des rivaux, bientôt comme des ennemis.

Parmi les gentilshommes de l'entourage de François d'Alençon, Bussy d'Amboise, héros d'Alexandre Dumas, occupait depuis peu la première place. Il était aussi le plus remuant. « Jeune, beau et brave jusqu'à la folie », il pratiquait la provocation comme un art, n'hésitant jamais à sortir l'épée « pour la gloire seule de complaire à sa dame ». On ne s'étonnait guère alors de ses coups d'éclat dans des querelles apparemment aussi minces que celle qui s'ouvrit un jour de mai.

Lors d'une soirée, un jeune noble nommé Saint-Phal fit compliment à une dame de son manchon dont la broderie lui paraissait dessiner des X. Bussy survint, l'interrompit avec brusquerie et soutint que les motifs représentaient des Y. Le premier maintint son avis, Bussy insista, le ton monta. Il fallut que Marguerite de Navarre, dont Bussy était l'amant, imposât silence aux deux hommes. Mais la querelle reprit les jours suivants. On en vint aux mains et Bussy provoqua Saint-Phal en duel. Alors le roi intervint : il fit surveiller les protagonistes et exigea une réconciliation publique. Bussy, qui avait trouvé refuge chez Alençon, se rendit au Louvre, mais, bravade supplémentaire, y pénétra accompagné de plus de deux cents gentilshommes, démontrant sa capacité à mobiliser une clientèle considérable. Lorsque le roi aperçut la troupe du favori de son frère, il s'écria :

– C'est trop pour un Bussy.

La petite phrase fut aussitôt interprétée comme la condamnation de l'insolent et comme un blâme décerné à Alençon, son protecteur.

La querelle des X et des Y dissimulait mal la rivalité entre Henri et son cadet. Presque toute la Cour s'était prononcée contre le favori de Monsieur. Les compagnons du roi, qui tous détestaient Bussy, se crurent autorisés à lui donner une leçon.

Une nuit, ils lui tendirent une embuscade entre le Louvre et son

hôtel et manquèrent l'assassiner. Averti, Alençon devint fou de rage : il fallut l'autorité de sa mère pour le calmer. Quant à Bussy, miraculeusement épargné, il reparut au Louvre, toujours arrogant, toujours menaçant. Mais quand il comprit que le roi n'était peut-être pas étranger à l'attentat dont il avait réchappé et qu'Henri de Navarre lui vouait une haine farouche, il préféra quitter la Cour. Cependant il le fit, ultime crânerie, en grand équipage, escorté par tous les gentilshommes de Monsieur.

A défaut d'imposer obéissance absolue à son frère, Henri s'en prenait à son entourage. Alençon jugeait intolérables les provocations contre les siens. Comme il estimait insupportable d'être retenu à la Cour sans fonction alors que les malcontents le reconnaissaient en province pour leur chef. Aussi cherchait-il une issue : quitter la Cour, se retirer sur ses terres, s'emparer d'Orléans ou d'Étampes, solliciter l'appui de l'ambassadeur d'Angleterre, s'aboucher avec les protestants... Alençon n'était pas à court d'idées. Il était décidé à retrouver son indépendance et à prendre la tête d'une armée. Monsieur rêvait de rébellion.

Henri devinait ses intentions. Il fit renforcer autour de son frère une surveillance qui devait être aussi efficace que discrète. On ne pouvait traiter un fils de France en prisonnier ! Avec une courtoisie feinte, chaque acteur jouait son rôle. Henri tenait son frère en lisière en ménageant son rang, Alençon complotait tout en protestant de son loyalisme. Parfois, en privé, les deux fils de Catherine s'affrontaient.

Un jour, au début de septembre, on crut que Monsieur avait fui. Le roi commanda de fermer les portes du Louvre et le fit chercher. On le trouva. Catherine de Médicis morigéna son cadet. Alençon fit éclater ses ressentiments :

– Madame, mes desseins ne sont point mauvais. Mais, ne pouvant plus souffrir le mépris et les affronts que l'on me fait tous les jours, j'ai proposé d'aller à Saint-Lager pour y passer mon temps et m'ôter de devant les yeux de ceux qui ne me regardent que pour se moquer de moi ou pour me braver.

A son tour Henri sermonna son frère, menaçant de le faire surveiller, voire de l'arrêter. Le ton monta. Ce ne furent que cris, plaintes, remontrances, soupirs et larmes, ingrédients traditionnels des disputes familiales chez les fils de la Florentine. Puis, comme à l'ordinaire, à la scène violente succéda la réconciliation d'apparence. Aux observateurs étrangers, la famille royale devait apparaître unie. Mais cette fois, Monsieur décida d'en finir, résolu de rompre avec le roi et de fuir la Cour.

L'évasion fut soigneusement préparée. Le 15 septembre, prétextant un rendez-vous galant, Alençon quitta le Louvre sur les 6 heures du soir, surveillé à distance par les gardes du roi. La dame qu'il allait

visiter logeait dans une maison à deux issues. Aussitôt entré, Monsieur sortit par la porte de derrière, rejoignit ses compagnons, quitta Paris, traversa Meudon et gagna Dreux, ville de son apanage.

Lorsqu'on découvrit sa fuite, l'émoi s'empara du Louvre. Le roi, la Cour, le Conseil, la ville de Paris furent, note un chroniqueur, « merueilleusement troublés ». On lança des cavaliers à la poursuite des fugitifs. En vain. Vers François d'Alençon convergeaient des centaines de gentilshommes décidés à se mettre à son service. Les troupes lui arrivaient de partout. Turenne amenait des secours du Limousin, le protestant La Noue des soldats du Poitou, son cher Bussy de l'Anjou.

Le départ de Monsieur n'était pas le résultat d'une banale brouillerie familiale. Sa signification dépassait l'épisode d'une de ces querelles dont la Cour était prodigue. Il avait valeur politique. Il minait l'autorité du roi et menaçait l'État.

Henri était abattu. La fuite de son frère – il le savait – équivalait à une prise d'armes. Elle revitalisait la guerre et encourageait les rebelles, forts désormais de la caution d'un fils de France. Henri, couronné depuis sept mois, voyait se dresser contre lui une partie de la noblesse du royaume et se profiler le danger d'une invasion étrangère sollicitée par les rebelles. Il eut beau menacer ceux qui rejoignaient Monsieur, les déclarer criminels, rien n'y fit. Soutenir Alençon paraissait sans grand risque : en cas de succès, ses alliés se partageraient les fruits de la victoire, s'il échouait le roi lui pardonnerait et chacun bénéficierait du pardon.

Monsieur ne faisait pas acte de rébellion, il œuvrait pour le bien public. C'est du moins ce qu'il prétendit dans une *Déclaration* solennelle publiée trois jours après sa fuite. Convaincu – ou affectant de l'être – qu'un complot menaçait la noblesse de France, désignant les conseillers italiens du roi comme responsables de tous les malheurs du royaume, favorable au rétablissement des « anciennes lois et statuts » que le roi aurait trahis, Alençon, autoproclamé chef du parti des « vrais Français », s'offrait comme un recours.

Le gnome au visage défiguré par la variole qui ruminait sa jalousie envers son aîné, le dernier-né des Valois qui, l'année précédente, avait cru devenir roi en l'absence d'Henri, l'impétueux « petit moricaud » s'était émancipé. Un véritable parti portait ses espérances.

Sauf à remonter au Moyen Age où le futur Louis XI avait rallié les princes révoltés contre son père Charles VII, jamais un fils de France n'avait pris ainsi la tête d'une opposition déclarée et armée au souverain légitime. Quitter la Cour était alors faire acte de rébellion. En 1561, François de Guise et Anne de Montmorency avaient ainsi manifesté leur opposition à la politique de tolérance civile de Catherine de Médicis. A son tour, le prince de Condé, en 1567, avait

pris les armes contre le jeune roi. Mais en ce mois de septembre 1575, c'était le frère de Sa Majesté qui outrageait l'autorité royale.

Charles IX régnant, Henri n'avait pas applaudi à toutes les décisions de son aîné, mais il était resté loyal. Sa situation de brillant second lui avait pesé, il n'en était pas moins demeuré fidèle serviteur de son frère. Là, Alençon, héritier du trône, créait une rupture dangereuse. Henri en restait meurtri. Abattu, il confia son désarroi à ses proches, écrivant que la fuite de Monsieur lui avait été d'un « si grand ennui qu'il n'en pouvait avoir vu auparavant un plus grand ».

A la tête d'une armée renforcée par de nombreux ralliements, François d'Alençon pouvait conjuguer ses forces avec celles de Damville, la révolte s'étendit et le royaume, comme disait Catherine, être « en hasard ». Fidèle à ses habitudes, la reine mère chercha à négocier.

La « ravaudeuse de paix » rencontra Alençon, lui accorda la libération du maréchal François de Montmorency, embastillé depuis dix-huit mois, s'efforça d'amadouer Damville, bref « s'aidait de tout » pour sauver le royaume.

Car l'armée des reîtres levée en Allemagne par Condé pour secourir Alençon était entrée en France. Elle s'apprêtait à rejoindre celle de Monsieur. Le roi commanda à Henri de Guise, gouverneur de Champagne, de lui barrer le passage de la Marne. Il y réussit le 10 octobre à Dormans. En poursuivant un soldat ennemi, Guise fut blessé à la joue et à l'oreille. Il y gagna le surnom de Balafré. La victoire et sa blessure, qui « embellit plus sa réputation que son visage », inaugurèrent sa gloire. Le roi fit l'éloge du vainqueur et vanta sans réserve ses « bons et notables exploits ». Pour ce « grand et signalé service » rendu à la Couronne, il dit sa reconnaissance et pria Dieu pour la blessure du Balafré. L'avenir se chargea de lui faire regretter sa prière.

La déroute des reîtres permettait à Henri III de négocier en position de force – c'était le vœu de Catherine – ou d'en finir un bon coup avec les malcontents : Du Guast, favori de Sa Majesté, y poussait. Or, dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre, celui-ci fut assassiné dans sa maison de Paris. Le meurtrier se nommait le baron de Vitteaux, qui « était à Monsieur ». Crime accompli, il rejoignit aussitôt son maître et se mit sous sa protection.

Pour la première fois, les ennemis du roi avaient osé s'attaquer à un membre de son entourage, à l'un de ceux qui jouissaient de sa faveur. Du Guast, au service d'Henri depuis quinze ans, avait été du siège de La Rochelle et du voyage de Pologne. Il était l'ami privilégié du roi. Selon Marguerite de Navarre qui le haïssait, Henri en était « tellement possédé qu'il ne voyait que par ses yeux et ne parlait que par sa bouche ». C'est au fidèle d'entre les fidèles, à celui qui prêchait la

guerre aux rebelles, que l'on s'en était pris. L'assassinat de Du Guast précipita Henri dans une inquiétante torpeur.

Depuis le retour de Cracovie, son accession au trône s'était accompagnée de bien des souffrances. Hier, la mort lui avait ravi Marie de Clèves, son grand amour, celle qu'il aurait souhaité épouser. Aujourd'hui, son meilleur compagnon disparaissait à son tour, victime des haines. Au sein même de sa famille, il ne rencontrait qu'hostilité. Marguerite, sa sœur, qu'il chapitrait sur ses infidélités conjugales, ne manquait aucune occasion de lui nuire. Alençon, qui soulevait une partie du royaume, s'obstinait dans sa rébellion, indifférent aux reproches répétés de Catherine de Médicis.

– Souvenez-vous, mon fils, lui avait-elle déclaré avec un mélange d'affection et de colère, que vous n'avez autre qualité en ce royaume que celle de sujet du roi ; qu'il est né pour vous commander et vous pour lui obéir.

Ces mises en garde demeuraient sans effet. Pour justifier sa rébellion, Monsieur n'avait à la bouche que bien public, misère du peuple, réunion des états généraux.

A Dormans, Guise n'avait arrêté qu'une partie des reîtres. D'Allemagne, Condé se faisait fort d'amener près de trente mille soudards en renfort aux malcontents. Brochant sur le tout, le 3 février suivant, Henri de Navarre réussit à son tour à s'échapper du Louvre. Sans doute gagna-t-il son petit royaume et non l'armée d'Alençon, mais il fit dire à Monsieur que sa cause était la sienne. Les protestants retrouvaient leur prince qui s'empressa d'abjurer la foi romaine à laquelle la Saint-Barthélemy l'avait contraint.

Henri paraissait découragé. Certes, son abattement ne lui masquait pas les sages décisions qu'imposait une situation difficile. Ainsi la menace d'une nouvelle invasion du royaume le convainquit d'accepter une trêve avec les rebelles. Le roi manquait trop d'argent pour être un boutefeu. Il fallut emprunter pour acheter le renoncement des reîtres à poursuivre leur route. On demanda au duc de Lorraine d'être caution des emprunts. Et pour offrir une garantie à ce dernier, on fit transporter à Nancy une partie des joyaux de la Couronne.

Mais les Allemands, se souciant de la trêve comme d'une guigne, entrèrent en France, ravagèrent la Bourgogne, rejoignirent l'armée de Monsieur et, ensemble, marchèrent sur Paris. Henri n'avait aucune armée capable d'arrêter les rebelles. Il fallut traiter.

Imposée au roi, la paix signée à Étigny, près de Sens, et confirmée par l'édit de Beaulieu du 6 mai 1576, signifia la défaite sans nuance d'Henri III. On ne pouvait imaginer pareil retournement de situation quatre ans après la Saint-Barthélemy. Le culte réformé était rétabli presque partout, les victimes des massacres d'août 1572 étaient réhabilitées, les huguenots se voyaient allouer huit places de sûreté.

La tolérance civile triomphait.

Henri, farouchement attaché à la plénitude de son autorité, avait dû consentir à convoquer les états généraux. Pour la première fois, la réunion des représentants de la nation, acte éminent de la puissance souveraine, était imposée au roi par un traité. Les contemporains affirmaient qu'ils avaient ainsi *capitulé* avec le roi, alléguant un contrat politique passé entre le peuple et le prince à l'autorité bornée par un tel acte. Mais à cette *capitulation* on peut aussi donner le sens classique de reddition devant l'ennemi.

Henri s'était rendu aux exigences des rebelles. Il dut aussi consentir à ses adversaires des avantages personnels. Ceux accordés à son frère lui coûtèrent le plus. L'apanage de François d'Alençon fut agrandi de l'Anjou, de la Touraine et du Berry. Monsieur, qui porterait désormais le titre de duc d'Anjou, titre naguère porté par Henri, jouissait d'une assise foncière considérable dont témoignait la multiplication par huit de ses revenus. Avec près de mille commensaux, les effectifs de sa Maison atteignirent des proportions vraiment royales. Les contemporains ne s'y trompèrent pas : Monsieur devenait une manière de « second roi, qui avait sa cour et ses favoris, à part ». La paix était sa victoire.

Aux réîtres que l'on espérait voir quitter le royaume au plus tôt, on avait promis le paiement de leur solde. Mais celui-ci, faute de ressources, était sans cesse différé. On avait versé des acomptes, livré des draps de laine et de soie, offert en gage des bijoux de la Couronne. Restait encore un reliquat que les mercenaires allemands exigeaient avec autant d'âpreté. « Ce sont des gens, disait Catherine de Médicis, qui n'oublent rien, pour petite que soit la somme. » Aussi les soudards prirent-ils des mesures radicales. Quand on sut qu'ils regagnaient la Rhénanie en emmenant le ministre des Finances de Sa Majesté en otage, la paix se révéla comme la plus sévère des défaites royales.

Henri avait signé le traité les larmes aux yeux. Autant que les avantages consentis aux huguenots, le succès de son frère lui valait ce dépit. En quelques mois de règne, le roi avait vu fondre ses espérances. A son avènement, il avait voulu s'émanciper de la tutelle de sa mère. Il avait dû en réalité solliciter l'aide de Catherine. Ce conflit, il est vrai, avait les caractères d'une ténébreuse affaire de famille.

Entre un roi de vingt-quatre ans et son frère qui n'en comptait que vingt, seule leur mère paraissait capable de renouer les fils. Henri s'en était remis à elle, « à votre sage et prudent avis, lui avait-il écrit, pour faire et conclure ce que vous pourrez pour le mieux ». Indispensable Catherine de Médicis.

Sans doute Henri n'avait pas fui toutes ses responsabilités. Il avait suivi de près les négociations, étudié avec soin les requêtes des

rebelles. Dos au mur, il avait discuté leurs exigences, accordant des concessions par paliers, ne cédant que contraint. Mais un ressort semblait brisé. Le roi flamboyant du retour de Venise s'était mué en monarque hésitant, désorienté, saisi par le doute. La discorde familiale, que certains jugeaient pire que la guerre contre les protestants, avait rongé sa vitalité des premiers mois de règne. Face à la tempête, gouverner n'était plus le souci exclusif d'Henri.

Au cours des derniers mois, on l'avait vu s'étourdir de fêtes, s'abandonner alternativement à la galanterie et à la dévotion. Devant la difficulté de régner, trouver refuge dans le mysticisme, dans les plaisirs de l'esprit ou dans quelques fantaisies comme son engouement, partagé par la reine, pour les petits chiens, lui était nécessaire. L'opinion ne comprit pas ce besoin. Elle jugea les divertissements royaux « non convenables aux affaires que ce prince avait alors sur les bras ». La popularité d'Henri n'avait été qu'un soleil de janvier.

La revanche du roi

Qui aurait osé l'avouer ? Tout ressemblait à une fin de règne : un souverain humilié, une autorité monarchique bafouée, un trésor royal vide, une famille divisée. A l'aune du brillant règne de François I^{er}, la monarchie d'Henri III paraissait en péril. La paix de Beaulieu avait durement sanctionné son échec. Le roi semblait usé avant d'avoir régné, vaincu sans avoir combattu.

A ses côtés se dressait son rival. Pour beaucoup, Monsieur était en effet le sauveur. Seule, pensaient les amis de celui-ci, l'alliance entre catholiques modérés et protestants apporterait la paix au royaume. Quel recours restait à Henri ? Il paraissait au fond du gouffre. Voulait-il reprendre les armes ? L'état des finances l'interdisait. Abandonnerait-il la réalité du pouvoir à son frère ? Henri n'avait pas vocation à être un roi fainéant. Si François d'Alençon, devenu duc d'Anjou, incarnait l'union des malcontents indifférents aux divisions religieuses, la seule ressource d'Henri était d'apparaître comme le chef des catholiques.

Par manque d'argent, il avait dû signer cette paix nécessaire et haïssable, mais il reprochait son propre consentement à son entourage. Ainsi Sébastien de L'Aubespine, conseiller de la reine mère, payait-il de la disgrâce sa participation à la rédaction de l'édit de Beaulieu. Catherine de Médicis elle-même fit les frais de l'amour-propre blessé de son fils. Deux mois durant, Henri évita de la rencontrer.

Le roi eut la tâche ingrate de faire accepter par les grandes institutions du royaume la paix qu'il abominait. Huit jours après la signature, il en présenta le texte devant le parlement de Paris chargé de l'enregistrer et de le publier. Mais, révoltés par les avantages consentis aux huguenots, les magistrats rechignèrent et n'enregistrèrent que contraints.

Pareille publication était traditionnellement occasion de fêtes, célébration de *Te Deum* et feux de joie. Or, les chanoines, chapelains et chantres de Notre-Dame boudèrent la cérémonie religieuse qu'il fallut remettre. Quant aux feux d'allégresse devant l'Hôtel de Ville, jamais ils ne méritèrent aussi mal leur nom : la foule fut clairsemée, car « toute mal contente de cette paix ».

Henri le découvrait avec satisfaction : il n'était donc pas seul. Sa réprobation intime rencontrait celle de la population parisienne. Les provinces du royaume jugeaient-elles de même ? Le roi n'eut pas à solliciter beaucoup pour prendre le pouls de l'opinion catholique. Ici et là, nobles et bourgeois étaient prêts à défendre leur foi contre les protestants, grands bénéficiaires de la paix. Résister à l'édit de Beaulieu était leur mot d'ordre. Non seulement dans des discours enflammés ou par des condamnations verbales. Mais activement. L'application de la loi fournirait des occasions concrètes de lutte.

Ainsi l'édit avait confirmé Condé dans son gouvernement de Picardie. Un prince du sang huguenot dans cette province frontalière, c'était un pistolet chargé pointé sur les Pays-Bas espagnols. Alors que la ville de Péronne devait être remise à Condé comme « place de sûreté », le gouverneur de la cité, Jacques d'Humières, s'y opposa. Péronne ne devait pas devenir une autre La Rochelle.

De même, les gouverneurs du Berry et de l'Angoumois refusèrent de céder Bourges et Angoulême à François d'Anjou. Bientôt, d'autres villes picardes se rallièrent à Péronne. Des gentilshommes du Poitou et de Normandie, de Bretagne et de Guyenne, imitèrent la résistance du marquis d'Humières. On nomma ces actions défensives des *ligues*. Elles se donnèrent une organisation militaire, s'armèrent, publièrent des manifestes, correspondirent entre elles.

En temps ordinaire, un monarque de pleine autorité n'aurait pas toléré ces mouvements rebelles à l'application d'un édit royal enregistré au Parlement. Mais en faisant naître la résistance, le destin offrait à Henri une chance politique. Abattu en mai, il pouvait à l'automne reprendre l'initiative.

Les encouragements qu'il accorda à Jacques d'Humières furent sans ambiguïté. D'abord, il lui donna satisfaction en refusant Péronne à Condé. Puis il lui écrivit que, contrairement au bruit public, il n'éprouvait aucun mécontentement à son égard. Enfin, le 24 octobre, il confirma : « J'ai très grand contentement de ce que vous avez fait jusqu'ici. »

Humières réussit ce paradoxe d'être à la fois un gouverneur insubordonné mais agréable au roi, insoumis à l'État mais au service du monarque.

S'il s'était contenté d'accorder son approbation, Henri n'aurait parcouru que la moitié du chemin. Il fit davantage. De toutes les ligues nées dans le royaume il se proclama le chef et les fonda en une seule, officielle. On reconnaît là généralement le machiavélisme du fils préféré de la Florentine. On stigmatise parfois la « récupération » royale de mouvements nés en dehors du roi. On veut y voir aussi la volonté de prendre de vitesse le duc de Guise qui aurait pu prétendre au titre de chef des ligues.

Quand cela serait (mais en 1576 Guise ne semblait pas nourrir pareille ambition), reconnaissons qu'Henri était sorti de sa léthargie. La naissance des ligues lui avait offert une nouvelle raison d'espérer. Trahi par son frère, encombré par ce concurrent redoutable, le roi pouvait s'appuyer désormais sur ceux qui, comme lui, condamnaient l'humiliante paix de Beaulieu.

Henri III renouait avec le héros de Jarnac et de Moncontour. Sans doute tous les « ligués » n'étaient pas disposés à lui abandonner sans réserve la direction de leur mouvement. Et bien des nobles persistaient à vouloir faire contrôler l'autorité royale par les états généraux. Mais beaucoup accordaient leur confiance à celui dont la piété était manifeste. Un roi dévot rétablirait le catholicisme comme unique religion du royaume.

La lettre d'Henri au pape le proclamait clairement. Il confiait son vœu de ne voir « autre exercice de religion que la catholique » sous laquelle il avait toujours désiré « de pouvoir réunir ses sujets à l'imitation de ses prédécesseurs ». Et il s'engageait à « n'épargner aucune chose qui soit en son pouvoir ni sa propre vie pour soutenir la dignité de ladite Église ».

Nul ne pouvait alors douter de la sincérité du roi à défendre la cause de la vraie foi. Redevenir l'espoir des seuls catholiques fervents n'était pas sans risque, l'avenir le montra. Mais Henri n'avait guère d'autre choix pour reprendre l'initiative. Et accorder son action politique à ses propres convictions, n'était-ce pas se donner la force de réussir ?

Édit de Beaulieu signé et publié, Henri avait quitté le Louvre pendant les grandes chaleurs de l'été 1576. En compagnie de la reine Louise, il entra en Normandie, faisant étapes à Gaillon et à Rouen, visitant Dieppe et Le Havre. Sauf à tirer quelques secours des villes normandes, ce petit voyage était de pur agrément. Le changement de résidence convenait à un roi alors maussade qui, quelques semaines durant, s'affranchissait des soucis du gouvernement.

Après l'épreuve, il avait besoin de divertissement. L'homme ne pouvait constamment être sur la brèche. Henri III n'était pas Philippe II d'Espagne, le roi aux pieds de plomb, austère et solitaire. Il ne ressemblait pas davantage à son père ou à son grand-père. Sportifs, François I^{er} et Henri II faisaient alterner les affaires de l'État avec les plaisirs de la chasse. Charles IX, on le sait, dépensait lui aussi son trop-plein d'énergie à courre le cerf ou à travailler dans sa forge. Henri, lui, ne chassait pas. Il ignorait les rudes travaux manuels. Ses divertissements étaient autres, plus raffinés ou plus frivoles.

Ainsi à Dieppe, le couple royal acheta quantité de petits chiens, guenons et perroquets. Depuis les voyages d'outre-mer, les animaux exotiques étaient à la mode. Henri en offrit souvent à ses proches. Les perroquets adoptés par le roi proféraient, dit-on, mille fadaises contre

la messe, le pape et les pompes catholiques. Quelques courtisans crurent habiles de s'en plaindre. Mais Henri répondit qu'il ne se mêlait pas de la conscience des perroquets.

Le besoin de repos le poussa à acquérir un petit château situé près d'Arpajon, à Ollainville. Acheté soixante mille francs à l'intendant des finances Milon, il en fit don à la reine. On ne lui connaît pas d'autres acquisitions ni constructions. A Ollainville, aujourd'hui détruit, Henri aima vivre comme un gentilhomme et se divertir en petite compagnie.

Les exigences du temps ne permettaient pas de longtemps s'abandonner aux délices de la vie de château. La paix, qui avait établi une tolérance civile insupportable aux catholiques intransigeants, avait aussi imposé au roi la convocation des états généraux. Henri respecta son engagement et fixa la date d'ouverture à la fin de l'année 1576. Une campagne électorale animée occupa la fin de l'été et l'automne. Les premiers députés arrivèrent à Blois, lieu de la réunion, dès novembre.

Contrairement à la légende, Henri ne réunit pas les états à contrecœur. Certes, l'initiative n'était pas de son fait. Mais il comprit rapidement le profit qu'il en pouvait tirer. De la consultation de la nation, il avait peut-être plus à espérer qu'à craindre. La naissance des ligues hostiles aux réformés démontrait qu'il n'était pas seul à vouloir s'affranchir de l'édit de Beaulieu. Des états généraux peuplés de catholiques l'aideraient certainement à reprendre la lutte. Henri retrouverait alors son rôle de chef pour la reconquête catholique du royaume. Le loyalisme de ses sujets finirait par l'emporter sur les malcontents. Après l'humiliation de mai 1576, une éclaircie se dessinait.

Le ciel se dégagea davantage lorsque Monsieur lui fit dire qu'il souhaitait se réconcilier. Dans ce revirement on reconnut la main de Catherine de Médicis. Diviser l'ennemi, briser les coalitions étaient son génie. Jamais elle ne rompait définitivement avec ses adversaires, moins encore avec son fils cadet, fût-il mal aimé. Combattre tout en négociant, traiter tout en luttant est une manière intemporelle de gouverner. Catherine avait fini par rencontrer Monsieur. Elle réussit à le convaincre de se rallier au roi.

Comment y parvint-elle ? Le prendre dans les filets de la belle Charlotte de Sauves, qui lui était toute dévouée, fut l'une de ses armes. La plus experte des dames galantes de la Cour savait se faire aimer à la fois d'Henri de Navarre, du duc de Guise et de François d'Anjou. Pour retrouver la belle et triompher de ses rivaux, Monsieur était prêt à rejoindre la Cour. Sa réconciliation avait toutefois d'autres raisons. Il ne s'entendait guère avec les protestants, ses alliés de circonstance. Son entourage, Bussy d'Amboise en tête, craignait d'être absorbé par l'armée huguenote. Trait révélateur : à la tête des villes de son

apanage, le nouveau duc d'Anjou n'avait nommé que des catholiques.

Henri accueillit son frère à Ollainville le 7 novembre. Avec naïveté, les chroniqueurs s'extasièrent sur la chaleur des retrouvailles, riches de « caresses et d'embrassements ». « Le roi le fit coucher avec lui – témoignage de confiance – et eut soin de lui faire donner le lendemain des habits pour se parer. » Qui pouvait croire vraiment à une réconciliation sincère ? Henri joua parfaitement son rôle en feignant d'accorder son pardon. Aux états généraux, face à la France assemblée, la famille royale se devait de paraître unie.

Les états s'ouvrirent à Blois le 6 décembre. Devant les trois cent quatre-vingt trois députés, qui ne comptaient que deux protestants, Henri prononça le discours d'usage. Son éloquence fit merveille. Il possédait d'incontestables dons oratoires et s'en servait. Sa harangue, note un témoin enthousiaste, fut « la mieux dite, prononcée de la meilleure grâce qui se peut désirer ». « Si jamais prince a été recommandé au monde pour bien faire, renchérit un autre, celui-ci l'a été pour bien dire. » Aux représentants du royaume, le roi fit grande impression. « Tout le monde est demeuré ébahi. » Le succès d'Henri était d'autant plus mérité qu'il contrastait avec le discours long et pesant du chancelier de France, René de Birague.

Chaque ordre s'assembla ensuite séparément. Au clergé on avait attribué l'église Saint-Sauveur ; la noblesse siégeait au château, le tiers état dans une maison de la ville. Le travail commença. Cours, couloirs et antichambres bruissaient de rumeurs. On débattait pendant et hors des séances officielles. On négociait dans l'ombre. On comptait les députés de son camp. On évaluait le résultat des scrutins. La ville, où logeaient les délégués, recevait l'écho des délibérations adoptées au château. Dans les coulisses se préparaient laborieusement des harangues dont chaque mot était soigneusement pesé. La parole était aux Français.

Henri n'avait qu'un souhait : recevoir des états les moyens de reprendre la guerre contre les protestants.

Les députés espéraient davantage. Pour beaucoup, l'occasion s'offrait de présenter des projets hardis, novateurs, voire révolutionnaires. Aucun domaine de la vie publique n'échappa à leurs revendications. Les uns réclamaient le partage de l'autorité suprême entre le souverain, son Conseil et les états généraux. A ces derniers devait revenir le pouvoir législatif : leurs lois seraient lois du royaume, inviolables, supérieures au roi. D'autres exigeaient que, composé des délégués des trois ordres, le Conseil royal devienne une assemblée représentative. Aux députés réunis régulièrement la liberté de consentir l'impôt, à eux le droit de décider de la guerre et de la paix !

Jamais pareilles exigences n'avaient été présentées à un souverain capétien. Les états s'autorisaient un gigantesque défoulement.

Tous les délégués ne partageaient pas ces audaces. Beaucoup redoutaient le changement de régime qu'entraîneraient les propositions les plus radicales.

– Le roi, avertissaient-ils, ne sera donc plus que le valet des états, ou du moins il ne sera ni roi ni chef.

N'était-il pas dangereux, jugeaient les réalistes, de porter atteinte à la souveraineté royale en temps de divisions religieuses ?

Loyalistes ou contestataires, les députés cultivaient une conscience politique aiguë. De leur mission ils avaient une haute idée, accordant à la rédaction des lettres adressées aux princes la même importance qu'aux débats constitutionnels :

– Quand les états écrivent, commentait un député du clergé, c'est la France même qui écrit.

A monarque éloquent, députés stylistes !

Henri avait d'autre souci que disputer sur la « mutation d'État » dont rêvaient certains. A-t-il chapitré les députés les plus hardis ? On ne connaît contre eux aucun discours de « flagellation ». Mais il sut exploiter les divisions, jouer des rivalités entre les ordres, manœuvrer avec talent, bref, enterrer les prétentions constitutionnelles. Décidé à ignorer toutes revendications de droit public, il restait attaché à l'essentiel : le rétablissement de l'unité religieuse.

– Je me lasse de vivre comme j'ai fait jusqu'à présent pour n'être obéi en la moitié de mon royaume, lança-t-il aux états. Je sais bien que la cause vient de la permission des deux religions, en quoi je reconnais avoir grandement offensé Dieu.

Par respect pour le serment du sacre et pour la religion de son baptême, Henri annula l'édit de Beaulieu, accordé sous la contrainte, et exigea les subsides nécessaires à la reprise de la guerre contre les huguenots. De plus, le consentement des états – s'il parvenait à l'arracher – donnerait à la défense du catholicisme la caution de la nation.

Mais les députés refusèrent les secours financiers. Ils repoussèrent donc la guerre. Sur ce point, Henri avait échoué.

Ce n'était pas faute d'avoir tout tenté pour les convaincre. Le roi avait joué de la séduction et de la menace. Aux ambitieux, il avait laissé entrevoir des promotions, aux avides des pensions. Pour satisfaire les censeurs d'une Cour jugée dispendieuse, il avait promis des économies. Rien n'y fit.

Alors que la séance de clôture avait été prévue pour le 17 janvier 1577, Henri interdit aux députés de quitter Blois. Lui que l'on disait parfois versatile savait être tenace. Alors que s'armaient les protestants du Poitou et de Guyenne, ne pouvait-il espérer obtenir quelques subsides de dernière minute ?

Noblesse et tiers état s'obstinèrent dans leur résistance. Le clergé

n'accorda qu'une aumône. Alors le roi laissa partir les députés et tira publiquement la leçon de leur refus. Le 28 février, il déclara être privé des moyens de faire l'unité religieuse du royaume.

Mais la guerre était déjà là. Pendant les séances, Henri avait appris la prise de Pont-Saint-Esprit, en Dauphiné, par les malcontents et celle de La Charité par les huguenots. On railla cette symétrie :

*Que priérons-nous à Dieu pour vivre en sûreté ?
Que puisse au huguenot le Saint-Esprit se rendre,
Et que la Charité au roi se laisse prendre.*

A Blois, pendant l'hiver, Henri avait fait alterner affaires politiques et divertissements. La tenue des états n'avait pas transformé la Cour en éteignoir. Le siècle était ainsi, dur et frivole, rude et délicat. Le roi négociait des secours financiers le jour et offrait le soir bals, festins et mascarades. Pour son plaisir et celui des courtisans, il avait invité la troupe des *Gelosi* naguère rencontrée à Venise. Mais en chemin, les comédiens italiens furent capturés par des huguenots qui exigèrent une rançon. Impatient d'applaudir sa troupe préférée, le roi paya la somme exigée par les ravisseurs. Les artistes arrivèrent à Blois où ils furent magnifiquement traités. Le soir même, ils jouèrent devant Leurs Majestés dans la salle où s'étaient tenus les états. Le public fut conquis. Ce fut un triomphe.

A la Cour, la *commedia dell'arte* jouée par les comédiens côtoyait le drame réel. La réconciliation avec Monsieur avait été trop prompte pour durer. Courtisans et députés observaient les deux frères, commentant leurs paroles, dressant la liste de leurs fidèles. François d'Anjou paraissait. Il n'était pas venu à Blois en enfant prodigue, humble et repentant, mais en champion satisfait et conscient de sa force. Blois n'était-il pas aux portes de la Touraine, son apanage, où il se comportait en véritable souverain ? Sa maison, aux dimensions quasi royales, ne cessait d'attirer des gentilshommes décidés à servir sa cause.

Il ne fallut que quelques jours pour voir renaître les tensions. Un climat de violence toujours prête à jaillir régnait dans les cours et les salles du château. Se faire justice soi-même, abattre physiquement un adversaire politique ou un rival en amour, venger son honneur dans le sang étaient des pratiques courantes, exacerbées par la guerre civile. Les pourpoints de velours cachaient des dagues. Bien des gentilshommes dans la force de l'âge rédigeaient leur testament avant de gagner la Cour. Être au roi ou à Monsieur ne protégeait pas de l'assassinat. Du Guast, compagnon d'Henri, avait été tué chez lui par un fidèle de François d'Anjou.

Le 20 décembre 1576, à Blois, dans la demeure même du souverain, la Cour fut témoin d'un autre meurtre. Henri de Saint-Sulpice, ami du

roi, tomba sous les coups d'un commensal de Monsieur, victime des affrontements renaissants entre les deux factions. Le roi, note un contemporain, « fit démonstration de grand mécontentement ». Les courtisans comme les députés des états condamnèrent le meurtre et prirent le deuil. Nul ne songea à brocarder l'amitié d'Henri pour le jeune Saint-Sulpice. On comprit sa douleur : elle tenait à sa considération pour l'ancienneté de la famille du défunt et les services rendus par son père. Une fois encore, les poursuites contre le meurtrier s'enlisèrent. Tant il est vrai que le parti de Monsieur paraissait intouchable. La porte restait ainsi ouverte à d'autres violences.

Pour beaucoup, la rudesse des mœurs trouvait sa raison dans les combats qui déréglaient le royaume depuis près de quinze ans. La guerre dont avait hérité Henri à son avènement était comptée comme la cinquième. Dès la fin décembre 1576, les protestants ouvrirent la sixième.

Aux états, Henri avait déclaré ne vouloir admettre en son royaume que le catholicisme. Aussitôt les huguenots avaient pris les armes. En refusant au roi l'argent nécessaire à une campagne militaire, les députés lui rendaient la tâche difficile. Il fallut se contenter des habituels expédients, taxes diverses et emprunts coûteux. Malgré ses ambiguïtés, le ralliement de François d'Anjou était le bienvenu. Lorsque le maréchal de Damville rompit à son tour avec les huguenots pour retrouver le chemin du loyalisme, Henri put à nouveau croire en la victoire.

A son frère, secondé et surveillé par les ducs de Nevers, de Guise et de Mayenne, il confia le commandement de l'armée royale. François d'Anjou, parti de Blois le 7 avril, gagna Gien, Cosne, Pouilly et s'approcha de La Charité, aux mains des protestants. Une canonnade fournie ouvrit une grande brèche dans la muraille et la ville se rendit. « Animés au butin », les soldats royaux pillèrent sans retenue. Issoire, assiégée à son tour, subit le même sort. Monsieur ne sut pas contenir ses soudards qui brûlèrent et tuèrent « inhumainement tout ce qui se trouva devant eux, sans discrétion ».

Henri avait quitté Blois pour Chenonceaux. Parce qu'il y avait appris la reddition des villes huguenotes et le ralliement de Damville, il baptisa la propriété de Catherine de Médicis le « château des bonnes nouvelles ». La campagne n'était pas encore achevée qu'il offrit à François d'Anjou et à ses compagnons de combat un superbe festin à Plessis-lez-Tours où les invités étaient tous vêtus de soie verte et servis par des dames travesties en hommes. La reine mère ne fut pas en reste. Le banquet qu'elle donna peu après à Chenonceaux eut un parfum de scandale.

On prétendit que les jeunes filles de la Cour, même les plus

honnêtes, firent le service « à moitié nues et ayant leurs cheveux épars comme des épousées ». On murmura aussi que la fête dévora cent mille francs qu'on leva sur les serviteurs du roi les plus riches et sur les courtisans italiens. Catherine savait faire payer ses divertissements à ses invités.

Elle n'oubliait pas davantage le rôle politique des fêtes. Le banquet polisson de Chenonceaux cherchait à satisfaire Monsieur dont la paillardise était notoire. Cette saturnale devait aider à s'attacher le frère ennemi du roi.

On se rapprochait de la paix. L'armée royale avait vaincu. Au sud-ouest, Mayenne assiégeait Brouage. Henri se rendit à Poitiers pour lui apporter le renfort de ses Suisses. Brouage tomba : à quelques lieues de cette ville redevenue catholique, les huguenots de La Rochelle avaient désormais une bien « mauvaise épine au pied ».

Poitiers fut la revanche de Beaulieu. L'édit du 17 septembre 1577 qui sanctionna la paix, vite qualifiée de « paix du roi » comme Beaulieu avait été la « paix de Monsieur », limita la liberté de culte pour les réformés. Les plus ardents des protestants se récrièrent, mais les modérés des deux confessions y trouvèrent leur compte. Le parlement de Paris enregistra sans barguigner ce qui semblait un compromis acceptable pour tous.

Les plus optimistes, ou les plus las des guerres sans cesse recommencées, le crurent : Henri avait réussi à pacifier le royaume et mis un terme à la division des Français. Un succès refusé à Charles IX et à Catherine, mais obtenu trois ans après l'avènement, augurait bien du règne.

Pourtant, à ceux qui voulaient voir, les signes d'inquiétude demeuraient.

Lorsqu'il était encore à Poitiers, Henri avait craint d'être surpris par un commando de huguenots irréductibles, opposés aux négociations. Aussi la ville, où était publiée la paix, avait-elle été mise en état de défense. Le roi se défiait aussi de son frère. Leur réconciliation était fragile. De retour au Louvre, Henri fit renforcer sa garde personnelle pour parer à tout attentat contre lui ou les siens. Mais ses soupçons éveillèrent en retour la colère de Monsieur, toujours prompt aux éclats, porté à la querelle. Celui-ci restait un prince imprévisible, un frère encombrant.

Envers Anjou, Henri mêlait méfiance pour le rival et égards pour l'héritier du trône. Car, marié depuis bientôt trois ans, le roi n'avait toujours pas de fils. La reine Louise, qu'aucune grossesse n'avait rendu mère, en était tombé malade de « fâcherie ». Le cerveau agité de François d'Anjou pouvait nourrir encore toutes les ambitions.

Les mignons du roi

Caylus était « le plus beau, le plus jeune et le plus aimé des mignons ». De belle taille et de beau visage, Saint-Luc était un « cavalier accompli ». Saint-Mégrin était jugé « beau, riche et de bonne part ». Maugiron avait perdu un œil au combat mais conservé sa belle mine d'adolescent : c'était le borgne le plus séduisant de la Cour. Tous, et quelques autres, étaient au roi.

Henri avait rassemblé autour de lui des jeunes gens élégants dont la beauté, qui s'accordait à la sienne, semblait participer au mystère du pouvoir royal. Ce groupe d'élus n'était pas né à l'avènement du roi. Il s'était constitué dans la fraternité des armes devant La Rochelle assiégée, puis à l'occasion du voyage en Pologne. En accédant au trône, Henri l'avait fortifié.

Aux heureux bénéficiaires de la faveur royale, il était interdit d'appartenir à une autre clientèle. Henri a accueilli des gentilshommes libres de toute sujétion et en a débauché quelques-uns de l'entourage de Monsieur : Maugiron, Livarot notamment quittèrent ainsi la maison de François d'Anjou pour entrer au service exclusif du roi.

Henri appelait affectueusement ces gentilshommes « ma troupe » ou « ma chère bande ».

Les contemporains préféraient parler de « mignons ». Jusque-là, le mot signifiait « serviteur des grands », familier, favori, compagnon d'un roi ou d'un prince. L'acception pouvait être encore plus louangeuse lorsqu'on disait que les jésuites étaient « mignons de Jésus-Christ », c'est-à-dire zélés à son service et purs en leur foi.

Le mot prit ensuite un sens péjoratif. Vers le début de l'été 1576, selon Pierre de L'Estoile, il commença à « trotter par la bouche du peuple ». Son apparition n'était pas innocente. Elle coïncidait avec la signature de la paix de Beaulieu, odieuse aux catholiques, et avec la formation des ligues. « Mignon » résumait les attaques dirigées contre l'entourage royal, que l'on jugeait dominé par des étrangers cupides, secondés par des « Français dégénérés ». Ces « sangsues, disait-on, endormaient le roi à leur beau babil et singeries de cérémonies, desquels Sa Majesté tenait plus grand compte que des naturels Français ».

Sous la plume des censeurs de la Cour, les mignons n'avaient d'autre occupation que plaire au roi, se contentant de « jouer, blasphémer, sauter, danser, quereller et paillarder ». Profiteurs de « dons immenses » arrachés à la faiblesse du souverain, ils étaient « odieux au peuple ». Leur apparence même signalait leur turpitude. Ils « portaient leurs cheveux longuets, frisés et refrisés par artifice, remontant par-dessus leurs petits bonnets de velours, comme font les putains du bordeau, et [portaient] leurs fraises empesées et longues de demi-pied, de façon qu'à voir leur tête dessus leur fraise, il semblait que ce fût le chef de saint Jean dans un plat ».

Être « frisés et refrisés » valait-il condamnation ? Bien des gentilshommes du royaume jugeaient efféminé ce qui n'était pas tenue négligée et corps en sueur. La propreté était une mode suspecte. Le baron de Faeneste, héros littéraire d'Agrippa d'Aubigné, ne prouvait-il pas sa qualité de noble combattant en faisant sentir à ses interlocuteurs la forte odeur de ses aisselles et de ses pieds ?

Or Henri aimait la propreté. Personne n'entrait dans la chambre royale « qu'il n'eût l'escarpin blanc, la mule de velours noir et d'autres vêtements où il fallait garder une extrême justesse ». Toujours sous le regard du maître, ses compagnons se devaient d'adopter le goût royal. Plus les vieux briscards, indifférents aux soins du corps, tempêtaient contre ces nouveautés, plus les favoris renchérisaient dans l'extravagance de leur mise. Ainsi comprend-on la débauche de dentelles, l'avalanche de perles, les « crêtes levées » de leurs coiffures, la variété de leurs parfums « qui aromatisaient les rues, places et maisons » voisines, provocations qui les désignaient à la vindicte.

Pour beaucoup, le raffinement vestimentaire et corporel signifiait mollesse, absence de courage, poltronnerie. A l'inverse de ce préjugé, les compagnons du roi étaient en réalité des hommes de guerre, des serviteurs vaillants, de redoutables et fines lames. Le portrait hostile brossé par L'Estoile contenait cependant une part de vérité : tous étaient querelleurs, toujours prêts à dégainer. Les premiers mois de l'année 1578 furent émaillés de leurs bagarres, disputes et duels. Cette violence n'exprimait pas toujours de futiles et vulgaires rivalités.

Le royaume était en paix, mais la Cour vivait de fortes tensions. Malgré leur réconciliation d'apparence, Henri se défiait de Monsieur et ce dernier rêvait de s'affranchir de la tutelle royale. Leur discord ne se manifestait pas ouvertement. Elle se servait d'intermédiaires, se dissimulait derrière les provocations de leurs proches. Rivalités amoureuses, disputes d'étiquette, tout était prétexte aux démonstrations de force entre favoris du roi et mignons de Monsieur. Souvent incapables de percer les raisons profondes de querelles aussi extravagantes que répétées, les ambassadeurs étrangers disaient en perdre leur latin.

Le 6 janvier 1578, jour des Rois, Bussy d'Amboise, favori de François d'Anjou, se livra au Louvre à une fanfaronnade dont il était coutumier. Lui-même modestement habillé, il était accompagné par six pages vêtus de drap d'or. Croisant les mignons du roi, d'une suprême élégance, il dit tout haut :

– La saison est venue que les plus bélîtres (sots) seront les plus braves (élégants).

Quatre jours plus tard, le même Bussy se querella au cours d'un bal, présidé par Sa Majesté, avec Philibert de Gramont, favori du roi. Injures, démentis (qui valaient alors un soufflet et conduisaient au duel) fusèrent. Le lendemain, Bussy s'apprêta à en découdre avec son adversaire. A la porte Saint-Antoine, lieu de la rencontre, chacun était assisté de trois cents gentilshommes. Ce n'était pas un combat singulier, mais une bataille rangée. Averti, Henri interdit le duel. La querelle ne s'apaisa pas pour autant. Gramont se rendit au domicile de Bussy et tenta d'en forcer la porte. Il fallut mettre les deux hommes aux arrêts pendant quelque temps et les contraindre à une feinte réconciliation.

On n'avait pas atteint la fin du mois qu'une autre altercation survint. Elle opposa une nouvelle fois Bussy à Caylus, en grande faveur auprès du roi :

- Bonsoir, mon capitaine, lança le mignon d'Henri.
- Bonsoir, mon soldat, répondit Bussy.
- Je voulais dire capitaine de bougres (sodomites), précisa Caylus.
- Alors, vous serez mon lieutenant ou mon porte-enseigne, répondit l'autre.
- Ce n'est pas vrai !
- Tu as menti.
- Vous croyez être le personnage le plus avantageé de toute la Cour, mais il y en a d'autres aussi bien que vous, hurla Caylus.
- Tu as menti, répétait Bussy.

Accuser un gentilhomme d'être un menteur, c'est-à-dire un homme sans parole, sans honneur, équivalait à une provocation en duel. L'injure était autrement plus grave que celle de bougre. Caylus avait usé de cette dernière contre Bussy, comme Bussy en usait à l'égard des mignons du roi. « Bougre » n'était pas la dénonciation d'une pratique sexuelle. Le mot était une insulte parmi d'autres, courante, prononcée pour blesser, non pour accuser, un peu comme il arrive d'entendre un de ses synonymes aujourd'hui.

Pareille querelle ne pouvait en rester là. Le 1^{er} février, à la porte Saint-Honoré, Caylus, à la tête de cavaliers composés d'autres favoris du roi, François d'O, Saint-Luc, Arques et Saint-Mégrin, chargea Bussy, qui n'avait pour escorte qu'un seul gentilhomme. Mais la victime parvint à échapper à ses assaillants. Lorsque Bussy fut en sûreté hors

de Paris, il réclama justice au roi. Henri promit d'ouvrir le procès de Caylus, mais n'en fit rien et l'affaire s'enlisa. Monsieur, qui soupçonnait son frère d'avoir commandé le guet-apens, protesta et prit la décision de fuir à nouveau le Louvre.

François d'Anjou n'en avait pas fini avec les avanies. Le 9 février, pour manifester publiquement sa fâcherie avec le roi, il se promena au bois de Vincennes en compagnie de sa sœur Marguerite de Navarre, tandis qu'on célébrait au Louvre les noces de Saint-Luc, mignon du roi, avec Jeanne de Brissac. Henri jugea mal l'absence de son frère. Aussi Monsieur se résolut-il, Catherine de Médicis aidant, à assister aux réjouissances du lendemain. La Cour était rassemblée. Or les mignons du roi moquèrent, non les favoris de Monsieur, mais Monsieur lui-même, raillant sa petite taille et son costume, brocardant la laideur de son visage, contrefaisant son maintien.

Chacun comprit que les compagnons du roi agissaient avec l'aval de leur maître. Leurs quolibets poussaient Monsieur à la faute. Par favoris interposés, Henri défiait son frère.

Anjou prit sa décision sur-le-champ : il quitterait la Cour au plus tôt. Le soir même de son humiliation, il confia à sa mère qu'il partirait chasser à Saint-Germain. Henri, qui semble avoir autorisé ce départ, se ressaisit. Cette partie de chasse devait cacher une évasion, probablement pour Angers, en l'apanage de Monsieur. La fuite de 1575 risquait de se répéter. Escorté par ses mignons et rejoint par Catherine de Médicis, le roi se précipita en robe de chambre chez son frère, déjà couché, dans l'espoir de saisir la preuve de sa trahison. L'entretien fut houleux. Les menaces alternèrent avec les reproches. Henri fouilla lui-même la chambre, retournant oreillers et couvertures. Mais il ne mit la main que sur un billet galant écrit par la belle Mme de Sauves. Dépité et furieux, il quitta la pièce, laissant Anjou ivre d'une colère que Marguerite de Navarre, appelée en hâte, s'efforça d'apaiser.

Le lendemain, Henri, toujours soupçonneux, fit arrêter quelques heures durant Bussy d'Amboise et deux autres favoris de Monsieur. Aux gouverneurs de province, il écrivit une lettre où il se faisait gloire d'avoir convaincu son frère de rester, tant il redoutait les troubles qu'aurait engendrés la fuite de l'héritier du trône.

Une nouvelle fois, une théâtrale, émouvante et fausse scène de réconciliation acheva provisoirement la querelle. Elle fut subordonnée à la réconciliation entre Bussy et Caylus. Celle-ci ne fut guère qu'une pantalonnade. A Bussy, Caylus débita de plates excuses. Le roi décida que le favori de Monsieur s'en devait contenter et ordonna aux deux hommes de s'embrasser. Bussy serra Caylus sur sa poitrine et lui couvrit le visage de baisers sonores, pour la plus grande joie de l'assistance hilare. Mignons du roi et favoris du duc d'Anjou promirent

de vivre désormais fraternellement, « faisant ainsi, écrit L'Estoile, à la courtisane la meilleure pipée (tromperie) du monde ».

L'évasion ratée du 12 février réussit le vendredi suivant, 14 février. Son déroulement fut rocambolesque. Réconcilié avec le roi, Monsieur n'en restait pas moins en liberté surveillée. Il crut sa vie menacée. Avec la complicité de Marguerite de Navarre, il s'évada du Louvre par la fenêtre de la chambre de sa sœur. Comme dans les meilleurs romans, une corde lui permit de descendre dans le fossé. Tremblante, Marguerite surveillait l'opération et remonta la corde qu'elle brûla dans sa cheminée. Le fugitif passa la Seine en barque et gagna l'abbaye de Sainte-Geneviève où Bussy attendait avec des chevaux. Encore fallait-il sortir de l'abbaye dont les murailles se confondaient avec l'enceinte de la ville. Mais Bussy, prévoyant, y avait fait percer une étroite ouverture. L'héritier du trône de France et ses compagnons s'y glissèrent et, désormais hors les murs, chevauchèrent jusqu'à Angers.

Catherine eut beau partir aussitôt trouver son fils cadet pour le convaincre de rentrer et François d'Anjou protester par écrit que sa retraite ne signifiait pas la guerre, l'évasion de Monsieur menaçait la paix signée cinq mois auparavant. L'Histoire serait-elle condamnée à se répéter ?

Pourquoi Henri avait-il laissé – peut-être même en les encourageant – ses mignons provoquer ceux de son frère ? Connaissant l'impétuosité de Monsieur, il ne pouvait douter de sa réaction. Pourquoi compromettre ainsi la paix de Poitiers, sa paix ? Aux observateurs, ces querelles de Cour demeuraient incompréhensibles.

Étaient-elles un leurre destiné à détourner l'attention et endormir la vigilance des protestants ? Ou la condition de survie d'entourages princiers qui n'existaient qu'en rivalisant les uns avec les autres ? A moins d'évoquer les intérêts supérieurs de la politique étrangère.

Depuis 1576, Monsieur rêvait de se tailler un royaume en Flandre, dans ces Pays-Bas espagnols en révolte contre Philippe II. Le soutien de grands seigneurs locaux lui était acquis. Marguerite de Navarre encourageait ses ambitions : sous prétexte de prendre les eaux à Spa, elle travaillait à recruter des partisans. Henri III comme Catherine de Médicis redoutaient les initiatives de François d'Anjou : ne risquaient-elles pas d'entraîner une guerre avec l'Espagne ? Faute de pouvoir ruiner les projets de son frère, Henri s'efforça de les contrarier. Les provocations répétées de ses mignons contre les favoris d'Anjou auraient ainsi cherché à diviser ses fidèles, à briser son parti et à compromettre la mise en œuvre de ses dangereux desseins.

Faute de deviner cette raison ou toute autre explication cohérente, les ambassadeurs étrangers s'abritaient derrière des idées toutes

faites : l'humeur changeante des Français, leurs perpétuelles contradictions, leur coupable fantaisie, leur inconstance chronique...

Le geste d'apaisement vint d'Henri. Durant l'été 1578, il commanda à ses favoris de s'éloigner un temps de la Cour afin de permettre le retour de Monsieur. La séparation d'avec les siens avait ses raisons. Depuis le printemps, un nouveau souci était venu tourmenter le roi : au cours d'un duel fameux, ses mignons s'étaient opposés à une autre faction que celle de son frère.

Les contemporains qui en ont rendu compte n'y ont pas deviné l'affrontement entre deux clans. Pour les uns, la rencontre armée du 27 avril opposa « six jeunes gens parmi les plus favorisés et estimés de la Cour ». D'autres les reconnurent seulement comme « mignons et plaisanteurs du roi ». Mais tous opposèrent la futilité de la cause du duel à ses dramatiques effets.

Au soir du samedi 26 avril, le beau Caylus, amoureux d'une dame « plus douée de beauté que de chasteté », surprit Charles de Balsac d'Entraques, dit Entraguet, à la porte de la chambre de la belle. Furieux, le jaloux accrocha son rival. Insultes et menaces fusèrent. On se lança des démentis. Et, pour régler leur différend amoureux, nos deux gentilshommes décidèrent de s'entr'égorgier dès le lendemain.

Le dimanche, à la pointe du jour, ils se retrouvèrent au marché aux chevaux, près la porte Saint-Antoine. Une fois de plus s'achèverait sur le pré une de ces innombrables querelles de Cour que les contemporains blasés nommaient pudiquement un « inconvénient ». Mais ce 27 avril ne vit pas un duel ordinaire. Le lieu de la rencontre était inhabituel : en le choisissant éloigné du Louvre, les protagonistes souhaitaient un combat discret, sans témoins. En outre, Caylus et Entraques n'étaient pas seuls. Chacun était accompagné par deux seconds : Maugiron et Livarot pour Caylus, Ribérac et Schomberg pour Entraques.

Jamais on n'avait vu dans un duel intervenir des seconds, « pernicieuse nouveauté », disait-on, importée d'Italie. Ainsi, sur six duellistes, quatre s'apprêtaient à combattre « sans sujet, sans querelle ou inimitié ».

Chacun mit pourpoint bas et se présenta en chemise, sans protection, épée et poignard à la main. « Pour faire voir qu'ils n'étaient armés que de leur peau », sans cuirasse, ils montrèrent « leur estomac découvert ».

Quand tout fut prêt, Ribérac apostropha Maugiron :

– Il me semble que nous devrions plutôt nous accorder et rendre amis ces deux gentilshommes que de les laisser s'entre-tuer, dit-il en montrant Caylus et Entraques.

– Par la mort Dieu, répondit l'autre, je ne suis pas venu ici pour enfiler des perles. Résolument je veux me battre.

Ribérac reprit :

– Avec qui te voudrais-tu battre, Maugiron ? Tu n’as point d’intérêt en la querelle et il n’y a ici nul qui te soit ennemi.

– Par la mort Dieu, avec toi ! éructa Maugiron.

On croisa donc le fer. Ribérac se précipita sur son adversaire désigné et le frappa d’un violent coup d’estoc qui le projeta en arrière et le tua. Mais dans son élan, il vint s’enferrer sur l’épée tendue de Maugiron tombé à terre et fut mortellement blessé.

Schomberg et Livarot observaient le combat.

– Battons-nous aussi pour notre honneur, dit l’un.

Aussitôt Schomberg « frappa violemment Livarot à la tête d’un coup de taille », tandis que celui-ci le toucha au cœur « d’une estocade mortelle ». Les deux hommes s’accrochèrent l’un à l’autre puis s’écroulèrent. Schomberg mourut dans l’instant. Livarot, inconscient, respirait encore.

Entre Caylus et Entragues, la lutte se poursuivait. Le premier perdit sa dague et paraît tant bien que mal les attaques avec son bras libre qui ne fut bientôt que plaie sanglante. Son adversaire redoublait d’audace, escamotant presque tous les coups grâce à son poignard, tandis que Caylus fut lardé de dix-neuf coups qu’il ponctuait chaque fois par le même cri :

– Vive le roi !

Maugiron et Schomberg moururent sur place, Ribérac, le lendemain. Livarot resta estourbi six semaines mais vécut. Entragues s’en tira avec une égratignure au bras. Caylus mit trente-trois jours pour mourir.

La violence du duel et le nombre des victimes consternèrent les contemporains. Pour une rivalité amoureuse, et même sans motif pour les seconds, quatre gentilshommes étaient morts et deux soignaient leurs blessures.

Lorsqu’il apprit la nouvelle, Henri fut accablé. Aussitôt il se rendit au chevet de Caylus qui avait été transporté non loin, rue Saint-Antoine, en l’hôtel de Boissy.

– Sire, lui déclara-t-il, ce mal m’a été fait pour l’amour de vous et pour avoir soutenu votre honneur. (Ce qui était donner une justification inattendue au drame.)

Deux fois par jour, Henri se faisait conduire auprès du blessé, tâchant de lui redonner espoir, l’entourant de prévenances. Il commanda de répandre de la paille dans la rue pour assourdir le pas des chevaux, puis fit tendre des chaînes afin d’interdire entièrement la circulation. Henri s’attardait auprès de son favori, différant les audiences des ambassadeurs, s’abstenant de visiter le cardinal de Guise, parent de la reine, sur le point de mourir. Il s’engagea à verser de fortes récompenses aux chirurgiens qui pansaient les blessures de Caylus si celui-ci guérissait. Pour donner au moribond le courage de

vaincre la mort, il promit de fabuleuses largesses, et même la charge de grand maître de la maison du roi. Mais Caylus mourut, mêlant, dit-on, ce cri à ses râles :

– Ah ! mon roi, mon roi !

Henri fit couper les cheveux de son favori pour les conserver pieusement et lui ôta ses pendants d'oreilles. Aux poètes de la Cour, il commanda des vers qui exaltaient les mérites du défunt et exprimaient la douleur de son maître. Caylus et Maugiron furent inhumés en grande pompe en l'église Saint-Paul. Henri chargea Germain Pilon, le plus célèbre sculpteur du temps, de tailler en marbre leur mausolée.

Si ce duel dramatique n'avait opposé que des membres de l'entourage royal, il n'aurait été qu'une péripétie dans la rivalité interne entre favoris de Sa Majesté. Chacun cherchait en effet à obtenir du monarque plus de crédit, voire sa faveur exclusive. Pour tenter d'y parvenir, on ne regardait pas aux moyens. Mais le combat du marché aux chevaux ne fut pas une mortelle compétition entre ambitieux sans scrupule. Il opposa deux clans.

Si Caylus était l'un des grands mignons d'Henri, Entragues était « favori de la maison de Guise ». D'ailleurs, le duc de Guise s'afficha comme le protecteur du vainqueur et accueillit Ribérac mourant en son hôtel. Le duel prit ainsi le relais de la querelle entre Henri et Monsieur. Un meurtre supplémentaire le confirma. Saint-Mégrin, mignon du roi, coupable d'avoir séduit la duchesse de Guise et défié le duc en public, fut assassiné en sortant du Louvre par une trentaine d'hommes du duc de Mayenne, frère du mari bafoué. En l'église Saint-Paul, Saint-Mégrin rejoignit ainsi Caylus et Maugiron. Pour sa dépouille, le roi commanda un troisième mausolée.

La douleur d'Henri parut sans borne. Plus tard, mais plus tard seulement, elle servit à alimenter la légende noire du roi. Pour l'heure, on se contenta de juger la manifestation démonstrative de sa peine incompatible avec le prestige monarchique. Quelques années furent nécessaires pour dénoncer de prétendues amitiés particulières.

En revanche, l'accusation d'homosexualité ne tarda pas à être lancée contre les mignons. Elle se mêlait aux innombrables tares dont on les accablait : « n'avoir ni foi ni loi », « trahir tous ses amis, son Dieu et sa province », n'être « qu'athéiste », apparaître « efféminé et impudique ». Tels auraient été les favoris d'Henri : des « mignons de couchette ». Sur leur prétendue perversion, les libelles étaient intarissables. Comparé aux plus salaces, celui-ci n'est qu'enfantillage :

*Caylus n'entend pas la manière
De prendre les gens par-devant ;
S'il eût pris Bussy par-derrière,
Il lui eût fourré bien avant.*

Toutefois, ce n'est pas avec des pamphlets qu'on écrit l'Histoire. Les satires accusaient faussement les mignons de craindre les coups, d'être trop délicats, prisonniers volontaires des délices pervers de la vie de Cour. C'étaient en réalité des hommes de guerre redoutables, braves et ardents au combat, toujours prêts à tirer l'épée pour l'amour d'une dame. Leur raffinement corporel traduisait leur adhésion à une hygiène jugée d'autant plus choquante qu'elle était nouvelle. Quant à leur extravagance vestimentaire, elle suivait ou faisait la mode, et n'était parfois que provocation de jeunes gens.

Les pièces en vers écrites après le duel du 27 avril les ont brocardés sans mesure : tous sont dits sodomites. Un seul fut épargné : Entragues, le vainqueur, paré de toutes les vertus. Cœur vaillant, il avait combattu bravement et, disait-on, « bien étrillé les mignons ». Tandis qu'on blâmait les compagnons du roi,

*Chacun dit que c'est grand dommage
Qu'il n'y en est mort davantage.*

On louait les qualités d'Entragues. Or celui-ci était protégé des Guise.

Cette exception signe le texte : il s'agit non pas d'un témoignage de bonne foi, mais d'un pamphlet guisard. Les mœurs prêtées aux favoris du roi trouvaient ainsi leur source dans des libelles anonymes sortis d'officines huguenotes ou au contraire inspirés par les Guise. Des textes dont la partialité est aussi évidente ne méritent pas grand crédit. Ils firent aux mignons d'Henri III une réputation aussi durable qu'injustifiée. Ils ne prouvent rien.

Le comportement d'Henri prêtait, il est vrai, aux suspicions. Dans ses écrits, ses paroles et ses actes, la calomnie, qui ne demande qu'à « se dresser, siffler, s'enfler », trouva son terreau. « Écrivez-moi souvent, ordonnait-il dans un billet collectif à sa “petite bande”, et vous me ferez plaisir. Aimez toujours bien le maître (ainsi se désignait-il lui-même) car, de son côté, il vous aime bien fort ». Lorsque Caylus était souffrant, Henri s'impatiait de le retrouver dispos : « Je te verrai demain avec bon visage ou te ferai mauvais. Tu peux bien penser que je n'en ferai rien, mais bien au contraire je te veux embrasser de bon cœur et contentement. Je te baise les mains et embrasse. »

Pour commencer ou achever une lettre à ses amis, le roi usait d'une marque : « :S: + », S fermé que l'on nommait « fermesse », à la fois langage conventionnel de l'amour entre amants (Marguerite de Navarre en usait) et symbole de fidélité en amitié.

Henri se plaisait aussi à utiliser des surnoms ou de tendres diminutifs. Il appelait Jacques de Lévis-Caylus, « Petit Jacques », ou « Petit » ou « Jacquet » ; « Colette » désignait Saint-Sulpice. Mais le

ministre Villeroy, de neuf ans son aîné, et qui n'était pas un mignon, recevait pareil traitement affectueux : à la fin de ses lettres, le roi le gratifiait d'un « Adieu, Bidon ».

Déduire de ces démonstrations d'amitié l'homosexualité du roi est hasardeux. Qu'Henri fût excessif en ses sentiments, nul ne le niera. Le roi l'admettait lui-même. « Ce que j'aime, écrivait-il en 1579, c'est avec extrémité. » En outre, les usages du XVI^e siècle demeurent souvent insolites pour notre temps. Sera-t-on troublé lorsque Henri invitait un mignon à coucher dans sa chambre ? Les mœurs alors l'admettaient. Le roi avait agi ainsi, on l'a vu, avec Damville, chaleureusement accueilli à Turin sur le chemin du retour de Pologne, ou avec son frère François d'Anjou, rentré à la Cour. Ainsi témoignait-on sa confiance à un hôte que l'on voulait honorer.

Une génération auparavant, le roi Henri II manifestait les mêmes attentions envers son favori Anne de Montmorency. Pour lui témoigner respect et affection – le connétable avait l'âge d'être son père –, Henri II lui offrait souvent de partager sa chambre. Il souhaita même qu'après leur mort leurs cœurs fussent réunis dans une même urne. Personne n'avait alors suspecté les relations entre le roi et son mentor.

De son père, Henri III avait hérité un sens aigu de l'amitié. Les déclarations passionnées que contiennent ses lettres ne doivent pas abuser. Elles ne disent rien d'autre qu'un intense sentiment affectif et sont, rappelle Nicolas Le Roux, une « forme de communication propre à l'élite nobiliaire ». Certes, la sensibilité personnelle d'Henri y a sa part. Mais les usages alors codifiés de la correspondance comptent au moins à part égale.

A l'aune des mentalités de la Renaissance, les démonstrations d'amitié d'Henri sont moins ambiguës qu'on en pourrait juger aujourd'hui. Si les contemporains, comme le Parisien Pierre de L'Estoile ou Claude Haton, curé de Provins, ont colporté contre les mignons les accusations de « bougrerie », aucun n'a alors mis en cause leur maître. La grande offensive de calomnie contre Henri était à venir.

Un désir de majesté

Henri a-t-il entendu les critiques contre les « petits gentilshommes » qu'il avait choisis pour son entourage ? A-t-il lu les pamphlets dénonçant ces jeunes gens avides, frivoles et malsains ? A-t-il mesuré les risques que sa « chère bande » faisait courir à sa popularité ? La sensibilité du prince était dévoreuse d'affection, avide de passion. Réunir une société d'amis chers, une petite cour de disciples jeunes, beaux et dévoués, répondait certainement à une exigence intime. Mais cette satisfaction personnelle compensait-elle le déferlement de haine qui frappait les mignons et bientôt le salirait ?

Henri était homme en quête constante d'amitié. Il était aussi roi, soucieux de ses devoirs d'État. En constituant sa « troupe », il avait trouvé un moyen d'affirmer son autorité.

Depuis le début des guerres civiles, les grandes familles nobles manifestaient chaque jour leur indépendance à l'égard du souverain. Les Bourbons, les Montmorency, les Guise n'étaient plus les soutiens du trône. Ils s'étaient déclarés rebelles, voire rivaux des Valois. Aussi le roi avait-il jugé nécessaire de disposer d'une clientèle nobiliaire fidèle qui lui devrait tout, charges, places, fortune. Ni trop éclatants (ils seraient alors tentés de s'émanciper), ni trop obscurs (il leur fallait être efficaces), les lignages des mignons appartenaient à une noblesse de province, déjà en charge de responsabilités locales. Caylus était issu du Rouergue, Saint-Luc de Normandie, Maugiron du Dauphiné, Saint-Sulpice du Quercy, Saint-Mégrin de Guyenne. Henri disposait ainsi d'un réseau de fidélités à l'échelle du royaume.

Les mignons n'étaient donc pas les « potirons venus en une nuit » moqués par les libelles prompts à dénoncer leur trop rapide ascension sociale. Certes, le contribuable déjà chargé d'impôts s'indignait des libéralités dont ils bénéficiaient, mais il en ignorait le sens politique. Les faveurs consenties par le roi démontraient sa puissance : elles étaient le signe sensible de son autorité. Au temps où les grands seigneurs renforçaient leur clientèle, Henri retrouvait la maîtrise de l'octroi des « grâces ». Faire et défaire la carrière des mignons, user de la promotion comme de la disgrâce, c'était encore gouverner.

Une noblesse loyale était nécessaire au roi, et Henri avait besoin de

fidélité. Au Louvre, les mignons formaient une sorte de cour dans la Cour. En élargissant le cercle, Henri souhaitait distinguer au sein de la noblesse de France un carré de gentilshommes dévoués à sa personne et dont l'orthodoxie catholique fût absolue. Ainsi créa-t-il en décembre 1578 l'ordre du Saint-Esprit.

Ce n'était pas le premier ordre chevaleresque né dans le royaume. A la fin du siècle précédent, Louis XI avait fondé celui de Saint-Michel pour faire pièce à la Toison d'or du duc de Bourgogne. Mais la distinction s'était beaucoup dévaluée par inflation de titulaires. Ne la désignait-on pas comme « le collier à toutes bêtes » ?

La création d'Henri III visait à réduire l'influence politique des grands seigneurs jugés trop indépendants. Avec les membres de l'Ordre, Henri établissait une relation privilégiée. Il en était le grand maître, recevait leur serment de fidélité, leur remettait le manteau et le collier. Les mille écus qu'il leur octroyait n'étaient pas une pension – faveur traditionnelle du roi à ses courtisans – mais un don, symbolisant le lien personnel unissant le chevalier au monarque.

L'entrée dans l'Ordre était soumise à un cahier des charges détaillé. La fidélité absolue à la personne du roi était le premier devoir. Les titulaires devaient en outre justifier d'une noblesse centenaire, faire profession de foi catholique et s'obliger à une pratique religieuse exigeante. Chacun, rappelaient les statuts, jurait de se consacrer « à la défense de notre foi et religion, et de notre personne et État ». Les chevaliers s'engageaient à faire régner entre eux « amitié, concorde, union » afin de servir d'exemple. Ce qui ne manquait pas d'ambition au sein d'une Cour sans cesse agitée par de sanglantes rivalités.

Henri créa ainsi une chevalerie dévouée à son roi, au service de « l'honneur de Dieu » et orientée vers une œuvre civilisatrice.

Le choix du patronage du Saint-Esprit s'inspirait des événements heureux de son règne. L'élection au royaume de Pologne comme son accession au trône de France avaient eu lieu le jour de la Pentecôte. Une telle coïncidence – à laquelle on ajoutait indûment la naissance d'Henri – ne pouvait être qu'un signe de la Providence. Face aux souffrances du royaume, le recours à l'Esprit-Saint n'était-il pas le meilleur remède ?

Mystique et politique présidèrent donc à la création d'un ordre prestigieux et durable – il subsista jusqu'à la fin de la monarchie – dont les cent titulaires étaient astreints par roulement à un service domestique auprès du souverain. Destinés à exalter la majesté royale, les chevaliers ennoblissaient les cérémonies de la Cour. La fête de l'Ordre, fixée au 1^{er} janvier de chaque année, revêtait elle-même un caractère fastueux.

Henri avait décidé du costume et veillé à sa réalisation. Le manteau de velours noir était brodé de langues de feu d'or et des chiffres du roi

en fils d'argent. Au grand collier, orné de H et de L, en l'honneur d'Henri et de la reine Louise, était attachée par un ruban bleu une croix d'or à huit pointes, émaillée de blanc, cantonnée de fleurs de lys avec au centre la colombe du Saint-Esprit.

Pour la première promotion de l'Ordre, le 1^{er} janvier 1579, Henri élit des serviteurs de la monarchie comme le duc de Nevers ou le duc d'Uzès, récent transfuge du camp réformé, des grands officiers de la Couronne, des maréchaux, des membres du conseil privé. Jacques d'Humières, gouverneur de Péronne, en fut. Monsieur n'y figura pas et resta ignoré des promotions suivantes. Dans la maison de Lorraine, Henri fit choix du duc de Mercœur, frère de la reine et de Charles, duc d'Aumale, grand veneur de France, mais fit patienter Henri de Guise jusqu'en 1580.

En créant ce club très fermé de *cordons bleus* (comme on appela bientôt les chevaliers), à l'exemple de la fidélité, en lui conférant un prestige envié, Henri s'efforça de détourner la noblesse de la tentation féodale.

Il s'employa aussi à discipliner les seigneurs vivant dans son entourage. En août 1578, la Cour fit l'objet d'un nouveau règlement. Quatre ans plus tôt, Henri avait inauguré son règne en promulguant un cérémonial dont les guerres civiles avaient entravé l'application. Henri développait son premier projet. Les conditions étaient favorables. Le royaume était en paix. Le roi se déplaçait moins. Sauf un voyage d'été en Normandie où il s'était baigné dans la mer pour soigner une maladie de peau, quelques séjours à Ollainville, Fontainebleau ou Saint-Germain-en-Laye, il séjournait au Louvre. Aussi pouvait-il se consacrer davantage à ses affaires domestiques.

Du gros des courtisans, Henri souhaitait s'isoler. L'accès à sa personne, jusque-là direct et quelque peu familier, fut soumis à des règles. On ne put approcher le roi qu'après y avoir été invité. Le suivre dans ses déplacements nécessita une autorisation. Sa chambre devint un lieu réservé à quelques dignitaires et son cabinet fut interdit à tous. Désormais, partager la vie intime du monarque n'était plus un droit arraché à la bienveillance du prince. C'était une grâce qu'on espérait de Sa Majesté.

Pour la première fois, l'emploi du temps royal fut fixé. Les heures de Sa Majesté devinrent « réglées ». Aux courtisans de respecter ces contraintes.

Ce nouveau règlement fut-il appliqué ? A peine l'avait-il rendu public que le roi le déclara provisoire. Henri se promettait d'y revenir. A la fin de l'année 1584, il travailla personnellement à une version amplifiée qu'il rédigea lui-même. Le 1^{er} janvier suivant, les hôtes du Louvre, à la fois curieux et inquiets, en reçurent un exemplaire imprimé. Sa lecture déconcerta. Tout était organisé dans le moindre

détail. Chaque jour de la vie de la Cour était soumis à un horaire précis. Les courtisans étaient tenus de conformer leurs gestes à de rigides prescriptions. Des bas-de-chausses au chapeau, il n'était pas un costume porté devant Sa Majesté auquel ne soient imposées forme, couleur, nature de l'étoffe.

Henri avait veillé à tout. Dans ce texte minutieux, les contemporains reconnurent les traits du caractère tatillon du roi. Et ce n'était pas pour l'en louer.

La distribution de l'appartement royal n'avait pas échappé au changement. Jusque-là des plus modestes – composé de trois pièces principales : une salle, une antichambre et une chambre, complétées par un cabinet et une garde-robe –, il se dilata pour compter cinq pièces. Entre l'antichambre et la chambre royale s'intercalèrent une *chambre d'État* et une *chambre d'audience*. Ainsi pouvait s'étirer, en une majestueuse procession, le flot des courtisans admis par degré d'une pièce à une autre selon le rythme du lever de Sa Majesté.

Dans la chambre royale, vide de visiteurs, s'affairaient autour du monarque le personnel domestique et les gentilshommes de la Chambre chargés de sa toilette. On présentait la chemise et le roi choisissait le costume du jour, généralement noir ou marron. Le lever n'était pas public. Henri, qui avait partagé la couche de la reine tout ou partie de la nuit, faisait dire qu'il était « éveillé », c'est-à-dire prêt à recevoir. On ouvrait la porte. Le cortège des courtisans s'ébranlait. Les privilégiés qui patientaient dans la salle d'audience entraient chez le roi, laissant la place aux hôtes de la chambre d'État. Chaque groupe progressait ainsi vers le « sanctuaire » où se tenait Sa Majesté. Si le roi se retirait en son cabinet, pièce éminemment privée, seuls ceux qu'il appelait le rejoignaient.

On servait la collation. Nouveau mouvement. Officiers de la Couronne, membres du Conseil, grands seigneurs pénétraient à leur tour dans la chambre du roi. Henri demandait « sa cape et son épée ». Dans l'appartement royal, ce n'était plus qu'un long cortège ininterrompu. Le Très-Christien se rendait à la messe.

Dans l'Espagne voisine, l'étiquette affectait à chaque groupe de courtisans de rang égal la pièce où attendre le roi. En France, la hiérarchie, dynamique, imposait le mouvement. Un ballet compliqué rythmait ainsi les entrées successives. Il y avait du chorégraphe chez Henri III. Ou du liturgiste.

Au contraire d'un Philippe II qui, à l'Escorial, pouvait rester invisible des semaines durant, le roi de France ne vivait pas caché. Chaque matin pour aller à la messe et chaque soir pour les vêpres, il traversait son appartement, visible, et souvent accessible.

Il n'était guère besoin d'un règlement pour rappeler qu'Henri présidait quotidiennement son Conseil. Mais il était prévu un

calendrier pour les réunions de ses différentes sections. Le Conseil des affaires, traitant de politique générale, siégeait quatre fois, les lundi, mardi, jeudi et samedi ; le Conseil privé ou des parties, pour la justice, les mercredi et vendredi ; le Conseil des finances, les mardi, jeudi et samedi.

Les affaires de l'État achevaient la matinée. Pour son repas, Henri avait de nouveau entouré sa table de barrières. Il n'est pas sûr qu'elles aient été maintenues. Le roi mangeait seul, mais en musique. Il n'avait pas l'appétit de François I^{er} ou des Bourbons, ne buvait pas de vin, et usait d'un raffinement – la fourchette – emprunté à Venise.

Repas achevé, Henri se rendait chez la reine, puis généralement sortait. Les séances du Conseil, les audiences, le travail avec les ministres le ramenaient au palais. Il prenait son dîner avec la reine et souvent avec sa mère. La soirée était consacrée aux divertissements, théâtre, musique, bal. Comme plus tard Louis XIV, Henri aimait danser et ordonnait que l'on dansât plusieurs fois par semaine.

L'emploi du temps de la Cour était trop strictement minuté pour être fidèlement respecté. Henri lui-même y dérogea. Les aléas de la vie publique, ses indispositions de santé contrarièrent un tel programme. En outre, pareille minutie ne pouvait qu'agacer des gentilshommes à l'esprit indépendant. Un grand seigneur pouvait-il se voir imposer les coiffures autorisées à la Cour ? « Nul, disait un article du texte, ne portera de chapeau aux antichambres, chambres et cabinets de Sa Majesté, mais des bonnets. » Le roi fut ainsi déclaré coupable d'exposer son entourage à de dangereux refroidissements de tête.

Contre le règlement de 1585, bien des courtisans regimbèrent. Les plus ombrageux préférèrent s'éloigner un temps du Louvre. D'autres protestèrent contre le nivellement des rangs : contraindre des huissiers à porter costume de velours et riche collier comme des gentilshommes, n'était-ce pas bouleverser les hiérarchies ?

Au moment où le règne d'Henri III allait entrer dans une période de turbulences, qu'importe si les hôtes du Louvre respectèrent une étiquette aussi pointilleuse ! Le rêve caressé par Henri mérite toutefois considération. En hiérarchisant l'accès à la personne du roi, en tentant de discipliner les courtisans et mettre de la distance avec Sa Majesté (sans la rendre pour autant inaccessible), Henri faisait œuvre politique. Tenir sa Cour, c'était tenir sa noblesse. Du moins pouvait-il l'espérer.

La réputation – surtout quand elle est faite par les adversaires – n'est pas la vérité de l'homme. Henri a été jugé frivole, obsédé par le cérémonial, amateur de superfluités. La réglementation de la Cour, la création de l'ordre du Saint-Esprit, la formation de sa « troupe », l'ont montré au contraire préoccupé de mettre en défense son autorité menacée. Face aux atteintes portées à la plénitude du pouvoir

monarchique, il imagina des contre-feux chargés de glorifier la fonction royale, d'endiguer les défections, d'encourager les ralliements, de débaucher les opposants. Ces initiatives révèlent un souverain épris de majesté, un monarque politique, non un amateur indolent.

Politique fut son souci de confier à des serviteurs gagnés à sa cause l'administration de provinces jusque-là gouvernées ou convoitées par des hommes dévoués aux Guise. Avec Saint-Luc nommé à Brouage, François d'O en basse Normandie, Dinteville en Champagne, Henri œuvra au renforcement de son autorité aux dépens de la haute noblesse, souvent tentée de jouer les potentats locaux, toujours prête à fronder. Dans leur lutte pour rabattre les prétentions des grands, Henri IV, Richelieu ou Louis XIV comptent Henri III pour précurseur.

Politique, sa décision d'imposer à un gouverneur de province la collaboration d'un magistrat. Lorsque, le 9 octobre 1579, Henri nomma le président de la cour des aides de Montpellier auprès du gouverneur de Languedoc pour « le suivre et accompagner où besoin sera et l'assister dans les affaires concernant la justice », il contribua à la genèse de l'institution des intendants que les rois Bourbons perfectionneront.

Henri III régna et gouverna. Au risque d'étonner ses contemporains, il administra.

Lorsque, en 1577, il eut achevé d'éteindre les incendies huguenots, il légiféra. En mars et septembre – la Cour était encore à Poitiers – il réforma le système monétaire. En ce domaine régnait le plus grand désordre : l'inflation triomphait, la livre tournois (monnaie de compte) était dépréciée, le royaume était envahi par les monnaies étrangères et le rapport entre pièces d'or et d'argent ne cessait de varier. Pour tenter d'y remédier, l'écu – le fameux écu d'or au soleil, de soixante sous – fut substitué à la livre comme unité de compte au prix d'une légère déflation et on fixa son rapport avec les autres pièces en circulation, tandis qu'on interdit les espèces étrangères sauf celles d'Espagne. La réforme fut bien accueillie. Elle ne fut pas durable, mais sur le moment certains rêvèrent de voir s'étendre aux affaires politiques du royaume la remise en ordre monétaire :

*Si ce bel ordre était entre nous établi,
Tout murmure civil serait mis en oubli,
Et ne vit-on jamais plus belle monarchie.*

Semblable souci de réforme accompagna la publication de l'ordonnance de Blois en 1579. Comme tous les actes royaux de ce nom, elle traitait de multiples matières dont les états généraux précédents avaient débattu. Ses 363 articles concernaient aussi bien les offices royaux (dont on rêvait de supprimer la vénalité) que

l'entretien des routes, les universités que les conditions d'anoblissement, les hôpitaux que la fondation de séminaires. Vaste catalogue dont il est difficile de savoir quelle part Henri a pris à son élaboration.

Le maintien de la paix civile sept années durant donna au gouvernement royal la durée pour légiférer. Les décisions concernant des sujets aussi divers que les métiers jurés, l'amirauté ou la gendarmerie témoignent de son activité. Fidèle à ses prédécesseurs, Henri fit reprendre la rédaction des coutumes provinciales, nomma des commissaires chargés de les mettre en langage intelligible, voire de les réformer en préservant les droits du roi.

Le foisonnement des textes officiels et leur contenu disparate suggérèrent d'établir un classement ordonné par matières. Un magistrat érudit, Barnabé Brisson, président au parlement de Paris, en prit l'initiative. Henri, qui admirait son savoir au point de le dire unique en Europe, l'encouragea. Sa compilation, publiée en 1587, prit le nom de *Code du roi Henri III*. Pour les flatteurs, Henri était le nouveau Théodose et le moderne Justinien.

Au moins était-il attentif aux réformes. Aucune n'était plus indispensable que celle des finances. Les chroniques du temps sont encombrées des demandes d'argent inlassablement formulées par le roi : subventions et dons gratuits arrachés au clergé, emprunts, création de charges vénales, aliénations du domaine royal, taxes diverses. L'imagination fiscale paraissait sans limite. Ainsi, en octobre 1578, on exigea des acquéreurs d'offices, qui venaient déjà d'acquitter le prix de leur charge, un droit supplémentaire nommé *marc d'or* payable avant réception de leurs lettres de nomination. Son paiement autorisait la prestation de serment du nouvel officier. Ainsi la monarchie y gagnait un lien de fidélité et une imposition supplémentaire.

Chacune des exigences fiscales suscita au Parlement comme chez les bourgeois de Paris, dans le clergé comme chez les petites gens, mécontentement, protestation, remontrances. L'opinion dénonçait la prodigalité du roi envers ses mignons, s'enflammait contre les Italiens de la Cour, coupables de toutes les exactions, « pires cent fois, disait-on, que tous les parricides ». A chaque édit créateur d'impôt, le roi dut tenir un lit de justice en son Parlement pour convaincre les magistrats de le rendre exécutoire. Henri excellait alors à plaider, usant d'autorité et de flatteries, s'excusant des malheurs du temps, admettant la lourdeur des efforts demandés, mais concluait toujours à leur nécessité. Le roi était grand « inventeur de subsides ».

Il savait aussi l'insuffisance de tels expédients. Aussi songea-t-il à mettre en chantier une véritable réforme fiscale. Ne devrait-on pas au préalable connaître la situation de chaque province ? En

septembre 1582, des membres du Conseil furent dépêchés sur place pour procéder aux indispensables enquêtes. Leurs résultats furent examinés par une assemblée de notables qu'Henri réunit à Saint-Germain-en-Laye en novembre de l'année suivante. De ses travaux naquirent bien des projets. Peu virent le jour. Ils aidèrent toutefois à équilibrer le budget de 1585. Si la paix durait, on pouvait espérer la remise en ordre des finances.

Ces louables efforts ne furent pas tous couronnés. Bien des décisions royales restèrent sans effet. Si les bonnes intentions ne manquèrent pas, les réalisations demeurèrent rares. Une fois encore, la guerre en fut la cause.

Depuis quelques années, Henri n'avait concédé à Catherine de Médicis qu'un rôle secondaire. Bon gré mal gré, la reine mère s'en contentait, mais restait disponible. Pour son fils elle était devenue une manière de chargée de mission. On ne pouvait trouver, il est vrai, négociateur plus habile. Surtout quand la politique concernait les affaires de famille.

Depuis qu'Henri de Navarre s'était enfui de la Cour, Marguerite vivait au Louvre séparée de son mari. Pendant des semaines, le roi avait tenu sa sœur pour complice du fugitif et la faisait surveiller. En entretenant avec Monsieur des liens privilégiés, elle aggravait son cas. Mais, paix de Poitiers signée, rien n'empêchait Margot de retrouver son mari. Le roi souhaitait même son départ. Il se faisait aimable, « prenant la peine, écrit Marguerite, de me venir voir tous les matins et me représentant combien son amitié me pouvait être utile et me pourrait faire vivre heureuse ». Henri savait aussi être tout miel. Margot obtint la permission (ou reçut l'ordre) de rejoindre Navarre en Guyenne. Mais elle ne fit pas le voyage seule. Catherine l'accompagna.

Le 2 août 1578, à Ollainville, Henri salua leur départ. Le train de maison des deux femmes était fastueux. Quand il s'agissait d'éblouir les provinces, la monarchie savait miraculeusement trouver les écus. A près de soixante ans, la reine mère renouait avec la poussière des chemins, les étapes sans confort, l'assommant cérémonial des entrées. Mais, comme au temps du Grand Tour de Charles IX, le plaisir de négocier passait la peine de voyager.

Car le déplacement dans le sud-ouest du royaume n'était pas d'agrément, et les retrouvailles entre les deux jeunes époux n'en était que le prétexte.

A Paris, Henri était régulièrement informé du détail du périple. Chaque jour, Catherine lui en rendait compte. Après quelques péripéties, les deux femmes rencontrèrent Navarre le 2 octobre. Catherine lui confia le souci du roi de voir l'édit de paix appliqué partout. La négociation portait sur les places fortes détenues illégalement soit par les catholiques soit par les protestants. La

conférence n'était pas de tout repos. Ouverte à Nérac, suspendue parfois par quelques coups de théâtre dont les protagonistes avaient le secret, différée par la mauvaise humeur de Navarre ou les colères de Catherine, elle mêlait diplomatie, parties de chasse à la palombe et divertissements raffinés propres à scandaliser les austères pasteurs huguenots qui accompagnaient le Navarrais. Le 28 février 1579, on parvint à un accord. Le traité confirma l'édit de Poitiers et accorda pour six mois aux protestants quatorze places de sûreté supplémentaires en Guyenne et en Languedoc.

Après plusieurs semaines de palabres, Catherine avait-elle préservé la paix ? C'était compter sans les ambitions de chaque camp. Catholiques et protestants n'entendaient nullement rendre les citadelles gagnées : au contraire, ils continuaient d'en conquérir. Officiellement, le royaume était en paix, mais les coups de main isolés ne cessaient pas, dans le Nord comme dans le Midi. Tout était prétexte à la reprise des combats. Les protagonistes locaux ne songeaient d'ailleurs qu'à guerroyer. Le roi de France était si loin !

En Guyenne, Navarre et le maréchal de Biron, lieutenant général pour Henri III, se haïssaient. Chacun justifiait ses infractions à la paix avec la même mauvaise foi. Dans le nord du royaume, Condé, l'irascible prince protestant, à qui les catholiques refusaient la prise de possession de son gouvernement de Picardie, quitta la Saintonge sous un déguisement pour aller s'y établir par la force. Le 29 novembre 1579, il s'empara par surprise de La Fère. Cette conquête ouvrait officiellement des hostilités jusque-là endémiques.

Pour l'opinion, cette guerre avait des raisons plus anecdotiques qui lui valurent le nom de *guerre des amoureux*. Elle aurait été déclenchée par les railleries du roi de France envers son beau-frère Navarre. Henri et ses mignons auraient pris un plaisir douteux à se gausser publiquement des infidélités conjugales de Margot et de la complaisance de son infortuné mari. Navarre aurait trouvé dans ces ragots motif à faire la guerre. Il est vrai que la peu farouche Marguerite collectionnait les amants et Navarre n'était guère plus fidèle. Mais les Gascons de son entourage, qui s'ennuyaient pendant la paix, jugèrent qu'il y avait là de l'honneur à défendre.

La guerre avait donc repris. Une fois encore elle ne fut pas décisive. Navarre se montra talentueux en s'emparant de Cahors. Le duc de Mayenne prit La Mure aux huguenots du Dauphiné. La Fère fut rendue au roi. Ni les protestants de La Rochelle ni ceux de Languedoc n'avaient pris part aux combats. La paix fut signée à Fleix en novembre 1580 : elle ne changea rien aux conventions signées un an et demi plus tôt par Catherine à Nérac. La *guerre des amoureux* avait été une parenthèse. Henri III pouvait poursuivre son œuvre de restauration du royaume.

Les « trois enfants » d'Henri

Octobre 1580. Dans sa résidence privée d'Ollainville, Henri se laissait gagner par la morosité. Après plus de cinq ans de mariage, la reine ne lui avait toujours pas donné d'enfant. Louise, la blonde et belle Louise, était douce, aimante, délicate. Indifférente à la politique, elle ne commandait à aucune coterie. Elle paraissait heureuse et ne vivait que pour Henri, Le roi, soupçonneux avec son frère François et sa sœur Margot, accordait à sa femme une confiance absolue. Pas un jour où elle ne l'ait méritée.

A Henri, la reine ne donnait nul chagrin, mais elle lui avait refusé jusque-là le bonheur suprême : un héritier.

Depuis le mariage royal, la Cour était à l'affût, flairant une grossesse lorsque Louise adoptait une robe plus ample ou se plaignait d'une indisposition passagère. Une fois, une fois seulement, les signes furent prometteurs. Au printemps 1576, elle fut enceinte. Mais, rapporte un contemporain, « une malheureuse médecine qui lui fut donnée lui fit vider l'enfant que les sages-femmes disaient être déjà tout formé ». De cette fausse-couche, la reine hérita une définitive stérilité.

L'absence d'enfant l'affectait douloureusement. Elle maigrissait, s'abandonnait à la mélancolie. La répudiation la menaçait-elle ? Cette perspective la terrorisait. Henri, malgré ses infidélités, demeurait un époux empressé. Mais au roi il fallait un héritier.

Restaient les secours de la religion. En janvier 1579, Henri s'en était allé implorer la Belle Dame de Chartres. Il en avait rapporté deux « chemises » de la Vierge, l'une pour lui, l'autre pour la reine. On désignait ainsi des médailles représentant la chemise de Notre-Dame, bénéfiques pour vaincre la stérilité. Henri revint à Paris coucher avec sa femme, « en espérance de lui faire un enfant, écrit un Pierre de L'Estoile caustique, par la grâce de Dieu et de ses chemises ». En septembre, le couple avait renouvelé le pèlerinage. Mais la Providence restait sourde à ses prières.

Sans désavouer la Vierge Marie, on pouvait tenter d'autres recettes. En cet automne 1580, sur les conseils de la Faculté, Louise fit le voyage de Bourbon-Lancy, mettant cette fois ses espoirs dans les eaux. Docile à ses médecins, elle observa scrupuleusement le régime qu'ils

lui imposèrent. « Je me porte bien des bains, écrivait-elle. Il faut que je les prenne encore quelques jours, ils me profitent infiniment. »

Comme on ne saurait être trop assuré, Henri ordonna une procession à Notre-Dame de Paris et une messe solennelle pour prier Dieu, la Vierge, les saints et les saintes du Paradis de donner, au retour des eaux, « lignée à la reine et au roi qui lui pût succéder à la couronne de France ». L'avenir dirait si pèlerinage, bains et prières cumulés aideraient à procurer une postérité à Henri.

A ceux qui espéraient un dauphin, la santé du roi, sans être alarmante, était source d'inquiétude. Henri approchait trente ans. Grand, voire longiligne, le torse étroit, il ne donnait pas comme son père ou son grand-père l'image de la robustesse. Sa silhouette était élégante, ses gestes toute distinction, mais à l'observer, son aspect dégageait une certaine fragilité. Enfant, sa santé, perturbée par des accidents infectieux répétés, avait été le souci de sa mère.

Dès le début du règne, les esprits malveillants lui avaient imputé l'absence d'héritier, tant on s'étonnait qu'au contraire des habitudes royales il n'eût pas d'enfants naturels ! Mais en engrossant la reine en 1576, Henri avait démenti ces rumeurs. La maladresse des médecins avait gâché cette espérance.

La stérilité du couple royal n'était donc pas le fait d'Henri. Encore fallait-il qu'il restât en santé. Nul n'ignorait que ses frères étaient morts précocement de tuberculose pulmonaire. Lui-même accumulait les défaillances. Certes, les indigestions et la goutte étaient les souffrances ordinaires d'homme trop bien nourri. Henri ne semblait pas pour autant se convertir à la diète. « Je mange comme un loup », avouait-il dans la lettre où il se plaignait de cette affection au pied gauche qui gâchait ses nuits.

Fièvre, inflammations, hémorroïdes revenaient trop souvent. Les coliques néphrétiques le tourmentaient. Henri redoutait par-dessus tout la gravelle, ou maladie de la pierre, alors presque toujours fatale, avec ou sans opération.

En septembre 1579, dix jours durant, la vie du roi parut en danger. Une très douloureuse otite en était la cause. Prostré, Henri répétait que ce mal avait tué son frère, le roi François. Proches, domestiques, médecins étaient désespérés. Au Louvre, tout était suspendu à l'évolution de la maladie. Absente depuis plusieurs mois, Catherine de Médicis négociait alors en Dauphiné. On ne lui cacha pas la gravité de l'état de son fils préféré. Loin des siens, la *mamma* parut anéantie. « Croyez, confia-t-elle à sa complice, la duchesse d'Uzès, croyez que c'est une extrême peine d'être loin de ce que l'on aime comme je l'aime, et le savoir malade : c'est mourir à petit feu. » Dans tous les monastères de Paris, on pria pour la santé du roi. L'abcès creva et Henri guérit. On avait échappé au pire.

Pourtant, en cette année 1580, le roi fut de nouveau malade. La peste, qui désolait bien des provinces du royaume, était entrée dans Paris. Elle culmina au cœur de l'été. Henri fut épargné, mais « le mal qui répand la terreur » n'était pas seul. « Force rougeoles et petites véroles » l'accompagnèrent et la coqueluche prit le relais. Henri fut atteint par celle-ci début juin. Sans doute ne fut-il ni purgé ni saigné, car il en réchappa. Se tenir sagement au lit, boire et manger peu, et éviter toute médecine étaient en effet selon les sages le plus efficace remède pour guérir.

A Paris, l'épidémie avait été meurtrière, mais Henri portait son attention au-delà des murs de la capitale. En Picardie se jouait un des derniers épisodes de la septième guerre de Religion. Condé, on s'en souvient, s'était enfermé dans La Fère. Furieux, le roi commanda au maréchal de Matignon de l'en déloger et de reprendre la petite cité. Le plus vite possible, afin d'enlever aux reîtres allemands tout prétexte à envahir le royaume. Malgré la forte armée royale rassemblée sous les murs de la ville, trois mois furent nécessaires pour en avoir raison.

Henri avait ordonné à ses mignons de participer au siège, regardant leur ardeur à servir comme une sorte de test de fidélité. Les plus aimés du roi étaient morts, assassinés ou victimes des duels de Cour. L'entourage royal s'était renouvelé. Devant La Fère, Henri mettait ses favoris à l'épreuve. Beauvais-Nangis, qui avait l'âge du roi et l'avait accompagné à Cracovie, commandait le régiment des gardes ; Philibert de La Guiche, ancien de La Rochelle et du voyage de Pologne, l'artillerie. D'autres gentilshommes, en faveur depuis peu, étaient invités à se distinguer. Jean-Louis de La Valette, futur duc d'Épernon, commandait le régiment de Champagne, tandis qu'Anne de Joyeuse, baron d'Arques, se tenait à la tête d'une compagnie de cinquante lances.

Fidèles à leur habitude, les pamphlets brocardèrent l'inexpérience de ces jeunes gens, le luxe et le confort dont ils s'entouraient. A chacun, le roi avait offert vingt mille écus, somme considérable, mais – les libelles voulaient l'ignorer – que les mignons redistribuaient aux gentilshommes de leurs troupes en leur fournissant cheval, armure et viatique en espèces sonnantes.

Henri ne recevait jamais sans crainte les nouvelles du siège tant la noblesse fut fauchée par la mort. Ce lourd tribut faisait dire à la Cour – jouant sur le nom de la ville et le latin *fera*, signifiant bête sauvage – que « c'était une mauvaise bête que cette Fère-là de dévorer ainsi tant de mignons ».

Au cours d'un assaut, La Valette fut blessé légèrement, mais Joyeuse eut sept dents et une partie des mâchoires emportées par une arquebusade. Cinq jours et cinq nuits durant, il souffrit le martyre. Rétabli, il reprit le combat. La ville se rendit le 12 septembre. Le

retour des favoris à Paris fut triomphal.

Pour Henri, les derniers mois avaient été une rude épreuve, mais cette fin d'automne 1580 le rassérénait. De sa méchante otite, il ne gardait au bras que la trace de l'abcès de fixation ouvert par les médecins. Et la coqueluche s'était évanouie sans dommage. Le séjour aux eaux de la reine Louise laissait espérer un héritier. Ses favoris avaient courageusement combattu et étaient saufs. La seule ombre était que Monsieur faisait l'important en conduisant les négociations de la paix signée à Fleix en novembre.

A Ollainville, où il se reposait, Henri pouvait chasser ses inquiétudes. N'avait-il pas invité ses trois favoris, Joyeuse, La Valette et François d'O, à le rejoindre ? Le premier avait oublié sa blessure et estimait que sa « grosse lippe » camouflait au mieux sa mâchoire édentée. La Valette avait en tête un projet d'union avec la fille du maréchal de La Meilleraye tout en songeant à un mariage d'amour avec la belle Mme de Carnavalet ! Quant à François d'O, déjà maître de la garde-robe du roi, il se réjouissait d'inaugurer sa nouvelle charge de premier gentilhomme de la Chambre.

Le moins informé des courtisans devinait que vers eux allait désormais toute la faveur. François d'O était le dernier de la « bande des quatre » depuis la disgrâce de Saint-Luc et la mort de Caylus et de Saint-Sulpice. La Valette et Joyeuse étaient des astres montants. Bientôt on les qualifia tous d'« archimignons ». Henri ne les appelait plus que « ses trois enfants ».

Comme dans les familles véritables, les jeunes gens ne se ressemblaient guère. François d'O, l'aîné du groupe, était homme de cabinet, prudent, réfléchi, pesant chacune de ses décisions, ne se laissant jamais emporter par un coup de tête. Né dans la noblesse de Cour, il connaissait toutes les subtilités de la société du Louvre. Sa charge de maître de la garde-robe lui donnait un accès privilégié auprès d'Henri. Au service d'un monarque aussi préoccupé par son apparence, il était assuré de partager l'intimité de son maître, de connaître ses pensées, de recevoir ses confidences. Et d'en tirer avantage.

Jean-Louis de Nogaret de La Valette, futur duc d'Épernon, de quelques années plus jeune, était au contraire un esprit intrépide. Orgueilleux comme tout Gascon, il était animé d'une volonté de fer prompte à briser les obstacles dressés sur sa route. Impatient, l'homme répugnait à contourner les difficultés : il les affrontait, avec courage, souvent avec panache. De naturel hautain, volontiers cassant avec ses rivaux, froid avec beaucoup, il avait un incomparable talent pour se brouiller avec autrui.

Joyeuse était en revanche toute souplesse. Des « trois enfants » d'Henri, il était le cadet, de neuf ans plus jeune que le roi. « Une belle

âme logée dans un plus beau corps », reconnaissait-on. De très ancienne noblesse – ce qui ruine une fois encore l'image insultante des « potirons » –, sa famille, originaire du Vivarais et possession-née en Languedoc, tenait depuis près de deux siècles un rang à la Cour où elle avait noué les plus belles alliances. Anne de Joyeuse avait reçu une excellente éducation. Ses manières étaient aimables, son caractère enjoué. Joint à sa jeunesse – en 1580, il avait juste vingt ans –, son entrain naturel en faisait un être insouciant, léger, parfois étourdi. Le roi devait alors le réprimander, comme un père attentif reprend ses enfants. Ce que Sa Majesté s'interdisait avec La Valette, moins docile.

D'autres traits distinguaient encore les archimignons. Tous étaient avides de richesses, mais Joyeuse était prodigue et La Valette avaricieux. La cigale et la fourmi. Joyeuse dépensait avec générosité, voire ostentation. Ainsi, lorsqu'il fut reçu dans l'ordre de Saint-Michel, il accorda aux secrétaires d'État les cent mille écus qu'il venait de recevoir du souverain pour se faire pardonner de les avoir fait attendre jusqu'à minuit !

La Valette, en revanche, avait la réputation d'être pingre. Mais d'autres le jugeaient « bon ménager ». Les plus bienveillants prétendaient qu'il se gouvernait avec économie pour soutenir son fastueux train de vie « sans être à la charge du roi ». Ce qui était bien indulgent.

Entre ses deux favoris, Henri III partageait-il également son amitié ?

De Joyeuse, on dit à sa mort qu'il avait été « le chef-d'œuvre du prince ». De son vivant, on affirmait qu'il était « le plus chéri des mignons ». Sa jeunesse, son affabilité en étaient probablement la cause. Mais le jeune homme avait d'autres qualités chères au roi. Éloquent comme Henri, se plaisant comme lui à la lecture, adonné aux belles-lettres, il partageait les goûts intellectuels du monarque. En outre, leur sensibilité religieuse était proche.

Mais ne forçons pas le trait, ne cherchons pas à deviner les préférences. Certes, au contraire de Joyeuse, La Valette avait dès son adolescence préféré le métier des armes aux études. Mais Henri trouvait en lui des reflets de son propre tempérament. En La Valette, il aimait le sens du service de l'État. En lui, il reconnaissait le défenseur le plus vigoureux de l'autorité royale.

Henri s'efforça toujours d'équilibrer les faveurs dont il combla ses archimignons. A une promotion accordée à l'un répondait en écho une grâce octroyée à l'autre. Le roi pratiqua l'alternance des bienfaits. Entre ses favoris, il évita tout favoritisme.

Aux jeunes gens la chance avait souri le 27 avril 1578. Le célèbre duel des mignons avait creusé des vides chez les compagnons d'Henri. S'y étaient ajoutés les assassinats de Du Guast, puis de Saint-Sulpice, plus récemment de Saint-Mégrin. Meurtrier avec les favoris établis, le

destin souriait aux candidats à la faveur.

La Valette avait pour lui d'avoir participé au siège de La Rochelle conduit par Henri lorsqu'il n'était encore que duc d'Anjou. Mais il n'était pas pour autant entré dans la maison du futur roi. Un temps fidèle d'Henri de Navarre, il avait ensuite élu Monsieur pour maître et combattit sous ses ordres à La Charité et à Issoire. Devinait-il qu'il avait manqué de discernement en négligeant de s'attacher au roi ? Il décida de saisir la première occasion pour se faire remarquer de Sa Majesté.

Paraître était alors un des moyens privilégiés d'attirer l'attention.

– Comment, demandait un des personnages d'Agrippa d'Aubigné, comment paraît-on aujourd'hui à la Cour ?

– En grand équipage, aurait pu répondre La Valette.

Le futur favori savait que la Cour suivait l'armée royale en route pour La Charité. A chaque étape, il choisit soigneusement son emplacement afin d'être vu du roi et de sa suite. Pour son bivouac, il dépensa une petite fortune. Il dressa sa tente, la plus luxueuse du campement, et rassembla ses chevaux, les plus racés et les plus somptueusement harnachés.

Tant de luxe ne passa pas inaperçu. Les dames de la Cour n'avaient d'yeux que pour ce fastueux gentilhomme dont le nom courait sur toutes les lèvres. Catherine de Médicis partageait leur admiration. Elle avertit le roi. Henri convoqua La Valette et le complimenta en termes si chaleureux que chacun comprit qu'un aussi magnifique officier ne resterait pas un courtisan ordinaire. Quelques mois plus tard, La Valette devint familier d'Henri III.

Pour capter l'attention du roi, Anne de Joyeuse s'était donné moins de mal. Lui aussi avait participé à la campagne contre La Charité et Issoire, espérant y gagner « de la réputation ». Il en gagna. Dès son retour, il fut présenté au roi et obtint son amitié. Il avait dix-sept ans.

La promotion de Joyeuse et de La Valette devint manifeste le 1^{er} janvier 1579 à l'occasion de la cérémonie où les premiers chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit prêtèrent serment. Lorsque le roi parut, ses nouveaux favoris l'escortaient. Mais au premier coup d'œil, on ne distinguait pas Sa Majesté. Les trois hommes avaient même apparence. Henri avait en effet décidé que tous deux porteraient le même costume. La royale amitié escamotait la nécessaire hiérarchie. L'exakte similitude des pourpoints n'était pas seulement une grâce. Elle était chargée de délivrer un message. Désormais l'élévation des nouveaux astres, connue jusque-là du seul cercle des initiés, devenait publique. La Cour tout entière en était témoin.

Les deux hommes furent comblés de faveurs. Ce n'était pas seulement le résultat d'habiles manœuvres. Dans le choix du roi, l'intrigue avait sa place, mais elle n'excluait pas les capacités réelles

des bénéficiaires. D'ailleurs, si Henri décida lui-même la promotion des nouveaux favoris, Catherine de Médicis l'avait vivement encouragée. Depuis quelques années, elle louait le zèle de Joyeuse et s'était montrée satisfaite des services de La Valette. Pour remplacer les mignons disparus, elle invita son fils à s'attacher les deux hommes qu'elle estimait.

Mais la reine mère ne prévoyait pas l'exceptionnelle promotion qu'Henri leur destinait.

Dès le retour du siège de La Fère où Henri avait craint pour leur vie, les nouveaux favoris partagèrent l'intimité du roi. Celui-ci ne voulait qu'eux pour l'accompagner dans ses retraites à Ollainville ou à Saint-Germain. Lorsque de riches particuliers invitaient Sa Majesté, il les imposait à ses hôtes. Dans les rues de Paris qu'il aimait à parcourir pour se divertir, dans les maisons où il savait trouver « bonne compagnie », on ne le voyait jamais sans ses amis. Les cérémonies officielles ne réussissaient pas davantage à les séparer : au Parlement, Henri se présentait devant les magistrats toujours escorté par ses compagnons.

A Joyeuse et à La Valette le roi avait accordé un privilège envié : l'accès direct et bientôt exclusif à sa personne.

Henri ne cantonna pas sa faveur à la sphère privée. Son attachement aux archimignons leur valut une position publique. En quelques mois, le roi les submergea d'une pluie d'honneurs, de charges, de fonctions, de bienfaits.

En août 1581, Anne de Joyeuse fut élevé à la dignité de duc et pair. En septembre, La Valette devint colonel général de l'infanterie et fut à son tour promu duc et pair sous le nom d'Épernon. Le 1^{er} janvier suivant, les deux favoris furent nommés premiers gentilshommes de la Chambre et, en juin, Joyeuse acquit avec l'argent du roi la charge d'amiral de France. L'année 1583 fut aussi faste. Henri les admit dans l'ordre du Saint-Esprit, puis, tandis que La Valette-Épernon recevait le gouvernement de Metz, Joyeuse obtenait celui de Normandie.

Cet éblouissant palmarès, accompagné de gratifications colossales et répétées, ne couronnait pas de longues carrières au service du roi : Joyeuse ne dépassait pas vingt-trois ans, Épernon en avait trente. Leur réussite n'avait pas attendu le nombre des années.

Ni vaines décorations, ni sinécures, ces titres prestigieux élevaient les bénéficiaires vers le sommet de l'État et de la société. La dignité de duc et pair dominait la hiérarchie nobiliaire, laissant en retrait les autres gentilshommes fieffés : marquis, comtes, vicomtes ou barons. Et Henri ajouta au titre ducal une prérogative inouïe : Joyeuse et Épernon jouiraient de la préséance sur tous les autres duc et pairs, à la réserve toutefois des princes du sang et des princes étrangers.

En obtenant la charge de colonel général de l'infanterie, Épernon

devenait le commandant suprême des troupes à pied, maître du recrutement des soldats, du paiement de leurs soldes, de la nomination aux grades. La position stratégique de son gouvernement de Metz – marche du royaume face à l'Allemagne et poste de surveillance vis-à-vis des princes lorrains – lui donnait un rôle clef dans la défense du royaume.

Acquis par Joyeuse, le titre d'amiral de France ne transforma pas le jeune favori en homme de mer. Mais la gestion des affaires navales, les relations maritimes avec l'étranger, n'étaient pas des tâches secondaires. En outre, le seul titre d'amiral l'autorisait à recevoir aussi le commandement en chef de plusieurs armées de terre. Le gouvernement de Normandie dont il était pourvu jouissait d'un rare prestige : d'ordinaire attribué à un prince du sang, il s'exerçait dans la province la plus riche et la plus imposée du royaume.

Ces responsabilités officielles, réelles et considérables, n'épuisaient pas le rôle des archimignons auprès du prince. Le roi leur confiait encore des missions délicates, exigeant compétence et dévouement absolu. Dès 1579, il les avait autorisés à entrer au Conseil, non pour délibérer, mais pour s'y former. Depuis, ils en étaient devenus l'âme, Épernon surtout. Celui-ci recevait les requêtes adressées à Sa Majesté et faisait les réponses. Toutes les demandes présentées au roi passaient par ses mains. L'accès au prince était soumis à son accord. Catherine de Médicis elle-même dut recourir à ses services pour traiter avec son fils.

De son côté, François d'O, en retard de promotion, jouait le rôle de conseiller officieux en matière de finances. A lui, était confiée la gestion des *comptants* du roi, ces sommes d'argent à la discrétion du monarque dispensé de toute justification d'emploi. Comme il écrivait avec facilité et bonheur, il servait de secrétaire à Henri. Chaque mise en forme des décisions royales requérait sa plume. Mais sa jalousie ouverte envers Joyeuse et Épernon lui valut la disgrâce en octobre 1581.

Il est vrai qu'à cette date, les archimignons monopolisaient les faveurs de Sa Majesté. Le mariage de Joyeuse représenta le point culminant de son crédit. Les deux favoris étaient grands amateurs de femmes. Henri souhaitait les marier. Chacun prétendait à une alliance digne du rang qu'il tenait désormais à la Cour. Ainsi leur ascension serait-elle brillamment couronnée. Le roi y veillait. Des projets furent échafaudés.

Épernon convoitait alors Mme de Carnavalet. Sensible à son amour, celle-ci refusait pourtant de s'engager. Henri lui-même tenta de la convaincre. Finalement, la riche veuve, qui se disait « saoulée » par le nombre de ses précédents maris, préféra rester libre. Épernon, tout à ses aventures amoureuses, demeura célibataire jusqu'en 1587.

A Joyeuse, Henri proposa le plus beau parti : une jeune fille de dix-sept ans, Marguerite de Lorraine-Vaudémont, demi-sœur de la reine Louise. Le projet royal fit jaser. De très ancienne noblesse, les Joyeuse n'étaient toutefois que gentilshommes, tandis que la maison de Lorraine était souveraine. La faveur du roi pouvait-elle bousculer à ce point le protocole ?

Henri balaya les objections. La promesse, faisait-il remarquer au duc de Lorraine, n'appartenait qu'à la branche cadette. La volonté royale passa : le mariage fut décidé. Les jeunes gens furent fiancés au Louvre, dans la chambre de la reine, et mariés le 24 septembre 1581 à Saint-Germain-l'Auxerrois devant la Cour assemblée. Les réjouissances qui suivirent furent d'une splendeur inégalée, sans doute les plus éblouissantes du siècle, et leur coût, payé par les finances royales, inoubliable. Il fallut quinze ans pour acquitter les trois millions six cent mille livres de dépenses. En outre, Henri avait offert au couple une dot d'un million deux cent mille livres.

Le duc de Joyeuse entra ainsi dans la famille royale. Une fois encore, les observateurs s'étonnèrent de voir le marié vêtu pour la cérémonie nuptiale comme le roi, d'un costume « tant couvert de broderie, perles et pierreries, qu'il était impossible de les estimer ». Joyeuse était bien « le chef-d'œuvre du prince ».

Les libéralités d'Henri ne cessèrent pas. De mois en mois s'ajoutaient dons de seigneuries, de maisons, de bijoux, gratifications diverses, avances d'argent, équipement militaire, participations aux affaires financières du roi. Le Trésor, vide pour payer les armées royales, semblait retrouver une aisance pour enrichir les mignons de Sa Majesté.

Et la générosité d'Henri s'étendait encore à la famille d'Anne de Joyeuse. Son père, déjà lieutenant général de Languedoc, fut élevé au maréchalat. Ses frères bénéficièrent d'éclatantes promotions : à dix-neuf ans, François de Joyeuse fut nommé archevêque de Narbonne et bientôt cardinal ; Antoine Scipion devint à dix-sept ans grand prieur de Toulouse ; Henri cumula le gouvernement de plusieurs places et succéda comme maître de la garde-robe du roi à François d'O disgracié.

Pareilles faveurs suscitèrent railleries, critiques, puis la plus impitoyable condamnation. Ces dépenses étaient-elles légitimes, demandait Pierre de L'Estoile, en un temps aussi « fâcheux et dur pour le peuple, mangé et rongé jusqu'aux os en la campagne par les gens de guerre, et aux villes par nouveaux officiers, impôts et subsides » ?

Sourd aux remontrances, le roi ne cessait d'ordonner la publication d'édits fiscaux et de recourir à des expédients. Deux ou trois fois l'an, il se rendait en personne au Parlement pour contraindre les magistrats récalcitrants à enregistrer ses volontés. Emprunts forcés, contribution

spéciale sur les villes, ventes d'offices, taxes diverses, rentes bourgeoises dévaluées, Henri usait d'un arsenal fiscal producteur d'écus que les contemporains imaginaient directement reliés à la poche des archimignons.

L'opinion publique ne décolérait pas : Henri était « affamé d'argent » et ses favoris de gratifications. Paris, où vivait la Cour, n'était que plaintes et murmures. Certains en appelaient même à Monsieur, qui travaillait alors à se tailler un royaume en Flandre.

Duc, retirez vos pas, ce malheur évitez.

Laissez-là le Flamand : les Français irrités

Vous demandent secours, comme à leur seul Hercule.

Comprendre la colère des contribuables toujours sollicités n'interdit pas de souligner les bénéfices que le roi retirait de la promotion des mignons. Coûteuse ? Celle-ci l'était assurément. Impopulaire ? Tous les contemporains en témoignent. Injuste ? C'était l'opinion des laissés-pour-compte de la faveur. Fruit du caprice royal ? Le recul du temps autorise à en douter.

Dans les années 1580, comme à son avènement, Henri souhaitait se dégager de l'emprise des grands lignages du royaume, Montmorency ou Guise. Gagner à sa cause des fidèles, mettre à son service exclusif des serviteurs dévoués et compétents fut sa méthode de gouvernement. Il en est de moins intelligentes.

Pygmalion sommeillait chez Henri, mais ses créatures répondaient à une nécessité politique. Face aux initiatives revanchardes de Monsieur, aux insatisfactions protestantes et aux irritations catholiques, le roi usait d'une technique éprouvée : s'appuyer sur des hommes qui lui devaient tout.

Les charges, fonctions, responsabilités profusément distribuées aux archimignons ne furent pas la toquade d'un roi frivole, assez veule pour couvrir ses favoris de cadeaux, comme un vieillard gâteux devant sa jeune épouse. Ses libéralités étaient les pièces maîtresses d'un savant jeu d'échecs. Elles étaient moyens de gouvernement.

L'amirauté appartenait-elle au duc de Mayenne ? Par ordre du roi, le frère d'Henri de Guise dut abandonner sa fonction au profit de Joyeuse. On dédommagea le démissionnaire en le faisant chevalier du Saint-Esprit, ce qui ne coûtait rien.

De la même manière, nommer Épernon colonel général de l'infanterie visait à écarter le comte de Brissac, fidèle des Guise, dont la famille avait par deux fois exercé la charge.

Promouvoir les archimignons, c'était repousser les Guise dans les coulisses du pouvoir. Henri travaillait à marginaliser le Balafré. Aucun commandement d'importance ne lui était attribué. L'accès à l'intimité du roi lui était interdit, le secours des finances royales pour aider à

éponger ses énormes dettes (usage du temps !) refusé. Joyeuse et Épernon furent les antidotes à la menace guisarde.

Les favoris dominèrent le cœur de la Cour, servant d'intermédiaires entre le roi et les solliciteurs, formant écran autour de Sa Majesté. L'un et l'autre ignoraient ce que « faire antichambre » voulait dire. Pour eux, pour eux seuls, l'accès au souverain était direct, automatique, permanent. N'avaient-ils pas quotidiennement – faveur suprême – leur couvert à la table même du roi ? Dans le cabinet de Sa Majesté ils entraient à toute heure, même en l'absence du monarque. Au lever comme au coucher, ils étaient admis en priorité, tandis que les plus titrés des courtisans patientaient derrière la porte.

Joyeuse et Épernon furent les maîtres du Louvre après le roi.

Leur autorité dépassait les rives de la Seine. Forts de leurs prestigieuses fonctions, ils redistribuaient des charges et des faveurs, nommaient à quantité d'emplois, se constituant ainsi des fidèles. Quiconque espérait les bienfaits du prince s'obligeait d'abord à les solliciter.

Joyeuse et Épernon étaient devenus le canal des grâces.

L'amiral de France contrôlait tous les ports du royaume. Le colonel général de l'infanterie, par ailleurs plusieurs fois gouverneur, dominait les places stratégiques du Nord et de l'Est. Qu'une province ou une ville importante tentât de se soustraire à l'autorité du roi, les archimignons, au pouvoir tentaculaire, s'efforçaient de les remettre sur le bon chemin. Et leur prodigieuse fortune aidait à s'attacher de nouvelles fidélités, à ramener au pied du trône des sujets indociles.

Joyeuse et Épernon furent les artisans obstinés du maintien de l'unité du royaume.

Les chroniqueurs du temps n'avaient pas vocation à l'analyse politique. Des archimignons, ils ont seulement retenu leur rapacité et leur superbe. Contribuables parisiens, hommes de Cour frustrés, pamphlétaires huguenots et bientôt prédicateurs catholiques ont déversé sur eux un torrent d'invectives. Alors que son entourage attirait ainsi les foudres de l'opinion, Henri échappa-t-il au blâme ? Ses deux grands vizirs n'ont pas détourné du monarque le mécontentement grandissant. Ils n'ont pu servir de fusible. La haine allait bientôt prendre le maître pour cible. D'abord retenue, hésitante, embarrassée parfois, elle enfla démesurément et devint si puissante qu'elle brouilla pour des siècles le portrait du souverain.

Involontairement, les « trois enfants » d'Henri ont terni l'image de leur père spirituel.

Roi éclairé ou moine couronné ?

Henri avait fait demander son tailleur. Déjà, le maître de l'argenterie, introduit dans le cabinet royal, lui présentait respectueusement le détail des sommes dues aux joailliers. Le roi avait commandé pour deux cent mille livres de bijoux. Le maître de la garde-robe s'approcha à son tour de Sa Majesté, le tailleur et ses aides intimidés en serre-file. Henri s'enquit des vêtements nécessaires à la cérémonie.

Les musiciens seraient-ils vêtus de satin comme les écuyers ? Pour les pages porteurs de flambeaux, des costumes de taffetas blanc conviendraient. Les joueurs de tambour, interrogeait le roi, ne pourraient-ils pas être aussi habillés de satin blanc, mais chamarré de gaze d'or ? Le maître tailleur suggérait pour les maréchaux de camp des pourpoints de toile d'argent et des manteaux de taffetas de soie moirée rayés d'argent. Ceci pour le combat qui serait donné dans la salle de l'hôtel de Bourbon.

Henri observait avec soin les échantillons d'étoffes, approuvait de la tête une proposition, se rembrunissait à la moindre réserve émise par les hommes de l'art. Le plumassier de Sa Majesté avait-il achevé les sept grands panaches enrichis de crépine d'or et d'argent que coifferaient les chevaliers du combat simulé ? Trois de ces ornements, rappelait Henri, devaient être de semblable couleur – noir – pour ses favoris, mais les quatre autres composeraient un bouquet coloré. Pour lui-même, le roi choisissait un panache blanc, les trois ducs – Guise, Mercœur et Damville – se verraient attribuer le vert, le jaune et l'incarnat.

Le temps pressait. Bien d'autres divertissements exigeraient une aussi minutieuse préparation. Des brodeurs, on attendait des prouesses pour les costumes de la mascarade. Le calendrier des réjouissances, auquel on travaillait depuis le début de l'été, pourrait-il être tenu ? Le mariage de M. de duc de Joyeuse – car c'étaient les noces de l'archimignon qui préoccupaient tant le roi – était fixé au 24 septembre, et les festivités s'échelonnaient sur plusieurs semaines. Les meilleurs artistes avaient été mobilisés, le peintre Antoine Caron, auteur des décors avec Germain Pilon, le musicien

huguenot Claude Le Jeune, une équipe de poètes qui comptait notamment Dorat ou Baïf.

Déjà les responsables des fêtes de la Cour avouaient timidement à Sa Majesté le retard prévisible. La mascarade, pour laquelle Ronsard et Desportes avaient composé les vers, devrait être reportée au 1^{er} octobre. Le carrousel, prévu pour le 7, serait décalé au 16, et le ballet équestre différé d'une semaine. Pour les bals donnés dans la salle haute du Louvre, à l'hôtel de Lorraine et dans celui de Guise, chez le cardinal de Bourbon à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et au logis de Catherine de Médicis, le calendrier serait respecté. Quant aux banquets offerts par le roi ou les princes lorrains, l'exactitude de leur approvisionnement était le tourment des officiers de bouche.

Aussi, cérémonie religieuse accomplie, les fêtes se succéderaient-elles, sauf incident, les 25 et 27 septembre, puis pratiquement sans interruption du 1^{er} au 19 octobre.

Bals et festins étaient réjouissances ordinaires, même si ceux-ci gagnaient en faste et opulence. Henri se préoccupait davantage de la comédie-ballet qui, faute de temps, avait été repoussée du 1^{er} au 15 octobre. Le spectacle était ambitieux : il devait réunir tous les arts, poésie, musique, décor, danse. Ses créateurs étaient attachés à la Cour. Le maître d'œuvre était Baldassaro da Belgioioso (Balthazar de Beaujoyeux pour les hôtes du Louvre), un Italien talentueux et imaginatif. Jamais nom n'avait autant convenu à pareille féerie musicale et chorégraphique.

Violoniste, le meilleur de la chrétienté, assurait-on, il appartenait à la musique de la chambre du roi et arrondissait ses gages comme valet de chambre de la reine mère. Pour monter ce spectacle grandiose, il avait eu recours à des collaborateurs d'expérience, tous commensaux. Nicolas Filleul de La Chesnaye, aumônier du roi, avait composé les vers. Jacques Salmon, qui signait la musique avec Lambert de Beaulieu, était chancre et valet de chambre de Sa Majesté. Le peintre du roi, Jacques Patin, avait créé le décor et dessiné les costumes.

Henri attendait beaucoup de ce divertissement, pièce maîtresse des fêtes nuptiales. Beaujoyeux lui assurait que son œuvre était à nulle autre pareille. Le 15 octobre, à l'issue du spectacle, le souvenir des fêtes de Bayonne, celles du mariage de Marguerite de Valois ou encore la réception des ambassadeurs polonais, ce souvenir, prétendait-il, serait à jamais effacé. Faconde d'Italien ?

Que le souverain dirige avec autant de soin les divertissements royaux n'est pas pour étonner. Henri adorait les fêtes et voulait rendre à la Cour tout son éclat. Qu'il s'attachât au détail des costumes lui paraissait légitime. Il était homme à soigner sa mise. Les ambassadeurs étrangers confiaient qu'il aimait l'habillement jusqu'à l'excès. Ce goût pouvait se faire tyrannique : de ses proches, le roi

exigeait le même raffinement vestimentaire.

Sur le choix des tissus précieux, velours, satin, taffetas ou damas, sur la coupe des habits et la manière de les porter, Henri avait ses idées. Vêtu sobrement mais toujours avec élégance les jours ordinaires, il adoptait pour les cérémonies des costumes fastueux. A l'ouverture des premiers états généraux de Blois, on le vit porter un pourpoint et des chausses garnis de quatre mille aunes de passement d'or et un manteau court de drap d'or doublé d'argent.

Henri aimait le luxe et la parure. Les bijoux étaient sa passion. Mais il se plaisait à alterner sobriété et profusion. Un jour entièrement vêtu de noir avec un seul joyau pour ornement, un autre, couvert de bijoux.

Jeune, il adoptait des couleurs fortement contrastées, une large fraise, un pourpoint très busqué. Il avait alors le goût des pendants d'oreilles. Il n'en lança pas la mode. Celle-ci s'imposait déjà à la Cour et Henri la suivit avec docilité. Les observateurs étrangers, qui la jugeaient manquer de dignité et quelque peu efféminée, la reconnaissaient comme une « habitude assez ordinaire chez les Français ». Les portraits peints des courtisans en témoignent.

Comme les jeunes gens de son âge, Henri aimait la fantaisie, la nouveauté, les petites extravagances. Le double collier d'ambre serti d'or qui répandait sur sa poitrine une « odeur suave » était une de ces bagatelles qui n'irritaient que les esprits chagrins.

L'âge aidant, il se convertit à la simplicité. Il s'habilla alors simplement de noir et de gris et adopta en permanence à partir de 1579 – santé oblige – le bonnet, enfoncé droit sur la tête. Mais il n'accordait pas moins d'attention à son linge, à l'arrangement de sa chevelure (désormais moins fournie) et à ses soins corporels. Ces raffinements ne méritent pas condamnation.

En s'inquiétant des costumes destinés aux cérémonies du mariage de Joyeuse, Henri prolongeait son goût pour l'habillement. La préparation de ces divertissements l'enchantait, tant il était amateur de fêtes. Celles-ci mêlaient combats feints à pied et à cheval, carrousels, tournois de fantaisie, courses à la bague. Exercices exigeant plus d'adresse que de force physique.

Henri n'était pas indifférent aux activités sportives. Il pratiquait l'équitation, jouait à la paume, était adroit aux armes, faisait bonne figure dans les combats allégoriques. Mais il ne montrait pas l'ardeur passionnée de beaucoup de gentilshommes. Les exercices sportifs ne remplissaient pas en permanence son temps libre. Il s'y adonnait, mais sans régularité, au gré de sa fantaisie ou de son état de santé. Ce qui fit croire qu'il les boudait. A tort.

Henri était capable d'engouement aussi passionné que passager. Il pouvait chasser plusieurs semaines, puis se désintéresser de la chasse des mois durant. Les parties de paume, de balle, de pelote, étaient

traitées de la même façon, avec enthousiasme puis lassitude.

Pour le mariage de Joyeuse, Henri décida de participer à plusieurs combats de fantaisie, dont l'un « de trois sortes d'armes à pied et à cheval » en la grande cour du Louvre. Le roi devait combattre à la pique et à l'épée. Mais les spectacles musicaux et chorégraphiques donnés à cette occasion le réjouirent davantage.

Henri fut-il musicien ? Brantôme, un contemporain, se contenta de louer ses talents de chanteur, et ce n'était peut-être que flatterie. Le roi se préoccupait cependant de la qualité des chantres et des instrumentistes de sa maison. Aussi n'hésita-t-il pas à employer le musicien Claude Le Jeune, pourtant protestant. Régulièrement, Henri soupait en musique et à chaque occasion offrait des concerts à sa Cour, gardant en mémoire le souvenir ébloui de celui donné en son honneur à Venise au palais Foscari.

En revanche, il aima et pratiqua la danse avec passion. Jeune, il conduisait sa sœur Marguerite « danser le grand bal ». L'élégance du couple enchantait les spectateurs. « Si l'un avait belle majesté, écrivait-on, l'autre ne l'avait pas moindre. » Pavane d'Espagne, volte, courante, branle ou gaillarde, rien de ce qui était à la mode n'était étranger au roi.

On comprend ainsi qu'au spectacle préparé par Beaujoyeux pour le 15 octobre Henri se montra particulièrement attentif. La comédie-ballet se nommait *Circé* ou le *Ballet comique de la reine*, car elle avait été commandée par la reine Louise. Donnée dans la salle oblongue de l'hôtel du Petit-Bourbon, proche du Louvre, elle dura cinq heures.

Catherine de Médicis à ses côtés, Henri était spectateur, mais la reine et plusieurs dames de la Cour interprétaient des naïades. Car divinités marines, sirènes et tritons, dieux antiques, nymphes et satyres étaient à l'honneur. N'était-ce, comme à l'ordinaire, qu'un divertissement encombré de personnages mythologiques et de machines compliquées ? Non, Beaujoyeux n'avait pas trompé le roi : le spectacle était nouveau. La musique et la danse n'interrompaient l'action que pour y participer et la poésie était la servante de l'argument. C'était, en France, la première représentation dramatique en musique, l'ancêtre de l'opéra.

Henri prit place le long d'un petit côté de la salle, sur une estrade surmontée d'un dais, face au palais et au jardin de Circé, la magicienne. A sa droite s'ouvraient une grotte et le bocage de Pan, tandis que les chanteurs et les instrumentistes se groupaient à gauche sous une voûte dorée. Le reste de la Cour s'entassait sur des gradins.

Dès l'ouverture, l'un des artistes s'approcha de Sa Majesté pour l'inviter à ruiner le pouvoir maléfique de Circé. Détruire ses enchantements afin de rétablir l'harmonie, l'ordre et la raison était le fil d'Ariane du spectacle. Tout – les interventions divines, la

machinerie, les chants solistes ou dialogués, la musique et les danses – était au service de cette noble cause.

Le *Ballet comique* était un divertissement raffiné, un spectacle novateur, modèle du « bon goût ». Henri l'avait souhaité aussi porteur d'un véritable message. Tous les arts s'unissaient pour orienter les forces cosmiques en faveur de la monarchie. Lorsque, à l'issue du grand ballet final, Jupiter descendit du ciel sur son aigle, chacun comprit qu'avec le renfort d'une musique céleste il écartait à jamais du royaume « les vices et la guerre », conviait les grands seigneurs à la fidélité et bénissait la monarchie.

Ces fêtes nuptiales somptueuses honoraient certes Joyeuse mais aussi les Guise, parents de la mariée. Elles n'étaient pas seulement un coûteux moment de détente, une dispendieuse et frivole récréation. Elles exprimaient des préoccupations politiques. En insistant sur la nécessaire loyauté de la noblesse envers le prince, elles étaient exercice de pacification. Henri n'avait rien négligé pour convaincre la maison de Lorraine de rester loyale.

A la conception de ces « magnificences », une institution avait collaboré : l'Académie de poésie et musique, société privée de concerts et conservatoire, que Charles IX avait aidé à créer. Henri, sensible aux travaux de ses membres sur la « musique mesurée à l'antique », l'avait tout naturellement associée à l'élaboration des divertissements de la Cour. Le roi appréciait cette forme de réunions savantes, depuis longtemps à l'honneur en Italie. Aussi, peu après son avènement, résolut-il de fonder à son tour une académie qui serait tournée vers les lettres et la philosophie.

Ainsi naquit l'Académie du Palais. Présidée par le roi, elle tenait ses assises au Louvre. Un petit nombre de « doctes » seigneurs, quelques dames non moins savantes et de grands noms des lettres y furent admis. Qui l'aurait imaginé ? Plus érudits qu'on le pensait, les mignons du roi furent assidus à ses séances.

Henri choisissait les sujets à traiter et désignait les orateurs. La supériorité comparée des vertus intellectuelles et morales, les grandes émotions, les catégories de la logique nourrirent bien des discours. L'esprit était à la philosophie. Henri était un auditeur attentif. On prétend qu'une fois au moins il prononça une conférence.

Conscient des insuffisances de sa formation, interrompue à seize ans pour exercer la lieutenance du royaume, il jugeait ces réunions aptes à les combler. Aussi, deux fois par semaine, après son dîner, dans son cabinet du Louvre ou à Ollainville, ouvrait-il un nouveau débat. A ce rythme, il pensait parcourir un cycle d'études encyclopédiques. Le roi de France s'astreignait à la formation continue.

A elle seule, la fondation de l'Académie révélait un roi soucieux des choses de l'esprit. Henri III ne fut pas un mécène. Assez peu préoccupé

par l'art, il n'était pas passionné d'architecture et ne commanda aucun grand décor. Rien de comparable à François I^{er} ou à Henri IV. Pas même à Catherine de Médicis, qui aimait à bâtir. Henri fit peu travailler au Louvre, acquit Ollainville déjà construit et se contenta de poser en 1578 la première pierre du Pont-Neuf que son successeur acheva.

Le roi s'intéressait davantage au monde des idées. C'était un intellectuel, et un intellectuel doué, servi par une excellente mémoire et une éloquence naturelle. L'homme avait le goût des livres. Il les recherchait, les offrait, en parlait. Beaucoup lui étaient offerts, enrichis d'une dédicace toujours flatteuse. Mais il aimait en acheter lui-même, n'hésitant pas à fréquenter les étals installés à l'Université ou entrant dans les boutiques de libraires à la grande galerie du Palais.

Les ouvrages en latin ou en italien ne le rebutaient pas. Mais l'espagnol lui était étranger. Tout l'intéressait. Les livres religieux figuraient en bonne place dans sa bibliothèque. Des traités politiques et des livres d'histoire, il espérait tirer des leçons de gouvernement. Mais il éprouvait un plaisir désintéressé à lire de la philosophie, les textes classiques ou les auteurs de son temps.

Ses ministres et secrétaires lui préparaient-ils ses discours ? Il ne les prononçait qu'après les avoir remaniés, leur imprimant si fortement sa marque qu'ils devenaient pleinement siens.

Avait-il mesuré – notamment en Pologne – ses lacunes en latin ? Dès son retour, il se remit à l'étude et prit des leçons, bravant les quolibets moquant un monarque qui apprenait « à décliner ».

Roi, Henri ne cessa de tenir en estime ses anciens maîtres, Amyot ou Selve. Pour parfaire ses connaissances, il s'en donna d'autres. Lejeune érudit normand Jacques Davy du Perron, esprit encyclopédique comme le siècle en était prodigue, fut choisi pour professeur de langues, de mathématiques et de philosophie. A l'intention d'Henri, il composa un traité d'éloquence. De Pontus de Tyard, poète mondain et esprit docte, passionné par la connaissance de l'univers, Henri apprit l'astronomie, matière à la mode mais discipline suspecte, surveillée par l'Église.

Ni les divertissements de cour ni même le métier de roi ne détournaient Henri de ses chères études. Il s'y consacrait davantage encore lorsqu'il faisait retraite à Ollainville. A l'un de ses ministres, il confia un jour ce qu'il ferait des journées passées dans sa résidence privée : d'abord expédier le courrier et travailler aux affaires urgentes, puis – écrivait-il avec un bonheur non dissimulé –, « j'étudierai ».

Le roi lisait, apostillait ses lectures, écrivait, notait ses pensées, se faisait commenter des ouvrages et lire des manuscrits, aimait à s'entretenir avec des érudits.

Ainsi reçut-il au Louvre, un après-midi d'automne 1581, un maître

en philosophie de trente-trois ans, originaire d'un petit bourg près de Naples, nommé Giordano Bruno. Déjà, la victime la plus célèbre de l'Inquisition romaine (brûlée dix-neuf ans plus tard) n'avait pas bonne réputation. Dominicain défroqué, converti au calvinisme mais excommunié par les pasteurs de Genève, en quête de protection mais rebelle à l'autorité, il semblait, balluchon à l'épaule, condamné à l'errance. Après Toulouse, il débarqua à Paris. Il y donna une série de cours qui eurent un tel succès que le roi le fit appeler.

Bruno accepta l'invitation : il savait Henri curieux de nouveautés et bienveillant envers les savants. Intrigué par la mnémotechnique dont l'ex-dominicain s'était fait une spécialité, le roi l'interrogea. L'art de la mémoire qu'enseignait Bruno était-il naturel ou le résultat de la magie ? « Je lui donnai satisfaction, raconta le philosophe, et avec ce que je lui dis et lui fis essayer par lui-même, il sut qu'il ne s'agissait pas de magie mais de science. »

Henri ne s'était donc pas contenté d'écouter le brillant orateur. Il s'était prêté à des travaux pratiques. Encouragé, Giordano Bruno décida de faire imprimer l'année suivante un ouvrage en latin sur la mémoire, qu'il dédia tout naturellement au roi. Défense et illustration de l'art mnémotechnique, ce savant traité expliquait les règles et les fondements philosophiques. La récompense ne tarda pas. Le roi nomma son auteur « lecteur extraordinaire et provisionné » au Collège des lecteurs royaux, notre Collège de France.

L'audience accordée à Bruno le prouve, s'il en était besoin : Henri manifestait une ouverture d'esprit dépourvue de parti pris. Son inlassable curiosité l'emportait sur les préjugés religieux de son temps. Mais ce libéralisme intellectuel fit grincer. N'était-il pas trop audacieux de recevoir au Louvre un apostat dont le christianisme était incertain ?

L'aisance intellectuelle du roi, sa finesse d'esprit reconnue par tous, ennemis compris, rendaient brillante sa conversation. Comme sa mère, autant que sa sœur Margot, Henri avait de la répartie. Au service du débat d'idées, cette vivacité faisait merveille. Pour moquer les fâcheux ou rabattre le caquet aux adversaires, elle était redoutable. Le roi maniait l'ironie comme personne. Ses mots pouvaient être cinglants. Monsieur en fit souvent les frais. Celui qu'Henri traitait gracieusement de « magot » n'était plus désigné après sa défaite aux Pays-Bas que par cette apostrophe assassine :

– Mon frère le conquérant.

Si Henri acceptait sans broncher les insolences de son bouffon, le célèbre Chicot, il usait lui-même avec délectation de la raillerie. Celle-ci pouvait être sans conséquence. Le plus souvent, elle se faisait caustique et méchante. Henri humiliait alors son interlocuteur. Involontairement lorsqu'il ne résistait pas à faire un mot, fût-il cruel.

Volontairement quand il décidait de mortifier. Ainsi n'hésitait-il pas à faire rire de l'infirmité de la duchesse de Montpensier, sœur du duc de Guise. La « boîteuse » ne lui pardonna jamais.

L'esprit qu'il avait à revendre rendait Henri imprudent. Prononcés devant la Cour, aussitôt répétés, ses mots les plus féroces ne seyaient pas à un roi. Ils étaient indignes de la fonction. Un monarque est soumis à un devoir de réserve. Henri voulait l'ignorer. D'une intelligence supérieure à beaucoup, il manqua parfois d'habileté. Sensible jusqu'à l'excès, bienveillant voire débonnaire, il se révélait à certains moments d'une dureté inexcusable. L'opinion n'oublia pas ce défaut. Il est vrai qu'Henri s'exposait par ailleurs à bien d'autres critiques.

Déjà ses actes ordinaires ne faisaient pas l'unanimité. Parce que Henri pratiquait irrégulièrement les exercices physiques à l'honneur chez les nobles du royaume, ses détracteurs, oublieux de son courage aux armées, l'accusaient de mollesse. Ses goûts intellectuels, peu estimés des gentilshommes, lui valaient semblable condamnation. Étudier dans les livres, se complaire dans sa bibliothèque ou en discussions savantes relevaient, pensait-on, d'une existence trop paisible, indolente, voire paresseuse, tolérée chez les femmes, mais méprisée chez les hommes. Ne détournait-elle pas le souverain de l'action ?

A ses activités estimables mais blâmées, Henri ajoutait, il est vrai, des occupations dédaignées des adultes et peu dignes d'un roi. S'il aimait sa vie durant, les divertissements raffinés, il se plut aussi à des réjouissances moins relevées.

Plusieurs fois l'an, au moment du carnaval ou pendant la foire Saint-Germain, Henri et les siens faisaient collation chez de grands seigneurs ou de riches Parisiens. On se masquait. On dansait jusqu'au matin. On parcourait bruyamment les rues de la ville, faisant mille excentricités, effarouchant le bourgeois, s'invitant là où l'on savait trouver « bonne compagnie ». Ces chahuts n'étaient pas toujours bon enfant. A chaque carême-prenant, le roi et sa troupe (parfois jusqu'à cent cavaliers), déguisés en marchands, en prêtres ou en avocats, ou tous habillés de « pantalons de diverses couleurs », arrachaient les chapeaux aux badauds, les chaperons aux femmes et les jetaient dans la boue, « renversant les uns, battant les autres à coup de bâtons et de perches, singulièrement ceux qu'ils rencontraient masqués comme eux, parce que le roi voulait avoir seul le privilège d'aller par les rues en masque ».

Henri ne gagnait rien à se conduire comme s'il était encore l'héritier du trône.

Plus paisibles, d'autres divertissements royaux irritaient néanmoins l'opinion. Dès son avènement, Henri s'était pris de passion pour les

petits chiens. A tout moment il en portait dans ses bras, lorsqu'il se rendait au Conseil ou quand il donnait audience. Bientôt il en fit collection. On prétend qu'il en possédait trois cents. Offrir un toutou au roi devint un moyen de faire sa cour. Les courtisans imitèrent le maître et les appartements du Louvre furent bientôt encombrés par ces animaux capricieux, parés comme des courtisanes et ridiculement adulés. Le bourgeois de Paris, sensible aux qualités d'un chien courant, méprisait les turquets du Louvre au poil ras et au nez camus qu'il jugeait plutôt compagnons des dames, ignorant que d'austères magistrats du Parlement négligeaient leurs sacs à procès pour cajoler leurs bichons favoris.

Le goût d'Henri pour les petits chiens dura. Son intérêt pour les animaux exotiques ne fut au contraire que passade. D'un voyage à Dieppe, il avait ramené, on l'a vu, un grand nombre de singes et de perroquets. Puis s'en lassa et les offrit.

La plupart de ses occupations jugées puérides étaient en réalité partagées par les contemporains. Ainsi eut-il le goût du jeu, puis après 1580 se calma. Pour se distraire, il s'adonnait à l'art très apprécié des canivets, ces images ou figures de papier soigneusement découpées à l'aide d'un canif et que l'on appliquait sur un fond de couleur opposée.

Mais l'Histoire a surtout reconnu en Henri III l'amateur fervent du bilboquet. De Louis XI, elle a retenu le chapeau encombré de pieuses médailles. De Louis XVI, les outils de serrurier. Le bilboquet reste attaché à Henri comme la marotte au bouffon. Une fois encore, Pierre de L'Estoile est notre informateur. « En ce temps, écrivait-il en août 1585 (remarquons que la passion royale date de la fin du règne), le roi commença de porter un bilboquet à la main, même allant par les rues, et s'en jouait comme font les petits enfants. » Le jeu fit fureur. Tous, des gentilshommes aux laquais, l'adoptèrent.

On reprochait à Henri son formalisme, son obsession du protocole : on ne lui pardonnait pas davantage d'avoir des réflexes d'enfant. On blâmait son côté intellectuel, mais ses occupations manuelles n'avaient pas plus grâce aux yeux des censeurs. Pourtant, le roi démontrait qu'entre une conférence de philosophie à l'Académie du Palais et une réunion du Conseil, il ne s'interdisait pas quelques futilités propres à le délasser. A d'autres époques, on aurait loué cette hygiène de vie.

Autant que le trop fameux bilboquet ou que les pendants d'oreilles – ou à cause d'eux – l'homosexualité reste indissociable du portrait d'Henri III. Elle est sa tunique de Nessus. De la légende noire du roi, elle a longtemps constitué le couronnement. Dès le début du règne, ses favoris ont été traités de sodomites, qualifiés de « mignons de couchette ». La réalité, on le sait, est à des années-lumière du portrait efféminé brossé par des chroniqueurs malveillants. Les archimignons

ont essuyé les mêmes reproches.

Puis, des serviteurs l'accusation est passée au maître. Les sept années de paix civile inaugurée en 1577 avaient comme endormi les critiques. Brutalement, en 1584, la montée des passions religieuses autour de la succession du roi les réveilla. L'honneur d'Henri fut, comme jamais, livré aux chiens. Huguenots et catholiques zélés, curieusement alliés, conjuguèrent leurs invectives pour anathématiser le roi.

Le protestant d'Aubigné entreprenait alors la rédaction, sans cesse enrichie, de son grand œuvre, *Les Tragiques*, vaste poème épique où il réglait ses comptes. L'inversion sexuelle, qu'il croyait reconnaître partout à la Cour, celle du roi en particulier, y était fustigée avec une rare violence. Henri était décrit comme « une putain fardée », au comportement si ambigu qu'on ne savait, écrit le poète aux colères de prophète, s'il était « un roi femme ou bien un homme reine ». Sans crainte d'ajouter la calomnie à l'outrance, il le disait coupable d'enlever des enfants « pour s'échauffer sur eux en la fleur de leurs ans ».

Les pamphlets catholiques remuaient la même boue. Avec l'ardeur du combattant, polémistes de profession et militants de la plume travestissaient la vérité. C'était en quelque sorte leur raison d'être. Trouverait-on dans les relations des ambassadeurs étrangers, observateurs privilégiés de la vie de Cour, semblables informations ?

Le silence des diplomates est éloquent. Un seul dénonça l'homosexualité d'Henri. René de Lucinge représentait à Paris le duc de Savoie. Historien et penseur politique, il était homme de culture. Il savait aussi se travestir en propagandiste acéré, faisant son miel de tout ce qui affaiblissait la France, travaillant même à son démembrement. Des portraits qu'il brossait pour son maître, celui d'Henri était écrit au vitriol.

Peu importe que le bon diplomate prenne les rumeurs pour des informations, confonde renseignement et propagande, se contredise pour les besoins de sa méchante cause. Inlassablement, il affirmait, assurait, assenait. Son *Miroir des Princes*, composé à la fin de 1586, usa des mêmes procédés. Aucun historien d'aujourd'hui n'ajoute foi à ses accusations.

Le ministre savoyard se gardait de rapporter des faits précis. Il préférait les jugements généraux. Il s'épargnait le soin de citer ses informateurs. « J'ai su ceci d'un qui était présent », suppléait à toute enquête. La vertu dont il se drapait n'est guère plus convaincante. Par son favori Villequier, Henri, prétendait-t-il, a été « imbu du vice que la nature déteste, lequel jamais il n'a pu désapprendre [...] », car, outre que je rougis au seul ressouvenir de telles abominations, je ne voudrais, par un récit aussi sale, offenser la chasteté des oreilles de

Votre Altesse (Charles Emmanuel de Savoie, vingt-quatre ans !), ni en mâchurer tant soit peu mon papier ».

Sous sa plume, la cour de France était une « école de sodomie », le Louvre l'horrible sentine de « sales ébats », le cabinet de Sa Majesté « un vrai sérail de toute lubricité et paillardise ». Lucinge voyait des homosexuels partout et n'hésitait pas à faire parler le roi, prétendument hanté par le remords d'avoir cédé à cette odieuse pratique et mené une aussi « mauvaise vie ».

L'exception que constitue Lucinge, parmi les ambassadeurs étrangers, fragilise l'accusation. Elle se réduit comme peau de chagrin lorsqu'on sait que les chroniqueurs du temps restaient incrédules aux rumeurs malveillantes. Pour Davila, Henri « était très éloigné des dissolutions infâmes qu'on lui prêtait ». Brantôme pensait de même. Quant à Pierre de L'Estoile, grand compilateur de satires, pasquilles et pamphlets anonymes et souvent orduriers, il attribuait l'honneur perdu du roi à la médisance, celle des « fous et des méchants ».

Restent chez Henri des comportements troublants : le goût excessif pour la parure, un raffinement étranger à ses contemporains, son penchant à se travestir en femme lors des mascarades de la Cour. Le roi, il est vrai, a parfois adopté des manières plutôt efféminées. Son attrait pour les jeunes gens, beaux et virils, traduit aussi le côté féminin de son tempérament. On reconnaîtra peut-être en lui une « inversion psychique » ou une « tendance transsexuelle ». Mais l'homosexualité ne peut être retenue. Il n'en existe aucune preuve. Les sentiments religieux du roi l'interdisaient. Henri a sans doute vécu une forte et douloureuse tension. Rien ne nous autorise à lui en faire reproche. Elle reste le secret de l'homme.

En revanche, on l'accusa volontiers de « quelque faiblesse pour les dames ». On le disait même paillard. Quand il conduisait sa troupe à travers les rues de Paris, le « bel étalon » vanté par sa mère était accompagné de « demoiselles de privée connaissance » ou de « femmes et filles de toutes façons ». Henri, le croira-t-on, était un homme à femmes. Ses aventures galantes furent innombrables. La Cour ne manquait pas de dames d'honneur prêtes à succomber. Si la conquête des moins farouches lui demandait peu d'effort – comme cette Montigny qu'il surnommait « la panthère » –, séduire les moins accessibles exigeait d'être tenace et convaincant.

Vers 1579, sa fréquentation du monastère des dominicaines de Poissy fit jaser. Certes, nombre de ces lieux de prière, oubliés de la clôture, s'étaient transformés en salons mondains, ouverts aux courtisans et aux poètes. Mais les contemporains s'interrogeaient. Henri, assidu au couvent, avait-il triomphé de la vertu de la religieuse ? Le nonce n'était pas le moins curieux. A ses questions, les proches du roi se dérobaient. La postérité est aussi informée que

l'envoyé du pape.

Le tempérament amoureux d'Henri n'est pas une légende. Parfois la chronique a retenu le nom de ses passades, Mlle du Rouet ou Mlle de Châteauneuf, Mlle de La Mirandole ou Mlle de Stavay. Pour d'autres, l'anonymat demeure. Le catalogue des conquêtes d'Henri n'atteint peut-être pas *mille e tre*, mais il ne déparerait pas chez un souverain réputé galant.

Quelques femmes ont compté pour lui. Marie de Clèves, on s'en souvient, fut son grand amour. Il songea même à l'épouser. Sa mort le désespéra. Longtemps après, il ordonna d'ôter sa sépulture de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés car, à la vue du tombeau, chacune de ses visites réveillait un chagrin tenace.

Semblable douleur l'étreignit lorsque disparut à trente-trois ans Mme de Senneterre. Connue pour sa beauté et son esprit, la dame se mourait de tuberculose. Henri vint la voir. Elle lui tint des propos « qui tirèrent les larmes aux yeux du roi ; lequel, sans lui répondre aucune chose (tant il avait le cœur serré), s'en alla, après lui avoir présenté la main ; et en s'en allant, on voyait tomber à ce prince les larmes des yeux, grosses comme pois ».

Les dernières paroles de Mme de Senneterre avaient été édifiantes. Dédaigneuse des vanités du monde, elle n'aspirait qu'à rencontrer Dieu. Henri entendait un tel discours. N'avait-il pas mis sa vie en ordre depuis quelques années ?

Depuis son mariage, il s'était efforcé de cacher ses infidélités à la reine. Lorsque Louise les découvrait, il avouait ses torts et s'amendait. Mais il cherchait l'auteur de l'indiscrétion. Ainsi s'expliquerait la disgrâce de Saint-Luc. Le mignon avait dévoilé à sa femme, Jeanne de Cossé, le secret des amours du roi pour une dame de condition, et Mme de Saint-Luc aurait rapporté à la reine l'infidélité de son époux. Averti, le roi ordonna au couple de quitter la Cour.

Pourtant, d'autres versions couraient. Les uns prétendaient que Saint-Luc et quelques complices avaient percé une cloison dans la chambre du roi pour y faire glisser une sarbacane dont l'une des extrémités approchait du lit royal. Une nuit, contrefaisant une voix de l'autre monde, les conjurés reprochèrent au roi endormi sa conduite, le menaçant des tourments infernaux. Détrompé par Joyeuse, Henri aurait exilé Saint-Luc sur-le-champ.

Cette histoire rocambolesque rassemblait un galopin, Saint-Luc, un délateur, Joyeuse, et un benêt, le roi. On ne s'étonnera pas de la lire sous la plume d'Agrippa d'Aubigné, relayé deux cents ans plus tard par Alexandre Dumas.

D'autres assuraient que la disgrâce du mignon s'expliquait par l'outrage fait à la reine. Convaincu que Louise songeait à prendre un amant pour prouver son aptitude à la maternité, Saint-Luc se serait un

soir présenté devant elle en une tenue qui trahissait ses intentions. Indignée, la reine aurait chassé l'audacieux et informé le roi.

Ces anecdotes invraisemblables disent assez en quel mépris leurs inventeurs tenaient le couple royal. Elles participent de la campagne de désinformation dirigée contre Henri.

Louise, attachée à son mari, était jalouse et vertueuse. Malgré ses propres infidélités, le roi l'aimait. Une complicité amoureuse unissait les époux. Les familiers du Louvre en étaient parfois les témoins. Un jour, Catherine de Médicis, entrée à l'improviste dans le cabinet du roi, trouva Henri assis sur un siège bas, la reine sur ses genoux. Mais cette scène charmante ne fut pas du goût de la reine mère. Opposée à l'accès trop libre de l'appartement privé de Sa Majesté, elle ne décoléra pas.

La crise morale et religieuse qui s'empara du roi en 1582 le rapprocha encore de sa femme. Malgré les pèlerinages à Chartres, ou à Cléry, à Notre-Dame-de-Liesse ou à L'Épine, malgré les eaux de Bourbon-Lancy, de Pougues ou de Spa, malgré les prières publiques et les processions solennelles, Dieu restait sourd au vœu le plus cher d'Henri et de la reine. Le roi n'avait toujours pas d'enfant et à la Couronne manquait un héritier.

Abattue par tant d'espoirs déçus, la reine devenait la proie d'une anxiété que les marques de tendresse d'Henri ne réussissaient pas toujours à apaiser. Le roi était assidu au devoir conjugal, mais aucune grossesse ne venait récompenser ses efforts.

Henri devint d'humeur mélancolique. Durant toute l'année 1582, elle ne le quitta pas. Le roi brassait des idées noires. Mourir de mort violente le terrorisait. Il se montrait instable, changeait sans cesse de résidence, puis se ravisait et songeait à vivre retiré à Fontainebleau. Henri se laissait gagner par la dépression.

Ses péchés – il en était sûr – lui valaient l'indifférence du Ciel. L'absence d'héritier tourmentait l'homme et le monarque souffrait de voir souffrir le royaume. Implorer la bonté divine ne suffisait plus. Le temps était venu de faire pénitence.

Partir à pied pour un pèlerinage lointain sous le soleil ardent comme sous la pluie battante, se tenir dans chaque église à genoux des heures entières, endurer sans broncher les incommodités du voyage, manger peu et mal dormir, de telles épreuves témoignaient de sa conversion. Dominé par un incoercible sentiment de culpabilité, Henri multipliait les actes de soumission à la volonté de Dieu. Il devait changer de vie.

En mars 1582, au P. Claude Mathieu, il livra une confession générale de sa vie. Sa sincérité étonna le jésuite. Dans l'été, il fit le vœu de fidélité conjugale (et s'efforça de le respecter). Henri se soumettait à Dieu, n'espérait qu'en Dieu. Les trois couronnes qu'il

avait adoptées comme emblème et sa devise, *Manet ultima caelo*, le disaient assez : après les royaumes de France et de Pologne, « la dernière couronne est au Ciel ». Paladin du catholicisme dès sa jeunesse, Henri devenait dévot.

Sur cette pieuse route, des hommes l'accompagnèrent. Le souvenir de Charles Borromée, archevêque de Milan, rencontré au retour de Pologne, ne l'avait pas abandonné. Du saint homme qui ne cessait de prier pour la France et son roi, Henri continuait de recevoir les leçons par son ambassadeur à Venise. Le prélat appelait le roi à fortifier les bonnes œuvres catholiques et à s'abandonner à l'expiation. Henri acquiesçait : « Quand il plairait à sa divine bonté que, seul, j'en portasse la pénitence pour le salut et la rédemption de tout mon pauvre et désolé peuple [...], je m'en estimerais très heureux. »

En son confesseur, le P. Auger, le roi trouvait un autre encouragement. Ce remarquable prédicateur jésuite avait, comme aumônier, accompagné le jeune Henri à Jarnac, à Moncontour et devant La Rochelle. Il l'avait accueilli à Lyon à son retour en France et escorté en Avignon. Henri l'avait associé à la rédaction des statuts de l'ordre du Saint-Esprit. « Bouche d'or », comme l'appelaient ses admirateurs, ne cessait de parcourir le royaume et ses marges, prêchant avec un talent inégalé, semant des collèges dans son sillage. En 1583, le roi se sépara du P. Mathieu, avocat trop voyant des intérêts de l'Espagne, et choisit Édmond Auger comme directeur spirituel. Le bon père travaillait à un traité, publié l'année suivante, appelant les fidèles à la conversion par la pénitence et l'approfondissement de la foi. On ne pouvait espérer plus étroite convergence avec les sentiments personnels du roi.

L'espoir d'un héritier avait tourné Henri vers Dieu. Pour tenter d'apaiser la colère du Ciel, il s'était efforcé de corriger sa vie. Puis le perfectionnement spirituel prit le relais de son changement de conduite et dépassa les seuls intérêts de son âme. Henri avait le souci du royaume. Le délivrer de ses maux exigeait du roi une véritable conversion à une pratique religieuse sans défaillance. Comme monarque comptable du salut de ses sujets, le roi se devait d'être un nouveau Saint Louis, entraînant dans son sillage ses proches, la Cour, le peuple.

Henri, qui ne croyait plus pouvoir vaincre les protestants par les armes, était convaincu que la vraie foi devait être non commandée mais enseignée. Seules les armes spirituelles triompheraient là où le glaive avait échoué. Aux évêques – auxquels il rappelait leurs obligations, dans l'esprit du concile de Trente – il recommandait d'instruire les fidèles. Pour les clercs et les laïcs, il fit imprimer des livres de dévotion. Lui-même, il en était convaincu, devait donner l'exemple et devenir, selon le langage du temps, « le miroir de la

dévotion et réformation chrétienne ».

Acteur de la réforme catholique du royaume, Henri se tourna vers des exercices de piété qui ne furent pas toujours compris. En 1574 en Avignon comme à Lyon en 1582, il avait découvert les confréries de pénitents. Les formes de leur dévotion convenaient à sa sensibilité. Aussi créa-t-il en 1583, en l'église parisienne des Augustins, la congrégation des pénitents blancs de l'Annonciation Notre-Dame. Le 25 mars, les Parisiens étonnés assistèrent à la première apparition publique des confrères. Deux par deux, entièrement vêtus de toile blanche avec deux trous pour les yeux, ils défilèrent du couvent des Augustins à Notre-Dame. La stupéfaction saisit les badauds lorsqu'ils reconnurent le roi marchant parmi eux, sans garde et sans différence de place ou d'habit. Le jeudi saint, semblable procession eut lieu, à la lueur des torches.

Le public railla sans mesure ces « battus » ou « flagellants », de la race des « hypocrites et athéistes ». Déçu par cet accueil hostile, Henri s'efforça de mieux faire connaître ses intentions. Lorsque le clergé tardait à se réformer, les laïcs ne devaient-ils pas monter au front de la reconquête des âmes ?

Bientôt les pénitents blancs ne suffirent plus au roi. Dans sa dévotion comme dans ses goûts, Henri aimait l'excès. Au début de l'année suivante, assisté du P. Auger, il créa au bois de Vincennes la confrérie de Notre-Dame-de-la-Vie-Saine, dont l'oratoire était desservi par les minimes. En compagnie de personnes choisies, il y faisait retraite. Peu de sommeil et de repas était la part de l'austérité. Prières et pieux exercices, celle de la spiritualité. Henri, incorrigible lettré, y ajouta des conférences philosophiques. L'oratoire de Vincennes prenait le relais de l'Académie du Palais qui avait cessé de se réunir. Chaque confrère était invité à commenter un texte biblique, discourir sur un article de foi ou un sujet de morale. Le roi donna l'exemple en s'essayant à l'art oratoire sacré.

Emporté par une ferveur enthousiaste, Henri ajouta encore d'autres fondations à son palmarès dévot : la confrérie de la Mort et de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, créée discrètement il est vrai en mars 1585 et, en décembre, l'oratoire de Saint-François, au faubourg Saint-Honoré, aux mains des capucins, tous deux orientés vers des exercices de mortification.

Le roi, disait-on, « faisait le moine ». Superstitions papistes ! tempêtaient les protestants. Hypocrisie ! clamaient les ennemis d'Henri. Ni Catherine de Médicis ni la reine Louise ne partageaient sa ferveur brûlante. Le nonce lui-même trouvait parfois excessif le zèle royal. Pourvoir ainsi aux besoins spirituels des catholiques n'était-il pas du ressort des clercs ? En multipliant les retraites, le monarque ne négligeait-il pas les affaires du royaume ? Pour beaucoup, Henri

paraissait s'abandonner à la contemplation mystique quand les soucis politiques réclamaient tous ses soins.

A privilégier les dévotions, le chrétien y gagnait peut-être si le roi y perdait. Par contre, dans ses retraites, l'homme semblait trouver des forces nouvelles. Suffiraient-elles pour l'aider à affronter les années noires qui s'annonçaient ?

Un feu qui s'allume

« C'était grande pitié qu'un petit cadet de Gascogne eût les plus belles charges de France. » Par jalousie pour Épernon, les familiers du Louvre travestissaient la vérité : les mignons du roi n'avaient pas été tirés du néant. Mais on ne pardonnait pas leur ascension si prompte, leur réussite si éclatante. Que les favoris monopolisent l'accès direct au roi, qu'ils soient les seuls conseillers du prince était insupportable à ceux qui s'estimaient les acteurs légitimes du jeu politique. En se libérant de l'influence des lignages traditionnels, Henri bousculait les usages, rompait avec une antique tradition. Pour la noblesse du royaume, ces scandaleuses nouveautés pouvaient être motif à rébellion.

Dans ce concert d'hostilité, Monsieur faisait figure d'enragé. La promotion des mignons blessait son orgueil et lésait ses intérêts. Certes, nulle règle ne l'imposait, mais le frère du souverain n'avait-il pas un rôle à jouer dans le royaume ? En son temps, Charles IX avait fait d'Henri son lieutenant général, alors que, depuis son avènement, le roi n'avait accordé à François d'Anjou ni titre ni responsabilité.

Monsieur rongea son frein, convaincu que les favoris du roi usurpaient la place qui devait lui revenir. Il renoua alors avec ses chimères : conquérir un royaume ou épouser une reine. Charles IX régnant, le futur Henri III n'avait-il pas sollicité le trône de Pologne ?

Nul besoin de rechercher un aussi lointain domaine : les Pays-Bas voisins s'offraient. En révolte contre l'Espagne depuis 1566, divisés entre catholiques et protestants, ils étaient une occasion peut-être unique de gagner une couronne. De grands seigneurs flamands poussaient Monsieur à l'action. Mais, en 1578, sa première tentative militaire avait échoué. François était rentré en France et avait licencié son armée.

Pour devenir roi, ne pouvait-il songer à un mariage ? Une union pour un royaume ! Soucieuse d'apaiser l'ardeur conquérante de son fils, Catherine de Médicis encourageait le projet. Sur une feuille de papier, elle jeta à la hâte les noms d'épouses possibles, indifféremment protestantes ou catholiques. Ses préférences allaient toutefois à Elisabeth d'Angleterre. Il fallait en convaincre François. Et persuader

la reine anglaise. Catherine, malgré son âge et ses infirmités, était prête à traverser la Manche pour la rencontrer.

Ce fut François qui fit le voyage. Élisabeth l'accueillit à Londres avec ferveur, déclara qu'il était l'homme qu'elle admirait le plus, assura qu'elle serait heureuse d'être sa femme. Elle l'appelait « le prince Grenouille », sans qu'on sache pourquoi. Il la nommait sa « déesse ». Dans l'attente du mariage, Monsieur rentra en France, plus brûlant encore du désir de régner.

Aux Pays-Bas, les événements se précipitaient. Tandis que les provinces du Sud, majoritairement catholiques, restaient fidèles au roi d'Espagne, celles du Nord, nommées Provinces-Unies, à dominante calviniste, faisaient sécession. A la recherche d'un régime politique, elles se décidèrent pour une monarchie où le pouvoir du prince serait limité par les états généraux. Elles firent appel à François d'Anjou. Celui-ci exulta. La couronne était à portée de main. Les émissaires hollandais apportèrent à Plessis-lez-Tours le contrat de règne. Ses clauses, qui exigeaient du futur roi le respect des libertés et franchises du pays, restreignaient à l'avance son autorité. Mais, impatient de régner, Monsieur se résigna à signer, bien décidé à renier ses engagements le moment venu. Tout à son ambition, le « prince Grenouille » en avait quelque peu oublié sa « déesse ».

Devant l'aventure anglo-néerlandaise de son frère, Henri était partagé. Si Monsieur devenait l'époux de la reine d'Angleterre – malgré les vingt et un ans qui les séparaient –, s'il régnait en prince consort à Londres ou en « seigneur naturel » en Hollande, Henri serait débarrassé d'un frère encombrant. Privé de son chef, de sa caution princière, le parti des malcontents serait désarmé.

Mais n'aurait-on pas alors à redouter la colère de Philippe II d'Espagne dont les états généraux des Provinces-Unies venaient de proclamer officiellement la déchéance ? En approuvant les desseins de Monsieur, le Très-Chrétien placerait la France aux côtés de l'Angleterre anglicane et des Provinces-Unies calvinistes dans une coalition antiespagnole. La guerre avec Madrid serait inévitable. Déjà meurtri par les conflits intérieurs, dépourvu de moyens, le pays ne s'en relèverait pas.

Balançant entre avantages et risques, Henri ne cessa d'hésiter. Le roi promit à son frère de l'assister « jusqu'à sa chemise », mais lui fit jurer de ne pas se prévaloir de son engagement. Monsieur recruta des troupes. En marche vers les Pays-Bas, celles-ci vivaient sur les provinces traversées, pillant les greniers, pressurant le bourgeois, se livrant à mille exactions. Les populations terrorisées rendaient le roi responsable de leurs nouveaux malheurs. Que leur resterait-il pour payer l'impôt royal ? La révolte grondait. Conscient des torts causés à ses sujets et préoccupé par le danger de guerre avec Madrid, Henri

ordonna la dispersion de l'armée de Monsieur. Avant de se raviser par crainte de pousser celui-ci à la guerre civile.

Henri était écartelé. Prenant au sérieux les menaces du maître de l'Escorial, toujours défiant envers son intrigant de frère, mais sensible aux supplications de Catherine soucieuse de rabibocher ses fils, le roi menait une politique de Gribouille. Son analyse politique ne manquait pas de justesse – une guerre avec l'Espagne serait fatale au royaume –, mais ses décisions restaient embrouillées.

Avec l'ardeur des aventuriers, François d'Anjou s'appêtait à entrer aux Pays-Bas. Un court séjour à Londres lui fit croire qu'Élisabeth s'impatientait de devenir sa femme alors que la « reine vierge » s'était déjà lassée de son fiancé. Sa campagne militaire aux Pays-Bas face à l'armée espagnole d'Alexandre Farnèse ne fut pas couronnée de succès. Le coup de force tenté contre Anvers fut même un humiliant échec. Plus d'un millier de gentilshommes français y furent massacrés.

Dupé par la reine d'Angleterre, agacé par ses nouveaux sujets pressés de limiter son autorité, insuffisamment soutenu par Henri, Monsieur révélait au monde sa médiocrité. Au Louvre, les hésitations du roi ne donnaient pas une meilleure impression. Pour tous – pour Henri comme pour Catherine –, l'aventure de François d'Anjou aux Pays-Bas se révélait bien décevante.

Rêvant de gloire et de victoires, les grands seigneurs du royaume rendaient Henri responsable de l'échec de Monsieur, aggravant encore l'impopularité du roi. Car ce piteux retrait des Flandres n'était pas la seule déconvenue de la monarchie, décidément bien peu chanceuse. S'y ajoutait une récente défaite contre l'Espagne. La crise de succession ouverte au Portugal en avait été la cause. A la mort sans descendance du dernier souverain de Lisbonne, cinq à six prétendants avaient fait valoir leurs droits. Curieusement, Catherine de Médicis s'était mise sur les rangs, arguant de prétentions personnelles bien faibles mais qu'elle défendait avec son ardeur coutumière. Ses ambitions s'étaient heurtées à celles de Philippe II. Le roi d'Espagne avait pour lui d'authentiques titres généalogiques que le déploiement d'une armée sur la frontière rendait plus convaincants encore. Il l'emporta. En septembre 1580, il fut reconnu roi de Portugal, unifiant ainsi la péninsule ibérique.

Catherine ne s'était pas avouée vaincue. Elle tenta un débarquement au Portugal qui échoua, puis soutint la résistance à Philippe II de l'archipel des Açores, sur la route américaine des galions espagnols. Mais la flotte qu'elle envoya subit une effroyable débâcle en juillet 1582, six mois avant que Monsieur fût chassé d'Anvers.

Le royaume paraissait voué à la défaite. N'y avait-il donc plus au Louvre un roi capable de prouesses guerrières, menant ses troupes à la victoire ? La France était-elle condamnée à supporter un souverain

sans prestige militaire, esclave d'archimignons assoiffés de faveurs, sacrifiant son métier de roi à d'extravagantes dévotions ?

Son rêve brisé, Monsieur avait quitté les Pays-Bas, licencié ses troupes faméliques et regagné le royaume. A dire vrai, il n'avait pas dépassé Château-Thierry, prêt à la moindre occasion à rejoindre la frontière. François d'Anjou espérait toujours, contre toute espérance. Car ni les états généraux ni le gouverneur espagnol, avec lesquels il continuait de négocier, ne lui laissaient entrevoir un rappel. Mais Monsieur avait l'opiniâtreté des perdants. Henri s'en inquiétait. Il ordonna à son frère d'abandonner définitivement ses « entreprises, causes de la ruine de la France » et le convia à la Cour.

Sans renoncer à ses illusions, François accepta de se réconcilier avec le roi. Le 9 février 1584, les deux frères échangèrent une fois encore le baiser de paix. Catherine versa une larme. « Je ne vous dirai point l'aise que j'ai eue de voir venir mon fils se remettre entre les bras du roi, écrivit-elle. Je n'eus jamais une plus grande joie depuis la mort du roi mon seigneur. »

Seul le souci de la paix du royaume avait commandé à Henri d'octroyer son pardon. Monsieur était si instable, si imprévisible ! N'avait-il pas encore des partisans aux Pays-Bas ? A moins qu'il ne se portât au secours de l'agitation qui venait d'éclater dans le Midi de la France. La terrible fièvre qui l'avait atteint début mars ne réussissait pas à calmer ses impatiences. Pourtant la santé de Monsieur se dégrada rapidement. Fin mars, son entourage devina que sa fin était proche. En avril, on se demandait à l'étranger s'il était mort ou vivant. Une nouvelle crise l'emporta. « Tout sec et étique », crachant ses poumons, « baigné de ces sueurs sanglantes qui, jadis, avaient épouvanté les commensaux de Charles IX », Monsieur mourut de tuberculose le 10 juin 1584. Il n'avait pas trente ans.

Au-delà de l'émotion convenue, Henri en éprouva-t-il du chagrin ? On peut en douter. Catherine, malgré ses préventions envers ce fils encombrant, fut au contraire accablée de douleur. De ses dix enfants, seuls Henri et Marguerite survivaient. Le roi commanda pour son frère des funérailles grandioses, qui durèrent quatre jours.

Vivant, François d'Anjou n'avait été pour Henri que tracas et entrave. Sa mort n'apporta pas au roi la délivrance. Elle ouvrit le dernier acte du règne, celui de la tragédie.

Dans l'opinion, la mort de Monsieur fit l'effet d'une bombe. Henri était toujours sans enfant. La dynastie des Valois semblait condamnée. Si le roi mourait à son tour – sa mauvaise santé ne laissait augurer rien de bon –, les lois du royaume imposaient comme successeur un lointain cousin au vingt et unième degré, descendant d'un fils de Saint Louis : son beau-frère Henri de Navarre. L'époux infidèle de l'infidèle Margot. Le protestant Henri de Navarre, le fils de la très huguenote

Jeanne d'Albret, le rescapé de la Saint-Barthélemy, le « prisonnier » du Louvre, le chef des réformés.

Henri n'avait pas attendu la mort de son frère pour agir. Déjà, au printemps 1584, il s'était répandu en déclarations destinées à être rapportées à Navarre. Au protestant Duplessis-Mornay, il avait déclaré devant la Cour :

– Aujourd'hui je reconnais le roi de Navarre pour mon seul et unique héritier. C'est un prince bien né et de bon naturel. Mon naturel a toujours été de l'aimer et je sais qu'il m'aime. Il est un peu colère et piquant, mais le fond en est bon. Je m'assure que mes humeurs lui plairont et que nous nous accommoderons bien ensemble.

La maladie de Monsieur empirant, le roi expédia en Guyenne son fidèle Épernon pour convaincre Navarre d'abjurer le protestantisme. Plusieurs entretiens eurent lieu. Le roi était chaque jour tenu au courant des négociations. La mission d'Épernon s'acheva fin août. Sur un échec.

Pourtant Henri de Navarre n'en était pas à une abjuration près. Cinq fois déjà il avait changé de religion. Mais que gagnerait-il aujourd'hui à abandonner la foi réformée ? Ses compagnons se détourneraient de lui. Le parti protestant le rejetterait. Et les catholiques zélés douteraient toujours de la sincérité de sa conversion. En outre, si Henri III, encore jeune, avait un héritier à force de prières et de pèlerinages, cette abjuration de circonstance deviendrait inutile. Avec le bon sens qui jamais ne lui fit défaut, Navarre resta huguenot et demeura en son petit royaume.

Lorsque fut connue la mission confiée par le roi au duc d'Épernon, les Guise quittèrent la Cour. Nul autre qu'un prince catholique, assuraient-ils, ne pouvait ceindre la couronne de France. La loi salique devait céder devant l'impératif religieux. Leurs arguments pouvaient convaincre. Le serment du sacre ne prévoyait-il pas l'engagement solennel d'extirper l'hérésie ? Comment un roi protestant pourrait-il prononcer ces fortes paroles sans se parjurer ? N'imposerait-il pas à tous ses sujets la foi nouvelle, à la manière des princes luthériens d'Allemagne ou du souverain anglais ?

Pour les catholiques zélés, le seul héritier légitime de la Couronne ne pouvait être que le cardinal de Bourbon, cadet de la maison de Bourbon (alors que son neveu Navarre en était l'aîné), mais catholique convaincu. Un vieillard fastueux, manquant certes d'intelligence, et que l'on espérait bien manœuvrer.

D'abord embarrassé d'être ainsi porté sur le devant de la scène politique, le prélat eut à subir les railleries du roi. Un jour de septembre, Henri l'apostropha :

– Mon cousin, n'est-il pas vrai que vous voudriez précéder le roi de Navarre votre neveu et l'emporter par-dessus lui ?

– Sire, je crois que les dents ne me feront plus de mal quand cela adviendra. C'est chose à quoi je n'ai jamais pensé, pour être contre l'ordre de la nature.

– Oui, insista le roi, mais vous voyez comme Dieu le change comme il lui plaît. Si cela donc advenait, je désire savoir si vous ne le voudriez pas disputer avec votre neveu.

– Sire, puisque vous le voulez et me le commandez, encore que cet accident ne soit jamais tombé en ma pensée, je pense qu'il m'appartiendrait et non pas à mon neveu, et je serais fort résolu de ne lui pas abandonner.

Henri sourit, tapota négligemment l'épaule du cardinal et laissa tomber :

– Mon bon ami, le Châtelet vous le donnerait, mais la Cour vous l'ôterait.

Le roi pensait juste. Tandis que la ville de Paris, qu'il désignait ici par le nom de son tribunal (le Châtelet), tout acquise aux ultracatholiques, était prête à violer la loi de succession, la Cour, c'est-à-dire le Parlement, demeurait le gardien-né des lois fondamentales du royaume. Tant il est vrai que, en 1584, la perspective de voir succéder à Henri III un Henri de Navarre huguenot mobilisait les énergies. On vit alors renaître des associations de défense du catholicisme, comparables à celles de 1576, lorsque les protestants vainqueurs avaient dicté leur loi au roi. La mort de Monsieur, nota un contemporain, « rompit toutes les digues qui tenaient le débordement de la Ligue ».

Avant même la fin de l'année, deux organisations virent le jour : jumelles mais encore séparées. L'une, parisienne et bourgeoise, bientôt nommée Sainte Ligue ou Sainte Union, rassemblait un petit nombre de conspirateurs laïcs et ecclésiastiques, œuvrant clandestinement en une sorte de société secrète. L'autre, princière, née à l'initiative des Guise et du cardinal de Bourbon, aussitôt publique. Le roi fut ainsi informé que, en septembre 1584, quatre mois à peine après la mort de son frère, les membres de la maison de Guise (le duc Henri, Louis, cardinal de Guise et Charles, duc de Mayenne) et quelques grands seigneurs catholiques s'étaient réunis à Nancy chez leur cousin le duc de Lorraine, tous bien décidés à défendre dans le royaume la religion catholique qu'ils jugeaient menacée.

Henri, duc de Guise, tenait le rôle principal. Cultivé, de belle prestance et doté de nobles manières, il savait séduire. Son courage aux armées avait fait sa réputation. Il avait combattu aux côtés du futur Henri III à Moncontour et devant La Rochelle. Depuis sa victoire à Dormans (1575), il portait avec fierté au visage la balafre qui lui avait valu son surnom. Cependant, le Balafre n'était plus depuis quelques années en faveur auprès du roi. Son crédit s'était réduit

comme peau de chagrin.

Henri avait deviné en lui un opposant. A la Cour, Guise avait soutenu jusqu'au duel les factions hostiles aux mignons du roi. Avec l'ambassadeur d'Espagne, il entretenait des relations suspectes. On le soupçonnait de toucher de l'argent du Roi Catholique. Aussi orgueilleux que brave, fier de son nom et sûr de lui, riche et endetté, le duc, jusque-là loyal, montrait par trop ses ambitions.

Avec le roi, son ancienne amitié était morte. Henri se défiait de Guise. Le Balafré méprisait le roi. Contre Henri, le duc attisait les feux de la calomnie, daubant sans retenue sur ses dévotions, répétant à l'envi qu'il menait la vie d'un moine et non d'un roi. Un souverain si souvent enfermé dans les couvents avait-il encore quelque légitimité à régner ?

Le roi connaissait ces critiques blessantes destinées à le rendre encore plus impopulaire. Il n'en oublia aucune. Elles alimentèrent sa rancune contre ce grand seigneur qui prétendait devenir son rival. Entre les deux hommes la guerre n'était encore que de mots, d'insolences finement ciselées, de reparties grinçantes. Henri savait répondre aux railleries prêtées au Balafré. Un jour où il faisait voltiger un cheval au manège, le roi lança à la cantonade :

– Mon cousin de Guise a-t-il vu en Champagne (le duc en était le gouverneur) des moines comme moi qui fissent ainsi bondir et sauter leurs chevaux ?

Mais à la fin de 1584, il y avait pour le roi et le royaume un danger plus immédiat que le doute sur les compétences équestres de Sa Majesté.

La ligue des princes travaillait à la subversion du royaume. Pour vaincre, elle trouva un allié de choix chez l'ennemi le plus implacable de la France : le roi d'Espagne. Depuis son avènement, Philippe II cherchait inlassablement à diviser le royaume, à l'affaiblir et à le perdre. Il s'y consacrait avec d'autant plus d'ardeur qu'il avait une revanche à prendre après l'aventure de Monsieur aux Pays-Bas.

Le 31 décembre, au château de Joinville, propriété de Guise, deux ambassadeurs du Roi Catholique signèrent avec le Balafré un traité d'alliance.

Même en tenant compte des mentalités du temps, comment nommer ce contrat autrement qu'un acte de trahison ? En paraphant le traité, Guise signait à l'insu de son roi un accord avec une puissance étrangère dirigé contre la monarchie française.

Le contenu confirme la félonie. En excluant de l'héritage capétien Henri de Navarre, comme hérétique et relaps, au profit du cardinal de Bourbon, le duc de Guise tenait pour nulle la loi de succession. Pour parvenir à ses fins, il liait la Ligue à l'Espagne contre un subside annuel de six cent mille écus. Le Balafré ne rechignait pas à tendre la

main. Depuis au moins 1578, il était l'obligé de Philippe II, bénéficiaire de ses largesses. Les reçus qu'exigeait le Roi Catholique en échange de ses versements le prouvent. Et Guise obtint encore du roi d'Espagne la promesse de secours militaires destinés à lutter contre Henri de Navarre.

Ainsi, la Ligue des princes devenait dans le royaume le parti de l'étranger. Le traité de Joinville préparait en outre l'après-Henri III. S'il réussissait, Guise s'engageait à modifier la politique générale de la France. Le futur roi renoncerait à toute alliance avec les Turcs (dont François I^{er} s'était servi contre Charles Quint). Il s'interdirait toute expédition maritime contraire au commerce espagnol et aiderait le Roi Catholique à réprimer définitivement la révolte des Pays-Bas.

Le tout, assurait-on, pour la défense de la « vraie foi ». On ne pouvait mieux, en réalité, servir les intérêts de l'Espagne. Et Guise, servir les siens. Du vieux cardinal de Bourbon, le duc pouvait espérer un règne bref, un règne de transition, préface à son accession à la Couronne. Sur le trône de Saint Louis, les Guise succéderaient ainsi aux Valois.

Pendant quelques semaines, Henri ignora le détail de l'infâme traité. Mais il ne put méconnaître l'activisme de la Ligue. Guise correspondait avec le gouverneur espagnol des Pays-Bas, avec l'empereur et le duc de Savoie, tous deux gendres de Philippe II : par ses espions, le roi en était informé. Il ne pouvait davantage ignorer le recrutement de gens de guerre dans les provinces gouvernées par les Guise. Les agents de Sa Majesté découvraient-ils un trafic d'armes ? Celles-ci convergeaient vers Châlons-sur-Marne, quartier général de la Ligue. Des images de propagande circulaient-elles dans Paris ? On en trouvait les originaux à l'hôtel de Guise.

La mise en place du plan ligueur était assez avancée. Il pouvait devenir officiel. Le 30 mars 1585, depuis Péronne (ville picarde où la première ligue de 1576 était née), Guise et ses partisans publièrent un manifeste. Il détaillait les raisons de s'opposer à ceux qui voulaient « subvertir la religion catholique et l'État ». Un long réquisitoire dénonçait pêle-mêle les sombres menaces des protestants, l'intolérable fiscalité royale, la rapacité des favoris du prince. Rétablir partout la religion catholique, supprimer les impôts nouveaux, rendre ses droits à la noblesse, réunir les états généraux tous les trois ans, constituaient un programme destiné à séduire bien des mécontents, un programme attrape-tout.

Henri ne s'y trompait pas : la sédition était en marche, une nouvelle guerre civile s'annonçait. Résisterait-il à ce vent mauvais ? Dans son entourage, beaucoup partageaient ses craintes. L'un jugeait que la Ligue, sous prétexte de rétablir l'unité de foi, contestait en réalité le pouvoir royal. Un autre devinait sous le « beau masque » de la religion

l'ambition des Guise cherchant à s'emparer du trône. Que ce soit pour de saints motifs ou pour prendre « part au gâteau », la levée d'armes était imminente.

Le pari de Guise n'était pas sans risque. Même porté par l'exaltation religieuse du temps, qui faisait haïr les protestants jusqu'à profaner leurs tombes, il y avait péril à violer la loi de succession en excluant de la Couronne le premier prince du sang. Sans doute les ligueurs jouaient-ils sur le mécontentement d'une noblesse catholique déçue par un roi jugé sans prestige militaire et irritée par la superbe de favoris qui captaient les faveurs du prince. Mais sauraient-ils mobiliser assez de partisans pour soutenir leur cause sans défaillance ? Jusqu'à là, le roi finissait toujours par pardonner aux rebelles lorsqu'un membre de la famille royale en avait pris la tête. Les Guise bénéficieraient-ils en cas d'échec d'une telle mansuétude ? A choisir la complicité de l'Espagne, n'y avait-il pas danger d'être ligoté à la seule ambition de Philippe II : ruiner définitivement le royaume de France ?

La victoire de Guise sur Henri n'était pas certaine. Elle dépendait de l'or espagnol et de l'arrivée immédiate de renforts armés. Le Balafré lui-même, le vaillant, l'entreprenant duc de Guise, se prenait parfois à douter. On le disait « fort embarrassé » ou « fort pensif ». Mais il n'était plus temps d'attendre. La réussite du projet exigeait l'action. La Ligue guisarde s'allia à la Ligue parisienne. Petits-bourgeois et clercs de la capitale s'activaient depuis des semaines, recrutant méthodiquement des partisans, enrôlant une piétaille prête à tous les coups de main, stockant des armes. Pour façonner l'opinion, la propagande ligueuse ne reculait devant aucune outrance.

Même si le danger enflait brusquement, Henri n'était pas complètement pris au dépourvu. Des manœuvres secrètes de la Ligue parisienne, un de ses espions, nommé Nicolas Poulain, le tenait informé. Le roi connaissait les initiatives des Guise, savait qu'ils avaient choisi Châlons comme le quartier général où devaient se rassembler leurs partisans.

Agir ? Henri y était décidé. Il détestait tant le Balafré, l'allié de Philippe II ! Il fit prendre à Paris des mesures de sécurité, remplaça notamment les chefs suspects de la milice bourgeoise par des officiers dévoués. Par crainte d'un attentat au sein même de son palais, il s'était doté d'une garde spéciale composée de quarante-cinq gentilshommes ordinaires de la chambre, que l'on n'appelait plus que les Quarante-Cinq. Alexandre Dumas les a rendus célèbres. Jeunes cadets de Gascogne et de Languedoc, ils avaient été spécialement choisis par Épernon et Joyeuse parmi leurs vassaux. On ne leur connaissait aucun autre engagement.

Grassement payés, liés au roi par un serment spécial, ils doublaient ou remplaçaient les serviteurs habituels du monarque. Autorisés à

pénétrer dans toutes les pièces où se tenait Sa Majesté, ils étaient, nuit et jour, sa garde rapprochée, disponibles pour toutes les missions, prêts à se sacrifier pour leur maître. François de Montpezat, baron de Laugnac, était leur capitaine. Les Quarante-Cinq protégeaient ainsi le roi contre un mauvais coup de dague. Cela semblait plus facile que de lutter contre la Ligue.

Contre les troupes de celle-ci, Henri recruta des soldats, fit appeler des Suisses. Le roi ne négligeait pas le recours à la force. Au moins le déclarait-il. D'ailleurs des secours s'offraient. La reine Élisabeth ne lui proposait-elle pas son aide et Henri de Navarre son alliance ?

Impossible ! trancha Catherine de Médicis. Le remède – en l'occurrence cette double potion protestante – serait pire que le mal.

Ne pourrait-on pas, suggérait le roi, porter le fer à Châlons où le Balafre paraissait dans l'attente des renforts ?

Ces mesures radicales n'étaient pas du goût de la reine mère, cette négociatrice-née. Discuter, traiter, gagner du temps, séduire, corrompre, étaient ses armes. En connaissait-elle d'autres ? Elle préférait ménager Guise, répugnait à l'affronter. Elle avait ses raisons. Personnelles. Abattre militairement le Balafre, ne serait-ce pas favoriser le duc d'Épernon, l'archimignon qui accaparait l'autorité à sa place ? Catherine se cramponnait au pouvoir.

Henri suivit l'avis de sa mère et se réfugia dans l'inaction. « Sans la reine mère, affirma plus tard Beauvais-Nangis, le parti de la Ligue était ruiné. »

Alors que Catherine de Médicis dissuadait le roi d'intervenir, « dix ou douze mille hommes de pied et mille à douze cents chevaux eurent le loisir de parvenir jusqu'à Châlons » et de sauver le duc. La fortune souriait à Guise l'audacieux. Ses partisans purent se déployer.

En quelques mois, la marée guisarde recouvrit des provinces entières. A la Champagne gagnée à la Ligue s'ajouta la Bourgogne dont le duc de Mayenne était gouverneur. La Picardie du duc d'Aumale, la Normandie du duc d'Elbeuf – tous cousins des Guise – les imitèrent. La Bretagne hésitait encore, mais Orléans, Bourges et Lyon passèrent à l'ennemi. La maigre résistance du roi avait fait long feu.

Henri était abasourdi. Une partie de son royaume avait rejeté son autorité. Paris même était menacé d'une offensive ligueuse. Certes, il avait lui aussi publié un manifeste énumérant les bienfaits qu'il avait consentis depuis tant d'années à la religion catholique. Le texte eut bien peu d'échos. Henri avait cruellement mésestimé la force de l'adversaire. Le roi « est à pied, écrivit Pierre Matthieu, la Ligue parle à cheval ; il porte le sac de pénitent, elle a la cuirasse sur le dos ; et, oubliant les armes, il recourt à l'encre et au papier, il fait sa déclaration, mais si froidement que vous diriez qu'il n'ose nommer son ennemi, et qu'il ressemble à un homme qui se plaint sans dire qu'il est

abattu ».

Henri découvrit sa solitude. Sa sœur Marguerite souriait aux ligueurs et encaissait l'argent envoyé de Madrid. Sa mère, qui ne voulait « rien aigrir ni hasarder », ménageait les Guise. Son seul réconfort, le roi le trouvait en Henri de Navarre qui protestait de sa loyauté. Plus que les huguenots, les ennemis du roi étaient bien les Guise qui ne cachaient même plus leur prétention à succéder aux Valois, affirmant descendre de Charlemagne, voire de Mérovée, et dénonçant l'usurpation de la couronne de France par Hugues Capet !

Chaque semaine qui passait renforçait les deux ligues. A Paris, les militants, liés par un serment, s'étaient donné une organisation, constituaient une trésorerie, se réunissaient en une assemblée, appelée conseil des Seize, d'après le nombre des quartiers de la ville. Curés et prédicateurs redoublaient d'énergie pour condamner le roi. En d'interminables sermons, ils le désignaient à la réprobation des fidèles. Il était l'hypocrite, l'impie, le complice des hérétiques, le tyran.

Sous l'orage, sans appui, sans argent, sans soldats, Henri mesura son dénuement. Il ne manquait pas de lucidité, voyait juste et bien. Mais la déferlante ligueuse lui paraissait au-dessus de ses forces. Surtout, au-dessus de ses moyens. Il lui arrivait de céder au fatalisme, comme dans cette lettre privée à son cher Villeroy, ministre confident : « Je suis comme ceux qui se voient noyer et, par obéissance, sont plutôt contents de l'être que de se sauver. Voilà pourquoi je me laisserai emporter au pis. »

Le traité qu'il signa avec ses adversaires n'était pas la noyade annoncée, mais une véritable capitulation. Henri avait envoyé Catherine de Médicis négocier avec Guise. Dans l'attente de renforts, le duc amusait la vieille reine, se dérobaît, manquait les rendez-vous, finissait. Catherine n'était pas dupe. Elle avait aussi ses armes : se faisait humble quémandeuse ou feignait la colère, docile aux exigences de Guise ou hautaine envers le cardinal de Bourbon, patiente ou prête à rompre. Ces négociations de renard s'achevèrent par un accord conclu à Nemours le 7 juillet 1585.

On ne pouvait imaginer pour le roi plus sévère défaite. Henri consentait à voir Navarre déchu de ses droits à la succession. Sauf au temps de la guerre de Cent Ans et de l'indigne traité de Troyes (1420), jamais la couronne de France n'avait subi pareil outrage. Après la Ligue, le roi refusait de reconnaître l'héritier légitime du trône s'il restait huguenot.

Henri révoqua tous les édits de pacification, notamment celui de 1577, cette « paix du roi », sa paix, qui avait donné sept ans de répit au royaume. Désormais, le culte protestant était interdit, ses fidèles contraints d'abjurer ou de s'exiler, la liberté de conscience supprimée. Le roi liait son sort à ses adversaires. Il dut céder des

places de sûreté aux chef de la Ligue et fut même contraint de payer les mercenaires levés par les Guise.

Pour les huguenots, le traité de Nemours sonnait comme le commencement de la fin. Beaucoup d'ailleurs abjurèrent. L'édit qui confirma le traité « fit, dit-on, aller à la messe trois fois plus de réformés que n'avait fait la Saint-Barthélemy ».

Pour Henri de Navarre, qui avait espéré une entente avec le roi contre les catholiques zélés, la chute était rude. Il tenait encore à la main les lettres encourageantes d'Henri, ses billets empreints de cordialité, ses missives presque complices où le roi prodiguait ses conseils (« Tenez-vous sur vos gardes »). Le roi avait abandonné Navarre.

L'indignation étouffait le Béarnais. « Votre Majesté, écrivait-il à Henri, a traité une paix avec ceux qui se sont élevés contre son service. Je laisse à juger en quel labyrinthe je me trouve et quelle espérance me peut plus rester qu'au désespoir. » Lettre après lettre, comme un trop-plein de colère, Navarre ajoutait reproche au reproche : « Votre Majesté a fait la paix avec les rebelles pour ruiner les obéissants, avec les conjurateurs pour perdre les fidèles et avec les étrangers [les Guise] pour exterminer les domestiques. » La peur des malheurs qu'il redoutait pour les siens lui fit en une nuit blanchir la moustache.

Au contraire, le roi d'Espagne pouvait être satisfait. Jamais la France n'avait été autant divisée, l'autorité royale aussi ruinée. Les alliés de Philippe II avaient dicté leur loi à Henri. Bientôt, une bulle pontificale allait déchoir Navarre de ses droits à la couronne et l'excommunier. La guerre civile allait renaître, l'alliance renouvelée des huguenots avec les malcontents rouvrir le conflit avec les catholiques zélés. Depuis le massacre de la Saint-Barthélemy, aucune autre nouvelle de France n'avait autant comblé le Roi Catholique. Les sept années de paix civile avaient dû lui paraître une éternité. Il touchait désormais au but.

Que restait-il à Henri III, sinon gérer une guerre qu'on lui imposait ? Certes, il demeurerait roi, mais un roi sans postérité, un roi sans avenir, un roi sans moyens pour agir. La réalité des affaires du royaume lui échappait. Il n'était plus le champion de la cause catholique – le rôle lui avait été ravi par Guise – ni l'arbitre entre les partis, mais un monarque diminué.

Traité de Nemours signé, il se contenta de rappeler les briseurs de paix à leurs responsabilités. Aussi, dès le mois d'août, convoqua-t-il au Louvre une assemblée de représentants du clergé, du Parlement et des bourgeois de Paris. A chacun il répéta que la défense de la « vraie foi » avait un coût. Les boutefeux devaient se faire payeurs. Pour entretenir des armées contre les huguenots de Guyenne et les mercenaires

étrangers, quatre cent mille écus mensuels étaient nécessaires. Le cœur plus ouvert à la guerre que la bourse, les délégués se récrièrent. Chacun pleura misère. Henri eut beau jeu de leur faire la leçon.

– Il fallait donc m'en croire, et conserver la paix, plutôt que de se mêler de décider la guerre dans une boutique ou dans un chœur. J'appréhende fort que pensant détruire le prêche [huguenot], nous ne mettions la messe [catholique] en grand danger.

Une fois encore le bon sens, le pragmatisme, la claire vision des réalités étaient du côté d'Henri. Hélas, faute de moyens, il n'avait pu faire prévaloir à temps sa volonté. Il morigénait mais ne pouvait agir en toute liberté. Comme si le roi de France n'était plus que le spectateur de son règne.

D'espérances en alarmes

Le temps n'était plus à la modération. Celui qui croyait la paix civile encore possible devenait aussitôt suspect. Écraser l'hérétique était le mot d'ordre dans le Paris ligueur. Que l'argent manquât pour faire la guerre importait peu ! De la misère des peuples, longtemps foulés par la soldatesque, nul ne se souciait. Pour la défense de la « vraie foi », l'ardeur combative suppléerait aux sacs d'écus.

Reposé par sept années de calme relatif, le royaume se réveillait ardent à la guerre, comme éperonné par une énergie farouche prompte à le jeter dans le cortège de violence et de haine dont il ne paraissait pas rassasié depuis un quart de siècle.

Les passions ultracatholiques avaient condamné Henri à la guerre. Malgré qu'il en eût, il s'était déclaré l'allié des Guise, mais beaucoup doutaient de sa sincérité. En signant le traité de Nemours, le roi avait déçu Henri de Navarre sans satisfaire les catholiques zélés. Aussi chacun de ses actes était-il jugé à l'aune de ses promesses.

Le pape Sixte Quint, vieillard énergique et autoritaire, avait excommunié Navarre et son cousin Condé, leur barrant ainsi l'accès au trône. Or Henri refusa de publier la bulle pontificale qui comblait les Guise. Il fut aussitôt accusé de ménager les protestants. Et ceux-ci ne lui en surent aucun gré. L'amertume jaillissait toujours sous la plume du Béarnais lorsqu'il écrivait à Catherine de Médicis : « Je verrai le jour, madame, où le roi et vous reconnaîtrez en quelles mains vous avez mis vos armes. » Dans ses lettres à Henri, Navarre prophétisait : la bulle « se retournerait contre Votre Majesté pour, dans quelque temps, sous une autre couleur, vous déclarer incapable de régner ».

Henri devait faire la guerre à Navarre qu'il estimait, avec des alliés de circonstance qu'il craignait comme peste. Certes, la levée d'armes des huguenots obligeait à les combattre, mais le roi ne souhaitait nullement les écraser. Leur défaite profiterait trop aux Guise. Henri s'apprêtait à guerroyer sans zèle excessif. Il s'efforcerait même de freiner l'ardeur de ses alliés ligueurs, sans trop le laisser paraître. Un équilibre délicat que parfois la chance aide à réussir, mais que le moindre faux pas risque de ruiner.

Un diplomate vénitien a subtilement relevé les contradictions du

roi, emplir autant d'espérances que d'alarmes. « Il va faire la guerre aux hérétiques et il est jaloux du succès des catholiques. Il désire la défaite des huguenots et cependant il la redoute. Il redoute la défaite des catholiques et cependant il la désire. »

Ce parti dangereux, Henri ne l'avait pas choisi. Les circonstances le lui avaient imposé. Le roi de France avait endossé les habits du funambule.

Pour commander l'armée royale chargée d'accrocher Navarre en Guyenne, Henri ne désigna pas le duc de Guise mais son frère Mayenne. Il ne déplaisait pas au roi d'exploiter la rivalité sourde qui opposait celui-ci au Balafré. Le gros Mayenne n'avait ni le physique avantageux ni le charisme de Guise. C'était un capitaine expérimenté, mais sans génie. Un adversaire moins redoutable pour Navarre. En outre, Henri le flanqua du maréchal de Matignon, lieutenant général en Guyenne, homme modéré, défiant envers les excès des ultracatholiques, tout dévoué au roi.

Navarre craignait la confrontation avec une armée royale imposante. Mais le roi la divisa, Mayenne gagnant le Périgord et Matignon le Bordelais. Et lorsque Mayenne, confronté à une épidémie qui décima ses troupes, réclama des renforts, Matignon montra peu de zèle à le secourir. Le roi avait donné ses ordres !

Aucun combat ne fut décisif. Aux gouverneurs de villes dont il connaissait le loyalisme, Henri avait secrètement recommandé la modération. Aussi bien des places prises étaient-elles d'intérêt stratégique médiocre et de peu de profit. Les soldats royaux, disait-on, ne « faisaient butin que de quelques rats affamés ou de quelques chauves-souris enfumées ». En Guyenne, l'armée du roi progressait avec une lenteur qui n'intimidait plus Navarre.

Lenteur coupable ! jugeait Guise. Inertie honteuse ! Le Balafré tempêtait devant la maigreur des succès et le temps perdu. Le manque d'esprit combatif de l'armée royale l'indignait, lui qui avait promis au roi d'Espagne une guerre implacable contre les hérétiques.

Henri III destinait le duc de Guise à une autre tâche : interdire l'entrée dans le royaume aux reîtres germaniques appelés par les protestants. Le duc vint à Paris prendre les ordres de Sa Majesté. La ville lui fit un triomphe. Avec le roi, le contraste était saisissant. Le duc était arrivé « fort accompagné » ; Henri, par précaution, avait doublé la garde du Louvre. Guise paradait dans les rues ; le roi s'enfermait dans les couvents ou processionnait en habit de pénitent. Fort des cinquante compagnies d'infanterie et des six mille cavaliers dont le roi lui avait confié le commandement, le Balafré quitta Paris en mai 1586 pour Châlons.

Henri semblait jouer le jeu. Il satisfaisait les ligueurs en aggravant les édits royaux contre les huguenots. Pour payer les troupes, il créait

des impôts supplémentaires. Mais les Parisiens, s'ils exigeaient la guerre, refusaient de la financer. On vit se mettre en grève des magistrats hostiles à la création de nouveaux offices vénaux, expédient traditionnel des finances royales. Henri ne désespérait pas de rendre la guerre odieuse aux populations meurtries par la cherté du blé, guettées par la misère et la famine. Mais il était si mal aimé que l'impopularité des mesures fiscales retombait non sur les ligueurs mais sur lui-même.

De la médiocrité des opérations militaires, le roi s'accommodait, quand il ne retenait pas secrètement ses troupes. Mais la jeunesse de la Cour, traditionnellement ardente aux combats, s'impatiait. Joyeuse sollicita le commandement d'une armée envoyée contre les protestants d'Auvergne, du Rouergue et du Languedoc. Son mariage avec Marguerite de Lorraine l'avait allié aux Guise. S'il remportait la victoire sur les huguenots, une grande partie de la noblesse se rangerait sous sa bannière et il pourrait disputer au Balafré la direction du parti catholique.

A cette nomination, Henri ne voyait que des avantages. Il l'accorda. Joyeuse pourrait ainsi concurrencer les Guise. Quant à Épernon, le roi le nomma gouverneur de Provence où il l'envoya guerroyer. Déjà gouverneur de Boulogne et de Metz – tandis que son frère gouvernait le Dauphiné – l'archimignon détenait ainsi les clefs du royaume.

Henri n'avait rien négligé.

A la tête d'une armée « la plus leste du monde », Épernon pénétra en Dauphiné et en Provence pour rappeler à l'autorité royale les ligueurs et les protestants qui s'y déchiraient. Sa promotion attisa la haine des Guise. Le duc de Mayenne jaloua ses succès en Provence, réputée ingouvernable. Le duc d'Aumale, chef des ligueurs en Picardie, échoua à s'emparer de Boulogne qu'il comptait livrer aux Espagnols. Le Balafré enrageait de voir Épernon s'apprêter à épouser la riche Marguerite de Foix-Candale, nièce de son adversaire Montmorency-Damville, le chef des malcontents.

En envoyant des troupes contre les huguenots, Henri se conformait aux vœux des catholiques zélés : il faisait la guerre. Mais sans se soumettre pour autant à toutes les exigences de la Ligue. Il faisait la guerre, mais à sa manière, jouant avec art de l'étroite marge de manœuvre que lui laissaient ses redoutables alliés.

Ainsi choisit-il de ne pas prendre lui-même la tête de ses armées. Confier des commandements à Joyeuse et à Épermon, c'était s'assurer de la loyauté des troupes commandées par ses fidèles. Placer Mayenne ou Matignon face à Navarre, c'était épargner le Béarnais. Henri souhaitait seulement prendre l'avantage sur l'héritier du trône pour le convaincre d'abjurer. Il fallait ménager l'avenir.

A la fin de juillet 1586, il quitta Paris, non pour combattre, mais

pour se soigner. Sa santé restait déficiente. Un catarrhe tenace le tourmentait et il souffrait de douloureuses brûlures d'estomac. Des eaux de Pougues, près de Nevers, il attendait le soulagement. La reine l'accompagna pour faire une cure à Bourbon-Lancy, caressant toujours l'espoir de vaincre sa stérilité. Au printemps déjà, Henri était allé à pied prier la Vierge à Chartres, implorant une descendance. En décembre suivant, le couple fit encore le même pèlerinage avec la même espérance. La reine Louise ayant été indisposée, on crut au miracle. Henri multiplia les actions de grâces. Trois ou quatre jours suffirent pour ruiner l'espoir d'une grossesse. Au « grand regret et déplaisir » du roi et, disait-on, « joie et contentement de ceux de la Ligue ».

En cet été 1586, Catherine de Médicis abandonnait elle aussi le Louvre. Non pour prendre les eaux, mais pour servir l'État. Elle séjourna en son château de Chenonceaux puis gagna le Poitou. La reine mère s'apprêtait à négocier avec Henri de Navarre. Le roi le lui avait commandé. La tâche était rude : Navarre n'avait pas été vaincu, rien ne pouvait le contraindre à abjurer. Mais Catherine aimait les paris impossibles.

L'ouverture de pourparlers avec l'hérétique scandalisa Paris et les ligueurs. Aussitôt les prédicateurs grimpèrent en chaire pour dénoncer l'entente diabolique entre le roi et le chef des protestants. Des pamphlets passaient de main en main. On y insultait Henri et, pour la première fois, les injures s'accompagnaient de menaces de mort. Catherine de Médicis confia qu'elle n'avait point encore vu de libelles aussi cruels « que ceux-là, par lesquels on menaçait de tuer le roi et elle ».

L'idée de faire la paix avec les huguenots indigna tant les Guise qu'ils s'engagèrent à refuser à l'avance tout accord, fût-ce contre la volonté royale. De son côté, Navarre était peu disposé à rencontrer la reine mère. Plusieurs fois il se déroba, ne promettant sa venue que pour obtenir la trêve indispensable au repos de ses hommes. Quatre mois furent nécessaires pour le convaincre d'accepter. Enfin la conférence eut lieu au château de Saint-Brice, en Cognacais. Elle ne manqua pas de relief.

Face à la vieille dame engoncée dans ses voiles noirs, le corps alourdi et perclus de rhumatismes, mais à l'esprit volontaire, Navarre, sur ses gardes, moustache conquérante, l'œil vif et moqueur. Elle était l'emblème d'un pouvoir affaibli mais non sans ressource. Il incarnait une force nouvelle, mais manquant encore d'assurance.

Tous deux excellaient à ruser. On échangea plus de reproches qu'à l'ordinaire. Chacun jugeait l'autre sans complaisance.

– Eh quoi ! gémissait Catherine. Serai-je toujours dans cette peine, moi qui ne demande que le repos ?

La réponse jaillit, cinglante :

– Madame, cette peine vous plaît et vous nourrit ; si vous étiez en repos, vous ne sauriez vivre longtemps.

La reine mère tenait le roi régulièrement informé de ses conversations. Mais la négociation piétinait. Navarre entendait rester protestant. Au Louvre, Henri s'irritait. Il commanda de rompre. Catherine quitta son gendre – elle ne devait jamais le revoir – et rentra à Chenonceaux le 13 mars, épuisée. Elle avait échoué. L'habile ravaudeuse avait-elle perdu la main ?

A Paris, le climat s'était encore alourdi. Comme dans tout le royaume, les vivres avaient enchéri. Pour beaucoup, le pain de froment était devenu inaccessible. Des mendiants affamés affluaient dans la ville en quête de secours ou d'un maigre travail. Le roi les faisait employer au nettoyage des fossés. Mais les dons suffisaient à peine à nourrir ces déshérités. Trop souvent, les distributions de pain s'interrompaient. Chaque jour, on frôlait l'émeute.

Les armées en campagne réclamaient toujours plus d'argent. La pression fiscale atteignait l'intolérable. Le roi convoqua début janvier 1587 les notables de la capitale. Il leur confia sa volonté de faire aux huguenots une guerre à outrance. Il fut applaudi. Il promit de conduire lui-même l'armée royale. Il fut acclamé. Puis il se tourna vers le prévôt des marchands pour demander un secours de six cent mille écus. Abasourdis par cette exigence qu'ils n'attendaient pas, les bourgeois de Paris quittèrent le palais, furieux de constater qu'une fois encore *in cauda venenum*.

Les prédicateurs savaient exploiter ces rancœurs. Chaque acte royal était prétexte à indignation. Les dévotions d'Henri ? Simagrées. Ses divertissements à l'occasion du carnaval ? Insulte à la misère. Ses déclarations hostiles aux huguenots ? Traîtrise. Rien de ce qui venait du Louvre ne trouvait grâce à leurs yeux. On prêtait au roi des mots blessants. A la fin d'une procession à laquelle il avait participé, cierge en main, il aurait dit, montrant le chapelet attaché à sa ceinture :

– Voici le fouet de mes ligueux.

Et les prédicateurs de tonner en chaire contre l'hypocrisie d'Henri, complice de l'hérésie.

L'excitation des ultracatholiques redoubla lorsqu'on apprit le 1^{er} mars l'exécution à Londres de Marie Stuart, autrefois épouse de François II. Le martyr de la reine catholique d'Écosse ajouta encore à la colère des Parisiens. Marie avait pourtant quitté la France depuis vingt-six ans. Mais son exécution sur ordre d'Élisabeth d'Angleterre illustrait dramatiquement, assurait-on, les supplices que ferait subir aux catholiques du royaume un roi protestant.

Henri avait pris le deuil pour celle qui avait été sa belle-sœur. Le service célébré en sa mémoire à Notre-Dame offrit au clergé une

occasion supplémentaire de vanter les qualités des Guise, parents de la défunte, désignés comme les nouveaux « foudres de guerre ». Le roi n'avait pas cillé.

Les ligueurs ne lâchaient pas Henri. Pas un jour où il ne soit accablé d'invectives. A ce rythme, les esprits les plus modérés se découvraient pleins de haine pour le roi. Ses adversaires se livraient ainsi à la plus active des guerres de propagande. Bientôt, la violence verbale ne suffit plus. Dans l'atmosphère exaltée de leurs réunions secrètes, les ligueurs parisiens songèrent à enlever le roi, à le jeter dans un couvent, voire à le tuer.

En février, ils firent le projet de l'attendre rue Saint-Antoine, à son retour de l'oratoire de Vincennes où il était toujours faiblement escorté et de le retenir prisonnier, le temps de prendre les armes. On bloquerait les rues de la capitale, on s'emparerait de ses points stratégiques, la Bastille, l'Arsenal, le Châtelet, l'Hôtel de Ville. On forcerait même les portes du Louvre. Les institutions royales seraient épurées, les serviteurs du roi, ses conseillers, le chancelier de France, le premier président du Parlement, le prévôt des marchands, tous seraient exécutés. Henri serait déposé. Un conseil de ligueurs déterminés gouvernerait à sa place.

Pour réussir, les conjurés avaient besoin de l'aval d'un grand seigneur, d'un membre de la ligue des princes, qui leur assurerait secours et protection. Mais Guise se refusa. Mayenne, de retour de Guyenne, parut intéressé mais finit par refuser. Averti de ce qui se tramait contre lui, le roi prit des mesures de sécurité supplémentaires. Il fit renforcer ses gardes, surveiller les issues du Louvre, multiplier les rondes dans les rues de la ville. En mars, le roi éventa un autre complot qui visait à le surprendre lorsqu'il viendrait à la foire Saint-Germain.

La fièvre montait à Paris. Les ligueurs les plus radicaux comprenaient mal le respect apparent que les princes de la maison de Guise conservaient au roi qu'eux-mêmes exécraient. Ils appelaient à l'action, nouaient des liens avec les villes ligueuses du nord du royaume. Ainsi s'ébauchait une fédération de municipalités ultracatholiques, prélude au démembrement du pays. Le duc de Guise ne partageait pas ces idées extrêmes. Ses ambitions étaient autres : d'abord vaincre les huguenots, apparaître ainsi comme l'unique recours, ramasser le pouvoir qu'un roi indigne avait laissé échapper et s'emparer du trône. Mais point de révolution politique ou sociale.

Que les excités de Paris et leurs méthodes de bandits de grand chemin ne contrariaient pas ses projets ! Chacun devait s'y faire : les ligueurs étaient ses soutiens, non ses associés.

Les combats avaient-ils manqué jusque-là d'acharnement ? Sur la frontière de Champagne, Guise se montrerait actif pour dix. Au pape il

demanderait d'exhorter les catholiques de France à la croisade contre les huguenots. Il prierait le gouverneur des Pays-Bas espagnols de se préparer à lui prêter main forte. Il assiégerait Sedan et Jametz, cités étrangères, mais repaires de protestants. Le Balafré promettait « de ne descendre jamais de cheval tant que la religion catholique ne serait bien établie en ce royaume ». Quel contraste avec l'attentisme d'Henri ! Tandis que le roi restait l'arme au pied, Guise s'affirmait comme l'unique champion de la cause catholique. « Une force qui va. »

Informé de ces ténébreux complots comme de la détermination du duc de Guise, Henri ne pouvait plus temporiser. Son autorité risquait de sombrer définitivement. A trop ménager Navarre, le roi risquait de se perdre. « Si nous endurons cette désobéissance, confiait-il à Villeroy, adieu tout ce qui me pourrait rester de marque de royauté. Vous pouvez songer là-dessus et croire si le cœur ne m'en saigne. »

Mais comment reprendre la main lorsque l'argent fait défaut ? Lorsque tout impôt nouveau manque de provoquer grève ou révolte ?

Une fois encore, Henri commanda à Catherine d'aller à Reims rencontrer le duc de Guise et le cardinal de Bourbon. Les princes admettraient-ils que faire la paix avec Navarre épargnerait à ce royaume affamé l'invasion étrangère, celle des reîtres germaniques, insatiables charognards ? Le duc ne voulut rien entendre.

Alors le roi lui-même donna à Meaux rendez-vous au Balafré début juillet. Conscient de sa force, celui-ci en profita pour déverser tous ses griefs : la faiblesse des moyens accordés à la campagne militaire de son frère Mayenne, le secours que les mignons avaient apporté aux huguenots... Guise se montra intraitable. Tant il est vrai que la guerre contre les hérétiques garantissait son existence politique et celle de son parti. Y renoncer le rejeterait dans l'ombre.

De retour à Paris, Henri prit la décision de combattre les huguenots et annonça qu'il commanderait en personne une de ses armées. On était au cœur de l'été. La saison des combats était déjà bien avancée. Les reîtres se rassemblaient à la frontière de l'Est, et Navarre remontait vers la Loire. En prenant la tête de ses troupes, Henri espérait ôter aux ligueurs tout motif de critique.

Le roi avait mis en place le dispositif guerrier. Au duc de Guise, le soin d'arrêter l'invasion des reîtres. En Poitou, Joyeuse s'opposerait au Béarnais. Henri se tiendrait sur la Loire moyenne. Cette position avait ses raisons. En cas d'échec du Balafré (son vœu secret), le roi interdirait à l'ennemi de franchir le fleuve. En outre, il ne s'éloignerait pas trop de Paris travaillé par la Ligue dont l'effervescence continuait de l'inquiéter. Le choix stratégique du roi, entre Guise et Joyeuse, semblait incarner son rêve politique : redevenir l'arbitre, retrouver la maîtrise des événements.

La préparation de la campagne n'était pas son seul souci. La rivalité entre ses favoris l'inquiétait. Entre Joyeuse et Épernon, la jalousie s'était installée. Henri avait pourtant tout fait pour l'éviter, distribuant également ses faveurs, équilibrant ses grâces, alliant leurs familles entre elles. Latente depuis 1581, lorsque Joyeuse était devenue le beau-frère de Sa Majesté, l'opposition entre les deux mignons s'était avivée. L'un d'eux était-il envoyé en mission loin du Louvre ? L'autre profitait de son absence pour avancer ses affaires. Joyeuse déclarait-il vouloir se mesurer sans tarder à l'ennemi ? Aussitôt Épernon renchérissait.

Cette rivalité pouvait toutefois profiter au roi. Elle devenait alors émulation. Mais depuis 1584, le fossé entre les deux favoris semblait s'être creusé. Une violente altercation au début de mars 1587 avait contraint Henri à réagir. Le 17 avril, il avait convoqué les deux hommes dans son cabinet. Il les pria de faire cesser leurs rancunes et de vivre en bonne intelligence et amitié.

– Je ne vous tiens pas, dit le roi, pour mes serviteurs seulement, mais comme mes frères ; faites que j'aie ce contentement que, durant ma vie, vous vous entr'aimiez pour l'amour de moi.

Il prit le chapeau de Joyeuse, en coiffa Épernon, et inversement. Enfin il mit les deux chapeaux sur sa propre tête, affirmant :

– Nous ne sommes que trois têtes en un chapeau, trois volontés unies en un courage.

Les courtisans ne s'y trompaient pas : la compétition entre les deux favoris se colorait de couleurs politiques. Épernon manifestait une hostilité à peine voilée à la Ligue, tandis que Joyeuse, alliée par sa femme à la maison de Lorraine, penchait plutôt du côté des Guise. Ces vues contraires desservaient-elles tant le roi ? N'était-ce pas avoir ainsi deux fers au feu, deux béquilles sur lesquelles, alternativement selon le moment, prendre appui ? Joyeuse devait partir combattre Navarre, mais Épernon épousait le 23 août la nièce du maréchal de Montmorency-Damville, chef des catholiques modérés, allié aux hommes du Béarnais.

Le moment du départ était venu. A Paris, les prédicateurs appelaient à prier Dieu pour vaincre ce « faux et cauteleux renard » de Navarre. Leurs encouragements n'allaient qu'au duc de Guise et à Joyeuse. Aucun ne pensait au roi. La hardiesse des curés semblait sans limite. Comme le roi ne châtiât pas leur audace, beaucoup croyaient à l'impunité. Aussi lorsque le curé de Saint-Séverin traita le roi de « tyran » et ses ministres de « fauteurs d'hérétiques », on songea à le punir. Les ligueurs n'attendaient que ce prétexte pour soulever le peuple.

Le 2 septembre, on fit courir le bruit de l'imminence des arrestations. Le curé de Saint-Benoît, Jean Boucher, l'un des

fondateurs de la Ligue, fit sonner le tocsin. A la foule amassée, il cria :

– Aux armes, mes amis ! Qui est bon catholique, il est l'heure qu'il le montre. Les huguenots veulent tuer les prédicateurs et les catholiques.

Les ligueurs s'attroupèrent aux carrefours pour tenir conseil. On vomit des injures contre le roi et ses ministres. Mais on en resta là. La journée dite de « Saint-Séverin » n'eut pas de suite. Le roi ne fit procéder à aucune arrestation. Sur les conseils de sa mère, il se montra même dans les rues, aussi serein qu'à l'ordinaire. Henri ne manquait pas de courage. Ce jour-là, il ajouta à son sang-froid de l'habileté politique en brisant la chaîne déjà classique : provocation-répression-émeute.

A moins que cette mansuétude ne passât pour de la faiblesse. Mais avant de quitter sa capitale, Henri ne voulait pas laisser derrière lui les brandons d'une émeute.

La saison était trop avancée pour retarder le départ des troupes. Le 12 septembre, accompagné de Nevers et d'Épernon, le roi partit pour Gien, son quartier général de campagne, à la tête de six mille hommes d'infanterie, deux mille gendarmes et huit mille Suisses. En verrouillant tous les gués de la Loire, de Jargeau à La Charité, il interdirait aux reîtres le passage du fleuve et leur jonction avec l'armée de Navarre.

Classique, la tâche n'était pas mince pour autant. L'armée germanique, commandée par un des plus fidèles capitaines du Palatin, Fabien de Dohna, formait une masse compacte de trente-cinq mille hommes disciplinés. Ils avaient traversé au plus vite la Lorraine et ne s'étaient pas attardés en Champagne. Guise, faute de les affronter, se contentait de les poursuivre. Ils franchirent la Seine, puis l'Yonne. Ils s'approchèrent de Briare : le dernier obstacle naturel était la Loire.

Dans l'Ouest, Navarre avait quitté la Touraine pour refluer en Poitou. Joyeuse le poursuivait. Le Béarnais voulait-il opérer un vaste mouvement tournant vers le sud pour rejoindre les reîtres par l'Auvergne et le Bourbonnais ? Ou souhaitait-il attirer l'armée royale en Guyenne, sur ses terres, pour mieux la vaincre ? Joyeuse pressa la marche. Loudun, Poitiers, Barbezieux furent vite dépassés. Il fallait barrer la route à Navarre avant la Dordogne. La région de Coutras, au confluent de l'Isle et de la Dronne, parut l'endroit le plus propice. Pour ne pas laisser échapper son adversaire, Joyeuse décida de brusquer l'attaque. Navarre fut contraint de livrer bataille, sa première véritable bataille.

Une victoire assurerait l'avenir de Joyeuse. Il distancerait Épernon dans la faveur du roi. Il l'emporterait en gloire sur le Balafré. Il serait la nouvelle idole des ligueurs.

L'affrontement eut lieu le 20 octobre. Les forces en présence

s'équilibraient, mais Navarre choisit la meilleure position : artillerie sur une butte, arquebusiers dissimulés dans un chemin creux, le gros des troupes en formation serrée entre les deux, épaulé par les escadrons de cavalerie. L'artillerie du roi de Navarre ouvrit le feu. Les cavaliers de Joyeuse chargèrent : ils furent vite arrêtés par les pistolets huguenots. Les fantassins royaux avancèrent : ils succombèrent sous la force de l'infanterie adverse.

Joyeuse s'était jeté au plus fort de la mêlée. Par deux fois, il eut un cheval tué sous lui. Il fut mortellement atteint d'une décharge de pistolet tiré à bout portant.

En moins de trois heures de combat, la victoire était revenue à Navarre. Victoire du coup d'œil qui sait tirer parti du site, victoire des rangs serrés sur l'ordre lâche, du pistolet sur la lance, de l'expérience des solides briscards huguenots sur l'impatience courageuse mais brouillonne de la jeunesse de Cour.

Défaite, l'armée royale avait payé un lourd tribut. On dénombra en ses rangs deux mille victimes dont trois cents gentilshommes. La mort de Joyeuse causa au roi un profond chagrin. Désormais, assurait-il, sa vie serait « sans joie ni plaisir ».

Politiquement, le désastre de Coutras n'annonçait rien de bon. Certes, Navarre n'avait pas exploité sa victoire. Au lieu de « voler de clocher en clocher » jusqu'en Touraine il choisit de regagner son Béarn, épargnant ainsi à l'ouest du royaume un raz de marée huguenot. Mais Henri, qui pourtant n'était pas responsable de la défaite, était un roi vaincu. Si Joyeuse avait triomphé, Coutras aurait été une magnifique victoire catholique, remportée par un ami de la Ligue. Le sort avait été contraire : Coutras était la défaite du roi.

Vaincu, même indirectement, par les huguenots, privé de celui qui pouvait retarder le choc politique avec la Ligue, le roi avait perdu ses derniers atouts face au duc de Guise. Que celui-ci soit victorieux des reîtres appelés par les protestants, et Henri deviendrait un roi inutile !

Butant sur la Loire moyenne tenue par le roi, l'armée de Dohna préféra descendre le fleuve sur sa rive droite, attirée par la Beauce propice aux pilleries. Guise, qui n'avait cessé de la suivre, la surveillait de près. Le 26 octobre, il l'accrocha de nuit au village de Vimory et fit huit cents morts. Mais Dohna se dégagea et poursuivit sa route. La propagande ligueuse transforma cette escarmouche en une inoubliable victoire du Balafré.

L'armée étrangère n'en était pas moins épuisée. Elle était aussi divisée. Les soldats d'Allemagne étaient décidés à achever leur mission, mais les régiments suisses voulaient cesser le combat. Averti, Henri ouvrit des négociations avec les Suisses. Ceux-ci prétendaient avoir été abusés : en répondant à l'appel de Navarre, ils avaient cru servir le roi de France.

– Fort bien, leur répondit Henri feignant la colère. Vous me voyez à présent vivant et régnant, à la tête de mon armée. Par conséquent, vous êtes inexcusables si vous restez encore parmi des gens que je dois regarder comme mes ennemis.

Épernon fut chargé d'organiser la retraite des Suisses.

Pendant ces pourparlers, le duc de Guise frappa les reîtres une seconde fois. Le 24 novembre, il s'introduisit dans le village d'Auneau, près Chartres, dont Dohna avait fait son quartier général, tua mille deux cents Allemands et s'empara d'un butin considérable. Le succès de Guise était incontestable. « La victoire d'Auneau, écrivit L'Estoile, fut le cantique de la Ligue. »

Henri apprit la nouvelle sans plaisir. Déjà adulé à Paris, le Balafré allait encore voir grandir sa réputation. Aux dépens de Sa Majesté. Si le duc parvenait à écraser les reîtres qui refluaient vers l'est, sa gloire serait totale. Le roi décida de la lui confisquer. Le 8 décembre, il obtint la capitulation de Dohna et autorisa ses hommes à repasser la frontière pour rentrer en Allemagne, saufs, privant ainsi Guise d'un triomphe.

A petites journées, le roi revenait vers Paris. Deux jours avant Noël, il fit son entrée dans la capitale, Épernon à ses côtés. Catherine de Médicis, la reine Louise, les membres des cours souveraines l'accueillirent avec joie. Les Parisiens ne partageaient pas cet enthousiasme convenu. Les rares « Vive le roi » sortaient de la gorge de badauds payés par le Louvre. L'opinion se déchaîna contre l'archimignon, coupable d'avoir conseillé de laisser sortir les reîtres du royaume pour voler au Balafré une partie de sa gloire. Dans les rues, on distribuait des libelles hostiles. Les crieurs aboyaient :

– Grands faits d'armes du duc d'Épernon contre l'armée des hérétiques !

Appâté, le chaland ouvrait l'imprimé. Sur chaque page n'était écrit qu'un mot : RIEN.

Mais sous le nom d'Épernon, beaucoup lisaient celui d'Henri.

La journée des barricades

26 avril 1588. Depuis plusieurs jours, Henri recevait d'inquiétantes nouvelles. Nicolas Poulain, son espion auprès des ligueurs parisiens, était formel : un mauvais coup se préparait contre le roi. Un enlèvement était probable. Les prédicateurs ne se contentaient plus d'invectiver Sa Majesté. Ils tramaient une insurrection. Le bonhomme Poulain donnait encore trop peu de détails ; il ignorait le jour et l'endroit précis du soulèvement, mais ses avertissements répétés méritaient attention.

Les ministres du roi prenaient ces menaces au sérieux. Henri restait serein. Malgré le danger, il ne changerait pas ses habitudes. A la fin du mois, il séjournerait au château de Fresnes, près de Paris, chez François d'O rentré en grâce depuis quelques années. Puis il se rendrait à Vincennes faire pénitence une semaine durant. Il était confiant : le roi est pour ses sujets une personne sacrée, lieutenant de Dieu sur la terre, oint du Seigneur. Sur lui, qui oserait porter la main ? Depuis Hugues Capet nul attentat contre un souverain n'avait endeuillé le royaume. L'essence divine de son autorité retiendrait les bras impies.

Henri s'irritait davantage du torrent d'injures quotidiennement déversées sur lui du haut des chaires parisiennes. Au mois de décembre précédent, il avait convoqué en son palais magistrats du Parlement et théologiens de Sorbonne pour leur laver la tête. Intimidés face au monarque qu'ils déchiraient dans leurs églises, les sorbonnards avaient essuyé sans broncher une royale mercuriale. Les magistrats avaient fait les frais de quelques railleries : le roi leur avait dit qu'il attribuait la vigueur de leurs remontrances aux effets d'un repas trop bien arrosé. Puis, toujours indulgente, Sa Majesté avait pardonné les offenses, se satisfaisant de ce « châtiment de paroles ».

Aux révélations de Poulain, Henri n'accordait qu'un crédit limité. Il ne voulait envisager le pire. Il avait toutefois accepté de prendre quelques précautions. La garde avait été renforcée, la vigilance des Quarante-Cinq tenue en éveil. Désormais toutes les compagnies logeraient au palais. De tragiques souvenirs lui revenaient-ils en mémoire, comme ceux de l'été 1572 quand Charles IX et sa famille

avaient redouté d'être assaillis au Louvre ? Face à une insurrection urbaine, le roi manquait dramatiquement de protection. Aussi avait-il ordonné aux quatre mille Suisses stationnés sur la Marne à Lagny de prendre leurs cantonnements dans les faubourgs de Paris.

En ce 26 avril, une fois encore, il reçut secrètement Poulain, toujours porteur de nouvelles alarmantes. Le duc d'Épernon et François d'O assistaient à l'entretien. Chacun comprenait que les ligueurs parisiens n'attendaient que le duc de Guise pour agir. Que celui-ci, alors sur ses terres, entre dans Paris et la capitale se soulèverait !

Le roi était obligé d'admettre que toutes les négociations avec le Balafre étaient jusque-là restées stériles. Au début de l'année, il l'avait encouragé à se séparer de la Ligue populaire moyennant une cascade de bienfaits. Guise avait refusé. Henri venait encore de lui envoyer le surintendant des Finances Bellièvre dans l'espoir de le ramener au loyalisme. Mais les pourparlers s'éternisaient. Sans doute le Balafre se contentait-il d'amuser le ministre de Sa Majesté.

Ces ménagements, ces palabres inutiles agaçaient le duc d'Épernon. Que le roi le laisse agir ! Il suffisait de capturer Guise, de le juger et de l'exécuter. Privés de leur chef, les ligueurs rentreraient dans le rang. Mais Henri refusa la solution expéditive de l'archimignon.

Poulain, Épernon et François d'O sortis du cabinet, le roi resta seul, tout à ses méditations.

Joyeuse, l'aimable Joyeuse lui manquait. Pour son favori, fauché à vingt-sept ans, il avait ordonné le mois précédent de solennelles obsèques. Comme s'il se fût agi d'un prince. Trois jours durant, l'effigie du vaincu de Coutras en habit de pénitent avait été exposée en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, là où les mêmes honneurs avaient été rendus trois ans plus tôt à Monsieur. Puis le corps avait été porté en grand cortège à travers les rues de Paris, et les funérailles célébrées aux Grands-Augustins. Autour de la dépouille, les adversaires de la veille semblaient se réconcilier. En réalité, chacun pleurait Joyeuse pour des raisons intéressées. Les autorités officielles exaltaient la mémoire du défunt dans l'espoir d'en faire bénéficier le roi, les ligueurs célébraient son dévouement à la « vraie foi » pour mieux flétrir Épernon, complice de Navarre. Frappé à mort par les huguenots à Coutras, l'archimignon s'était mué en « archimartyr ».

Joyeuse disparu, Henri se sentait seul. Sans doute sa mère pouvait-elle encore travailler pour lui. Mais le roi lui mesurait désormais sa confiance. Catherine, qui détestait Navarre, avait pour Guise des yeux trop indulgents. Elle ne cessait de s'opposer à Épernon, ne manquant jamais une occasion de l'humilier. Un jour, le favori à l'insupportable morgue avait dû rester agenouillé une heure durant devant la reine mère, chapeau à la main – étiquette oblige –, avant que Catherine ne

l'invite à se relever. Depuis, au Conseil, les deux adversaires échangeaient les plus vifs propos. Le duc reprochait à Catherine sa complaisance envers Guise, insinuant qu'elle était prête à favoriser les enfants de sa défunte fille Claude, épouse du duc de Lorraine. La reine mère n'était pas en reste pour desservir l'ombrageux et cupide compagnon du roi.

Souvent en proie à l'indécision, Henri avait besoin d'Épernon, de son caractère affirmé, de son goût pour l'action. Sans doute blâmait-il ses emportements, lorsque le favori querellait le ministre Villeroy qu'il accusait d'être favorable à l'Espagne ou menaçait l'archevêque de Lyon, le peu recommandable Pierre d'Épinac, inspirateur des pamphlets dirigés contre lui. Mais le roi s'accommodait souvent de ses outrances. Épernon ne disait-il pas tout haut – et avec quelle insolence ! – ce qu'Henri pensait ? Ne maintenait-il pas le lien avec Navarre ?

Personne, ni Catherine, ni les grands seigneurs de la Cour, ces jaloux, ne pouvait entamer la confiance du roi envers son favori. Depuis la mort de Joyeuse, sa position s'était même renforcée. Le roi lui avait attribué les charges du défunt : le gouvernement de Normandie (qu'il cumulait avec celui de Provence, de Boulogne et de Metz, et auquel il venait d'ajouter celui de l'Angoumois, de l'Aunis et de la Saintonge) et la charge d'amiral de France. Ce surcroît de faveurs augmentait encore, s'il était possible, ses ennemis. Le duc de Guise, endetté au point de voir stagner les effectifs de sa clientèle, ne lui pardonnait pas de monopoliser ainsi les gouvernements.

Henri savait aussi Épernon menacé. C'était, il est vrai, le destin de ses mignons. Tant avaient été tués en duel, empoisonnés ou dagués ! Mais depuis quelques semaines, le duc était traqué. Parfois jusque chez lui. Une nuit, une bande armée tenta d'envahir son hôtel pour l'assassiner. Il avait fallu défendre le logis avec deux pièces d'artillerie. Nulle part Épernon n'était en sécurité. Quand il était reconnu dans la rue, il était hué, bousculé. Seuls ses gardes lui évitaient d'être lynché. On lui tendait des embuscades, comme ce jour de février où, badaudant à la foire Saint-Germain, il se trouva cerné par des tueurs à gages déguisés en étudiants chahuteurs. Chaque fois, Épernon le chanceux avait échappé à la mort.

Les menaces que lui révélait son agent secret éprouvaient les nerfs d'Henri sans le réduire toutefois à vivre terré en son palais. Les Quarante-Cinq étaient là pour le protéger. Les Suisses appelés aux portes de Paris dissuaderaient tout candidat à l'émeute. S'il pouvait aussi faire taire cette vipère de duchesse de Montpensier, Catherine Marie de Lorraine, sœur du duc de Guise ! Son mariage avec Louis de Bourbon, duc de Montpensier, de quarante ans son aîné, lui avait valu la qualité de princesse du sang. Quand son vieillard de mari mourut,

elle avait trente ans. Épernon, sur ordre du roi, l'avait demandée en mariage. Mais l'union ne s'était pas faite. La duchesse avait surtout épousé les idées des ligueurs. De tempérament querelleur, la poudrière parisienne la comblait.

Derrière chaque libelle injurieux envers le roi, derrière chaque conspirateur prêt à enlever Sa Majesté, on reconnaissait sa présence. La tentative de capturer le roi à Vincennes ? C'était elle. La journée d'émeute à Saint-Séverin ? Elle encore. La duchesse haïssait Henri qui avait imprudemment raillé ses disgrâces physiques. Alors elle « faisait la reine à Paris », excitant les prédicateurs à crier toujours plus fort contre le « tyran ». Pasionaria de la Ligue, la « boîteuse » montrait à qui voulait les ciseaux accrochés à sa ceinture qui, après les royaumes de Pologne et de France, « donneraient la troisième couronne à frère Henri de Valois ». Henri III était ainsi promis à la tonsure qui le garderait pour toujours dans un couvent.

La duchesse de Montpensier, disait-on, « avait plus avancé le parti de la Ligue par la bouche de ses prédicateurs appointés » que ses frères Guise et Mayenne « n'avaient fait avec toutes leurs forces ».

Le roi avait ordonné à la duchesse de quitter la capitale. Mais, indifférente aux ordres royaux, elle continuait ses intrigues et ses provocations. Henri n'était plus guère obéi. Le duc d'Aumale, cousin de Guise, tentait de soulever la Normandie contre son gouverneur Épernon. Le roi lui commanda de cesser ses « remuements ». Aumale répondit par une insolence et persista dans ses desseins. Le duc de Guise bloquait Sedan, place étrangère mais sous la protection du roi de France. Henri lui ordonna de se retirer, mais le Balafré n'en tint aucun compte.

Au mois de février précédent, depuis Nancy, Guise et l'état-major ligueur avaient expédié au roi une requête inouïe. Henri manqua étouffer de colère en lisant leurs incroyables revendications : il devait s'unir à la Ligue, lui livrer des places de sûreté, épurer son Conseil, disgracier Épernon, vendre les biens des hérétiques, introduire l'Inquisition dans le royaume... Folles exigences, inacceptables surenchères suggérées par l'Espagne pour développer l'anarchie en France.

En cette fin d'avril 1588, tandis qu'Henri contemplait son impuissance, le temps était venu pour Guise de passer à l'action. Aux prédicateurs parisiens, à l'entreprenante duchesse de Montpensier était réservé le soin d'attiser la colère contre le « tyran ». Sur ce terrain soigneusement préparé, le Balafré exécuterait le plan concocté avec le roi d'Espagne.

Depuis plusieurs mois, Philippe II préparait contre l'Angleterre hérétique une gigantesque expédition maritime. Non seulement la France ne devait pas secourir Élisabeth ni contrarier le projet

espagnol, mais elle devait aider à sa réalisation. Les amiraux du Roi Catholique comptaient trouver sur les côtes françaises de la Manche les ports nécessaires au ravitaillement de l'Armada. Le duc d'Aumale avait échoué dans sa tentative de livrer Boulogne à l'Espagne, mais d'autres places pouvaient servir la stratégie espagnole. Un représentant de Philippe II venait d'annoncer au duc de Guise l'arrivée imminente de secours militaires et financiers nécessaires pour arracher au royaume quelques villes utiles aux Espagnols.

L'*Invincible Armada*, comme on se plaisait à l'appeler à Madrid, constituerait une extraordinaire démonstration de force catholique, propre à terroriser les huguenots français et à impressionner un roi de France pusillanime. L'opération serait coordonnée avec la prise d'armes des princes ligueurs appuyés sur la masse de manœuvre d'une trentaine de milliers de Parisiens excités contre le roi. Ainsi servirait-on les intérêts de l'Église, de l'Espagne et de Guise. Tout paraissait alors possible au duc : le soulèvement de la capitale, la capitulation d'Henri, le recours au Balafré, homme providentiel. Il suffisait d'agir au moment où l'Armada appareillerait.

Combien de temps le roi allait-il endurer sans broncher les atteintes à son autorité ? Henri était conscient des périls. Les audaces d'un Guise ou d'un Aumale finissaient par lui être insupportables.

– Je vois bien, déclara-t-il, que si je laisse faire ces gens-ci, je ne les aurai pas seulement pour compagnons mais pour maîtres à la fin. Il est bien temps d'y donner ordre.

Henri était décidé à agir. « Il faut désormais faire le roi, car nous avons fait trop le valet », écrivait-il à Villeroy. Envers Guise, la fermeté devait désormais l'emporter.

Sa Majesté ne pouvait choisir pire moment pour l'exercer. Éprouvée par la cherté ininterrompue du blé, la population parisienne était fébrile. On pillait des boulangeries. Les mendiants toujours plus nombreux inquiétaient. Les augmentations de taxes faisaient crier : en huit ans, l'impôt direct avait doublé et la gabelle, impôt sur le sel, triplé.

Les ligueurs de la capitale redoutèrent la colère du roi quand la conspiration révélée par Poulain fut connue de tous. Aussi demandèrent-ils la protection de Guise contre la vengeance royale qu'ils imaginaient proche. Sa présence parmi eux les sauverait.

Henri n'avait nulle intention de sévir contre le peuple de Paris. Mais il ne pouvait accepter la venue de Guise : elle cristalliserait les mécontentements et déclencherait aussitôt la révolte contre le Louvre. Le roi fixait ainsi à ses adversaires la limite à ne pas dépasser. « Je n'ai jamais intention de mal faire à personne, avait-il écrit au Balafré. J'aime mieux perdre la vie que l'honneur. Je ne puis conserver celui-ci si je souffre que l'on entame mon autorité en cette sorte. »

Henri interdit à Guise d'entrer dans Paris. Trois fois au moins il lui fit passer ses ordres. Le 24 avril, Bellièvre fut chargé de dire au duc que le roi jugerait sa présence « suspecte et qu'il ne la souffrirait aucunement ». Le 5 mai, Henri répéta à Villeroy : « Faut point que M. de Guise ne vienne à Paris sans ma volonté, car il n'est pas raison. » Le lendemain encore, Bellièvre portait au duc le plus clair des messages : défense de se rendre dans la capitale, sinon le roi « le tiendrait pour criminel et auteur des troubles et divisions » du royaume.

Henri avait donné ses ordres. Il rassurait aussi les Parisiens. Les troupes cantonnées dans les faubourgs étaient de protection, non d'attaque. « L'on ne se fait que garder », écrivait-il. Nulle volonté « d'endommager » ou « offenser » la population parisienne. Le roi se mettait en légitime défense. Ni craintif ni vengeur, mais serein, prêt à résister à tout assaut. Depuis longtemps Henri n'avait été aussi déterminé. Ses paroles et ses écrits avaient un ton nouveau. « La passion à la fin blessée se tourne en fureur, assurait-il. Qu'ils ne m'y mettent point ! »

Malgré l'interdiction royale, le duc de Guise entra dans Paris le 9 mai vers midi. Son acte avait été préparé. Depuis quelques semaines, il s'était inquiété des forces dont il pouvait disposer dans la ville. Par souci d'efficacité, il avait convaincu l'assemblée des ligueurs de regrouper les seize quartiers en cinq circonscriptions militaires, chacune sous le commandement d'un colonel. Défiant à l'égard des ligueurs les plus radicaux, il avait réussi à placer des fidèles à la tête des compagnies de milice. Enfin, son cousin Aumale lui avait amené cinq cents cavaliers camouflés dans les environs de Paris, prêts à intervenir.

Par la porte Saint-Denis, Guise entra dans la ville, accompagné, par bravade, d'une maigre escorte. Néanmoins conscient du danger, il se rendit d'abord chez Catherine de Médicis en son hôtel des Halles. Le duc la savait bienveillante envers sa famille. Dans le coup de dé qu'il jouait, il aurait sans doute besoin de son appui.

N'avaient-ils pas – elle qui voyait s'effriter son influence, lui dont l'appétit de pouvoir n'était pas rassasié – n'avaient-ils pas la haine d'Épernon en commun ? Sur le chemin, Guise put mesurer sa popularité. Le peuple s'attroupait pour le voir, les femmes se bousculaient pour toucher le bord de son manteau. L'enthousiasme populaire le rassurait : les Parisiens l'adoraient.

Guise obtint ce qu'il désirait : Catherine l'accompagnerait au Louvre. Sa présence atténuerait peut-être la colère prévisible du roi, ou même retiendrait son bras. La reine mère en chaise à porteurs à ses côtés, le duc gagna le Louvre à pied. Sa petite escorte s'était muée en une marée humaine envahissant les rues, perchée sur les bornes, hurlant de joie. « Il n'y avait pas assez de chapeaux ni de genoux pour

le saluer », constate un témoin. Cris d'allégresse et applaudissements nourris se mêlaient en un interminable brouhaha d'adulation.

– Vive Guise ! criait-on. Vive le pilier de l'Église !

Catherine avait fait prévenir son fils de la présence du Balafré à Paris. Dans un premier mouvement, le roi, dont l'autorité était ainsi publiquement bafouée, décida de se débarrasser de son rival. A quelques volontaires des Quarante-Cinq, il ordonna d'exécuter le rebelle. Puis, sur le conseil de son entourage, il se reprit et décida de n'en rien faire. Il recevrait et écouterait le duc.

Arrivé au Louvre où le gros de la foule s'arrêta, Guise salua d'un air rieur les gardes plus nombreux qu'à l'ordinaire. Catherine le conduisit dans la chambre de la reine Louise alors souffrante. Elle s'assit près du lit. Guise se tint près de la fenêtre, bavardant avec les dames. Le roi entra. Laissant à peine le Balafré achever sa révérence, il l'interpella :

– Qui vous amène ici ?

Le roi était blême d'une colère mal contenue. Sur un ton cinglant, il déversa ses griefs, accusa le duc de trahison, étendant ses reproches à toute la maison de Lorraine. Guise, moins assuré qu'au milieu de ses admirateurs, justifia sa conduite en un discours étudié :

– Je supplie très humblement Votre Majesté de me faire cet honneur que de prendre confiance de ma fidélité et de mon affection. Je La supplie de ne se laisser aller aux passions et mauvais rapports de ceux qu'Elle connaît assez ne me vouloir aucun bien.

L'heure du dîner (notre déjeuner) abrégée une entrevue chargée de menaces. Dans l'après-midi, le duc rencontra à nouveau le roi. Henri fit appeler Bellièvre :

– Ne m'avez-vous pas assuré que mon cousin ne viendrait point à Paris ?

Le ministre se tourna vers le duc :

– Monsieur ne me l'aviez-vous pas dit ?

Suivit un dialogue en forme de pantalonnade où Guise affirma n'avoir pas reçu les messages contenant les ordres du roi. Henri y mit fin et recommanda à son hôte d'accorder ses actes avec ses protestations de loyalisme.

A l'extérieur, la foule attendait la sortie de son héros. Le même enthousiasme porta Guise jusqu'à son hôtel. Beaucoup croyaient à une ère nouvelle :

– Bon prince, puisque tu es ici, nous sommes tous sauvés.

Contraint d'accepter la présence du Balafré à Paris, Henri n'en décida pas moins de réagir. En accueillant le rebelle avec tant de flamme, les Parisiens avaient infligé au roi un camouflet public dont il se souviendrait. Par son agent infiltré au sein de la Sainte Union, il savait combien les ligueurs étaient décidés. Des compagnons de Guise, des soldats gagnés à sa cause entraient « file à file » dans Paris. Les

Albanais du duc, sa garde rapprochée, se tenaient aux portes de la ville. Des mesures de sécurité s'imposaient.

On chassa les mendiants, idéale masse de manœuvre pour des conjurés. On doubla la garde du Louvre. Le couvre-feu fut imposé à partir de 9 heures du soir. Toutes les auberges et les logements garnis furent perquisitionnés, les noms des hôtes de passage relevés. Le roi fit renforcer la milice bourgeoise traditionnellement chargée du guet sur les remparts, de la surveillance des portes, des rondes de nuit et de la lutte contre les émeutes. Mais il ignorait que beaucoup de ses officiers étaient déjà acquis à la Ligue. Le 11 mai, quatre des compagnies abandonnèrent leur poste, débauchées par les rebelles. Des chevaliers du Saint-Esprit, fidèles entre les fidèles, reçurent mission d'assister les colonels de la milice pour maintenir l'ordre. Y suffiraient-ils ?

Assurément le roi était menacé.

Au matin du 12 mai, vers 5 heures, Paris s'éveilla brusquement au bruit de bottes des soldats qui pénétraient dans la ville. Quatre mille Suisses et deux mille gardes françaises, cantonnés dans les faubourgs, entraient dans la capitale à l'appel du roi décidé à lutter contre l'insurrection annoncée. Henri en personne était allé les accueillir à la porte Saint-Honoré. D'abord regroupées au cimetière des Saints-Innocents, les troupes furent aussitôt réparties entre des positions stratégiques : la place de Grève, pour protéger l'Hôtel de Ville ; le pont Saint-Michel, le Marché Neuf et le Petit Pont pour verrouiller la rive gauche ; le Louvre pour garantir la sécurité du roi.

Ce déploiement de forces, méthodique et rapide, provoqua aussitôt la consternation chez les Parisiens. Le moment de stupeur passé, le souffle de la révolte se répandit dans la ville. Les habitants sortaient de leurs maisons, les boutiquiers fermaient leurs échoppes, les artisans abandonnaient leurs ateliers. Des rassemblements se formaient spontanément. Les bourgeois les plus rassis s'échauffaient contre l'intolérable : le roi avait violé les privilèges de leur ville qui interdisait d'y faire pénétrer une garnison étrangère. Tous se disaient trompés par un souverain sans honneur. Nul n'en doutait désormais : le « tyran » exécuterait son plan diabolique. Les libertés urbaines seraient foulées, les Suisses égorgeraient les honnêtes gens, le duc de Guise et les siens seraient exécutés, les bons catholiques pendus. Mme de Montpensier répétait qu'on avait préparé des potences en grand nombre et fait venir des bourreaux dans Paris.

La réaction populaire fut aussi rapide que l'entrée des Suisses. Pour immobiliser les troupes royales on tendit des chaînes en travers des rues. Pour la première fois de son histoire, Paris se hérissa de barricades. On roulait sur les chaussées des barriques que l'on remplissait de pavés, de sable et de terre tirée des tranchées creusées en arrière de ce mur de futailles. Disposées sur plusieurs rangs, les

barriques lestées doubloient les chaînes. Chacun faisait provision de pierres : les fenêtres des maisons s'ouvrant sur les places et les carrefours en étaient remplies. Elles complèteraient les tirs de mousquet ou d'arquebuse.

La mise en défense des Parisiens réussit. Les soldats royaux furent bloqués, figés là où ils avaient pris position, incapables de mouvement. Leur paralysie contrastait avec l'agitation des insurgés. Ceux-ci tirèrent encore profit d'une lourde faute des royaux. Un régiment avait reçu l'ordre d'occuper la place Maubert, au-delà du Petit Pont. Tenir la place c'était permettre aux troupes de contrôler les quartiers de la rive gauche. Mais il fallait en déloger les émeutiers. Au moment où les soldats s'apprêtaient à charger, un contrordre arrêta leur marche. Erreur tactique ? Volonté royale d'éviter un bain de sang ? Ce repli encouragea les plus timides des bourgeois à grossir les rangs des « factieux », prétend le président de Thou, hostile à la Ligue, et « à repousser la force par la force ; car ce fut de ce quartier-là que se donna le signal de la révolte qui se communiqua ensuite dans tout Paris ». En effet, les étudiants abandonnèrent leurs livres pour descendre en foule compacte de la montagne Sainte-Geneviève vers la Seine.

Henri était soigneusement tenu informé des événements. Avec les émeutiers, une attaque frontale était imminente. Henri interdit à ses troupes de tirer. Sur le pont Notre-Dame, les Suisses se firent massacrer. Les soldats immobilisés place de Grève et aux Innocents risquaient de subir le même sort. Alors le roi préféra s'humilier. Il fit demander au duc de Guise d'empêcher que les troupes soient taillées en pièces par la foule.

Vers 4 heures, vêtu d'un pourpoint blanc, chapeau à la main, sans armes, le Balafré sortit de son hôtel. Les barricades s'ouvraient devant lui. Il donna ses ordres et sauva les soldats du roi. Il avait dans les yeux, rapporte un témoin, « un air de gaieté et de confiance » qui montrait qu'il cherchait surtout « les moyens de sauver sa réputation ». En épargnant aux troupes la fureur de la foule, Guise voulait prouver à tous « son innocence et sa douceur ». Le Balafré avait de l'intuition politique, le sens du geste et le souci de son image. « Ce fut-là, reconnaît de Thou, le dernier coup qui acheva de terrasser l'autorité royale. »

Le duc était maître de Paris. D'un mot il avait délivré les soldats du roi, ceux du cimetière des Saints-Innocents comme ceux de la place de Grève ou du Marché Neuf. Reconnaisants, les Suisses mettaient devant lui genou en terre. Les gardes françaises désarmées le suivaient comme des prisonniers conduits en triomphe. Le soir, les émeutiers ne prenaient ordre que de lui. Tout avait réussi au duc de Guise.

Cette nuit-là, personne ne dormit. Le Louvre était animé

d'incessantes allées et venues. Les rumeurs les plus folles couraient les antichambres. On prétendait que les rebelles sortaient des couvents quantité d'armes cachées depuis longtemps. Les ligueurs allaient s'emparer du roi.

Le lendemain, Catherine de Médicis se fit porter à l'hôtel de Guise, sans crainte d'affronter les barricades qui s'ouvraient et se refermaient à son passage. Mais le temps n'était plus à négocier.

– Madame, il est trop tard, lui aurait répondu le Balafré.

Du Parlement, Guise voulut faire un allié. Aux magistrats loyalistes, il assura qu'il ne voulait rien entreprendre contre le roi. Aux paroles apaisantes du duc, le premier président, Achille de Harlay, se contenta de répondre, sceptique :

– Quand la Majesté du prince est violée, le magistrat n'a plus d'autorité.

A chaque heure qui passait, les émeutiers resserraient leur étreinte autour du Louvre. Henri allait-il être pris comme dans un souricière ? Pour y échapper, une seule solution s'imposait : fuir Paris. Catherine et quelques ministres approuvèrent la décision royale. Le danger était trop grand pour demeurer dans la capitale. Vers 5 heures, le roi descendit dans le jardin des Tuileries et, par la Porte Neuve, sortit de la ville. Une poignée de fidèles l'accompagnait dont le chancelier Cheverny et trois secrétaires d'État. On prétend que, à Chaillot, Henri se retourna pour maudire la capitale, ingrate et perfide, et jura qu'il n'y rentrerait que par la brèche.

A toute bride, la petite troupe gagna Saint-Cloud, Trappes puis Rambouillet où elle passa la nuit. Le lendemain, Henri était à Chartres, sauf et libre. Paris révolté avait contraint son roi à fuir. Les barricades de la colère s'étaient transformées en une rébellion armée. En ces chaudes journées de mai, le royaume de France semblait renouer avec les heures sombres de la guerre de Cent Ans.

Le roi de Blois

Un souverain en fuite commet-il une lâcheté ? Détaler ainsi, n'est-ce pas jeter sa couronne aux orties, sacrifier sans gloire l'autorité royale, ce don de Dieu ? Ou au contraire préserver la dignité royale menacée ? En quittant sa capitale, Henri n'a pas renoncé à son pouvoir. Il n'a pas gagné la frontière la plus proche pour se réfugier à l'étranger. Il est à Chartres, en son royaume. Il demeure le roi. Ses ministres l'entourent.

Mais il est un roi humilié, comme banni au milieu de ses États. Son âme est triste, il le confie à ses proches. Cela se voit sur son visage. Il ne dort plus.

Son départ lui a évité le déshonneur d'être prisonnier de son peuple. En sautant sur son cheval, il s'est peut-être épargné le tragique destin d'un roi mérovingien qu'un maire du palais fait étouffer entre deux oreillers. A coup sûr, il a échappé à la relégation dans un couvent auquel le destinaient la duchesse de Montpensier et bien des ligueurs. Il sait que, tandis qu'il passait la Porte Neuve, mille deux cents hommes s'apprêtaient à venir l'arracher à son château.

– Allons quérir le sire Henri dans le Louvre ! avait commandé leur chef.

Et tous de marcher sur le palais, bien décidés à pendre « ce bougre de roi ». Quel émeutier lui aurait su gré d'avoir évité un bain de sang les 12 et 13 mai ? Soixante de ses Suisses avaient été massacrés. Henri avait préféré ne pas s'obstiner. Il avait prié Guise de calmer les Parisiens et ordonné aux troupes royales de se retirer de la ville. S'il avait été à ses côtés, Épernon (alors dans son gouvernement de Normandie) aurait-il conseillé la résistance armée ?

Henri avait choisi l'apaisement et décidé d'abandonner la place. Juger son départ comme une preuve supplémentaire de sa faiblesse serait un grand tort. Sa décision ne manquait ni de sagesse ni d'habileté. En refusant de se laisser enfermer au Louvre, Henri retrouvait sa liberté de manœuvre.

Les ligueurs se prévalaient-ils d'avoir chassé le roi comme on chasse un domestique maladroit ? C'est le contraire qui est vrai. Le 13 mai au soir, les Parisiens ne chantèrent pas victoire. Certains ne décoléraient

pas d'avoir laissé le roi s'échapper. Mais chez une majorité perceait un sentiment de culpabilité : celui d'avoir renié leur roi. Le maître parti, ils se sentaient un peu orphelins. La fuite du roi était leur punition. Jean-Marie Constant, historien de la Ligue, note que s'ils avaient désormais la liberté de décider de tout, « leurs délibérations n'avaient de valeur légale que si elles étaient avalisées par le souverain ». Aux Parisiens vainqueurs de leur roi manquerait toujours la légitimité.

Dès qu'il apprit le départ d'Henri, Guise comprit qu'il avait été joué. Quelques heures plus tôt, se croyant maître du jeu, il parlait haut à Catherine de Médicis venue jusqu'en son logis implorer sa bienveillance, alors que le roi passait la Porte Neuve à la barbe des ligueurs. Tandis qu'Henri chevauchait vers Chartres, le Balafré savait que tout serait moins simple. Le royaume ne suivrait pas aveuglément l'agitation parisienne. L'exaltation des ligueurs de la Rive gauche risquait de se briser sur le loyalisme des provinces. Paris commence les révolutions, mais la France y met fin.

Aussi, contrarié par la sortie du monarque, Guise se répandait-il en déclarations d'obéissance, en protestations de fidélité. Il n'avait que le service du roi à la bouche. A ses visiteurs, il ne parlait que de sa soumission. La nécessaire conservation de l'État paraissait être son obsession. Le duc était maître dans l'art de feindre. Il est vrai que sa situation était inconfortable. Seul désormais avec les Parisiens, il devait contenir les ligueurs les plus radicaux tout en leur donnant des gages. A d'aussi encombrants alliés, le duc de Guise ne pouvait pas tout passer.

Henri apprécia en connaisseur cette nouvelle donne. Sans doute le duc avait-il nommé gouverneur de la Bastille – cette vieille forteresse qui permettait de tenir Paris – un ligueur bon teint, Jean Leclerc, dit Bussi-Leclerc, modeste procureur au Parlement. Mais le roi savait aussi que le sort réservé au prévôt des marchands (le maire de Paris), démis de ses fonctions par les Seize, opposait le duc aux plus zélés des ligueurs. Guise avait révoqué Hector de La Péreuse tout en le laissant libre. Les émeutiers ne l'entendirent pas ainsi. Ils arrêterent l'ancien prévôt des marchands et l'embastillèrent. Guise le libéra. Irrités et menaçants, les ligueurs exigèrent un nouvel emprisonnement. Le duc fut contraint de leur céder.

Depuis Chartres, Henri observait. Les nouvelles de Paris étaient toujours aussi ambiguës. Les Seize épuraient la municipalité, supprimaient la charge de procureur du roi au profit d'un procureur de la Ville, marquant assez le rejet de l'autorité monarchique. Le nouveau prévôt des marchands était un homme riche et audacieux, ancien magistrat de la Chambre des comptes, nommé La Chapelle-Marteau. On le disait créature du duc de Guise. Les quatre nouveaux échevins, grands marchands ou financiers, étaient d'ardents ligueurs.

Sans doute la ville secouait-elle ainsi la tutelle de la monarchie. Elle aspirait à rétablir les anciennes libertés municipales malmenées par le roi. Mais les Parisiens n'étaient pas tous ligueurs. Beaucoup restaient attachés à leurs notables traditionnels et, devant les débordements des ligueurs les plus déterminés, souhaitaient le retour à l'ordre. Même hors les murs de sa capitale, le roi restait un recours. La division des nouveaux maîtres de Paris le confortait dans sa position d'arbitre. Il demeurait le roi. Aussi reçut-il de la capitale délégation sur délégation, lettre sur lettre.

Les cours souveraines firent le voyage de Chartres pour lui rendre hommage. Au premier président de la Cour des aides, qui pleurait « comme un veau » en s'excusant de ce qui était arrivé les 12 et 13 mai, Henri répondit :

– J'aime les Parisiens, en dépit d'eux, combien qu'ils m'en donnent fort peu d'occasions.

Henri congédia les magistrats avec de fortes paroles :

– Retournez-vous-en, faites votre état comme de coutume, vous et les autres, et vous montrez aussi bons sujets comme je me suis montré bon roi. En quoi je désire continuer. Mais que vous vous en montriez dignes !

Henri parlait en roi, comme un prince certes offensé par les extravagances de ses sujets, mais aussi comme un père prêt à pardonner à ses enfants turbulents.

Avec les jours qui passaient, le goût de l'action lui revenait.

– Dieu soit loué ! J'ai secoué le joug ! avait-il déclaré en quittant le Louvre.

Hors de la capitale, Henri savourait sa liberté retrouvée. Dans ses lettres aux Parisiens il justifiait son départ en assurant que le peuple avait été trompé sur ses intentions. Reprendre le combat contre les hérétiques était son souci constant. Il le répétait à la délégation du clergé, il l'écrivait dans ses messages officiels.

Henri s'efforçait de sauver ce qui lui restait d'autorité. Pour ramener les modérés au loyalisme, il se présentait comme la victime d'une indigne machination, contraint de quitter sa capitale où sa vie avait été menacée. En même temps, il écrivait aux gouverneurs de province pour les mettre en garde contre toute contamination des désordres venus de Paris. D'ailleurs, dix-neuf grandes villes du royaume l'assuraient de leur attachement. Tout n'était peut-être pas perdu.

Publiquement, Henri affectait la sérénité, recevant chaque visiteur avec cette manière distinguée qui lui était coutumière. La réalité était cependant moins aimable. À ses correspondants privés, Henri dénonçait Guise comme le responsable de la journée des barricades. Il l'accusait de vouloir gouverner le royaume. Au pape, sans nommer le Balafre, il écrivit cette phrase lourde de menace : « Considérant en

quelle extrémité je me trouve réduit, il vous plaira ne pas trouver étrange si, en ce mal extrême, je me résoudrai aux remèdes extrêmes. »

Henri avait sauvé sa vie. Il avait préservé sa liberté. Il gardait les apparences de la royauté. Mais il était impuissant face aux ligueurs. Pour assurer le ravitaillement et la défense de la capitale, Guise avait fait occuper des villes du sud et de l'est de Paris. Le duc était maître des institutions monarchiques et disposait des ressources du Trésor royal. Les receveurs des impôts et les grands financiers étaient à ses ordres. Aussitôt, comme les plantes qui cherchent le soleil, sa clientèle augmenta. Catherine de Médicis, restée à Paris, d'autant plus indulgente envers le Balafré qu'il était vainqueur, offrait ses talents de négociatrice chevronnée. Entre Guise et son fils elle servirait une fois encore de médiatrice.

La Sainte Union présenta ses exigences. Elles étaient sévères : reconnaissance par le roi des événements parisiens récents, diminution des impôts, disgrâce d'Épernon, reprise de la guerre contre les huguenots.

Les circonstances commandèrent à Henri de tout accepter. Catherine l'y encouragea. Il consentit à amnistier les ligueurs et déclara s'unir à la Ligue, exigeant de ses sujets catholiques de refuser pour successeur tout prince hérétique. Il signa cette capitulation, nommé édit d'Union, le 16 juillet. Pierre de L'Estoile prétend qu'on le vit alors pleurer. Tandis qu'Épernon renonçait de lui-même au gouvernement de Normandie et à la charge d'amiral (mais il gardait Boulogne, Metz et le commandement de l'infanterie), Guise obtenait le titre de commandant en chef des armées royales. Le Balafré avait atteint son but : écarter l'archimignon de sa route et devenir le deuxième personnage de l'État après le roi. Sur le cardinal de Bourbon, le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon, Henri fit pleuvoir malgré lui faveurs et largesses.

Les barricades parisiennes avaient bien triomphé du roi. Il ne restait à Henri que la liberté de refuser à sa mère de rentrer à Paris. Catherine devinait qu'elle n'avait plus la confiance de son fils. Elle supplia et, à son habitude, versa quelques larmes :

– Comment mon fils, que dira-t-on de moi quand on me verra ainsi éconduite de vous, et que moi, que Dieu a fait naître votre mère, ai si peu de crédit en votre endroit ? Serait-il bien possible que vous eussiez changé tout à coup votre bon naturel, car je vous ai toujours connu de bonne nature, prompt et aisée à pardonner.

Le fils préféré de la vieille reine répondit en persiflant :

– Il est vrai ce que vous dites, madame, mais que voulez-vous que j'y fasse ? C'est ce méchant d'Épernon qui m'a gâté et m'a tout changé mon bon naturel.

Henri dut encore faire bon accueil au Balafré, venu à Chartres lui rendre hommage. Le 2 août, le duc – qui était grand maître de la maison du roi – servait le monarque à table. En riant, Henri lui demanda à qui ils boiraient :

- A qui vous plaira, Sire. C'est à Votre Majesté d'en ordonner.
- Mon cousin, dit le roi, buvons à nos bons amis les huguenots.
- C'est bien dit, Sire.
- Et à nos bons barricadeux de Paris, buvons aussi à eux et ne les oublions pas.

Guise appréciait-il l'humour royal ? En ce temps où l'ambiguïté était reine, la politesse raffinée ou la dérision permettaient souvent de contenir la violence ou de dissimuler le désarroi.

Chaque acteur du drame avançait masqué. Henri jouait la comédie à merveille. En déclarant vouloir « gouverner avec ses cousins de Guise », il s'efforçait de donner le change. Parce qu'il était le roi et que sa personnalité demeurerait insaisissable, il laissait ses adversaires dans l'incertitude. Guise s'interrogeait : Henri était-il sincère ou machiavélique ?

En réalité, le roi ne songeait qu'à prendre sa revanche. Son jeu comptait de maigres cartes, mais l'une le tentait. La convocation des états généraux, que les ligueurs désormais vainqueurs ne demandaient plus, lui permettrait de retrouver une nouvelle légitimité face à la Ligue. Aux faiseurs de barricades, Henri opposerait ainsi la consultation de la nation, à la révolte ouverte contre sa personne le recours volontaire au conseil des trois ordres. Les pamphlets dénonçaient-ils le « tyran » violeur des libertés ? Le roi répliquerait en associant les députés au bon gouvernement du royaume. L'accusait-on de pressurer ses sujets de taxes et d'impôts qui, d'ailleurs, rentraient mal ? Il solliciterait avec humilité le secours des Français. Contre l'avis de ses conseillers, et malgré Guise, le roi décida de réunir les états.

A la monarchie en péril, le destin se montra enfin clément. Depuis plusieurs années la Ligue tenait le haut du pavé grâce au soutien de l'Espagne. Que Philippe II triomphe de ses ennemis extérieurs, flamands ou anglais, et ses alliés ligueurs l'emporteraient définitivement dans le royaume ! Les armées et les doublons espagnols auraient vite raison des huguenots d'Henri de Navarre et d'un roi sans le sou.

A l'inverse, une défaite espagnole affaiblirait la Ligue. Or Philippe II avait lancé à grands frais contre l'Angleterre d'Elisabeth une Armada prétendue invincible. Si le roi d'Espagne était victorieux de la reine qui avait fait décapiter la catholique Marie Stuart, il dominerait l'Europe. Il achèverait la reconquête des Pays-Bas révoltés et imposerait sa loi – Guise aidant – à la France d'Henri III. En revanche, une défaite sur les côtes anglaises réduirait ses ambitions d'ingérence

chez ses voisins.

Mieux informé que quiconque, Henri connaissait les risques de l'entreprise. Des difficultés de la flotte espagnole, il n'ignora rien. Depuis son départ, plusieurs fois retardé, l'Armada avait subi nombre d'avanies. Le 6 août, elle avait été déportée vers Calais où elle devint la proie des brûlots anglais avant de supporter une terrible attaque en règle qui avait duré neuf heures. Les pertes avaient été considérables. Au soir du 9 août, le vent l'avait poussée vers la mer du Nord. Le rendez-vous avec les troupes des Pays-Bas qu'elle devait embarquer était manqué. Le projet d'invasion de l'Angleterre avait échoué. Le pire était à venir. Sur la route du retour, au large de l'Irlande, ce qui restait de la Grande Flotte affronta encore tempête et naufrage. Le désastre était complet. « Nous sommes devenus la risée de nos ennemis », écrivit un chroniqueur espagnol.

La Providence avait servi Henri. L'échec de Philippe II amoindissait le triomphe de Guise. Privé de l'aide espagnole, le Balafré s'imposerait-il encore longtemps au roi ? Poser la question c'était déjà entrevoir une issue à la difficile situation d'Henri. Le roi pouvait songer à la revanche. En cette fin d'août, il paraissait décidé à reprendre l'initiative.

Le monarque bafoué, obligé à fuir sa capitale, contraint de passer par les volontés de la Ligue, apposant en pleurs sa signature au bas de l'édit d'Union, redevenait à la fin de l'été *le roi*, décidé à agir, comme libéré de ses tutelles, affranchi de ses contraintes. Le 8 septembre, Henri renvoya toute l'équipe ministérielle qui depuis tant d'années travaillait à ses côtés.

Dans l'histoire de la vieille monarchie, jamais semblable renversement n'avait eu lieu. Les rois ses prédécesseurs avaient certes renvoyé tel conseiller qui avait déplu, disgracié tel ministre pris en faute. Mais remercier le même jour cinq membres du gouvernement était sans précédent. La surprise saisit l'opinion. « Tout le monde, écrivit L'Estoile, demeura fort ébahi. » Et chacun de s'interroger sur les raisons de cette mutation « si subite et inopinée ».

Que ce vieux serviteur de Cheverny, homme de confiance d'Henri quand celui-ci n'était encore que duc d'Anjou, que ce souple chancelier de France, couvert de titres et d'honneurs, puisse être brutalement renvoyé avait de quoi surprendre. De même s'étonnait-on de la disgrâce du secrétaire d'État Villeroy dont la correspondance suivie avec Sa Majesté disait assez l'irremplaçable utilité, ou de celle de Bellièvre, surintendant des Finances depuis l'avènement d'Henri, fin connaisseur des coulisses de l'État, toujours investi des missions les plus délicates.

Peu nombreux furent les contemporains habiles à deviner le caractère technique de la décision royale. Henri III entendait pourtant

modifier le fonctionnement d'une institution encore dans l'enfance, celle des secrétaires d'État. Avec celui de Villeroy, le renvoi de Claude Pinard et de Pierre Brulart en était le signe. En 1574 déjà, alors qu'ils s'étaient autorisés à traiter seuls les affaires urgentes, le roi avait remis les secrétaires d'État à leur place de simples rédacteurs de ses ordres. Mais progressivement ils avaient repris leurs fâcheuses habitudes. Aussi, par le règlement de septembre 1588, rogna-t-il une nouvelle fois leurs pouvoirs. Malgré les difficultés du moment, Henri, on le voit, continuait à perfectionner l'appareil gouvernemental. Aux ministres trop entreprenants, il rappelait le premier devoir : servir le roi. Les secrétaires d'État tentés de s'emparer des questions de grande politique voyaient leurs compétences réduites à celles d'exécutants de sa volonté.

Néanmoins, personne ne s'y trompait : le changement ministériel du 8 septembre était une sorte de séisme politique. Il signifiait un changement d'orientation dans la conduite des affaires. Peu de temps suffit pour en décrypter le sens. Les serviteurs démis étaient trop liés à Catherine de Médicis pour conserver en ces temps difficiles la pleine confiance d'Henri. Le roi jugeait Villeroy, par ailleurs ennemi personnel d'Épernon, trop indulgent aux ligueurs. A Bellièvre, il reprochait d'être toujours prêt à négocier avec l'adversaire et à lui céder. Quant à Cheverny, connu pourtant pour sa fidélité, sa cupidité, répétait le monarque, ruinait les finances publiques. Enfin Henri se disait officiellement convaincu de la « nullité » de Brulart et considérait Pinard comme un « coquin ». *Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage.*

En réalité, tous avaient le tort de tenir leurs fonctions de Catherine. Ce péché originel les condamnait. Hier hommes de confiance, aujourd'hui suspects. Henri ne pardonnait à aucun de lui avoir conseillé de céder aux vainqueurs des barricades. Les observateurs ne s'y trompèrent pas : « Tous ces seigneurs renvoyés, jugeait Étienne Pasquier, avaient trop d'intelligence avec la reine mère, comme elle pareillement avec les seigneurs de la Ligue. »

Henri avait jeté sa gourme. Il avait pris seul sa décision, se passant des avis de Catherine ou de Guise. Ses humiliations récentes lui avaient donné un sursaut d'énergie. Elles avaient réveillé l'homme de volonté qui trop souvent sommeillait en lui. Dans l'adversité, Henri trouvait la force d'agir. Se rappelait-on l'avertissement qu'il avait naguère adressé à ses turbulents sujets ? « La passion à la fin blessée se tourne en fureur. Qu'ils ne m'y mettent point ! »

Henri avait subi les événements de mai. A l'automne, il entendait tenir le premier rôle. Seul. Sans les recommandations précautionneuses de sa mère dont le grand âge renforçait sa tendance à éviter les affrontements irréparables et à s'allier au plus fort.

Plusieurs fois, Madame Catherine avait sauvé la monarchie. Mais aujourd'hui, prête à beaucoup accorder aux Guise, elle paraissait faire litière de l'autorité de son fils. Henri était devenu insensible à ses conseils pacifiques. Comme Ulysse qui s'était rendu sourd aux chants des sirènes, le roi ne voulut écouter ni sa mère ni les avis des conseillers qui lui devaient tout.

Pour préparer la reconquête de son autorité, il ne devait pas s'embarrasser de temporisateurs suspects. Le gouvernement dont il avait besoin devait être affranchi de tous liens avec les partis en présence, dégagé de toute coterie. Henri reprendrait l'initiative avec des hommes à lui, travaillant pour lui. Depuis son avènement, n'était-ce pas sa plus constante préoccupation ? Pour contourner les ambitions des princes et des grands seigneurs, n'avait-il pas distingué des favoris, fondé l'ordre du Saint-Esprit, créé les Quarante-Cinq ?

Henri avait besoin de fidélité. Plus que jamais. Les successeurs des ministres disgraciés furent des hommes nouveaux. Martin Ruzé de Beaulieu et Louis Revol devinrent secrétaires d'État. Les Sceaux furent confiés à François de Montholon, avocat au parlement de Paris, bon catholique, homme de bien « et des plus doctes ». Les déçus du remaniement ministériel tentèrent bien de moquer son inexpérience. On raconta qu'admis au Louvre, jusque-là inconnu de lui, il s'approcha d'Henri en conversation avec deux courtisans et demanda « lequel des trois était le roi pour ne l'avoir jamais vu ».

Ces nominations n'étaient pas destinées à plaire aux vieux routiers de la politique. Henri espérait davantage convaincre l'opinion de l'ouverture d'une ère nouvelle.

– J'ai maintenant trente-sept ans, déclara-t-il au nonce. Je veux m'appliquer moi-même sans faiblir à l'administration de mon royaume et voir si, en gouvernant à ma guise, je pourrais obtenir de meilleurs résultats que par les conseils de ceux dont je me suis séparé.

La défaite espagnole lui donnait des ailes ! Et il s'apprêtait encore à partir à la reconquête de l'opinion en réunissant les états généraux. S'appuyer sur la nation, n'était-ce pas le plus sûr moyen de contrarier la Ligue ? La tiédeur récente de Guise et des siens envers les états prouvait au roi la justesse de son initiative.

Encore fallait-il que les élections des députés lui fussent favorables ! Elle furent calamiteuses. La campagne électorale avait été passionnée comme jamais. Les royaux s'étaient dépensés sans compter pour faire élire leurs candidats. Le roi lui-même était intervenu pour favoriser l'élection de ses partisans. Mais les ligueurs avaient été plus convaincants. Le clergé et le tiers état envoyèrent à Blois des députés qui leur étaient majoritairement acquis. Les royaux ne tenaient une place honorable que dans l'ordre de la noblesse.

Dans les premiers jours de septembre, par petits groupes, les

députés arrivèrent à Blois où Henri les attendait. Il les reçut les uns après les autres au château, attentif à chacun, caressant l'espoir de rallier à sa cause les représentants de province plus modérés que les Parisiens. A tous, le roi voulait apparaître capable de résoudre mieux que Guise les difficultés du moment. Henri avait pour lui la légitimité : il y ajoutait une sincère volonté de réforme. Quelles meilleures garanties les états pouvaient-ils souhaiter ? Pour achever de convaincre, le roi s'engagea solennellement à appliquer les vœux des trois ordres.

Mais les promesses royales et les tentatives de séduction restèrent sans effet. Les députés demeurèrent sur leur quant-à-soi. Chaque ordre, d'ailleurs, élut un président hostile au roi : les cardinaux de Bourbon et de Guise pour le clergé, le comte de Brissac – un des artisans de la journée des barricades – pour la noblesse et le tiers se donna à un ligueur de choc, le nouveau maire de Paris, La Chapelle-Marteau.

Les processions solennelles, l'étalage de la pompe monarchique, les conversations de couloirs n'y changèrent rien : les députés de Blois se défiaient du roi. Le duc de Guise, en revanche, n'avait rien perdu de sa popularité. Beaucoup le regardaient comme « l'ange tuteur du royaume ».

Le 16 octobre, la séance d'ouverture eut lieu dans la grande salle du château. Henri, avec Catherine de Médicis et la reine Louise à ses côtés, dominait les cardinaux, les princes et les ducs. Assis au pied du trône, Guise faisait sa charge de grand maître de la maison du roi, un long bâton semé de fleur de lys d'or à la main. Il attirait tous les regards.

L'heure était aux discours. Henri prit la parole. On le savait éloquent. Il excella. Le ton était vif et animé, les formules frappantes. Des états, assurait-il, il attendait le rétablissement de l'autorité royale. Avec talent, il assena ses vérités : il n'avait en vue que le bien public, il redoublerait de zèle pour extirper l'hérésie, il réformerait le gouvernement. Le récent coup de balai ministériel en constituait d'ailleurs la préface :

– Ne vous imaginez pas qu'on doive me rendre responsable de tous les maux dont l'État est affligé. Il y a eu en partie de ma négligence, je l'avoue. Je sais que, par la faute de mes ministres, il s'est introduit plusieurs abus qu'il est nécessaire de réformer. Mais j'y mettrai bon ordre dans la suite.

Henri rassurait sur sa volonté de changement. La consultation de la nation, affirmait-il, n'était pas de pure forme :

– Je suis résolu de promettre et jurer qu'aussitôt que j'aurai répondu à vos demandes et approuvé vos résolutions, elles deviendront dès lors des lois inviolables.

L'engagement royal était de taille. Henri semblait accorder aux états le pouvoir de faire des lois immuables qui s'imposeraient à lui et au royaume. La nation y gagnerait un pouvoir constituant.

Le roi était-il sincère ? Souhaitait-il vraiment faire de l'édit d'Union, qui excluait Navarre de la succession au trône, une loi fondamentale comme le réclamaient les députés ? On peut en douter. En revanche, il comptait sur la générosité des états. Conduire la guerre contre les huguenots exigeait de l'argent. Henri rappela l'adage :

– Ne point payer le soldat, disent les sages, c'est lui commander de voler.

Le roi exhorta enfin les députés à se rassembler sous sa seule bannière. Jusque-là lénifiant, débordant de promesses, ruisselant de bonne volonté, son discours s'enhardit à rappeler les drames récents, occasion de décocher quelques flèches à son rival, le duc de Guise.

– Il y a des Français qui veulent faire des ligues à part avec des princes à part. [...] Toute autre ligue que sous mon autorité ne se doit souffrir. Ni Dieu ni roi ne le permettent. [...] Témoignant ma bonté accoutumée, je mets sous le pied, pour ce regard, tout le passé, mais comme je suis obligé [...] de conserver la dignité royale, je déclare atteints et convaincus de lèse-majesté ceux de mes sujets qui y tremperaient sans mon aveu.

Fortes paroles, paroles de roi, nécessaire catharsis. Mais avertissements aussi mordants que vains.

A cette phrase, le Balafre avait blêmi. Séance achevée, ses proches – le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon en tête – exigèrent du roi que ce passage du discours royal soit retranché de la version imprimée. A défaut, on encouragerait les députés à quitter Blois sur le champ. Henri céda.

Ce ne fut pas la seule humiliation. Huit semaines durant, le roi subit bien des avanies. Deux jours après la séance d'ouverture, il dut non seulement déclarer l'édit d'Union loi fondamentale du royaume (c'était une de ses promesses), mais reconnaître que celle-ci émanait de la volonté *commune* du roi et des états. Henri accordait aux états généraux une promotion inconnue jusque-là de la monarchie. Sans doute, les députés crièrent-ils « Vive le roi ! » Un *Te Deum* fut célébré. Mais de Thou assure qu'au cours de la cérémonie, les ligueurs ricanèrent de la faiblesse du roi.

Alors que l'édit d'Union contenait déjà le refus de tout prince hérétique, les députés du clergé voulurent encore déclarer Henri de Navarre coupable de lèse-majesté et incapable de succéder à la Couronne, lui et sa postérité. L'archevêque d'Embrun, lié aux Guise, et douze députés de chaque ordre vinrent solliciter l'approbation du roi. Henri se déroba. Ne faudrait-il pas entendre Navarre avant de le condamner, l'instruire des vérités de la vraie foi ? Mais les trois ordres

marquaient leur impatience de voir Navarre déclaré inapte à la succession « comme hérétique, opiniâtre et relaps ». Ainsi les états généraux se proposaient-ils de violer sans état d'âme la loi de succession. Il ne restait à Henri qu'à éluder la demande, à gagner du temps. Avait-il d'autres choix ?

Chaque jour, son autorité était mise à mal. Début décembre, les députés exigèrent encore la baisse des impôts et la vérification par leurs soins des comptes des trésoriers royaux. Ils obligeaient Henri à faire la guerre aux huguenots mais refusaient de lui en donner les moyens. Il y avait plus grave. Leur prétention à se rendre maîtres de l'impôt était irrecevable pour le roi. En France, le pouvoir souverain ne se partage pas. Pourtant, la détermination des députés contraignit Henri à céder. Il accepta d'écarter le droit régalien de décider les impôts.

Une fois, il crut tenir sa revanche sur le Balafré lorsqu'il apprit que l'allié de celui-ci, Charles Emmanuel duc de Savoie, s'était emparé du marquisat de Saluces, dernière possession française en Piémont. Cette attaque surprise scandalisa le roi, convaincu de la connivence entre les deux princes, ou affectant de l'être. En réalité, l'affaire embarrassait Guise, étranger à l'initiative du duc de Savoie. Henri poussa son avantage. L'honneur et la défense du royaume exigeaient la mobilisation de tous contre l'ennemi extérieur, de surcroît gendre du roi d'Espagne. Comme le clergé et le tiers se montraient moins belliqueux que la noblesse, le roi trouverait ainsi l'occasion de semer la division entre les trois ordres.

La propagande ligueuse ne lui en laissa pas le temps. Elle retourna l'opinion en prétendant que le roi lui-même avait fomenté l'attaque de Saluces avec la complicité du Savoyard pour éviter de guerroyer contre les huguenots. On le crut. Henri ne tira aucun bénéfice politique de la perte de Saluces. Il n'y gagna qu'une humiliation supplémentaire.

Les députés de Blois ne se contentaient pas de blâmer la pratique gouvernementale. Leurs prétentions touchaient à l'essence même de la monarchie. Qu'elles concernent leur ambition à légiférer, à promouvoir une loi fondamentale au détriment d'une autre, à décider de l'héritier du trône, à consentir l'impôt, à se charger de sa collecte ou à contrôler les dépenses royales, elles voulaient instaurer le partage du pouvoir entre le roi et la nation. A les admettre, la France changerait de régime politique. La nature de la monarchie en serait transformée. D'absolue, elle deviendrait constitutionnelle.

Henri était un prince trop averti pour ignorer ces menaces et accepter de voir son autorité limitée. Face à la détermination des députés, ses dérobades, ses manœuvres, ses concessions intéressées, ses promesses furent sans effet. En 1588, on ne gouvernait plus les

représentants de la nation avec les méthodes de Catherine de Médicis. Bons connaisseurs des dossiers, les ligueurs s'enhardissaient tous les jours. Henri, de son côté, se refusait à être privé de la réalité de son pouvoir. Le roi de France n'était pas le doge de Venise.

– J'aime mieux mourir, confia-t-il au légat, que de laisser ainsi amoindrir et abaisser ma dignité.

Mourir, ou faire mourir celui par qui le scandale arrive ? Jusque-là, Henri avait gagné du temps. Mais des états il n'espérait désormais aucune issue favorable à ses intérêts. L'artisan de leur résistance ne pouvait être que Guise. Le roi prêtait trop au Balafré. Il ignorait l'indépendance grandissante des députés ligueurs à l'égard du duc. Mais à ses yeux, le Balafré était le responsable de tous les malheurs. S'en défaire arrêterait, pensait-il, l'entreprise d'humiliation dont il était la victime. Paralyserait l'œuvre de démolition du pouvoir royal. Anéantirait la Ligue.

Quels obstacles retiendraient le roi ? Son serment d'assurer la protection des députés ? Les troubles qu'une exécution entraînerait ? Peu de choses au regard des arguments en faveur de la disparition de Guise. Henri avait espéré venir à bout de l'opposition sans violence : sa convocation des états généraux en était la preuve. A Blois, il s'était rendu compte de son erreur. Chacune de ses concessions, chaque blessure d'amour-propre étaient autant de points marqués par son rival. L'ambition de Guise paraissait sans limite. Le duc exigeait maintenant la dignité de connétable, révisait à la hausse les avantages arrachés à l'autorité royale, semblait d'autant plus dangereux que ses menaces étaient imprécises. Un fidèle du roi prétendait que, à ce rythme, Henri serait bientôt « infailliblement accablé et détrôné par la Ligue ». Avec ou sans les ciseaux d'or de la duchesse de Montpensier, le roi était promis à une cellule de moine.

Il ne lui restait que la force. La division qu'il croyait deviner entre le Balafré et son frère Mayenne ou son cousin Mercœur lui était un encouragement.

Le 18 décembre, Henri soumit sa décision à des gentilshommes de confiance. Le plan fut arrêté dans la nuit du 20 au 21. Baptiste de Lamezan, tout dévoué au roi, balaya ses derniers scrupules :

– Si vous ne les occidez pas, ils [les Guise] vous occiront ; ils sont les plus forts [...] Vous ne sauriez ni les prendre, ni les faire juger, les seigneurs lorrains sont coupables de lèse-majesté au premier chef : dites qu'ils soient occis, on les occira.

Restait à déterminer comment ! Guise mettait toute sa sécurité dans la suite qui l'accompagnait partout, jusque chez le roi. Il fallait choisir le moment rare où cette protection rapprochée lui faisait défaut. Une séance du Conseil du roi s'y prêtait. Lorsqu'ils pénétraient dans l'antichambre du roi – lieu de réunion du Conseil –, au premier étage

du château, les membres du Conseil laissaient leur suite en haut de l'escalier. Sous prétexte du grand nombre d'affaires à expédier avant les fêtes de Noël, Henri convoqua le Conseil le 23, de bonne heure, avant son départ pour le pavillon de La Noue où il devait faire ses dévotions.

On prépara soigneusement l'embuscade. L'exécution fut confiée aux Quarante-Cinq. Dans la salle du Conseil, deux portes sur trois, ouvrant sur les cabinets voisins, furent condamnées. Celle donnant accès à la chambre du roi resta libre. Selon un scénario précis, le duc l'emprunterait à l'appel de Sa Majesté. Les Quarante-Cinq furent rassemblés dans la galerie des Cerfs voisine. Ceux désignés pour tuer le duc furent enfermés à l'étage supérieur, prêts à descendre dans la chambre du roi au moment convenu.

Henri passa la nuit du 22 au 23 dans la chambre de la reine. Son valet fut chargé de le réveiller dès 4 heures du matin. A l'heure dite, le roi se rendit dans un des cabinets proche de la salle du Conseil. Il inspecta ses hommes, entendit la messe, répartit les Quarante-Cinq entre sa chambre, le cabinet vieux (où ils pourraient servir de renfort) et l'escalier intérieur commandant l'étage.

A 7 heures, tandis que le roi achevait ses dévotions, Guise se présenta au château. Aucun des avertissements qu'il avait reçus depuis plusieurs jours n'avait entamé son assurance. Des amis comme des inconnus, sa mère comme son cousin d'Elbeuf, tous l'avaient mis en garde et supplié de quitter Blois. La veille encore, un mot anonyme glissé sous sa serviette disait : « Donnez-vous de garde ; on est sur le point de vous jouer un mauvais tour. » Imperturbable, Guise avait écrit au bas de la feuille : « On n'oserait. » Rentré tard chez lui, cinq autres billets l'avertissaient du danger.

Sans doute, en ce petit matin de décembre, trouva-t-il inhabituelles les allées et venues dans la cour du château. Mais ne préparait-on pas le départ du roi pour la fin de matinée ? Il y avait bien dans l'escalier d'honneur plus d'hommes d'armes qu'à l'ordinaire. Mais Larchant, leur capitaine, l'avait prévenu : les gardes du corps s'apprêtaient à déposer au Conseil une requête relative à leur solde.

Le jour n'était pas encore levé. Il pleuvait des cordes. Guise monta le grand escalier, indifférent à de nouveaux avertissements. Il pénétra dans la salle du Conseil. Le roi, attentif à chaque déplacement, se tenait dans le cabinet voisin, dit cabinet neuf. Jamais il n'avait paru aussi agité. Guise salua les conseillers, son frère le cardinal et son ami l'archevêque de Lyon. Pour ouvrir la séance, on n'attendait que le secrétaire d'État porteur de l'ordre du jour.

Le Balafre ordonna à son secrétaire d'aller lui chercher quelques raisins de Damas pour apaiser sa faim. L'homme sortit mais ne revint pas. Les gardes de Larchant interdisaient toute nouvelle entrée. A

défaut, un valet de chambre du roi offrit à Guise quelques prunes de Brignoles. Le duc ressentit un léger malaise. Sa nuit, occupée à la galanterie, lui avait accordé peu de sommeil. Il s'approcha de la cheminée :

– J'ai froid, dit-il, le cœur me fait mal. Que l'on fasse du feu !

Le Conseil étant au complet, la séance s'ouvrit. Le secrétaire d'État donnait lecture des affaires du jour lorsque le roi fit commander à Guise de le rejoindre dans le cabinet vieux. Le duc se leva, posa son manteau sur son bras gauche, tenant à la main son drageoir de prunes. Il salua aimablement les conseillers pour prendre congé. La porte de la chambre du roi s'ouvrit et se referma sur lui.

Dans la grande pièce, huit gardes le saluèrent et lui emboîtèrent le pas. Guise se dirigea vers le cabinet qu'on lui avait désigné. Au moment de s'engager dans le passage ménagé dans l'épaisseur du mur, il aperçut au fond face à lui, d'autres gardes. Il se retourna, vit les hommes qui le suivaient, comprit. Toute retraite était coupée. En un éclair, il fut frappé.

– Hé ! Mes amis ! cria-t-il pour appeler au secours.

A défaut de dégainer son épée – son manteau l'en empêchait – le duc, grand de taille et puissant, eut le temps de bousculer quatre de ses assaillants et en frappa deux autres au visage avec son drageoir. Il ne portait pas de cuirasse. Il fut criblé de coups et s'écroula, apostrophant encore ses assassins :

– Ah ! Messieurs ! Ah ! Messieurs ! Oh ! Quelle trahison !

Puis il mourut en chrétien :

– Ce sont mes offenses ! Mon Dieu ! Miséricorde !

Dans la salle du Conseil régnait la plus grande confusion. Alertés par le remue-ménage voisin, les conseillers avaient deviné ce qui s'était passé. Les gardes de Larchant pénétrèrent dans la pièce et arrêtaient aussitôt le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon. Henri sortit de son cabinet pour voir la dépouille de son ennemi. Le mot qu'on lui prête, « Il est plus grand mort que vivant ! », n'est probablement pas authentique. De Thou rapporte les paroles qu'il adressa aux membres de son Conseil :

– Enfin je suis roi [...] Quiconque osera [...] donner atteinte à mon autorité apprenne par cet exemple ce qu'il doit attendre de moi.

Henri descendit annoncer la nouvelle à sa mère :

– Bonjour, madame, je vous prie de me pardonner. M. de Guise est mort, et l'on n'en parlera plus. Je l'ai fait tuer.

Il justifia sa décision, énuméra les humiliations subies, les menaces du Balafré sur son pouvoir et sur sa vie. Plusieurs fois, il rappela la nécessité de préserver de toute atteinte la majesté royale.

– Je veux de nouveau décharger mes peuples et tenir les états, mais je veux qu'ils parlent en sujets et non en rois comme ils ont fait

jusqu'à présent.

Ou encore :

– Je veux être roi et non prisonnier et esclave comme je l'ai été depuis le 13 mai (jour de la fuite de Paris) jusqu'à présent, où je commence de nouveau à être roi et maître.

A sa mère, comme quelques minutes plus tôt aux membres du Conseil, ou encore au légat le lendemain, Henri ne cessait de répéter :

– Je suis maintenant roi.

La réponse de Catherine ne fut sans doute pas aussi ciselée que le fameux :

– Mon fils, c'est bien taillé, mais il faut coudre.

D'après les contemporains, la reine mère, devant son fils, approuva la décision royale, tout en disant en redouter les conséquences.

– Mon fils, cela me fait plaisir, pourvu que ce soit pour le bien de l'État.

Les réserves de Catherine nuançaient sa peu sincère approbation.

Le duc de Guise exécuté, son fils le prince de Joinville fut arrêté, comme le duc d'Elbeuf, le jeune duc de Nemours et la duchesse douairière de Guise. Au vieux cardinal de Bourbon, cloué au lit par la goutte, on donna des gardes. Le grand prévôt de l'Hôtel, Richelieu, père du cardinal, fut chargé d'arrêter sept députés du tiers, ligueurs notoires, dont le maire de Paris, La Chapelle-Marteau. En revanche, le colonel d'Ornano, chargé par le roi de s'assurer à Lyon du duc de Mayenne, manqua son coup. Prévenu à temps, le frère du Balafré quitta la ville.

Le roi gracia le cardinal de Bourbon, mais ordonna de tuer le cardinal de Guise. Un seul des Quarante-Cinq accepta de dépêcher le prélat. Avec quelques soudards grassement payés, il remplit sa besogne au matin du 24 décembre. La nuit suivante, on descendit à l'aide d'une corde les deux cadavres du duc et du cardinal dans la basse-cour du château. Ils furent inhumés dans de la chaux vive, à moins que leurs corps n'aient été brûlés et leurs cendres jetées dans la Loire.

En ordonnant l'arrestation des ligueurs les plus déterminés, Henri était convaincu de rallier à sa cause les députés de province réputés plus dociles. Débarrassé de son rival, il était certain d'avoir privé les meneurs de leur chef. L'ordre de tuer Guise n'était pas à ses yeux un assassinat. Au nom de la justice retenue qu'exerce le souverain en cas de péril, Henri avait commandé une exécution, non un meurtre. Ce « coup de majesté » devait lui permettre de reprendre la main. La plénitude de l'autorité souveraine lui reviendrait.

– Désormais, avait-il dit, je régnerai seul.

Le roi assassiné

« Sacrilège, parjure, simoniaque, facteur d'hérésie, perfide tyran, grand hypocrite, Judas, traître à Dieu et à sa patrie, exécration athée, paillard, bougre, syphilitique, sodomite. » L'opinion commune parisienne n'était pas en manque d'injures pour qualifier Henri. A l'annonce du meurtre des Guise, les Parisiens se déchaînèrent. Ils n'appelaient plus le roi que *Henri de Valois*, comme un particulier. On en fit des anagrammes. *Vilain Hérodes* fut le plus répandu.

Aux épithètes insultantes s'ajoutèrent les descriptions physiques grossières ou fantastiques. Pour le curé ligueur Jean Boucher, Henri était une chimère, monstre fabuleux de l'Antiquité, qu'il adapta à son temps : « Un Turc par la tête, un Allemand par le corps, une harpie par les mains, un Anglais par la jarretière, un Polonais par les pieds et un vrai diable en l'âme. » Pamphlets, libelles, feuilles volantes de même eau étaient lus, chantés, criés dans les rues. Chaque jour en faisait naître de nouveaux. Les gravures satiriques n'étaient pas en reste. Pierre de L'Estoile, qui recueillit ces imprimés, les fit relier. Ils constituèrent quatre fort volumes, sans compter un grand in-folio de figures.

A un souverain qui avait ainsi bafoué la vraie foi, Dieu avait certainement arraché la puissance de guérir les écrouelles. Le crime de Blois avait fait perdre au roi cette vertu thaumaturgique conférée par le sacre. Dressé contre Dieu, abandonné par lui, il était devenu l'ami du diable. En ordonnant l'exécution du cardinal de Guise, le roi avait ajouté le sacrilège au crime.

Nul n'en doutait : Henri commandait aux sorciers assemblés au Louvre pour l'instruire des grands mystères de la sorcellerie. Les preuves ne manquaient pas. Les corps du duc et du cardinal de Guise n'avaient-ils pas été dépecés dans la cuisine de Blois par les tournebroches du château, le roi présent ? Henri et ses mignons n'adoraient-ils pas à Vincennes des « figures magiques », satyres d'argent doré porteurs de vases emplis de drogues consacrées au démon ? Le roi, assurait-on, fréquentait un oratoire « sous terre où il communiquait fort librement avec le diable ».

Un tel torrent d'invectives exprimait la fureur des ligueurs. Il était

aussi un instrument chargé d'encourager la foule à la révolte. On cherchait à ébranler les tièdes, à convaincre les hésitants. « Cessez donc, ordonnait un pamphlet, cessez, ô vertueux Français, d'estimer votre roi, un fantôme d'homme-femme. »

Le « coup de majesté », commandé par Henri, avait techniquement réussi. Mais il avait politiquement échoué. En faisant supprimer Guise, le roi espérait anéantir le mouvement ligueur et retrouver son autorité. Il hérita en réalité d'une tempête d'une violence inédite dans le royaume.

Paris s'abandonnait à la haine, au zèle et au faux-zèle. La ville ne songeait qu'à la vengeance. Le premier jour de l'an 1589, un prédicateur exigea de ses ouailles le serment de venger les Guise jusqu'à « la dernière goutte de leur sang ». Le lendemain, le peuple excité par les curés détruisit les tombeaux des mignons qu'Henri avait fait édifier en l'église Saint-Paul après le célèbre duel de 1578. « Il n'appartenait pas, disait-on, à ces méchants athées, morts en reniant Dieu, sangsues du peuple [...], d'avoir si braves monuments et si superbes en l'église de Dieu. »

Aux ligueurs de purifier la ville de toutes les souillures dont Henri et les siens avaient été prodigues ! Briser les sépultures des favoris, c'était rayer à jamais de la mémoire des hommes le souvenir d'un règne corrompu. Des vices passés, les ultracatholiques voulaient faire table rase. Leur ferveur démonstrative devait effacer les dernières traces du mal et accélérer l'avènement d'un monde meilleur. Aussi cérémonies religieuses, prières, jeûnes collectifs se multiplièrent-ils. On vit par milliers des enfants vêtus de blanc, cierges allumés en main, processionner d'une église l'autre, chantant litanies, psaumes et hymnes. Des adultes de tous âges et conditions sociales faisaient de même, en chemise et pieds nus, indifférents au froid de janvier.

Par dévotion on oublia de fêter mardi gras. La nuit, des fidèles réveillaient leurs curés pour renouveler des processions dont ils n'étaient jamais rassasiés. On espérait ainsi conjurer la colère de Dieu. Deux grosses nuées et une manière de comète vues par les Parisiens démontraient qu'elle n'était pas encore apaisée. Redoubler de ferveur s'imposait.

Ainsi montaient ensemble dans le ciel de Paris les supplications à Dieu et les appels au meurtre contre un roi « satanique ».

A celui-ci devait s'appliquer sans attendre la justice des hommes. Le 7 janvier la Sorbonne délia solennellement les sujets du royaume de l'obéissance due au roi. Le nom d'Henri fut rayé des prières de la messe. Il disparut du sceau royal et des formules officielles de la chancellerie du Parlement. Ses portraits furent lacérés et jetés aux flammes. Chaque Français pouvait désormais prendre les armes contre lui. On souhaitait si ardemment sa mort qu'on confectionnait des

effigies en cire à son image sur lesquelles on piquait consciencieusement des aiguilles en prononçant des formules magiques.

Malheur à ceux qui dans la capitale passaient pour royaux ! L'épuration inaugurée au lendemain de la journée des barricades reprit de plus belle. Des magistrats du Parlement furent arrêtés et embastillés. A ceux demeurés en fonction on imposa le serment de combattre les meurtriers des « princes catholiques et défenseurs de la sainte Église ».

Les ligueurs créèrent de nouvelles institutions, notamment le conseil général de l'Union dont l'autorité s'étendait à tout le royaume. La France avait deux gouvernements. Au duc de Mayenne, adulé des Parisiens comme l'avait été son frère le Balafré, ils donnèrent le titre insolite de lieutenant général de l'État royal et Couronne de France. Le duc d'Aumale, cousin du prince assassiné, fut nommé gouverneur de Paris.

Ainsi le roi était-il désigné à la vindicte populaire, condamné à subir la révolte – assurée légitime – de son peuple, destitué. A la haine dont on l'entourait s'était ajoutée la sanction officielle des clercs de la Sorbonne. Henri était diabolisé et déchu.

Les Parisiens condamnaient leur roi, et sanctifiaient son ancien ennemi. Avec ostentation ils avaient pris le deuil des Guise. Dans les églises tendues de noir étaient célébrées d'interminables messes de requiem. La cérémonie la plus grandiose eut lieu à Notre-Dame le 27 janvier. Les prédicateurs rivalisaient pour vanter les saintes vertus des martyrs de la foi.

A Blois, Henri ne semblait pas rongé par le remords d'avoir ordonné un assassinat ou la conscience d'avoir commis quelque irréparable faute. Apparemment indifférent à la haine des Parisiens, il revendiquait au contraire l'exécution des Guise. Celle-ci accomplie, il s'était justifié devant le légat du pape. Un contemporain des événements, l'historien Davila, s'est fait l'écho de ses arguments : la révolte du Balafré menaçant sa vie et sa couronne, l'intelligence de Guise avec le duc de Savoie et le roi d'Espagne dont « il avait pris de l'argent et des pensions », ses « brigues » avec les états généraux pour s'approprier le pouvoir.

Le légat n'ignorait rien de tout cela. Mais il était curieux de savoir pourquoi le roi avait commandé lui-même la mort de son ennemi. Henri assura que la puissance de Guise interdisait qu'on lui fit son procès. « Aucun officier n'eût eu la hardiesse de l'interroger, aucun juge l'assurance de le condamner, ni aucune force le pouvoir d'en faire exécuter la sentence. »

La plaidoirie royale ne manquait pas de cohérence. 1. Guise s'était rendu coupable du crime de lèse-majesté. 2. Les circonstances

politiques rendaient impossible un procès ordinaire. 3. Investi du pouvoir de justice, le roi devait logiquement et pouvait légitimement ordonner l'exécution.

Henri n'était pas seul à exposer ces raisons. Pierre de L'Estoile, souvent critique envers le souverain, était formel : « En matière de crime de lèse-majesté, il fallait que la peine précédât le jugement. » Le péril qui menaçait l'État exigeait la prompte exécution du rebelle. De Thou renchérisait : « Les gens sages furent d'avis que le roi avait le droit d'en user comme il l'avait fait. » Disciples de Machiavel, les ambassadeurs vénitien ou toscan s'étonnaient même qu'il ait tant tardé. On trouvait des contemporains convaincus que le drame de Blois avait « éteint les flambeaux de la guerre civile ».

Toutefois, la méthode expéditive adoptée par le roi suscitait aussi des réserves. Le juriste et historien Étienne Pasquier contestait que le commandement donné par Henri le 23 décembre fût accordé avec « un exercice avisé du pouvoir ». L'opinion, notait-il, oublie volontiers la cause des drames, elle ne retient que la procédure. Or celle adoptée par le roi était davantage imputée « à cruauté qu'à justice ». Aussi le peuple épousait-il plus volontiers « la querelle de celui qui avait le tort ».

Pasquier voyait juste. Malgré les dépêches justificatives expédiées par le roi aux principales villes du royaume, à leurs gouverneurs et leurs magistrats, l'assassinat des Guise révolta la France entière. Pour informer au plus tôt les villes de l'événement, émissaires royaux et courriers de la Ligue rivalisèrent de vitesse. Les messagers ligueurs l'emportèrent de quelques heures. Aussitôt les villes fermèrent leurs portes aux royaux. Les cités travaillées depuis longtemps par la propagande ligueuse, mais aussi celles que la gravité des faits faisait basculer dans le camp des ennemis du roi.

Chaque jour, Henri apprenait une défection nouvelle : Orléans, Amiens, Laon, Soissons, Abbeville, Beauvais, mais aussi Chartres, Le Mans, Reims, Rennes, Bourges, Riom, Troyes, Auxerre, Dijon, Rouen, Nantes, Lyon, Toulouse. Les trois quarts des cités, assurait-on, adhéraient à la Sainte Union. Il serait plus simple de nommer celles qui restaient fidèles au roi. Encore leur loyalisme était-il plus contraint que consenti. Sans les garnisons royales qui les surveillaient, écrit un contemporain, « le roi n'eût pas trouvé logement en son royaume, tellement que le peuple avait en horreur un acte si cruel ».

Ne demeuraient au roi, disait-on, « que des petits riens ».

Bien des gentilshommes s'étaient retirés de la Cour. Certains pour aller servir les villes ligueuses, d'autres sur leurs terres, en censeurs muets. Tout à la défense de son autorité, Henri n'avait pas mesuré l'émotion suscitée par la mort de Guise. Même les hommes réputés pour leur « grande modération et singulière prudence » en étaient

affectés. Henri ne combattait plus seulement les extrémistes, il avait réuni les modérés contre lui. Le roi avait beau proclamer qu'il courrait sus aux hérétiques, il ne convainquait plus. Guise éliminé, Henri se posait en unique défenseur de la cause catholique, mais presque personne ne voulait de ce champion. D'ailleurs il n'en avait pas les moyens.

Trois mois seulement après les exécutions de décembre, le roi ne conservait que Blois, Tours et Beaugency. Un carré de choux. Un royaume peau de chagrin. Catherine de Médicis aussi avait décampé. Elle était morte le 5 janvier, pressentant les fâcheuses conséquences d'un acte qu'elle n'avait approuvé que du bout des lèvres. Elle allait avoir soixante-dix ans.

Henri était seul. Quelques rares conseillers lui suggérèrent de se rapprocher du roi de Navarre et des protestants. Mais il repoussa leur avis. Combattre et vaincre les huguenots lui paraissaient le seul moyen d'interrompre le soulèvement du royaume. Peut-être trouverait-il un accord avec certaines villes ligueuses. N'est-ce pas dans cette intention qu'il fit libérer la duchesse douairière de Guise, quelques serviteurs du Balafre et des députés ligueurs retenus prisonniers à Blois après la clôture des états le 16 janvier ?

Henri répugnait à une alliance avec Navarre, convaincu qu'il saurait résister seul à la Sainte Union. Certes, le rejet de sa personne avait des allures de raz de marée. Mais il fallait tenir. La vague refluerait, le temps ferait son œuvre. Bien des villes s'étaient déclarées contre lui, mais le plat pays était tenu par des troupes fidèles. Nombre de gouverneurs de province étaient des hommes sûrs. En Champagne comme en Bourgogne, en Languedoc comme en Guyenne, les Dinteville, Tavannes, Longueville et Matignon servaient Sa Majesté. En outre, à chaque rencontre avec les troupes de la Ligue, les royaux l'emportaient.

Dans l'attente des jours meilleurs, il fallait au souverain une capitale. Gagnerait-il Moulins, comme le suggérait le duc de Nevers, afin de se rapprocher de Lyon où le roi comptait des partisans ? Cet éloignement serait considéré comme une fuite, objectait le comte de Soissons. Le roi ne devait pas s'éloigner de la Loire. Le fleuve tenait en respect les ligueurs. L'abandonner leur livrerait la vallée et ses villes. Comment la noblesse loyaliste du Nord pourrait-elle rejoindre le roi si les gués étaient tenus par l'ennemi ? Sans compter avec l'humiliation de voir le château royal de Blois entre les mains des ligueurs !

Henri hésitait. L'émeute qui éclata à Tours le tira du doute. Il lui fallait « encourager les gens de bien » de cette ville. Tours serait sa capitale. Le roi quitta Blois le 3 mars 1589. Il arriva à Tours le 6. Il avait ordonné aux magistrats du parlement de Paris et de la Chambre des comptes de le rejoindre pour y exercer leurs charges. Les

particuliers ne pourraient plaider nulle part ailleurs. Henri décapitalisait Paris la rebelle. Trois de ses prisonniers furent mis en sûreté : le cardinal de Bourbon à Chinon, le duc d'Elbeuf à Loches et le prince de Joinville, fils du duc de Guise, au château de Tours. Utile monnaie de négociation.

Avec le printemps revenu, la fortune parut à nouveau sourire à Henri. Un sourire discret. Mais un encouragement. Grâce au fidèle maréchal d'Aumont, qui avait maintenu Bordeaux dans l'obéissance, Angers soulevée par les ligueurs fut gagnée au roi le 31 mars. Senlis fut prise par les royaux, « au grand déplaisir des Parisiens à cause de l'importance de cette place qui leur était si proche voisine ». Au nord de la Loire, les vallées de la Seine, de la Marne et de l'Oise égrenaient des places restées ou redevenues loyales. On devinait à de multiples signes qu'une partie de la noblesse semblait prête à retrouver le chemin du loyalisme. Le temps œuvrait pour le roi, attentif à ce frémissement prometteur.

Si Henri avait repoussé toute action commune avec les huguenots contre la Sainte Union, l'entourage de Navarre cherchait à se rapprocher du roi. Dès après la journée des barricades, le Béarnais avait protesté de sa fidélité et suggéré au roi de s'appuyer sur lui. Mais Henri était demeuré sourd. Il s'était même séparé d'Épernon, jugé trop favorable à Navarre. Toutefois, ce dernier ne désespérait pas de fléchir Henri. Plusieurs fois, il lui avait fait envoyer des propositions. Le roi les avait rejetées sans les lire. Les Guise exécutés, Navarre revint à la charge.

Non seulement Henri restait sincèrement catholique, mais le drame de Blois l'incitait à se montrer plus zélé encore. Au pape, il répétait qu'il poursuivrait la guerre contre les huguenots. En vérité, le roi, dont l'autorité était déjà si compromise, vivait un drame de conscience. Sans doute avait-il ordonné l'exécution de Blois pour préserver sa couronne et sauver l'État. Mais l'homme n'arrivait pas à faire taire ses scrupules. Henri était à la fois le défenseur jaloux de la dignité royale et un être profondément religieux. Et il avait commandé le meurtre d'un cardinal ! De la survie de la monarchie ou de ses scrupules de conscience, qui l'emporterait ?

Henri s'efforçait de prouver au pape son attachement à la cause romaine à condition que ce qui lui restait d'autorité ne soit pas sacrifié. D'où son attitude apparemment ambiguë entre Navarre et le duc de Mayenne, nouveau chef de la Ligue. N'y cherchons nulle duplicité ou machiavélisme. Malgré les obstacles, Henri ne désespérait pas de pouvoir négocier avec les ligueurs. N'était-il pas aussi catholique qu'eux ? Mais il ne romprait pas pour autant avec Navarre, premier prince du sang et héritier de la Couronne. S'il faisait la guerre aux ligueurs, elle ne pourrait profiter qu'aux huguenots. S'il parvenait

à vaincre les huguenots, la Sainte Union resterait son ennemie. Le roi n'était plus un arbitre. Il jouait une difficile partie à trois. La négociation était la seule manière de la dénouer.

Devinant les hésitations du roi, Navarre choisit une voie discrète pour renouer avec lui. Diane d'Angoulême, fille naturelle d'Henri II et veuve du maréchal de Montmorency, accepta de jouer les intermédiaires. Fin février, la princesse, « éloignée de tout ce qui avait l'air de parti », rencontra secrètement le Béarnais à L'Isle-Bouchard, puis en rendit compte à Henri.

Le 4 mars, Navarre adressa un appel à la nation. Le ton était d'une noblesse propre à séduire Henri. Le Béarnais réaffirmait son dévouement au roi. Non, il ne guettait pas sa mort comme un héritier impatient ! Oui, il promettait de respecter la liberté de conscience et de culte des catholiques ! A tous il recommandait d'oublier « le particulier pour le public », de sacrifier leurs passions « au bien de la France, leur mère, au service du roi, à leur repos et au nôtre ». Il aspirait à la paix, dont personne n'avait parlé à Blois, « ce mot dans l'effet duquel consiste le bien de ce royaume [...] Nous avons été quatre ans ivres, insensés et furieux, n'est-ce pas assez ? »

Dix jours plus tard, Henri reçut secrètement Duplessis-Mornay, le plus proche compagnon du roi de Navarre. Le huguenot proposa une trêve, demandant Saumur en garantie. Henri se cabra, refusant de céder cette ville dont il comptait se servir et n'accepta une suspension d'armes que pour au moins un an. Chacun fit monter les enchères. Navarre savait qu'Henri traitait parallèlement avec la Ligue. Il semble, disait-il, « qu'on ne veuille de nous qu'en défaut des autres ». Mais la négociation aboutit. L'accord entre le roi et Navarre fut signé de nuit dans la cathédrale de Tours le 3 avril. Henri avait exigé qu'il demeurât secret pendant quelques jours.

Si le roi avait espéré mettre à profit ce délai pour s'entendre avec Mayenne, il s'était trompé. Non seulement le duc, pour qui le roi n'était qu'un « misérable », était intraitable, mais il s'apprêtait à lancer une offensive militaire contre lui. Les 27 et 28 avril, à la tête de l'armée de la Sainte Union, il mit en déroute l'armée royale près d'Amboise. Tours, la capitale royale, serait-elle sa prochaine victoire ?

L'opposition obstinée du chef de la Ligue fit taire les scrupules d'Henri. Il accepta les offres du roi de Navarre.

– Si le duc de Mayenne vient pour me couper la gorge, avait-il déclaré au légat inquiet d'une entente avec les huguenots, il faut bien que je me défende, dussé-je me servir des hérétiques et même des Turcs, sans que pour cela j'autorise leurs sectes et leurs erreurs. Quel prince n'en ferait autant ?

Le traité secret du 3 avril fut rendu public. Le Parlement siégeant à Tours l'enregistra. De trêve, il n'avait que le nom. C'était en réalité

une alliance dirigée contre la Sainte Union. Henri n'invitait-il pas Navarre à joindre son armée à la sienne ? Les deux hommes conduiraient ensemble la lutte contre les rebelles ; contre ceux, écrivait désormais le roi, qui, alliés de l'Espagne, dissimulent sous un faux zèle catholique leur ambition de conquérir la couronne de France.

Aux intérêts de la seule religion romaine, Henri avait préféré ceux de l'État. Il avait choisi son camp. Définitivement.

Appelé à l'aide par le roi menacé, Navarre galopa vingt heures durant vers la Touraine. Mais il s'arrêta au château de Maillé (nommé Luynes depuis 1619), à deux lieues de Tours où Henri l'attendait. Le Béarnais irait-il jusqu'au roi ? Ne fallait-il pas craindre un guet-apens ? Cependant, le 30 avril, le roi apprit que Navarre s'était remis en route dès le matin et avait passé la Loire au début de l'après-midi sur un pont de bateaux préparé à son intention. Il s'annonçait. Écharpe blanche en sautoir, la noblesse huguenote l'entourait. Le rendez-vous fut fixé dans le parc de Plessis-lez-Tours, à l'est de la ville.

Henri était nerveux. Il entendit distraitemment les vêpres chez les minimes puis fit les cent pas dans le jardin. L'impatience le gagnait, et toute la Cour avec lui. Enfin on annonça l'arrivée du roi de Navarre. Celui-ci laissa le gros de ses gardes dans les salles du château et descendit dans le parc. Henri l'aperçut de loin. Le Béarnais s'approcha « dans un véritable équipage de soldat, tout couvert de sueur et de poussière ». Henri était vêtu d'un habit de Cour, pourpoint de satin sombre et cape courte, couvert de son éternel petit chapeau noir à aigrette. La foule était si compacte qu'elle empêchait les deux hommes de se rejoindre.

Pendant quelques minutes, gênés par la presse, les deux beaux-frères se tendirent les bras sans pouvoir s'approcher. Treize ans qu'ils ne s'étaient vus ! Chacun jugea l'autre bien vieilli. Exaltée comme jamais, la foule hurlait :

– Vive le roi ! Vive le roi de Navarre ! Vivent les rois !

Le Béarnais se jeta au genou d'Henri, confessant qu'il vivait le plus beau jour de sa vie. Le roi le releva et l'embrassa. Les vivats redoublèrent. Navarre versa quelques larmes. Devant une foule en liesse, les deux hommes multipliaient les manifestations d'affection. Songeaient-ils au passé, à la fuite du Louvre en 1576, à la reine Margot, à Catherine ?

Sans doute firent-ils le point de la situation durant l'entretien qui suivit à l'intérieur du château. Pendant deux heures, hommes du roi et compagnons de Navarre fraternisèrent. « Il semblait, écrit de Thou, qu'un moment eût assoupi toutes les haines anciennes. On voyait véritablement à leur air des Français qui venaient secourir d'autres Français comme eux et travailler de concert à éteindre l'incendie qui

ravageait la patrie, leur commune mère. »

Nombre de contemporains ont exalté ce rare moment d'unanimité, encore inimaginable quelques semaines plus tôt. Beaucoup d'historiens ont vanté les retrouvailles de ces Français trop longtemps divisés. Il est en effet dans l'histoire de France des journées comme celle du 30 avril 1589 où les adversaires de la veille savent se réconcilier autour de l'amour commun de la patrie.

En réalité, Henri n'inspirait pas encore pleine confiance aux compagnons du Béarnais. Les deux journées d'embrassades n'effacèrent pas d'un coup les soupçons. Agrippa d'Aubigné, présent à Plessis-lez-Tours, ne fut pas le seul à cultiver scepticisme et ressentiment. Les capitaines réformés, confia-t-il, faisaient « de grandes difficultés à se mêler parmi ceux qui avaient leurs épées souillées de leur sang ». Pour effacer les rancœurs entre royaux et huguenots, rien ne valait la fraternité des armes. Ce fut le duc de Mayenne qui la leur offrit.

Navarre avait quitté le roi et repris la route de Maillé. Henri se retrouvait seul face au chef de la Sainte Union. Or, la défense de Tours souffrait d'une insuffisance : le faubourg de Saint-Symphorien était trop accessible et peu garni de soldats. Le 8 mai, vers 10 heures du matin, le roi escorté des principaux officiers de l'armée examinait le poste mal défendu quand les coureurs de Mayenne sortirent des chemins creux et chargèrent les gardes royaux les plus avancés. L'un d'eux fut blessé d'un coup d'arquebuse. Henri manqua d'être pris. Sa petite troupe fit aussitôt demi-tour, rentra dans la ville dont on ferma précipitamment les portes.

On vit alors l'avant-garde ennemie s'avancer jusqu'au pont de la Loire. Les royaux étaient trop peu nombreux pour résister longtemps. Henri fit avertir Navarre, le pressant de lui envoyer ses arquebusiers. Le Béarnais dépêcha aussitôt les renforts nécessaires. Lui-même rebroussa chemin pour rejoindre le roi. Au milieu de ses hommes, Henri se battait avec l'ardeur retrouvée de sa jeunesse, méprisant le danger. Le combat fut violent, mais l'admirable vaillance des secours protestants eut raison des ligueurs. Mayenne avait déjà décampé quand le Béarnais arriva à son tour. Royaux et huguenots étaient victorieux. Navarre avait sauvé le roi. En signe de reconnaissance, Henri ceignit lui-même l'écharpe blanche des réformés. L'alliance était désormais définitivement scellée.

Henri reprenait confiance. Trop souvent hésitant, naguère encore troublé par sa conscience, il avait enfin trouvé en Navarre le serviteur loyal, l'homme d'action favorisé par la fortune. L'entreprenant Béarnais lui rappelait ses jeunes années où, encore duc d'Anjou, il secondait son frère Charles IX comme lieutenant général du royaume, audacieux, brave et vainqueur. Homme de cabinet, Henri aimait, on le

sait, à s'entourer de compagnons portés à la hardiesse. Épernon était de ceux-là. Navarre, « prompt à voir, à saisir, à juger », avait de semblables qualités, sans la morgue de l'archimignon.

Henri était trop avisé pour croire déjà à la victoire. Tout restait à faire, mais il pouvait espérer. Le destin contraria une fois encore ses attentes. Le 24 mai, le roi apprit que le pape, horrifié par le meurtre du cardinal de Guise, l'avait menacé d'excommunication s'il ne libérait pas le cardinal de Bourbon et l'archevêque de Lyon.

Profondément religieux, sincèrement dévot, voire mystique, Henri reçut douloureusement la décision pontificale. Sans doute Navarre, toujours railleur, lui confiait que, excommunié lui-même depuis longtemps, il ne s'en portait pas plus mal et « qu'il n'y avait qu'un remède à cela, qui était de vaincre car il serait incontinent absous ». Cependant, l'exemple de son beau-frère huguenot n'était pas pour Henri un baume suffisant. Depuis plusieurs mois, il redoutait la sentence de Rome. Ses conversations avec le légat étaient nourries de cette crainte.

– Les rois de France, affirmait Henri, ont le privilège de ne pouvoir être excommuniés.

– Je ne connais pas ce privilège, répondait poliment le légat, et cette manière de s'excuser ne me paraît pas un bon moyen pour apaiser la colère de Dieu.

– Tout prince cependant, reprenait Henri songeant à l'exécution du cardinal de Guise, peut, en cas de crime de lèse-majesté et surtout pour défendre sa vie, agir contre les ecclésiastiques.

Mais le légat recommandait au monarque la soumission au pape. Que Sa Majesté cesse de disputer, qu'Elle confesse son erreur et demande pardon et Elle l'obtiendra !

Henri n'en avait pas moins refusé de se soumettre à Rome. Pressé par les ligueurs et le roi d'Espagne, horrifié par l'alliance entre les deux rois, Sixte Quint avait rendu son jugement le 5 mai. Le Très Chrétien était excommunié et déposé. Rien ni personne ne put empêcher la publication de la sentence.

Malgré l'inquiétude religieuse qui le tourmentait, Henri décida de combattre sans faillir les ultracatholiques du duc de Mayenne.

– Pour regagner votre royaume, suggéra le Béarnais, il faut passer sur les ponts de Paris. Qui vous conseillera de passer par ailleurs n'est pas un bon guide.

Henri suivit l'avis de son allié. Les deux armées réunies marchèrent sur la capitale. Jargeau, Pithiviers, Étampes furent prises. Tandis que Navarre partait reconnaître les faubourgs de Paris, l'armée s'apprêtait à contourner la ville par l'ouest. Toutes les troupes se regroupèrent à Poissy. Côte à côte, les deux rois les passèrent en revue. Aux forces royales et huguenotes s'étaient ajoutés Suisses, reîtres et lansquenets

levés dans les Cantons et en Allemagne. La noblesse du nord du royaume était au rendez-vous. Les trente mille hommes « frais, sains et bien armés », prêts à investir Paris, formaient la plus grande armée réunie depuis le début des guerres de Religion.

Les royaux redoutaient un trop long siège qui risquait de compromettre le prestige du roi. Navarre voulait porter au plus tôt le fer dans la capitale. « Il y va du royaume, disait-il gaillardement, d'être venu baiser cette belle ville et ne lui mettre pas la main au sein. » L'ardeur du Béarnais était contagieuse. Henri approuva.

L'armée s'avança jusqu'au pont de Saint-Cloud. Le 31 juillet, Henri prit son logis dans le château de Jérôme de Gondi d'où il pouvait voir Paris « tout à son aise ». L'esprit de décision lui était revenu. « Pour faire mourir » la cité rebelle, disait-il, il faut sans hésiter lui « donner le coup droit au cœur ».

Navarre enlevait tour à tour Meudon, Vaugirard, Vanves, poursuivant ainsi l'encerclement de la capitale. Au soir du 31, les deux rois avaient arrêté un plan. Le lendemain, Navarre pousserait une reconnaissance jusqu'au Pré-aux-Clercs de manière à « tâter le pouls des assiégés ». Profitant du désordre causé, il entrerait dans le faubourg.

Le 1^{er} août, le Béarnais s'approcha de Paris en manière de répétition générale à l'assaut final prévu pour le jour suivant. A la même heure, au château de Saint-Cloud, le lever du roi allait s'achever. On avertit Henri d'une demande d'audience inopinée. Un moine venu de Paris prétendait vouloir lui remettre une lettre du premier président du Parlement, Achille de Harlay, alors prisonnier de la Ligue. Encore sur sa chaise percée, Henri accepta de recevoir le messager. On fit entrer le religieux. C'était un jeune dominicain de petite taille, portant une barbe taillée très court. Jacques Clément était son nom.

Il tendit sa lettre au roi en exigeant de parler seul à seul avec Sa Majesté. Toujours indulgent envers les moines, Henri accéda à sa demande. Il prit la missive, l'ouvrit et en commença la lecture. Au moment où il se levait et remontait ses chausses, le moine sortit un couteau de sa manche et frappa le roi. Touché au bas-ventre, Henri retira lui-même l'arme de la plaie, la retourna contre son agresseur qu'il blessa légèrement au front, tout en appelant à l'aide. S'écria-t-il :

– Ah ! Le méchant moine ! Il m'a tué ! Qu'on le tue !

Ou :

– Ah ! Malheureux, que t'avais-je fait pour m'assassiner ainsi ?

L'agitation qui suivit brouilla la mémoire des témoins. La garde pénétra aussitôt dans la chambre. Le moine était resté sur place, bras écartés, sans songer à fuir. Il fut massacré et jeté par la fenêtre.

La blessure royale était sans gravité : c'est du moins ce que médecins et chirurgiens affirmèrent. Pourtant Henri avait perdu

beaucoup de sang. On le porta sur le lit. Épernon, Bellegarde, Charles d'Angoulême, d'autres gentilshommes l'entouraient. Le blessé se remettait lentement de son émotion tandis qu'on le pansait. A tous, il faisait bonne contenance, demandant des nouvelles de l'assaut donné le matin, commandant de prévenir Navarre.

Il dicta une lettre pour la reine Louise, alors à Chenonceaux, et trouva la force d'écrire lui-même les deux dernières lignes : « Ma mie, j'espère que je me porterai bien. Priez Dieu pour moi, et ne bougez de là. » Il ordonna ensuite à ses secrétaires de rédiger les missives chargées d'avertir le royaume de l'attentat. Le roi, y lisait-on, « était sans danger de mort ».

Pourtant, Henri commençait de souffrir. Le lavement que les médecins crurent bon de lui prescrire n'arrangea rien : par l'intestin perforé, une partie se répandit dans le ventre. On annonça Navarre. Il était 11 heures.

– Mon frère, dit Henri, vous voyez comme vos ennemis et les miens m'ont traité. Il faut que vous preniez garde qu'ils ne vous en fassent autant.

Navarre prononça quelques paroles réconfortantes que le roi négligea. Henri ne s'affligeait ni ne pleurait sur son sort. Il parla en roi, tout au souci de sa succession.

– Mon frère, je le sens bien, c'est à vous à posséder le droit auquel j'ai travaillé pour vous conserver ce que Dieu vous a donné. C'est ce qui m'a mis en l'état où vous me voyez. [...] La justice, de laquelle j'ai toujours été le protecteur, veut que vous succédiez après moi en ce royaume, dans lequel vous aurez beaucoup de traverses, si vous ne vous résolvez à changer de religion.

Les nobles paroles du roi étaient destinées à être entendues de tous. Henri fit un effort pour hausser la voix :

– Messieurs, approchez-vous et écoutez mes dernières intentions sur les choses que vous devez observer quand il plaira à Dieu de me faire partir de ce monde.

Un fois encore, il justifia l'ordre donné aux Quarante-Cinq le matin du 23 décembre précédent. Puis vint l'essentiel de son testament politique :

– Je vous prie comme mes amis et vous ordonne comme votre roi, que vous reconnaissiez après ma mort mon frère que voilà, dit-il en désignant Navarre [...], et que pour ma satisfaction et votre propre devoir, vous lui prêtiez le serment en ma présence.

Qui n'espérait voir Henri échapper à la mort ? L'émotion étreignait chacun. Les larmes montaient aux yeux des gentilshommes pourtant connus pour la dureté de leur cœur. Tous jurèrent fidélité à Navarre. Le roi ordonna encore aux officiers de rejoindre leurs postes, de crainte de voir les Parisiens profiter de la situation pour tenter une

sortie, et au Béarnais d'aller inspecter tous les quartiers de l'armée. Seuls Épemon, Bellegarde, Mirepoix et Charles d'Angoulême demeurèrent à son chevet.

Pour eux, l'après-midi de ce 1^{er} août parut une éternité. Le roi souffrait. Peut-être songeait-on avec quelle facilité le moine avait commis son crime. Pourquoi avoir introduit chez le roi un religieux venu de Paris où, chaque jour, curés et prédicateurs appelaient au meurtre de Sa Majesté ? Pourquoi avoir négligé de le fouiller ? Pourquoi l'avoir laissé seul avec sa victime ? Le roi, il est vrai, l'avait commandé. D'une confiance désarmante, il avait ordonné à son entourage de se retirer. Le moine s'était alors approché de lui et avait frappé.

Le soir venu, les médecins dirent leur inquiétude. Vilaine était la plaie. La fièvre étreignait tant le roi qu'elle le fit tomber dans un profond accablement. Henri n'eut que la force de demander le viatique. Il se confessa, prononça les prières rituelles, pardonna à ses ennemis, reçut l'absolution. Bientôt la parole lui manqua. A deux reprises il fit le signe de la croix. Vers 3 heures du matin, il expira.

Ainsi disparaissait le dernier Valois et le premier roi depuis les Mérovingiens à mourir assassiné. Dans la chambre du château de Saint-Cloud, entouré de gentilshommes en pleurs, ne gisait plus que le corps d'un homme de trente-huit ans que les chirurgiens s'apprêtaient à ouvrir. Personne ne prononça la célèbre formule de la monarchie :

– Le Roi est mort. Vive le Roi !

Dans le royaume de France, bien peu étaient alors décidés à reconnaître Henri de Bourbon comme le successeur d'Henri III.

Le « faict de Clément »

De mémoire d'homme, personne dans le royaume n'avait le souvenir du meurtre d'un roi. Qui se rappelait l'attentat commis quelque trente-deux ans plus tôt contre Henri II ? Pour venger les protestants persécutés, un clerc de la chancellerie royale, nommé Caboche, s'était précipité sur le monarque, menaçant de le tuer. Henri II avait esquivé le coup et Caboche avait été aussitôt pendu. Le roi n'ayant pas même été blessé, on s'empessa de faire oublier un attentat qu'on craignait de voir imité.

Certes, depuis trois décennies, les troubles qui désolaient la France avaient vu des « grands » mourir de mort violente. François de Guise, le père du Balafre, avait été mortellement blessé devant Orléans en février 1563 par Poltrot de Méré, gentilhomme protestant qui avait été exécuté à l'instar d'un régicide, c'est-à-dire « démembré tout vif » par quatre chevaux. Six ans plus tard, en 1569, au cours du combat de Jarnac, un coup de pistolet avait tué le prince de Condé, chef des huguenots. Deux meurtres prémédités (Guise avait été tiré comme un lapin depuis un taillis ; Condé, blessé, abattu par-derrière), mais perpétrés pendant les opérations militaires.

En revanche, c'est en pleine paix, en 1572, au petit matin de la Saint-Barthélemy, que l'amiral de Coligny avait été assassiné. Mais, si Guise et l'Amiral jouissaient d'une position exceptionnelle à la Cour, si Condé était prince du sang, aucun n'était roi.

Seul l'étranger offrait des exemples de meurtre royal. Non pas l'assassinat à Delft, le 10 juillet 1584, de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, par Balthazar Gérard, originaire de la très catholique Franche-Comté espagnole. Le Taciturne, c'était son surnom, était le chef de la révolte des Pays-Bas du Nord contre Philippe II, mais n'était pas souverain de Hollande, même s'il ambitionnait de le devenir. Les monarques assassinés semblaient être davantage une spécialité anglaise.

Ainsi avaient disparu Édouard II, quelques mois après son abdication forcée en septembre 1327, et Richard II, le dernier des Plantagenêts directs, renversé puis assassiné en février 1400. Les meurtres des rois anglais avaient jalonné la célèbre guerre des Deux

Roses. Chacune des dynasties rivales avait perdu son champion : Henri VI, un Lancastre, en 1471, et Édouard V, un York, qui, à treize ans, trouva la mort avec son frère cadet en 1483 à la Tour de Londres.

Ces funestes épisodes de la guerre civile outre-Manche étaient-ils en mémoire du Français ordinaire ? On en peut douter. Connue des érudits, l'histoire tragique des souverains d'Angleterre ne remettait pas en cause dans le royaume des Valois le caractère extraordinaire de l'assassinat du Très-Chrétien. Le meurtre d'Henri III n'était pas le premier meurtre de roi dans la chrétienté, mais il était le premier régicide dans l'histoire de la monarchie capétienne.

Assassiner un roi était plus qu'un crime. C'était un sacrilège. En France, le sacre – ce huitième sacrement qu'ignorait l'Espagne voisine – ajoutait à l'autorité royale une légitimité religieuse. Le roi n'était plus tout à fait un laïc, mais une sorte de prêtre, une manière « d'évêque du dehors ». Aussi devenait-il inviolable. Sa capacité à obtenir des miracles de guérison soulignait encore son alliance avec le Ciel. Nul n'en doutait : un roi thaumaturge était nécessairement placé sous la main de Dieu.

Au peuple assez étourdi pour l'oublier, les rites de la monarchie – sacre, lits de justice, entrées royales dans les villes, protocole de la Cour, funérailles, *Te Deum* – rappelaient sans cesse cette altérité.

Pourtant, le 1^{er} août 1589, un sujet de Sa Majesté, religieux de surcroît, le dominicain Jacques Clément, avait commis le sacrilège d'assassiner le lieutenant de Dieu sur la terre, le père de ses sujets. Acte d'un déséquilibré ? Folie d'un isolé profanant l'unanime respect religieux dû au prince ?

A la vérité, le régicide hantait depuis des siècles les consciences des clercs et des laïcs. Tuer un bon roi était unanimement condamné. Mais pouvait-on attenter à la vie d'un mauvais roi, d'un monarque dévoyé, d'un tyran ? Le tyrannicide avait-il quelque justification ? De saint Thomas d'Aquin aux contemporains du drame de Saint-Cloud, maints in-folio s'étaient efforcés d'éclairer les chrétiens.

Presque tous les auteurs prenaient soin de distinguer deux sortes de tyrans. Contre le tyran d'usurpation, parvenu au pouvoir par la violence, la révolte était jugée légitime. Le tuer était admis, sans autre forme de procès. Au sujet du prince légitime régnant tyranniquement, les théoriciens se divisaient. Le juriste Jean Bodin, grand esprit de la Renaissance, recommandait la patience par respect de l'origine légitime du roi et pour éviter de plus grands maux. Mais il prônait toutefois la résistance aux lois iniques.

Les plus nombreux acceptaient l'idée de voir tuer le tyran. Mais la légitimité qu'ils conféraient au tyrannicide souffrait quelques nuances. Les uns jugeaient nécessaire une sentence légale préalable prononcée par des magistrats qualifiés. D'autres ne s'embarrassaient ni de procès

ni de jugement pour reconnaître à un simple particulier le droit d'assassiner le tyran s'il pensait que Dieu lui en confiait la mission.

Enracinée dans un lointain passé, auréolée du prestige des docteurs de l'Église, la réflexion sur le tyrannicide n'était pas le monopole des théologiens ou des humanistes. Au XVI^e siècle, elle était une question brûlante d'actualité.

A l'exemple de Jean Calvin, les protestants de France se voulaient fidèles à la doctrine de saint Paul : « Il n'est point d'autorité qui ne vienne de Dieu » Romains, XIII, 1. Le souverain capétien est roi de droit divin. Au monarque injuste, il faut aussi obéir. La résistance à celui qui viole la loi divine est licite mais elle ne peut être que *passive*. Le loyalisme des sujets peut conduire au martyre.

Cette soumission absolue au prince fut mise à mal par la Saint-Barthélemy. Pour les huguenots le choc avait été rude. Les massacres d'août 1572 le démontraient : un pouvoir légitime pouvait se révéler pervers. Aussi, bien des ouvrages anonymes ou signés de juristes et de théologiens protestants développèrent-ils la thèse de la résistance *active* au tyran. On nomma leurs auteurs – Hotman, Languet, Théodore de Bèze, Duplessis-Mornay – *monarchomaques*, c'est-à-dire ennemis du gouvernement d'un seul. Les confondre avec des démocrates serait une erreur. Seuls les états généraux, réunis à la demande de magistrats ou de membres de la noblesse, seraient autorisés à juger et déposer le tyran, ou à ordonner la levée d'armes pour le chasser. Mais assassiner le tyran légalement déchu est alors admis. Même un particulier, s'il se croit inspiré par Dieu, peut s'en charger.

Les belles constructions des monarchomaques soucieux de limiter le pouvoir royal ne survécurent pas à la mort de François d'Anjou, frère du roi. En 1584, on le sait, l'héritier légitime d'Henri III, toujours sans descendance, devenait le huguenot Henri de Navarre. Aussi les théoriciens réformés mirent-ils en sommeil leur condamnation du pouvoir absolu.

Paradoxe de l'Histoire : les thèses des protestants changèrent de main. Les ligueurs les adoptèrent. Par un curieux chassé-croisé, les théories de la souveraineté du peuple (en réalité de sa *sanior pars*), de l'obéissance conditionnelle au prince, du contrat nécessaire entre le monarque et son peuple – c'est-à-dire tout ce qui limitait l'autorité absolue – eurent les ultracatholiques pour nouveaux avocats. Et ceux-ci ne s'embarrassèrent pas de précautions pour promouvoir la légitimité du tyrannicide exercée par un simple particulier.

Le curé de la paroisse parisienne de Saint-Benoît, Jean Boucher, ligueur de choc, affirma licite de tuer un prince oublieux du bien du peuple et fit un devoir d'assassiner un roi complice de l'hérésie. Honneur de Dieu oblige.

Ainsi, à partir de 1584, les nuances, réserves, exceptions, jusque-là

subtilement déclinées par les théologiens et les théoriciens politiques, s'évanouirent. Les ligueurs ne s'encombrèrent plus de distinguos entre un régicide commis après jugement prononcé par des magistrats qualifiés et celui perpétré par un individu prétendument inspiré. Pour légitimer le meurtre du roi-tyran, toutes les barrières avaient désormais sauté.

Les sermons des curés ligueurs et les pamphlets ultracatholiques dont Paris était inondé donnaient à ces thèses toute l'audience nécessaire. La hardiesse et la violence des propos enflèrent en quelques années. Après la mort de Monsieur, les ligueurs vouaient Henri III au cloître : sa troisième couronne, disait-on, l'y attendait. Après l'exécution des Guise, ils crièrent vengeance et multiplièrent les gestes symboliques de leur projet meurtrier. L'accusation de tyrannie qu'ils adressaient quotidiennement au roi reçut le renfort des autorités spirituelles.

Contre le souverain honni, la faculté de théologie avait autorisé la prise d'armes et le pape lancé un monitoire d'excommunication. Qui pouvait douter qu'Henri ne fût un tyran ? L'embrassade du 30 avril 1589 à Plessis-lez-Tours entre le roi et Navarre le confirmait : « Le masque était découvert. [...] Le tyran avait ôté le voile de son hypocrisie, s'étant tout à fait déclaré fauteur et partisan de l'hérétique. »

Quand un roi s'apprête à ruiner la vraie foi et assiège sa très catholique capitale, chacun de ses sujets n'a-t-il pas le devoir d'interrompre un règne aussi diabolique ? La gloire de Dieu l'exige. La légitime défense l'impose. Mort au tyran !

L'appel au meurtre du roi n'était plus un sujet de thèse de théologie politique. On le lisait dans les pamphlets, on l'entendait en chaire. Les processions même le suggéraient : ainsi les ligueurs éteignaient-ils solennellement les cierges au terme de leur parcours en prononçant certaines paroles qui « avaient grande vertu à faire mourir les rois ». Le curé Jean Boucher diffusait avant publication les épreuves de son dernier ouvrage qui affirmait que le salut spirituel de la communauté exigeait et légitimait la mort du tyran. Déjà, les moines Cordeliers et jacobins de Paris effaçaient la tête d'Henri sur les portraits exposés dans leur couvent.

Lorsqu'il emprunta le chemin de Saint-Cloud, Jacques Clément, moine jacobin, vivait depuis plus d'un an dans la capitale enflammée de haine et de vengeance contre un roi désacralisé.

Henri n'a-t-il pas été d'une folle imprudence en recevant un religieux venu de Paris où couvents et églises résonnaient de paroles régicides ? Le roi n'ignorait rien du danger. On l'en avait suffisamment averti. Plus d'une fois, on lui avait recommandé de se garder de ces religieux excités dont beaucoup paraissaient prêts à le tuer. Henri n'en

avait cure. « La présence d'un moine, écrivait de Thou, lui faisait toujours plaisir. » A tous les gens d'Église qui souhaitaient lui parler, Henri ne fermait jamais sa porte. Lorsqu'on le mit une dernière fois en garde contre l'audience qu'il avait décidé d'accorder à Jacques Clément, il répondit :

– Faites-le entrer. Si je le refuse, on dira à Paris que je ne veux point voir les prêtres.

Le froc des religieux était le sésame pour approcher le roi. Clément ne bondit pas en pleine rue sur Henri, embusqué au milieu de la foule, le couteau à la main. Il ne l'arquebusa pas à distance. Il ne força pas sa porte. Il fut introduit auprès de Sa Majesté. Il avait médité son plan et sut capter la confiance de l'entourage du roi.

On l'a dit sot. Il fut au contraire d'une habileté diabolique. Originaire d'un petit village de Champagne, fils de paysan, Clément avait fait profession chez les dominicains de Sens avant d'être envoyé au collège parisien de la rue Saint-Jacques (d'où le nom de jacobins). Il y reçut la prêtrise. A en croire les témoignages postérieurs au meurtre du roi, il était « le plus idiot, le plus lourdaud moine qui fût au couvent, et possible, en tout l'ordre ». Ridicule au point que chacune de ses paroles provoquait rires et moqueries. « Un fol », ou, au mieux, « un étourdi ».

Son acte révèle au contraire une froide détermination. L'homme avait d'abord endormi la méfiance du procureur général du Parlement, Jacques de La Guesle, qui l'avait rencontré sur le chemin de Saint-Cloud. Aux questions du magistrat, il avait répondu avec assurance. De la part du premier président de Harlay, prisonnier des ligueurs, il allait voir le roi pour demander des nouvelles de l'armée loyaliste et assurer Sa Majesté que ses partisans parisiens étaient prêts à l'aider à rentrer dans sa capitale. Clément avait prouvé ses dires en montrant un billet de M. de Harlay écrit en italien et exhibé un passeport – nécessaire pour traverser les lignes royales – délivré par le comte de Brienne, prisonnier lui aussi de la Ligue. La sincérité apparente du « messenger » avait convaincu La Guesle, d'un naturel pourtant méfiant. Ce dernier se proposa donc de conduire Clément chez le roi.

Invité au logis du magistrat, le jeune moine avait dîné gaiement et de bon appétit avec les domestiques, taillant le pain avec le couteau acheté pour commettre son forfait. La présence du jacobin intriguait. Ses compagnons de table lui firent remarquer « qu'il y en avait six de son ordre qui avaient entrepris de tuer le roi ». « Sans changer de couleur », Clément répondit qu'il « y en avait partout de bons et de mauvais ».

Après une nuit paisible, il fut conduit par M. de La Guesle chez le roi. Les deux hommes croisèrent Antoine Portail, chirurgien de Sa Majesté. Le procureur général se rappela les paroles prononcées la

veille par Clément. Le moine avait dit avoir vu à Paris, avant son départ, le fils de Portail qui était conseiller au Parlement. La Guesle ne manqua pas l'occasion de vérifier une fois encore la sincérité de son hôte.

– Monsieur, dit-il au chirurgien, voici un religieux qui veut vous dire des nouvelles de votre maison de Paris.

Clément enchaîna sans s'embarrasser :

– J'ai vu en effet, monsieur, dit-il à Portail, votre femme par deux ou trois diverses fois, qui est grandement affligée et tourmentée.

Et le moine de donner des informations sur la famille du chirurgien restée à Paris.

En attendant le réveil du roi, il se promena dans le jardin en compagnie de quelques commensaux sans montrer jamais de nervosité. Introduit dans la chambre de Sa Majesté, il ne céda pas davantage à l'affolement lorsqu'il entendit Jacques de La Guesle mettre le roi en garde contre un entretien seul à seul avec lui.

– Sire, aurait dit le procureur général, qu'il parle tout haut ! Vous savez les avis que vous avez tous les jours que quelques gens de cette sorte doivent sortir pour vous tuer.

Clément n'avait pas bronché. Il n'avait pas précipité son geste. Maître de lui, il avait attendu la décision d'Henri.

– Approchez-vous, avait commandé le roi.

Clément était prêt.

Son forfait accompli, le régicide avait malheureusement été massacré par la garde. Chacun s'en aperçut aussitôt : l'erreur était de taille. Aucun des Quarante-Cinq n'avoua d'ailleurs être responsable de sa mort. Le procès de Clément ne pouvait être que posthume. Dépôts des témoins recueillies, le cadavre du meurtrier fut « tiré à quatre chevaux », brûlé, et ses cendres jetées à la Seine.

L'enquête pouvait-elle être close ? Bien des questions demeuraient. Clément avait-il agi seul, de son propre mouvement, ou aidé de complices et sur ordre ? Le caractère inouï du premier régicide de l'histoire de France exigeait d'en savoir plus.

Le hasard servit les enquêteurs. Le 3 novembre suivant, les troupes d'Henri IV firent quatre cents prisonniers dans les faubourgs de Paris à nouveau assiégé. Parmi les captifs, on reconnut sous la cuirasse de soldat le père Edme Bourgoing, prieur du couvent des jacobins. C'était le supérieur de Jacques Clément.

Belle prise, aussitôt connue. Elle relançait l'information. La reine Louise supplia le roi d'ouvrir le procès du prieur. Comme beaucoup, la veuve d'Henri III était convaincue de la complicité des confrères du meurtrier. Le parlement siégeant à Tours fut chargé d'instruire. Le texte du procès est depuis longtemps perdu. Mais deux copies identiques ayant valeur d'original ont été retrouvées par Pierre

Chevallier à la Bibliothèque nationale. Jusqu'à sa capture sous les murs de la capitale, le P. Bourgoing avait été protégé par une bonne étoile. Né, quelque trente ans auparavant, dans une famille de paysans pauvres de Champagne, il avait mendié à Paris avant d'être recueilli par un frère servant du couvent des jacobins. L'établissement avait besoin de domestiques, mais, bien vite, les religieux découvrirent les talents de leur protégé. Le jeune garçon était mal employé à torcher les écuelles. On le fit étudier. Il ne déçut pas. La carrière ecclésiastique lui fit oublier l'odeur des cuisines. Il prit l'habit de dominicain à Rouen, étudia la théologie à Paris, passa sa licence et réussit son doctorat. Le petit mendiant était devenu savant.

Bourgoing écrivit des livres, les fit publier, et, en 1580, devint prieur du couvent de la rue Saint-Jacques. Ses prédications étaient appréciées par les religieux de son ordre et par la meilleure société. La reine Louise venait souvent les entendre. La bonne reine ignorait certainement l'engagement du talentueux prédicateur auprès de la Ligue. Bourgoing était en effet un ardent ligueur, farouchement hostile à Henri de Navarre et à tout ce qui pourrait favoriser son accession au trône.

En juillet 1589, le religieux engagé se fit guerrier de Dieu. Tandis qu'Henri III et Navarre investissaient Paris, les ligueurs appelèrent à la défense de la capitale. La mobilisation de tous devait suppléer à la faiblesse numérique des soldats de métier. « Il faut, proclamaient les prédicateurs, que chacun s'arme, même les prêtres, moines et l'Université. » Au cours d'une assemblée réunie aux jacobins, on autorisa les ecclésiastiques à prendre les armes. Mais, le 1^{er} août, le roi avait été assassiné et Henri IV avait dû lever le siège.

Vainqueur du duc de Mayenne à Arques, le nouveau souverain était revenu sous les murs de Paris à la fin d'octobre. Le 31, ses troupes avaient emporté les faubourgs Saint-Jacques et Saint-Germain. Le 3 novembre, elles abandonnaient toutefois le siège, emmenant à leur suite plusieurs centaines de prisonniers. Le père Bourgoing avait été pris l'épée à la main.

Son procès s'ouvrit à Tours le 20 février 1590. Le prieur nia tout.

Non, il n'avait rien su des intentions de Clément ! D'ailleurs l'harmonie ne régnait pas parmi les quatre à cinq cents religieux de son couvent. Certains avaient adopté la réforme de l'ordre – on les nommait observants –, d'autres l'avaient refusée. Avec ces derniers, Clément se défiait de son supérieur. De ces résistants à l'idéal réformateur, le prieur ne recevait aucune confiance.

Non, il n'avait pas prêché avant et après la mort du roi l'histoire de Judith pour appeler au régicide ou le glorifier ! Il n'avait médité sur l'héroïne biblique qui sauva la ville de Béthulie en tuant Holopherne que pour illustrer la levée du siège de Paris.

S'il avait fait chanter un *Te Deum* après la mort d'Henri, c'était non « point contre le roi, mais pour exciter le peuple à prier Dieu » (*sic*).

Avait-il appelé le roi « tyran » ? Le prieur répondit qu'il ne pensait pas « que ce mot lui ait échappé ».

Malgré ses dénégations, Bourgoing fut condamné à mort pour crime de lèse-majesté et écartelé sur la place du grand marché de Tours le 23 février, sans avoir « confessé le secret » du régicide ni donné ses complices.

Aujourd'hui, on ne doute pas de sa responsabilité dans le crime de Jacques Clément. A défaut de preuves, l'intime conviction des historiens est étayée par les accusations lancées par un confrère du régicide, le frère Michel Mergey, jugé à Langres en 1590 (même s'il se rétracta deux ans plus tard devant ses juges de Châlons). Témoignages à charge confirmés par un texte anonyme de 1631 et par les récits des contemporains, ceux d'antiligueurs comme Pasquier ou Pithou, ou celui de l'ambassadeur d'Espagne à Paris, Bernardino de Mendoza.

Tous assurent que Clément a consulté ses supérieurs sur la légitimité de l'acte qu'il allait commettre. Les religieux de la rue Saint-Jacques ne le découragèrent pas. Henri III ne s'était-il pas séparé de l'Église en ordonnant le meurtre du cardinal de Guise ? Était-ce, interrogea Clément, un péché mortel pour un prêtre de tuer un tyran ? Les moines répondirent « qu'il n'y avait pas de péché mortel en un pareil cas, mais cependant qu'un tel prêtre resterait dans une situation irrégulière ».

D'autres jacobins furent encore plus persuasifs. Un nommé Chatebien profita, dit-on, des nuits que Clément passait en oraison pour lui faire entendre, par une sarbacane cachée derrière l'autel, des voix qui l'excitaient à agir. Le frère Nicolas de Monte l'incita aussi à franchir le pas.

Le monitoire du pape, menaçant Henri III d'excommunication, acheva de déterminer Clément. Alors, « il lui arriva de rêver, écrit l'ambassadeur espagnol, qu'on le tirait à quatre chevaux (le supplice des régicides), sans rien sentir. Cela, et de voir le roi excommunié, lui donna beaucoup de courage. »

« Marche faire ce coup », avait cru entendre Clément, désormais en sûreté de conscience. Mais les théologiens de la rue Saint-Jacques étaient-ils seuls responsables ? Curieusement, les juges du père Bourgoing n'avaient pas cherché à savoir si le geste de Clément avait été inspiré de plus haut. Les contemporains n'eurent pas leur discrétion. Beaucoup étaient convaincus de la réalité d'un complot.

Comment Clément, jugé naïf et lourdaud par les siens, avait-il pu se procurer la fausse lettre en italien du président de Harlay qui trompa M. de La Guesle ? Comment, sans attirer l'attention, avait-il pu approcher le comte de Brienne, prisonnier des ligueurs, qui lui délivra

un passeport ?

Pierre de L'Estoile comme de Thou, le mémoire anonyme de 1631 comme Bassompierre en ses *Mémoires* donnent les noms des instigateurs du meurtre d'Henri. Clément a probablement obtenu les laissez-passer indispensables pour franchir les lignes grâce à La Chapelle-Marteau, prévôt des marchands de Paris et ardent ligueur. Le moine a été poussé à agir par quelques religieux de son couvent. Mais l'idée du meurtre, sinon l'ordre d'assassiner, ont été donnés par de plus hauts personnages. Chroniqueurs et historiens du temps citent les noms de la duchesse de Montpensier et du duc de Mayenne. Bassompierre prétend que quatre jours avant l'attentat, le père Bourgoing était venu proposer à Mayenne d'en finir avec le roi. Quant à de Thou, il rapporte que « pour engager ce jeune moine féroce [Clément] à commettre ce parricide, il n'y eut point de caresses que la duchesse de Montpensier ne mît en œuvre ». La Boiteuse avait obtenu sa revanche.

Le Ciel – quoi que prétendissent les ligueurs – n'avait pas été le seul guide du meurtrier d'Henri III. La responsabilité de ses supérieurs est certaine. Celle du frère et de la sœur du duc de Guise très probable. Le régicide ne leur profitait-il pas ? Certes, l'assassinat d'Henri de Navarre leur aurait été de semblable bénéfice. Y songèrent-ils ? On l'ignore. Mais les dernières paroles du père Bourgoing avant son supplice sonnent comme un demi-aveu :

– *Nous avons bien fait ce que nous avons pu* (le meurtre d'Henri III) *et non pas ce que nous avons voulu* (un attentat contre l'hérétique héritier du trône de France ?).

Aussitôt connue la mort du roi, prières publiques, processions, messes, feux de joie honorèrent à Paris son assassin, nouveau martyr de la vraie foi. De Champagne, on fit venir sa mère pour la vénérer sans mesure. Nul n'en doutait : Clément avait été investi d'une mission divine. Il avait été le bras du Seigneur. Il était tout à la fois Judith, David, Samson. On commentait sans se lasser ses jeûnes, ses mortifications, ses prières, ses visions réelles ou supposées. Pour le glorifier, on ne recula devant aucune extravagance. Le moinillon au couteau était devenu un saint.

Dans la capitale, l'heure était aux réjouissances. Mme de Montpensier paraissait dans les rues :

– Bonnes nouvelles, mes amis ! Bonnes nouvelles ! Le tyran est mort. Il n'y a plus d'Henri de Valois en France.

Les Parisiens qui ne riaient point ou gardaient le visage mélancolique étaient tenus pour hérétiques.

Au « miracle » accompli par Clément, on opposa la mort « impie » d'Henri III. Des libelles assurèrent faussement que le roi avait refusé les derniers sacrements et s'était recommandé au diable. Beaucoup le

crurent. Sa vie durant, l'image d'Henri n'avait cessé d'être déformée. Après l'avoir fait assassiner, ses adversaires refusèrent encore à sa mémoire la vérité d'être mort en chrétien.

CONCLUSION

« Je ne veux, sinon la vérité »

Il est des règnes interminables qui s'achèvent dans l'indifférence ou le soulagement. La relative brièveté de celui d'Henri III ne lui a pas épargné, à son terme, une indécente explosion de joie. A l'annonce de l'assassinat du roi, le peuple de Paris porta par dérision le deuil vert, la livrée des fous, et les prédicateurs proclamèrent martyr le régicide qui avait délivré le royaume de la « tyrannie de ce chien Henri de Valois ».

Opposer l'avènement d'Henri, riche d'espérances, à une aussi dramatique sortie de scène est un exercice convenu. Mais jamais roi n'a été autant haï. Aucun n'a été tant calomnié. Tout, ou presque, lui a été imputé à faute. On l'a dit frivole, peu préoccupé de régner, pusillanime, sans volonté. Roi, il aurait été un prince indigne de sa fonction ou un tyran sanguinaire. Homme, il détiendrait le record des vices. Le goût de la débauche serait sa vraie nature.

A-t-on jamais observé d'où venaient les coups ? Henri n'a pas manqué d'ennemis. C'est le lot des hommes de pouvoir. Pour son malheur, ses détracteurs – huguenots, ultracatholiques, Espagnols –, écoutés de son vivant, ont toujours rencontré à travers les siècles des oreilles complaisantes. Henri ne l'ignorait pas. « Qui jugera sans passion, écrivait-il en 1588, verra clairement si toutes les paroles et les effets qu'on invente contre moi sont conformes à ce qu'on me voit faire. [...] Je ne veux, sinon la vérité ».

Déjà, quelques historiens se sont efforcés de restituer à Henri un visage plus authentique. Leur probité n'a pas toujours été de taille à lutter contre les préjugés. Le passionné de bilboquet, l'amateur de pendants d'oreille, le prince efféminé aux amitiés masculines ambiguës composent, aujourd'hui encore, les facettes d'un personnage douteux.

Or, Henri III est une personnalité complexe, parfois insaisissable, souvent déconcertante. Ni monarque méprisable ni saint de vitrail. Si le lecteur juge que ce livre est une réhabilitation, c'est que les calomnies ont trop longtemps brouillé son image. Confronté aux devoirs de sa charge, l'homme, il est vrai, n'est pas sans faiblesse.

Duc d'Anjou, alors que Charles IX régnait, il aimait les combats, les

bivouacs, l'odeur de la poudre. La bravoure était sa compagne. Jarnac, Moncontour : la victoire lui souriait. Devenu roi, il se garda d'affronter l'ennemi, abandonnant la tâche à un duc de Guise assoiffé de pouvoir et de gloire. Sans doute ne fallait-il pas exposer Sa Majesté à quelque arquebusade mortelle, et Henri sut retrouver le chemin de la guerre lorsqu'il fallut se défendre contre l'armée du duc de Mayenne. Mais, à l'inverse de son père Henri II, il ne fut pas un roi guerrier.

Les délégations de pouvoir qu'il accorda à Catherine de Médicis surprennent tout autant. L'opinion jugea mal le monarque retiré en son manoir d'Ollainville, adonné à la lecture ou s'enfermant dans un couvent quand la reine mère affrontait les mauvais chemins pour aller négocier le salut de la monarchie. Peut-être aurait-il été imprudent de laisser le roi risquer un échec diplomatique. Et connaissait-on meilleure « ravaudeuse » que Catherine ? Mais Henri donnait l'impression de négliger ses devoirs.

Portera-t-on au débit du roi d'avoir supporté avec tant de constance l'indépendance de Montmorency-Damville, les manœuvres suspectes de son frère, les provocations des Guise ? Curieusement, ses adversaires l'accusèrent de machiavélisme. On jugera au contraire débonnaire un souverain qui cultiva longtemps la mansuétude, par tempérament et par obligation.

Gardons-nous de confondre les siècles. La monarchie française des guerres de Religion n'est pas celle de Louis XIV. Faire respecter par tous, princes du sang compris, l'autorité royale aurait exigé une France apaisée, une noblesse disciplinée, des agents de l'État zélés, une trésorerie régulièrement fournie. Or le royaume d'Henri III est déchiré par la guerre civile ; les affrontements religieux se doublent de conflits d'ambitions ; les grands seigneurs s'agitent, certains aspirent à mettre le pouvoir monarchique sous contrôle ; les caisses du Trésor royal sont presque toujours vides d'écus.

La véritable faiblesse d'Henri est sa bonté. Celle qui, inlassablement, l'invite à pardonner à Monsieur, celle qui répugne à écraser dès la première heure toute velléité d'indépendance. Contraint par les circonstances, Henri a dû tolérer bien des atteintes à son autorité. Il ne s'est pas résigné toutefois à la laisser mettre en pièces.

L'image du roi souffre non d'une frivolité supposée, mais d'une personnalité à l'opposé de celle de ses contemporains. Là réside l'incompréhension dont il est la victime. Pour beaucoup, Henri III est coupable de cultiver des valeurs encore négligées. D'une intelligence aiguë, le roi est travailleur, homme de cabinet et de dossiers, ayant le goût de l'étude. Le contraire des gentilshommes pour qui la passion des tournois et des exercices physiques l'emporte sur les plaisirs de l'esprit. Henri est un intellectuel raffiné quand la noblesse du royaume se complaît dans la rusticité.

Sa sensibilité d'écorché déroute ou scandalise. L'homme n'est pas tout d'une pièce. Souvent malade – la santé n'a pas été léguée en héritage aux enfants de Catherine –, il alterne joie de vivre et dépressions. Un échec peut l'abattre, la perte d'un ami ou de sa bienaimée le plonger dans la torpeur. En revanche, des plaisirs jugés futiles réussissent à l'exalter ; l'homme se débride parfois dans des divertissements au goût douteux. Extravagant Valois.

« Ce que j'aime, écrit-il, c'est avec extrémité. » Henri a un besoin constant de fidélité. Ni sa famille ni l'ancienne noblesse ne la lui offrent. Sa sœur Margot ou son frère François prennent plaisir à intriguer. Les grands seigneurs de la Cour se réfugient dans une indépendance hautaine et ombrageuse. Henri gouverne le Louvre comme on marche sur des sables mouvants. Alors il accorde sa confiance à ses compagnons de tranchée devant La Rochelle ou à ceux du voyage de Pologne. En comblant les célèbres mignons qui valent mieux que leur réputation, Henri satisfait à un besoin impérieux d'amitié. Il inaugure aussi un style de gouvernement. Titres, faveurs, fonctions octroyés avec libéralité ne sont pas caprice, mais investissement politique. Les largesses royales soudent autour de sa personne un groupe de fidèles sur lesquels il sait pouvoir compter. Joyeuse et Épernon annoncent les *validos* espagnols du Siècle d'Or.

Pénétré de la dignité de sa fonction, Henri III eut le souci constant de défendre l'autorité royale. Les circonstances ne lui ont pas été favorables. Henri fut un roi sans argent, un monarque sans héritier. Le défaut de ressources l'a contraint à signer avec ses adversaires des trêves dommageables au pouvoir monarchique, à pardonner à ceux qu'il ne pouvait vaincre faute de moyens. L'absence de dauphin a excité les ambitions des grands et les convoitises étrangères. Elle a accentué la division du royaume.

Malgré les temps difficiles, Henri III le mal aimé n'a pas démerité. Par son sens de la représentation et son goût pour les fêtes, il a redonné à la cour de France un éclat inimitable avant le règne de Louis XIV. Les familiers du Louvre en ont gardé la nostalgie. « J'ai vu le roi, disait d'Henri IV une dame qui songeait à son prédécesseur, je n'ai pas vu Sa Majesté. » Quand Brantôme, mort sous le règne de Louis XIII, écrivait « notre Cour », c'est à celle d'Henri III qu'il pensait, refusant de la confondre avec celle des Bourbons.

Entre ballets de cour et disputes philosophiques à l'Académie du Palais, Henri, soucieux de réformes, a donné au royaume une œuvre législative considérable. Les sept années de paix (1577-1584) qu'il réussit à préserver furent fécondes en ordonnances royales les plus variées. Si la reprise de la guerre civile en a contrarié l'application, le recueil qu'on en fit mérite bien le nom de *Code Henri III*. On l'ignore trop : le dernier Valois fut un monarque législateur.

Malgré les malcontents et les rebelles, les ligues et les levées d'armes, Henri a gouverné. Dans la tourmente toujours recommencée, il a maintenu l'autorité royale. Alors que les guerres de Religion atomisaient le corps politique, il eut de l'État une conception moderne, celle d'une entité distincte de la personne du souverain.

La crise politique ouverte en 1584, la plus grave depuis le début des troubles, a révélé Henri à lui-même. Catholique sincère, il a soumis les intérêts de l'Église à la défense des lois fondamentales du royaume. Souverain sans héritier, il a refusé d'achever son règne dans le confort méprisable d'un monarque gouverné par un maire du palais. L'exécution du duc de Guise, qui lui valut la haine des ultracatholiques et le couteau du régicide, a préservé le royaume de l'éclatement. Le roi s'est allié à Navarre et l'a fait reconnaître comme son successeur.

Dans la galerie des rois de France, Henri III conserve une place singulière, moins modeste qu'on le croit, plus riche de promesses qu'on l'imagine. Ses adversaires ont brocardé ses manières jugées trop délicates et suspecté ses mœurs. Le dernier Valois fut comme Louis XIII en quête constante d'amitié virile, mais se défia moins que lui du commerce des femmes. Henri aima la reine Louise – alors qu'Anne d'Autriche intimidait son mari –, il multiplia les bonnes fortunes avec les dames galantes de la Cour et fut passionnément épris de Marie de Clèves.

Sa recherche des plaisirs ne le détourna jamais de ses devoirs religieux et n'émoussa pas sa foi. L'homme a vécu et est mort en chrétien. Et en chrétien fervent. Il n'a cessé de le répéter : « Je suis tellement résolu en la religion catholique, je crois si fermement n'y avoir point de salut hors d'icelle, que je prie Dieu me donner plutôt la mort que de permettre [...] ne varier jamais en cette créance. » Ferme en sa foi, Henri III fut le digne successeur de Saint Louis, même si ses démonstrations de piété rappellent parfois le comportement religieux mal réglé de Louis XI.

Comme Henri IV, il accepta d'être accusé de piétiner ses convictions religieuses pour faire triompher la tolérance civile nécessaire à la paix du royaume.

À l'instar de François I^{er}, il fut un souverain à l'inlassable curiosité, amateur de livres et de débats d'idées, porté à l'érudition. Habile aux exercices intellectuels, il a fondé l'Académie du Palais, précurseur des académies royales de Richelieu et de Louis XIV.

Son attention constante à l'éclat de la Cour l'élève au rang de brillant disciple de François I^{er}. Le soin mis à en régler le protocole, à l'embellir de fêtes, à fixer les rangs des principaux seigneurs préluda à l'œuvre de Louis XIV. On l'oublie parfois : en matière de Cour, le Grand Roi ne fut que l'épigone d'Henri III.

Sans doute Henri n'a-t-il pas agrandi le royaume ou remporté de décisives victoires. Il n'a été ni bâtisseur ni mécène. Moins guerrier qu'Henri II ou Louis XIII, moins madré qu'Henri IV, moins triomphant que Louis XIV, il fut un monarque plus raffiné et plus lettré que son successeur, plus tolérant que le Roi-Soleil. Mais, autant que chacun des Bourbons du Grand Siècle, il fut l'ardent défenseur de l'autorité de l'État, défiant envers les grands lignages, s'efforçant patiemment de renouer les fils du loyalisme monarchique.

Ses adversaires ont dénoncé en lui un « roi double », maître en duplicité. Henri ne fut ni machiavélique ni faible. En remontant contre le vent, au milieu des écueils, le capitaine donne parfois l'impression fausse de négliger son cap. En réalité, il évite le naufrage. Trop souvent dépourvu de moyens financiers, Henri a réussi à gouverner au milieu des ambitions rivales, des prises d'armes répétées, des affrontements religieux.

L'homme possédait les qualités pour accomplir une grande œuvre. Les malheurs du temps l'ont contraint à réduire ses ambitions. « Il était un très bon prince, diagnostiquait un contemporain avisé, s'il eût rencontré un bon siècle. » Malgré quatre guerres de Religion, l'hostilité tenace de l'Espagne, les prétentions des Guise et la révolte de Paris, Henri III a permis à l'État monarchique de survivre, lui assurant ainsi un avenir.

ANNEXES

I

Le portrait du roi

1. Par Jean MICHEL, ambassadeur de Venise (1575)

Le roi a sans doute beaucoup d'intelligence, et même du sens ; ses propos en font foi. Ceux qui le voient le plus intimement disent qu'il ne manque pas d'ambition ; mais en même temps il est d'une grande bonté et tout enclin à la paix et au repos.

Il est loin d'avoir, à vrai dire, l'esprit bouillant que supposeraient son âge de vingt-quatre ans et la vivacité des Français, si particulièrement aux jeunes gens et aux princes. Il n'aime aucune espèce d'amusements et d'exercices fatigants, tels que la chasse, le jeu de paume, le manège ; par conséquent, il n'a aucun goût pour les joutes, les tournois et autres choses semblables. Il est en cela l'opposé de son père et des princes ses frères.

Cet amour de la vie molle et paisible lui a fait vraiment beaucoup perdre dans l'opinion de son peuple. On s'attendait à voir en lui un des plus braves guerriers de la France, parce que, encore jeune, il s'était trouvé à beaucoup de grandes batailles et que, dans toutes, il avait obtenu la victoire. Cette renommée de prince pacifique et l'opinion répandue qu'il n'aura pas une longue vie affaiblissent son autorité autant qu'elles étendent l'influence de son frère et augmentent la force et la hardiesse de la faction ennemie.

Dans ce pays-là, tout noble, tout seigneur, tout prince qui n'aime, qui ne cherche pas la guerre, n'est point estimé.

2. Par Étienne PASQUIER

Il était d'une riche taille, d'un esprit délié, d'une belle conception, de facile accès, bien emparlé, patient de labeur ès exercices de guerre ou de paix ; prince qui, dès ses jeunes ans, avait appris de dissimuler les injures particulières qui lui étaient faites ; mais non celles qu'il estimait frapper à l'État, lesquelles il portait impatiemment ; et qui est une vertu sans pair, combien que la jeunesse des princes soit ordinairement plus disposée aux folâtries que dévotions, toutefois il se

montrait lors, plein de piété et zéléateur admirable des cérémonies de notre Église. Ce que quelques esprits imputaient à hypocrisie ; mais soit que ce fût l'un ou l'autre, cela ne se pouvait loger qu'en une âme qui outrepassait d'un grand trait son jeune âge. [...]

Estimant que toutes choses qu'il désirait lui étaient loïsibles, il épousa en son particulier je ne sais quels petits passe-temps et déduits domestiques dont il changeait de six en six mois, ou d'an, en an, pour le plus ; qui le firent tomber au mépris de ses sujets, auparavant idolâtres de sa fortune. Et quant au général, il se dispensa en une infinité d'opinions et de libéralités extraordinaires qui réduisirent ses affaires en un abîme dont je laisse l'inventaire au Suétone qui fera sa vie. De sorte qu'en peu de temps, il accueillit et le mécontentement des plus grands, et la haine des moyens et petits, au grand crève-cœur de ceux qui lui avaient voué une obéissance absolue dans leurs âmes ; prévoyant que ces mépris, ces mécontentements, ces haines ne lui pouvaient, au long aller, apporter que le désastre que nous avons depuis vu.

3. Par HURULT DE CHEVERNY

Étant obligé avec plus de contentement d'en dire le bien que le mal, puisqu'après sa mort j'en désire laisser aux miens la pure vérité, je dirai sans flatterie que ce prince était bien né, avait la prestance et la taille belle, la contenance et gravité digne et convenable à sa grandeur, le courage grand, libéral autant qu'aucun aie jamais été ; la parole douce et fort agréable ; l'éloquence extraordinaire en un prince de sa qualité, ne jurant jamais ni n'offensant jamais personne de paroles, et avait l'esprit fort net, les conceptions bonnes et la mémoire fort heureuse ; mais ses affections ont fait paraître qu'il n'avait le jugement semblable au reste, et qu'il était trop enfermé et enveloppé dans une volupté où ses malheureux mignons l'avaient plongé.

4. Par Agrippa d'AUBIGNÉ

Voilà la fin de Henri troisième, prince d'agréable conversation avec les siens, amateur des lettres, libéral par-delà tous les rois, courageux en jeunesse et lors désiré de tous ; en vieillesse aimé de peu, qui avait de grandes parties de roi, souhaité pour l'être avant qu'il le fût, et digne du royaume s'il n'eût point régné ; c'est ce qu'en peut dire un bon Français.

Chronologie

1551

19 septembre : Naissance d'Alexandre Édouard, futur Henri III. –
5 décembre : Son baptême.

1552

Avril-juin : Occupation par Henri II de Metz, Toul et Verdun.

1553

14 mai : Naissance de Marguerite de Valois. – *13 décembre* : Naissance d'Henri de Bourbon-Vendôme, futur Henri IV.

1555

18 mars : Naissance d'Hercule François, dernier fils d'Henri II et de Catherine de Médicis.

1556

16 janvier : Abdication de Charles Quint comme roi de Castille, d'Aragon et de Sicile en faveur de son fils Philippe II. – *5 février* : Trêve de Vaucelles entre Henri II et Charles Quint.

1557

Jacques Amyot, précepteur du futur Charles IX et du futur Henri III. –
24 février : Charles Quint renonce à la dignité impériale en faveur de son frère Ferdinand.

4-8 janvier : Prise de Calais par François de Guise. – 24 avril : Mariage du dauphin François avec Marie Stuart. – 13-19 mai : Réunion des réformés au Pré-aux-Clercs à Paris. – 21 septembre : Mort de Charles Quint.

Publication des *Vies des hommes illustres* de Plutarque dans la traduction de Jacques Amyot. – 15 janvier : Couronnement d'Élisabeth I^{re} d'Angleterre. – 22 janvier : Mariage de Claude de Valois, seconde fille d'Henri II, avec Charles III, duc de Lorraine. – 3 avril : Signature du traité du Cateau-Cambrésis marquant la fin des guerres d'Italie. – 26-29 mai : Premier synode national des églises réformées de France. – 2 juin : Édit d'Écouen contre les réformés. – 22 juin : Mariage à Paris par procuration d'Élisabeth de Valois avec Philippe II d'Espagne. – 9 juillet : Mariage de Marguerite de France, duchesse de Berry, fille de François I^{er}, avec le duc Emmanuel-Philibert de Savoie. – 10 juillet : Mort d'Henri II, avènement de François II. – 18 septembre : Sacre de François II.

Février-mars : Conjuration d'Amboise. – 31 octobre : Arrestation du prince Louis de Condé. – 5 décembre : Mort de François II, avènement de Charles IX. – 8 décembre : Alexandre-Édouard, futur Henri III, est titré duc d'Orléans. Il est désormais *Monsieur*. – 13 décembre : Ouverture des états généraux d'Orléans.

Janvier : Ordonnance d'Orléans. – 31 janvier : Clôture des états généraux. – Mars : Antoine de Bourbon, prince du sang, est nommé lieutenant général du royaume. – 6 avril : Formation du triumvirat (François de Guise, Anne de Montmorency, Jacques d'Albon de Saint-André). – 1^{er}-27 août : États généraux de Pontoise. – 9 septembre-14 octobre : Colloque de Poissy. – Octobre : Tentative d'enlèvement du futur Henri III. – 19 octobre : Les Guise, puis le connétable de Montmorency, quittent la Cour. – 21 octobre : Contrat de Poissy.

17 janvier : Édit de pacification de Saint-Germain, appelé édit de janvier. – *1^{er} mars* : Le massacre de Wassy marque le début des guerres de Religion. – *16 mars* : Guise rentre triomphalement à Paris. – *27 mars* : Coup de force de Guise et d'Antoine de Navarre contre le roi et Catherine de Médicis qui sont ramenés à Paris. – *2 avril* : Prise d'armes de Condé à Orléans. – *20 septembre* : Traité de Hampton Court fixant l'aide d'Élisabeth d'Angleterre aux huguenots. – *26 octobre* : Prise de Rouen par les chefs catholiques. – *17 novembre* : Mort d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre. – *19 décembre* : Victoire royale à Dreux sur Condé.

24 février : Assassinat de François de Guise. – *19 mars* : Édit de pacification d'Amboise. – *17 août* : Charles IX est déclaré majeur. – *5 décembre* : Clôture solennelle du concile de Trente.

Janvier : L'ordonnance de Paris fait commencer l'année officielle le 1^{er} janvier et non plus à Pâques. – *24 janvier* : Départ de la Cour pour un Grand Tour de France royal. – *27 mai* : Mort de Calvin.

17 mars : Confirmation d'Alexandre-Édouard qui prend le prénom d'Henri. – *9 juin* : Henri va chercher sa sœur Élisabeth en Espagne. – *15 juin-2 septembre* : Entrevue de Bayonne.

Février : Ordonnance de Moulins. – *8 février* : Henri est titré duc d'Anjou et son frère François, duc d'Alençon. – *1^{er} mai* : Fin du Grand Tour de France. – *août* : Début de la révolte des Pays-Bas contre le roi d'Espagne.

26-28 septembre : Surprise de Meaux. – *10 novembre* : Bataille de Saint-Denis où le connétable de Montmorency trouve la mort. – *12 novembre* : Henri, duc d'Anjou, est nommé lieutenant général du royaume.

1568

23 mars : Paix de Longjumeau. – *Juin* : Disgrâce du chancelier de L'Hôpital. – *Août* : Alliance des huguenots avec les « gueux » des Pays-Bas. – *23 août* : Le départ des chefs protestants pour La Rochelle marque le début de la troisième guerre de Religion. – *Septembre* : Jean de Morvillier est nommé garde des Sceaux.

1569

13 mars : Victoire du duc d'Anjou à Jarnac. Mort du prince de Condé. – *3 octobre* : Nouvelle victoire de Monsieur à Moncontour.

1570

L'armée de Coligny dévaste le Sud-Ouest, remonte la vallée du Rhône et, maîtresse de La Charité, menace Paris. – *Juin* : Idylle rompue entre Marguerite de Valois et Henri de Guise. – *8 août* : Paix de Saint-Germain. – *3 octobre* : Mariage d'Henri de Guise avec Catherine de Clèves. – *10 novembre* : Charles IX se déclare protecteur de l'Académie de poésie et de musique. – *26 novembre* : Mariage de Charles IX avec Élisabeth d'Autriche.

1571

6 mars : Entrée de Charles IX à Paris. – *29 mars* : Couronnement d'Élisabeth d'Autriche à Saint-Denis et entrée de la reine à Paris. – *Été* : Séjour de la Cour en Normandie. Henri d'Anjou repousse le projet d'union avec la reine Élisabeth d'Angleterre. – *12 septembre* : Retour de Coligny au Conseil du roi (mais il quitte Paris le 18 octobre). – *7 octobre* : Victoire de la flotte chrétienne de la Sainte Ligue sur les Turcs à Lépante. – *20 décembre* : Émeute catholique à Paris après l'enlèvement commandé par le roi de la croix de Gastine.

1572

1^{er} avril : Les « gueux de la mer » s'emparent de La Brielle, à l'embouchure de la Meuse. – *19 avril* : Traité d'alliance défensive entre la France et l'Angleterre. – *6 juin* : Retour de Coligny à la Cour. – *9 juin* : Mort de Jeanne d'Albret, mère du futur Henri IV. – *7 juillet* : Mort de Sigismond Auguste Jagellon, roi de Pologne. – *17 juillet* : Défaite de Genlis, gentilhomme protestant de l'entourage de Coligny, devant Mons. – *10 août* : Mariage de Marie de Clèves avec Henri I^{er} de Bourbon, prince de Condé. – *16 août* : Grève du parlement de Paris opposé aux édits bursaux. – *18 août* : Mariage de Marguerite de Valois avec Henri de Navarre. – *22 août* : Attentat manqué contre l'amiral de Coligny. – *24-30 août* : Massacres de la Saint-Barthélemy.

1573

Février – *6 juillet* : Siège de La Rochelle par Henri, duc d'Anjou. – *11 mai* : Henri est élu roi de Pologne. – *28 mai* : Henri apprend son élection au trône de Pologne. – *14 juin* : Henri est blessé devant La Rochelle. – *11 juillet* : Édit de Boulogne. – *19 août* : Entrée des ambassadeurs polonais à Paris. – *14 septembre* : Entrée solennelle à Paris d'Henri, roi de Pologne, suivie de la somptueuse fête offerte aux Tuileries par Catherine de Médicis. – *12 novembre* : Sur le point de quitter le royaume, Henri se sépare de Charles IX. – *2 décembre* : Henri quitte la Lorraine pour Cracovie.

1574

24 janvier : Arrivée d'Henri à Medzeritz, première ville de Pologne. – *16 février* : François de Montmorency quitte la Cour. – *18 février* : Entrée d'Henri à Cracovie. – *21 février* : Couronnement d'Henri comme roi de Pologne. – *Mars* : Début de la cinquième guerre de Religion. – *Avril* : Conjuration de La Mole et Coconat. – *4 mai* : Arrestation de François de Montmorency. – *30 mai* : Mort de Charles IX. Avènement d'Henri III. – *14 juin* : Henri apprend à Cracovie la mort de son frère. – *19 juin* : Henri s'enfuit de Cracovie. – *18-27 juillet* : Séjour d'Henri à Venise. – *3 septembre* : Henri entre en France. – *10 septembre* : Règlement du Conseil et de la Cour. – *30 octobre* : Mort de Marie de Clèves, le grand amour d'Henri III. – *13 novembre* : *Manifeste* de Montmorency-Damville. – *17 novembre* : Entrée du roi en Avignon. – *26 décembre* : Mort de Charles, cardinal de Lorraine, archevêque de Reims.

1575

9 janvier : Le roi quitte Avignon. – 12 janvier : Alliance entre Montmorency-Damville et les huguenots languedociens. – 13 février : Sacre d'Henri III à Reims. – 15 février : Mariage du roi avec Louise de Vaudémont. – 27 février : Entrée solennelle du roi à Paris. – 11 avril : Le roi reçoit les députés des réformés. – 15 juillet : Les Polonais déclarent le trône vacant et élisent roi de Pologne Etienne Bathory. – 15 septembre : François Alençon quitte la Cour pour la première fois. – 18 septembre : Déclaration de François d'Alençon. – 10 octobre : Victoire du duc de Guise à Dormans sur les reîtres. – 2 novembre : Assassinat de Du Guast, favori du roi.

1576

Publication de l'œuvre magistrale de Jean Bodin, *Les Six Livres de la République*. – Les Gelosi, troupe de comédiens italiens, sont reçus au Louvre. – 3 février : Henri de Navarre s'enfuit de la Cour et retourne au calvinisme. – 6 mai : Édit de Beaulieu, encore appelé paix de Monsieur. François d'Alençon devient duc d'Anjou. – 5 juin : Naissance d'une ligue catholique à Péronne. – Juillet : Achat par le roi du manoir d'Ollainville. – 7 novembre : Retour de Monsieur (François d'Anjou) à la Cour.

– Décembre : Édit royal accordant aux princes du sang la qualité de pair et la préséance sur les autres pairs. – 2 décembre : Henri III se déclare chef des ligues nées dans le royaume. – 6 décembre : Ouverture solennelle des états généraux de Blois. – 20 décembre : Assassinat d'Henri de Saint-Sulpice, ami du roi. – Fin décembre : Les huguenots reprennent les combats en Poitou et en Guyenne, ouvrant ainsi la sixième guerre de Religion.

1577

17 janvier : Séance de clôture des états généraux. – Mars et septembre : Réforme monétaire. – Avril : Montmorency-Damville rompt avec les huguenots et se réconcilie avec le roi. – 2 mai : Reprise et sac de La Charité par Monsieur. – 12 juin : Prise d'Issoire par Monsieur. – Août : Prise de Brouage par le duc de Mayenne. – 14 septembre : Signature de la paix de Bergerac. – 17 septembre : Édit de Poitiers, publié le 8 octobre suivant.

1578

Le Conseil du roi prend le nom de Conseil d'État. – Projet de mariage entre François d'Anjou et Élisabeth d'Angleterre. – 6 janvier : Bussy d'Amboise provoque au Louvre les mignons du roi. – 26 janvier : Mariage de Saint-Luc, favori du roi. – 9 février : Querelle entre les mignons. – 14 février : Monsieur quitte la Cour pour la deuxième fois. – 7 avril : Le duc de Guise, pensionné par le roi d'Espagne. – 27 avril : Célèbre duel des mignons. – 10 mai : Les Guise quittent la Cour. – 31 mai : Henri III pose la première pierre du Pont Neuf à Paris. – Juillet : Premier voyage de Monsieur en Flandre. – 21 juillet : Meurtre de Saint-Mégrin, favori du roi. – 2 août : Départ de Catherine de Médicis pour le Midi de la France. – 11 août : Règlement de la Cour. – Septembre : Enregistrement en lit de justice d'édits bursaux. – 26 septembre : Henri III confie les Sceaux à Philippe Hurault de Cheverny. – Octobre : Création de la taxe dite du marc d'or des offices. – 23 décembre : Echec de François d'Anjou devant Mons. – 31 décembre : Le roi fonde l'ordre du Saint-Esprit dont le siège est fixé au couvent parisien des Grands Augustins.

1579

1^{er} janvier : Première promotion de l'ordre du Saint-Esprit. – 6 janvier : Les députés d'Artois, de Hainaut, de Lille, d'Orchies et de Douai créent l'union d'Arras. – 23 janvier : Union d'Utrecht entre les sept provinces du nord des Pays-Bas. – 28 février : Traité de Nérac. – 16 mars : Retour de Monsieur à Paris. – Mai : Ordonnance de Blois. – 6 mai : Mort de François, duc de Montmorency, maréchal de France. Le titre ducal passe à son frère cadet Henri, seigneur de Damville. – 19 août : Assassinat de Bussy d'Amboise par le comte de Montsoreau. En 1846 Alexandre Dumas en fit un roman célèbre, *La Dame de Montsoreau*. – Septembre : Le roi souffre d'une otite aiguë. – 14 novembre : Retour de Catherine de Médicis à Paris. – 29 novembre : Prise de La Fère par Condé. Début de la septième guerre de Religion, dite des Amoureux.

1580

Jean Bodin, *De la démonomanie des sorciers*-Montaigne, les deux premiers livres des *Essais*. – 31 janvier : Mort du cardinal Henri, roi de Portugal. Catherine de Médicis fait état de ses prétentions au trône de Lisbonne. – 15 avril : Déclaration d'Henri de Navarre. – 28 mai-1^{er} juin : Siège et prise de Cahors par Navarre. – Juin : Maladie du roi. – Juillet-août : Philippe II d'Espagne s'empare du Portugal. –

11 septembre : Philippe II est proclamé roi de Portugal. – 12 septembre : Prise de La Fère par l'armée royale. – 19 septembre : Traité de Plessis-lez-Tours entre Monsieur et les états généraux de l'union d'Utrecht. – 26 novembre : Paix de Fleix.

1581

Ordonnance sur les jurandes. – *Janvier* : Maladie du roi. – 2 mai : Mort en duel de Guy de Livarot, favori du roi. – 26 juillet : Les états généraux de l'union d'Utrecht déclarent Philippe II déchu de ses droits sur les Pays-Bas. – Août : Anne de Joyeuse, baron d'Arques, est élevé à la dignité de duc et pair. – 15 septembre : Jean-Louis de Nogaret de La Valette acquiert la charge de colonel général de l'infanterie. – 21 septembre : La Valette devient duc et pair sous le nom d'Épernon. – 24 septembre : Mariage du duc de Joyeuse avec Marguerite de Lorraine, demi-sœur de la reine Louise. – Octobre : Disgrâce de François d'O. – 15 octobre : Représentation de *Circé* ou *Le Ballet comique de la Reine*.

1582

Henri III traverse une crise morale. – Règlement de la Cour. – 1^{er} janvier : Les ducs de Joyeuse et d'Épernon sont nommés premiers gentilshommes de la Chambre. – 1^{er} juin : Joyeuse est pourvu de la charge d'amiral de France, sur la démission du duc de Mayenne. – 26 juillet : Défaite de la flotte française aux Açores. – Août : Pèlerinage du roi à Notre-Dame du Puy. – Septembre : Le roi envoie des commissaires enquêter en province. – Novembre : Édit rendant applicable dans le royaume la bulle pontificale remplaçant le calendrier julien par le calendrier grégorien. – 31 décembre : Joyeuse et Épernon sont promus chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit.

1583

Le jésuite Édmond Auger est nommé confesseur du roi. 17 janvier : Échec de Monsieur à Anvers. – 12 février : Épernon obtient la charge de gouverneur de Metz. – 24 février : Joyeuse est nommé gouverneur de Normandie. – 13 mars : Création par le roi de la congrégation des pénitents blancs de l'Annonciation Notre-Dame. – 18 novembre : Ouverture de l'assemblée des notables à Saint-Germain-en-Laye. – 24 novembre : Mort du chancelier René de Birague. Cheverny lui

succède.

1584

Ordonnances sur l'amirauté et sur la gendarmerie. – Construction sur ordre du roi, par Thibaut Métezeau, de la nouvelle porte Saint-Antoine à Paris. – *10 juin* : Mort de François d'Anjou. – *Juillet-août* : Ambassade d'Épernon auprès de Henri de Navarre. – *10 juillet* : Assassinat à Delft de Guillaume d'Orange. – *Septembre* : Conférence des Guise à Nancy et fondation d'une ligue. – *Novembre-décembre* : Naissance de la ligue parisienne. – *31 décembre* : Traité secret de Joinville entre les Guise et Philippe II d'Espagne.

1585

Création des Quarante-Cinq. – Germain Pilon décore l'horloge du palais de justice de Paris. – *1^{er} janvier* : Règlement de la Cour. – *28 février* : Henri III reçoit d'Élisabeth d'Angleterre l'ordre de la Jarretière. – *Mars* : Institution par le roi de la confrérie de la Mort et de la Passion de Notre-Seigneur-Jésus-Christ. – *30 mars* : Publication à Péronne du *Manifeste* de la Ligue et prise d'armes des Guise. *9 avril -28 juin* : Négociations de Catherine de Médicis avec les chefs de la Ligue. – *24 avril* : Élection du pape Sixte-Quint. – *7 juillet* : Traité de Nemours entre Henri III et la Ligue. Prise d'armes des huguenots. *18 juillet* : Édit royal interdisant le culte réformé. – *Août* : Engouement du roi pour le jeu de bilboquet. – *10 août* : Déclaration commune de Navarre, Condé, Montmorency, justifiant leur prise d'armes. – *9 septembre* : Le pape excommunie Navarre et Condé. – *Octobre* : Édits bursaux. – *Décembre* : Fondation par le roi de la compagnie du benoît Saint-François. – *27 décembre* : Mort de Ronsard.

1586

Louis Dorléans, *Avertissement des catholiques anglais aux Français catholiques*. – *15 février-18 mai* : Le duc de Guise est à Paris. – *Juin* : Épernon est nommé gouverneur de Provence. – *Juillet* : Lit de justice pour contraindre le parlement de Paris à l'enregistrement d'édits bursaux. – *Décembre* : Ouverture des négociations au château de Saint-Brice entre Catherine de Médicis et Henri de Navarre.

1587

Publication du *Code Henri* par Barnabé Brisson. – François de la Noue, *Discours politiques et militaires*. – 18 février : Exécution de Marie Stuart. – 7 mars : Rupture des négociations de Saint-Brice. – 17 avril : Apparente réconciliation entre Joyeuse et Épernon. – Août : Henri III annonce sa décision de marcher à la tête de son armée. – 23 août : Mariage d'Épernon avec Marguerite de Foix-Candale. – 2 septembre : Journée dite de « Saint-Séverin ». – 20 octobre : Bataille de Coutras et mort de Joyeuse. – 26 octobre : Victoire de Guise à Vimory sur les Suisses. – 7 novembre : Épernon obtient le gouvernement de Normandie. – 24 novembre : Victoire de Guise à Auneau sur les reîtres. – 27 novembre : Le roi traite avec les Suisses. – 8 décembre : Henri III obtient la capitulation des reîtres.

1588

Janvier-février : Réunion des Guise à Nancy. – 5 mars : Mort d'Henri de Condé. Henri de Navarre devient le chef unique des réformés. – *Avril* : Conférence de Soissons entre la Ligue et le ministre Bellièvre. – 29 avril : Épernon part pour son gouvernement de Normandie. – 9 mai : Entrée du duc de Guise à Paris, malgré les ordres du roi. – 12 mai : Journée des barri cades. – 13 mai : Henri III s'échappe de Paris. – *Juillet* : Disgrâce d'Épernon. – 16 juillet : Le roi signe l'édit d'Union avec les ligueurs. – *Juillet-août* : Désastre de l'Invincible Armada. – 8 septembre : Le roi renvoie son équipe ministérielle. – 15 septembre : Règlement sur les secrétaires d'État. – *Octobre* : Invasion du marquisat de Saluces par le duc de Savoie. – 16 octobre : Ouverture des états généraux de Blois. – 18 octobre : Henri III prête serment à l'édit d'Union. – 23 décembre : Assassinat à Blois du duc de Guise. – 24 décembre : Assassinat du cardinal de Guise.

1589

Jean Boucher, *De justa Henrici III abdicatione...* (*De la juste abdication d'Henri III...*). – 1^{er} janvier : Règlement royal qui accentue la spécialisation des secrétaires d'État. Sermon du prédicateur Lincestre en l'église parisienne de Saint-Barthélemy. – 2 janvier : Destruction, à l'église Saint-Paul, des tombeaux des mignons. – 5 janvier : Mort de Catherine de Médicis. – 7 janvier : La Sorbonne délie les sujets de leur serment d'obéissance au roi. – 9 janvier : Premières processions d'enfants à Paris. – 16 janvier : Clôture des états généraux de Blois. – 3 mars : Henri III quitte Blois pour Tours. – 4 mars : *Manifeste* d'Henri de Navarre. – 24 mars : Ordre du roi commandant au parlement de

Paris de se transférer à Tours. – *30 avril* : Rencontre à Plessis-lez-Tours entre Henri III et Henri de Navarre. – *17 mai* : Prise de Senlis par l'armée loyaliste. – *26 mai* : Affichage à Rome du monitoire de Sixte Quint excommuniant le roi. – *30 juillet* : Paris assiégé par Henri III et Henri de Navarre. – *1^{er} août* : Assassinat d'Henri III à Saint-Cloud. – *2 août* : Mort du roi. – *4 août* : Déclaration de Henri IV. – *5 août* : Le cardinal de Bourbon est reconnu comme roi sous le nom de Charles X par le conseil général de la Sainte Union. – *8 août* : Levée du siège de Paris.

III

Généalogies

LES VALOIS

François I^{er}, roi de France
(1494-1547)
épouse 1. Claude de France
2. Éléonore d'Autriche



Enfants naturels, d'Henri II avec Filippa Durci : – Diane de France (1538-1619), duchesse d'Angoulême
Jane Fleming : – Henri d'Angoulême (1551-1586), grand prieur de Malte

Fils naturel de Charles IX avec Marie Touchet : – Charles de Valois (1573-1650), comte d'Auvergne puis duc d'Angoulême

LA MAISON DE BOURBON

Jean II de Bourbon, comte de Vendôme

François de Bourbon
comte de la Marche et de Vendôme

Louis de Bourbon
prince de la Roche-sur-Yon

Charles de Bourbon
(1489-1537)
duc de Vendôme
épouse Françoise d'Alençon

Louis II de Bourbon
(1513-1582)
duc de Montpensier
épouse : 1. en 1538 Jacqueline de Longwy
2. en 1570 Catherine Marie
de Lorraine
(† 1595)

Antoine de Bourbon
(1518-1562)
roi de Navarre
épouse en 1548
Jeanne d'Albret,
reine de Navarre
(† 1572)

Charles, cardinal de Bourbon
(1523-1590)
le « Charles X » de la Ligue

Louis I^{er} de Bourbon
(1530-1569)
prince de Condé
épouse : 1. Éléonore de Roye
2. Françoise d'Orléans

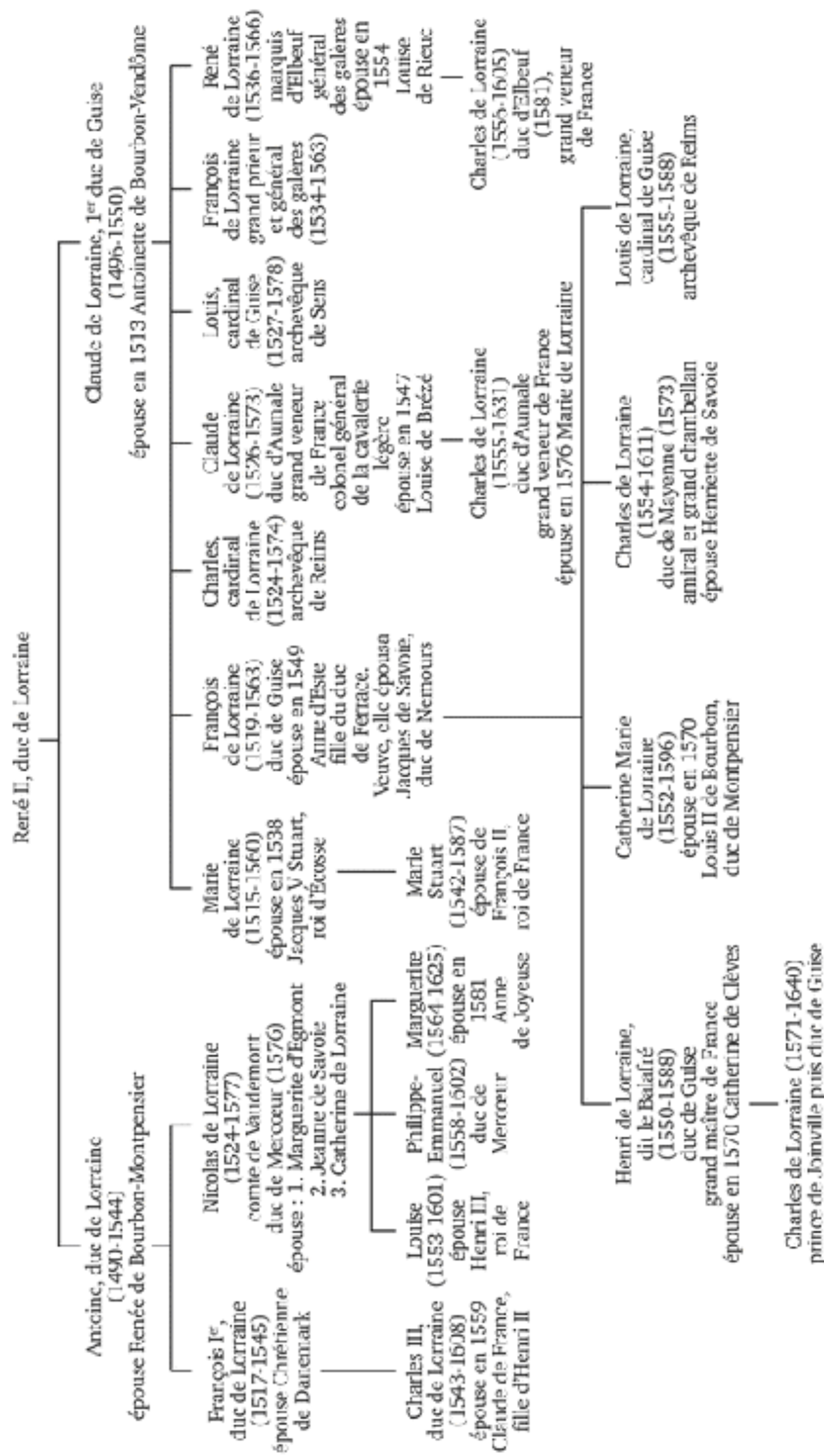
Henri de Navarre
(1553-1610)
roi de Navarre,
roi de France et de Navarre
sous le nom d'Henri IV
épouse : 1. en 1572 Marguerite de Valois
2. en 1600 Marie de Médicis

Catherine de Bourbon
(1559-1604)
épouse en 1599
Henri de Lorraine,
duc de Bar

Henri I^{er} de Bourbon
(1552-1588)
prince de Condé
épouse : 1. en 1572 Marie de Clèves († 1574)
2. en 1586 Charlotte Catherine
de la Trémoille

François de Bourbon
(1558-1614)
prince de Conti

LA MAISON DE LORRAINE ET LES GUISE



MONTMORENCY ET CHÂTILLON

Guillaume de Montmorency († 1531)
épouse en 1484 Anne Pot († 1510)

Anne de Montmorency
(1493-1567)
connétable de France (1538)
duc de Montmorency (1551)
épouse en 1527 Madeleine de Savoie

Louise de Montmorency
épouse en 1514 Gaspard de Coligny
(1470-1522), seigneur de Châtillon,
maréchal de France

François, duc de Montmorency
(1530-1579)
maréchal de France (1560)
épouse en 1557 Diane de France

Charles
seigneur de Méru
(1537-1612)

Henri de Montmorency
seigneur de Damville
(1534-1614)
gouverneur de Languedoc (1563)
maréchal de France (1566)
duc de Montmorency (1579)
connétable de France (1593)
épouse en premières noces (1559)
Antoinette de la Mark

Guillaume
seigneur de Thoiré
(1544-1591)

Odet, cardinal de Châtillon
(1517-1571)
évêque de Beauvais

Gaspard de Châtillon
amiral de Coligny
(1519-1572)

François, seigneur
d'Andelot
(1521-1569)
colonel général
de l'infanterie

IV

Bibliographie sélective

La bibliographie la plus complète à ce jour est donnée par Arlette Jouanna dans *Histoire et Dictionnaire des guerres de Religion*, Robert Laffont, Bouquins, Paris, 1998, p. 1405-1476.

Parmi les sources

L'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné (éd. André Thierry), celle de Jacques-Auguste de Thou ; l'*Histoire de France sous les règnes de François I^{er} à Louis XIII*, par Pierre Matthieu, l'*Histoire des guerres civiles en France, 1559-1598*, d'Henrico Davila ; les *Lettres historiques pour les années 1556-1594* d'Étienne Pasquier (éd. D. Thickett), la *Chronologie novénaire* de Palma-Cayet ; les *Archives curieuses de l'histoire de France*, par L. Cimber et F. Danjou ; les *Œuvres complètes* de Brantôme (éd. A. Lalanne) ; les *Mémoires* de Cheverny (éd. Michaud et Poujoulat), de Marguerite de Valois (éd. Y. Cazeaux et B. Barbiche), de Villeroy (éd. Michaud et Poujoulat) ; le *Journal* de Pierre de L'Estoile (éd. L.-R. Lefèvre et l'édition en cours de publication par M. Lazard et G. Schrenck) ; les *Lettres sur la cour de Henri III en 1586*, de René de Lucinge (éd. A. Dufour), les *Lettres* de Catherine de Médicis (éd. H. de la Ferrière et G. Baguenault de Puchesse), et surtout les *Lettres* d'Henri III (éd. en cours par M. François, B. Barbiche, H. Zuber, J. Boucher).

Quelques ouvrages éclairants

Le temps des guerres de Religion

CORNETTE (Joël), *Le Livre et le Glaive. Chronique de la France du XVI^e siècle*, A. Colin et Sedes, Paris, 1999.

JOUANNA (Arlette), *La France au XVI^e siècle*, PUF, Paris 1996.

De nouvelles interprétations

BOURGEOIN (Jean-Louis), *L'Assassinat de Coligny*, Droz, Genève, 1992 ; *Charles IX et la Saint-Barthélemy*, Droz, Genève, 1995.

CONSTANT (Jean-Marie), *Les Guise*, Hachette, Paris, 1984 ; *La Ligue*, Fayard, Paris, 1996

CROUZET (Denis), *Les Guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de Religion*, Champ Vallon, Seyssel, 1990, 2 vol. ; *La Nuit de la Saint-Barthélemy. Un rêve perdu de la Renaissance*, Fayard, Paris, 1994.

Henri III et son milieu

BOUCHER (Jacqueline), *Société et Mentalités autour de Henri III*, (thèse), Lille III, 1981, 4 vol. ; *La Cour de Henri III*, Ouest-France, Rennes, 1986.

CAMERON (Keith), *Henri III. A Maligned or a malignant King ? Aspects of the satirical iconography of Henri de Valois*, University of Exeter, 1978.

CHAMPION (Pierre), *La Jeunesse de Henri III*, t. I^{er} : 1551-1571, t. II : 1571-1574, Grasset, Paris, 1941-1942, 2 vol. ; *Henri III, roi de Pologne (1573-1574)*, Grasset, Paris, 1943.

CHEVALLIER (Pierre), *Henri III, roi shakespearien*, Fayard, Paris, 1985 ; *Les Régicides*, Fayard, Paris, 1989.

ERLANGER (Philippe), *Henri III*, Gallimard, Paris, 1948.

HOLT (Mack P.), *The Duke of Anjou and the politique struggle during the wars of religion*, Cambridge U.P., 1986.

LE ROUX (Nicolas), *La Faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (v. 1547-v. 1589)*, Champ Vallon, Seyssel, 2001.

MARTIN (A.L.), *Henry III and the jesuit politicians*, Droz, Genève, 1973.

SAUZET (Robert, éd.), *Henri III et son temps*, Vrin, Paris, 1992.

SEALY (R.J.), *The Palace Academy of Henry III*, Droz, Genève, 1981.

INDEX

A

ABATE (Nicolo dell') : [45](#), [92](#).

ALAVA (Don Francès de) : [57](#), [68](#).

ALBE (DUC d') : [53](#) à [55](#), [59](#), [60](#), [119](#), [121](#).

ALBRET (Jeanne d') : [20](#), [34](#), [38](#), [39](#), [57](#), [100](#), [104](#), [110](#), [125](#), [299](#).

ALEXANDRE LE GRAND, roi de Macédoine : [147](#).

ALPHONSE D'ESTE, duc de Ferrare : [174](#), [175](#), [179](#).

AMYOT (Jacques) : [22](#), [23](#), [67](#), [115](#), [280](#).

ANDELOT (François de Châtillon, seigneur d') : [44](#), [58](#).

ANNE D'AUTRICHE, reine d'Espagne : [84](#).

ANNE D'AUTRICHE, reine de France : [400](#).

ANNE JAGELLON, sœur du roi de Pologne : [144](#), [145](#), [161](#), [162](#), [166](#), [173](#).

ARISTOTE, philosophe : [154](#).

ARMAGNAC (Cardinal d') : [50](#).

ARQUES :

voir [Joyeuse](#).

AUBIGNÉ (Agrippa d') : [28](#), [118](#), [230](#), [263](#), [285](#), [289](#), [375](#).

AUGER (Père Edmond) : [197](#), [291](#), [292](#).

AUMALE (Claude de Lorraine, duc d') : [120](#), [121](#), [130](#), [200](#), [307](#), [315](#), [334](#).

AUMALE (Charles de Lorraine, duc d') fils du précédent : [246](#), [333](#), [335](#), [367](#).

AUMONT (Jean, maréchal d') : [371](#).

AVIZ (Maison d') : [84](#).

B

BAÏF (Jean Antoine de) : 273.

BASSOMPIERRE (François de) : 393.

BAVIÈRE (Wolfgang de), duc de Deux-Ponts : 72, 75, 76.

BEAUJOYEULX (Balthazar de) : 274, 276, 277.

BEAULIEU-RUZÉ :

voir [Ruzé](#).

BEAUVAIS-NANGIS (Nicolas de Brichanteau, marquis de) : 132, 154, 169, 259, 307.

BELLEGARDE (Roger de Saint-Lary, seigneur de), maréchal de France : 154, 174, 193.

BELLEGARDE (Roger de Saint-Lary, duc de), grand écuyer de France, neveu du précédent : 379, 381.

BELLIÈVRE (Pomponne de) : 167, 169, 193, 329, 335, 337, 350.

BÈZE (Théodore de) : 34, 35, 38, 57, 385.

BIRAGUE (René de) : 144, 196, 222.

BIRON (Armand de Gontaut, baron de) : 89, 132, 255.

BODIN (Jean) : 384.

BOUCHER (Jean) : 323, 364, 386, 387.

BOURBON (Maison de) : 13, 31, 243, 400.

BOURBON (Antoine de), roi de Navarre : 13, 20, 24, 29 à 31, 33, 34, 37, 41, 42.

BOURBON (Catherine de), sœur d'Henri de Navarre : 39, 199.

BOURBON (Charles, cardinal de) : 45, 92, 115, 273, 300, 302, 303, 304, 309, 321, 347, 353, 362, 371, 377.

BOUILLON (duc de) : 130.

BOURGEON (Jean-Louis), historien : 120, 122.

BOURGOING (Edme) : 390 à 394.

BRANTÔME (Pierre de Bourdeille, seigneur de) : 81, 91, 276, 286, 399.

BRIENNE (comte de) : 388, 393.

BRISAC (Charles II de Cossé, comte de) : 270, 353.

BRISAC (Jeanne de Cossé-) : 233, 288.

BRISSE (Barnabé) : 252.

BRULART (Pierre) : 350.

BRUNO (Giordano) : 280, 281.

BUSSI-LECLERC (Jean Leclerc, dit) : 344.

BUSSY D'AMBOISE (Louis de Clermont, seigneur de Bussy, dit) : 154,

156, 206, 207, 209, 221, 231 à 235.

C

CABOCHE : 382.

CALVIN (Jean) : 19, 26, 34, 385.

CARLOS (Don), fils de Philippe II d'Espagne : 54, 85.

CARNAVALET (François de) : 15, 32, 33, 66.

CARNAVALET (Mme de) : 260, 267.

CARON (Antoine) : 148, 273

CASIMIR DE BAVIÈRE, comte palatin : 64, 65.

CATHERINE DE MÉDICIS : 12, 15, 17 à 19, 21, 30 à 71, 74 à 96, 98 à 113, 116 à 120, 123, 134 à 137, 139, 143, 144, 146, 148, 151, 152, 154, 164, 167, 172, 173, 176, 181, 185, 187, 189, 190, 193 à 199, 203, 205, 206, 208, 210 à 216, 221, 227, 228, 233 à 235, 253 à 255, 258, 263 à 266, 273, 277, 289, 293, 295 à 299, 307, 309, 313, 316, 317, 321, 326, 330, 331, 336 à 341, 346, 347, 352, 354, 357, 361, 362, 369, 396, 397.

CATON L'ANCIEN : 135.

CAYLUS (Jacques de Lévis, comte de) : 132, 154, 169, 229, 232 à 241, 244, 261.

CÉSAR (Jules) : 147.

CICÉRON, orateur latin : 143.

CHANTONNAY (Thomas Perrenot de Granvelle, seigneur de) : 47

CHARLEMAGNE, empereur : 200, 308.

CHARLES BORROMÉE (Saint) : 183, 184, 186, 290.

CHARLES QUINT, empereur : 172, 180, 304.

CHARLES VII, roi de France : 210.

CHARLES IX, roi de France : 13, 15, 19, 31 à 43, 46, 48, 49, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 63, 66 à 71, 74 à 76, 79 à 109, 111 à 123, 127, 132, 134 à 136, 141, 143, 146 à 148, 150, 151, 154, 164, 166, 167, 173, 177, 182, 185, 187, 189, 192, 193, 201, 205, 210, 220, 228, 278, 329, 396.

CHARLES III, duc de Lorraine : 151.

CHARLES EMMANUEL I^{ER}, duc de Savoie : 286, 356, 367.

CHARLES DE VALOIS, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX : 22 à 24, 26, 30, 91, 379, 381

CHÂTEAUNEUF,
voir Rieux.

CHATEBIEN 392.

CHÂTILLON (Odet, cardinal de) : 44.

CHEVALLIER (Pierre), historien : 390.

CHEVERNY (Philippe Hurault. comte de) : 66, 144, 164, 166, 193, 199, 341, 350.

CHICOT, bouffon du roi : 164, 281.

CLAUDE DE VALOIS, duchesse de Lorraine, sœur d'Henri III : 18, 25, 31, 95, 110, 114, 330.

CLÉMENT (Jacques) : 379, 384, 387 à 394.

CLÈVES (Catherine de), femme du duc de Guise : 61, 87, 90, 125.

CLÈVES (Henriette de), femme de Louis de Gonzague : 125.

CLÈVES (Marie de) : 125, 126, 128, 129, 150, 162 à 165, 194, 199, 212, 288, 400.

COCONAT (Annibal de) : 164, 182.

COLIGNY (Gaspard de Châtillon, amiral de) : 38, 44, 57, 62, 64, 65, 70, 72, 75 à 80, 83, 84, 93, 97 à 99, 105 à 108, 111, 112, 115, 117 à 119, 121, 155, 382.

CONDÉ (Henri I^{er} de Bourbon, prince de), 1552-1588 : 125, 126, 129, 130, 132, 154, 194, 202, 210, 211, 212, 217, 218, 255, 312.

CONDÉ (Louis de Bourbon, prince de), 1530-1569 : 13, 30, 38, 41-43, 45, 57, 60 à 65, 70 à 73, 114, 382.

CONSTANT (Jean-Marie), historien : 343.

CONTARINI (Famille) : 181.

CONTARINI (Giacomo) : 177.

CONTI (François de Bourbon, prince de) : 114.

CORRERO (Giovanni) : 69.

COSSÉ (Artus de), maréchal de France : 64, 84.

CROUZET (Denis), historien : 122.

CRUSSOL

voir Uzès.

D

DAMVILLE,

voir [Montmorency-Damville](#).

DAVILA (Enrico Caterino) : [286](#), [367](#).

DAVID, roi hébreu : [394](#).

DESPORTES (Philippe) : [128](#), [154](#), [163](#), [171](#), [273](#).

DIANE D'ANGOULÊME, fille naturelle d'Henri II : [372](#).

DIANE DE POITIERS : [18](#), [194](#).

DINTEVILLE (Joachim de) : [250](#), [370](#).

DOHNA (Fabien, comte de) : [324](#) à [326](#).

DORAT (Jean) : [92](#), [142](#), [148](#), [273](#).

Du BELLAY (Jean, cardinal) : [45](#).

Du FERRIER (M.) : [174](#).

Du GUAST (Louis Bérenger, sieur) : [193](#), [211](#), [212](#), [226](#), [263](#).

DUMAS (Alexandre) : [206](#), [289](#), [306](#).

Du PERRON (Jacques Davy) : [280](#).

Du PUY-MONTBRUN (Charles) : [204](#).

DUPLESSIS-MORNAY (Philippe) : [299](#), [373](#), [385](#).

E

ÉDOUARD II, roi d'Angleterre : 383.

ÉDOUARD V, roi d'Angleterre : 383.

ÉDOUARD VI, roi d'Angleterre : 19, 51.

ELBEUF (Charles de Lorraine, duc d') : 154, 200, 307, 359, 362, 371.

ELBEUF (Marie d') : 199.

ÉLISABETH I^{RE}, reine d'Angleterre : 70, 93 à 96, 100, 101, 108, 109, 112, 130, 173, 295 à 297, 307, 319, 348.

112, 130, 173, 295 à 297, 307, 319, 348.

ÉLISABETH D'AUTRICHE, reine de France : 84, 91, 93, 143, 173, 199.

ÉLISABETH DE VALOIS, reine d'Espagne : 18, 20, 25, 31, 52.

EMMANUEL-PHILIBERT, duc de Savoie : 25, 172, 176, 184, 304.

ENTRAGUES (Charles de Balsac, baron d'), dit « bel Entraguet » : 154, 236 à 240.

ÉPERNON (Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d') : 132, 259 à 268, 270, 271, 294, 300, 306, 307, 315, 316, 322 à 327, 329 à 334, 336, 343, 346, 376, 379, 381, 398.

ÉPINAC (Pierre d'), archevêque de Lyon : 331.

ERNEST DE HABSBOURG (archiduc) : 140, 145.

ESTE (Maison d') : 180.

F

FAENESTE (Baron de), héros littéraire : 230.

FARNÈSE (Cardinal Alexandre) : 20.

FARNÈSE (Alexandre), duc de Parme : 297.

FERRARE (Hipolyte d'Este, cardinal de) : 36.

FILLEUL (Nicolas) : 274.

FLEMING (Jane) : 20.

FOIX-CANDALE (Marguerite de) : 315.

FOSCARI (Famille) : 180.

FRANCO (Veronica) : 179.

FRANÇOIS DE BORGIA (Saint) : 111.

FRANÇOIS I^{ER}, roi de France : 17, 18, 23, 30, 51, 185, 189, 190, 192, 197, 204, 220, 279, 400.

FRANÇOIS II, roi de France : 18, 26, 28 à 31, 50, 56, 67, 80, 177, 189, 192, 258, 318.

FRANÇOIS DE VALOIS, duc d'Alençon, puis duc d'Anjou, frère d'Henri III, appelé *Monsieur* : 17 à 20, 48, 56, 64, 71, 80, 85, 91, 99, 100, 114, 116, 127, 130, 132, 134, 139, 146, 147, 149 à 151, 154, 164, 167, 182, 187, 196, 198, 206 à 213, 216, 221, 225 à 231, 233 à 239, 242, 253, 256, 260, 268, 281, 294 à 301, 303, 385, 398.

FRANÇOIS DE VALOIS, dauphin de France : 24, 25.

FRÉDÉRIC III, comte palatin du Rhin : 152, 154, 155.

G

GELOSI (Les) : 177, 225.

GENLIS (Jean de Hangest, seigneur de) : 107.

GÉRARD (Balthazar) : 383.

GONDI (Albert de), comte puis duc de Retz, maréchal de France : 129, 132, 153, 154, 165, 193.

GONDI (Jérôme de) : 378.

GONZAGUE (Maison de) : 180.

GRAMONT (Philibert de) : 232.

GUILLAUME, landgrave de Hesse : 156.

GUILLAUME DE GONZAGUE, duc de Mantoue : 182.

GUILLAUME DE NASSAU, prince d'Orange : 104 à 106, 112, 383.

GUISE (Maison de) : 13, 15, 28 à 31, 41, 85, 87, 111, 119, 120, 122, 196, 200, 201, 240, 241, 243, 300, 302, 305, 308, 312 à 315, 319, 320 à 327, 337, 364, 365, 397, 401.

GUISE (Anne d'Este, duchesse de), femme de François de Guise : 239, 362, 370.

GUISE (Catherine de Clèves, duchesse de) femme d'Henri de Guise : 125.

GUISE (François de Lorraine, duc de) : 13 à 15, 28, 30, 33, 39 à 42, 44, 66, 210, 382.

GUISE (Henri de Lorraine, duc de), dit le Balafre, fils du précédent : 44, 61, 76, 85 à 90, 99, 111, 118, 120, 121, 125, 130, 132, 200, 211, 212, 218, 221, 226, 239, 246, 270, 273, 302 à 309, 313 à 315, 320, 321, 323 à 327, 329 à 337, 339 à 341, 343 à 349, 353 à 363, 367, 369, 396, 399.

GUISE (Louis de Lorraine, cardinal de), frère de François, duc de Guise : 15, 33, 200, 238.

GUISE (Louis de Lorraine, cardinal de), frère d'Henri, duc de Guise : 302, 347, 353, 355, 361, 365, 392, 396, 400.

H

HABSBOURG (Maison des) : [153](#), [174](#).

HARLAY (Achille de) : [341](#), [379](#), [388](#), [393](#).

HATON (Claude) : [242](#).

HENRI II, roi de France : [12](#), [17](#) à [23](#), [25](#), [26](#), [30](#), [48](#), [74](#), [80](#), [85](#), [185](#),
[189](#), [190](#), [192](#), [220](#), [382](#), [394](#).

HENRI III, roi de France : *passim*

HENRI DE NAVARRE, dit le Béarnais, futur Henri IV, roi de France :
[20](#), [30](#), [39](#), [68](#), [85](#), [100](#), [104](#), [107](#), [110](#), [113](#), [115](#), [116](#), [121](#), [126](#),
[129](#), [130](#), [132](#), [149](#), [164](#), [187](#), [196](#), [207](#), [212](#), [221](#), [250](#), [253](#), [254](#),
[255](#), [263](#), [279](#), [299](#) à [304](#), [307](#) à [310](#), [312](#) à [317](#), [320](#) à [326](#), [331](#),
[348](#), [354](#), [356](#), [370](#) à [381](#), [385](#), [386](#), [390](#), [391](#), [394](#), [399](#), [400](#).

HENRI VI, roi d'Angleterre : [383](#).

HENRI D'ANGOULÊME, fils naturel d'Henri II : [20](#), [154](#).

HOLOPHERNE : [392](#).

HOTMAN (François) : [385](#).

HUGUES CAPET : [308](#), [328](#).

HUMIÈRES (Jacques, marquis d') : [217](#), [218](#), [246](#).

HURAUT DE CHEVERNY,
voir [Cheverny](#).

I

ISABELLE CLAIRE EUGÉNIE, infante d'Espagne : [199](#).

J

JAGELLON (Maison de) : [144](#), [145](#).

JOINVILLE (Charles de Lorraine, prince de), fils du Balafré, 4^e duc de Guise : [14](#), [362](#), [371](#).

JOYEUSE (Anne, baron d'Arques, puis duc de) : [233](#), [259](#) à 268, [270](#), [271](#), [273](#), [276](#), [278](#), [288](#), [289](#), [306](#), [315](#), [316](#), [321](#) à 325, [330](#), [331](#), [398](#).

JOYEUSE (Antoine Scipion de), grand prieur de Toulouse : [268](#).

JOYEUSE (François, cardinal de), archevêque de Narbonne, frère du duc de Joyeuse : [268](#).

JOYEUSE (Guillaume, vicomte de), père du favori : [268](#).

JOYEUSE (Henri de) : [268](#).

JUAN D'AUTRICHE (Don), frère naturel de Philippe II : [101](#).

JUANA D'AUTRICHE (Dona), sœur de Philippe II : [54](#).

JUDITH, héroïne biblique : [391](#), [392](#), [394](#).

JUSTINIEN, empereur romain : [252](#).

L

- LA BÉRAUDIÈRE (Louise de), dite Rouet : 96.
LA CHAPELLE-MARTEAU (Michel) : 344, 353, 362, 393.
LA CHÂTRE-NANÇAY (Gaspard de) : 165.
LA GUESLE (Jacques de) : 388, 389, 393.
LA GUICHE (Philibert de) : 259.
LAINEZ (Diego), jésuite : 35.
LAMBERT DE BEAULIEU : 274.
LA MEILLERAYE (Maréchal de) : 260
LAMEZAN (Baptiste de) : 358.
LA MIRANDOLE (Mlle de) : 287.
LA MOLE (Joseph de Boniface, seigneur de) : 164, 182.
LANGUET (Hubert) : 385.
LA NOUE (François de) : 78, 82, 209, 359.
LANSAC,
 voir [Saint-Gelais](#).
LA PÉREUSE (Hector de) : 344.
LARCHANT, capitaine des gardes : 168, 360, 361.
L'ARIOSTE (Ludovico Ariosto, dit), poète : 47.
L'AUBESPINE (Sébastien de) : 216.
LA VALETTE,
 voir [Épernon](#)
LE JEUNE (Claude) : 273, 276.
LE PRIMATICE, peintre : 45.
LE ROUX (Nicolas), historien : 242.
LESDIGUÏÈRES (François de Bonne, seigneur de) : 204.
L'ESTOILE (Pierre de) : 230, 231, 234, 242, 257, 268, 284, 286, 326,
 346, 350, 364, 368, 393.
L'HOSPITAL (Michel de) : 15, 70
L'ISLE (Abbé de) : 131.
LIVAROT (Guy d'Arcès, seigneur de) : 229, 237, 238.
LONGUEVILLE (Léonor d'Orléans, duc de) : 15, 71.
LONGUEVILLE (Henri d'Orléans, duc de) : 71, 370.
L'ORME (Philibert de), architecte : 45.
LORRAINE (Maison de),
 voir [maison de Guise](#).
LORRAINE (Catherine Marie de), sœur du Balafré, duchesse de
 Montpensier : 81, 282, 315, 332, 333, 339, 342, 358, 393, 394.

LORRAINE (Charles, cardinal de), frère du duc François de Guise : [24](#), [25](#), [28](#), [29](#), [35](#), [66](#) à [68](#), [70](#), [71](#), [84](#), [87](#) à [89](#), [197](#), [213](#), [267](#).

LORRAINE-VAUDÉMONT (Marguerite de), demi-sœur de la reine Louise : [267](#).

LOUIS IX (Saint), roi de France : [299](#), [304](#), [400](#).

LOUIS XI, roi de France : [141](#), [210](#), [244](#), [284](#), [400](#).

LOUIS XIII, roi de France . [399](#), [400](#).

LOUIS XIV, roi de France : [178](#), [189](#), [249](#), [250](#), [397](#), [398](#), [400](#).

LOUIS XVI, roi de France : [284](#).

LOUIS DE VALOIS : [19](#).

LOUISE DE LORRAINE-VAUDEMONT, reine de France : [151](#), [199](#) à [202](#), [219](#), [228](#), [246](#), [256](#), [257](#), [260](#), [277](#), [288](#), [293](#), [316](#), [326](#), [336](#), [354](#), [379](#), [390](#), [391](#), [400](#).

LUCINGE (René de) : [285](#), [286](#).

M

MACHIAVEL (Nicolo), écrivain politique : 156, 368.

MANTOUE (Duchesse de) : 20.

MARGUERITE DE FRANCE, fille de François I^{er} : 25, 172, 184, 186.

MARGUERITE DE VALOIS, dite la reine Margot : 19, 23, 25, 31, 34, 48, 54, 81, 84 à 87, 90, 91, 100, 104, 107, 110, 113, 115, 143, 149, 164, 165, 199, 206, 207, 212, 233 à 235, 253, 255, 256, 274, 299, 308, 398.

MARIE STUART, reine de France : 20, 24, 25, 28, 87, 199, 318, 349.

MAROT (Clément), poète : 57

MAUGIRON (Louis de) : 229, 237 à 239, 244.

MATHIEU (Claude) : 290, 291.

MATIGNON (Jacques II de Goyon, maréchal de) : 259, 313, 314, 316, 370.

MATTHIEU (Pierre) : 308.

MAUREVERT (Charles de Louviers. seigneur de) : 117.

MAXIMIEN II DE HABSBOURG, empereur : 92, 172, 173.

MAYENNE (Charles de Lorraine, duc de) : 130, 154, 200, 226, 227, 239, 255, 269, 302, 307, 313 à 316, 319, 332, 358, 362, 367, 372, 373, 375 à 377, 391, 393, 396.

MÉDICIS (Maison de) : 17.

MENDOZA (Bernardino de) : 392.

MERCŒUR (Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de) : 246, 273, 358.

MERGEY (Michel) : 392.

MÉROVÉE : 308.

MÉROVINGIENS : 342, 381.

MESMES (Henri de) : 89.

MICHELET (Jules) : 118.

MILON (Benoît) : 220.

MIREPOIX (M. de) : 381.

MIRON (Marc) : 154, 168, 169.

MOCENIGO (Luigi) : 175.

MONLUC (Blaise de) : 90, 130.

MONLUC (Jean de), évêque de Valence : 124, 131, 135, 139, 140, 143, 144, 171.

MONTAIGNE (Michel de) : 32, 179.

MONTE (Nicolas de) : 392.

MONTESQUIOU (François de) : 73.

MONTGOMERY (Gabriel de Lorges, comte de) : [25](#).

MONTHOLON (François de) : [352](#).

MONTIGNY (Mlle de) : [287](#).

MONTMORENCY (Maison de) : [243](#).

MONTMORENCY (Anne de), connétable : [15](#), [33](#), [37](#), [39](#), [62](#), [63](#), [210](#),
[242](#), [372](#).

MONTMORENCY (François, duc de) : [151](#), [182](#), [211](#).

MONTMORENCY-DAMVILLE (Henri de) : [71](#), [181](#), [182](#), [184](#), [185](#), [195](#),
[198](#), [201](#), [202](#) à [204](#), [211](#), [226](#), [227](#), [242](#), [273](#), [315](#), [323](#), [396](#).

MONTPENSIER (Duchesse de),

voir [Lorraine Catherine Marie de](#).

MONTPENSIER (Louis II de Bourbon, duc de) : [64](#), [81](#), [332](#).

MONTPEZAT (François de) : [306](#).

MORVILLIER (Jean de) : [121](#), [144](#).

N

NASSAU (Louis de), frère de Guillaume de Nassau : 104, 105.

NEMOURS (Charles Emmanuel, duc de) : 12 à 15, 64.

NEMOURS (Jacques de Savoie, duc de) : 362.

NEVERS (François de Clèves, duc de) : 106, 125, 193.

NEVERS (Louis de Gonzague, duc de) : 125, 129, 131, 132, 135, 136, 142, 154, 165, 171, 174, 226, 370.

NOSTRADAMUS : 21, 30, 146.

O

O (François d') : 132, 154, 233, 250, 260, 261, 266, 268, 328 à 330.
ORNANO (Alphonse d') : 362.

P

PALLADIO : [174](#), [181](#).

PASQUIER (Étienne) : [368](#), [392](#).

PATIN (Jacques) : [274](#).

PAUL (Saint) : [36](#).

PAUL III, pape : [180](#).

PERRON (Mme du) : [20](#).

PÉTRARQUE : [179](#).

PHILIBERT-EMMANUEL DE SAVOIE,
voir [Emmanuel-Philibert..](#)

PHILIPPE II, roi d'Espagne : [25](#), [32](#), [36](#), [52](#) à [55](#), [57](#), [59](#), [69](#), [70](#), [74](#),
[84](#), [101](#), [103](#), [104](#), [106](#), [108](#), [109](#), [113](#), [119](#), [120](#), [145](#), [173](#), [180](#),
[190](#), [219](#), [235](#), [296](#) à [298](#), [303](#), [304](#), [306](#), [310](#), [333](#), [348](#), [349](#),
[367](#), [383](#).

PIBRAC (Guy du Faur, seigneur de) : [154](#), [169](#).

PIE V, pape : [93](#).

PILON (Germain) : [92](#), [148](#), [239](#), [273](#).

PINARD (Claude) : [350](#).

PITHOU (Pierre) : [392](#).

PLANTAGENETS (Maison de) : [383](#).

PLUTARQUE : [22](#).

POLTROT DE MÉRÉ (Jean) : [382](#).

POMPÉE, maître d'armes : [22](#).

POMPONNE,
voir [Bellièvre](#).

PORCIEN (Antoine de Croy, prince de) : [61](#).

PORTAIL (Antoine) : [389](#).

POULAIN (Nicolas) : [306](#), [328](#) à [330](#), [334](#).

QUÉLUS,
voir [Caylus](#).

R

RETZ (Duc de),
voir [Gondi](#).

REVOL (Louis) : [352](#).

RIBÉRAC (M. de) : [237](#) à 239.

RICHARD II, roi d'Angleterre : [383](#).

RICHELIEU (Armand Jean du Plessis, cardinal de) : [250](#), [400](#).

RICHELIEU (François du Plessis de) : [362](#).

RIEUX (Renée de), demoiselle de Châteauneuf : [109](#), [150](#), [164](#), [199](#),
[287](#).

RODOLPHE DE HABSBOURG (archiduc) : [85](#).

RONSARD (Pierre de) : [32](#), [46](#), [92](#), [273](#).

ROUET (Mlle de) : [96](#), [287](#).

RUZÉ (Martin), seigneur de Beaulieu : [162](#), [193](#), [352](#).

S

SAINT-ANDRÉ (Jacques d'Albon, maréchal de) : 39.

SAINT-GELAIS (Guy de), seigneur de Lansac : 131, 156.

SAINT-LUC (François d'Espinay, seigneur de) : 132, 154, 229, 233, 244, 250, 261, 288, 289.

SAINT-MÉGRIN (Paul de Stuer de Caussade, sieur de) : 229, 233, 239, 244, 263.

SAINT-MESME Mme de : 21.

SAINT-PHAL (M. de) : 207.

SAINT-SIMON (Louis de Rouvroy, duc de) : 178.

SAINT-SULPICE (Jean Ébrard, baron de) : 133.

SAINT-SULPICE (Henri Ébrard de) : 132, 154, 226, 241, 244, 261, 263.

SALMON (Jacques) : 274.

SAMSON, juge d'Israël : 394.

SANSAC : 71.

SANSOVINO, architecte et sculpteur : 175.

SAUVES (Charlotte de) : 221, 234.

SCHOMBERG (Gaspard de) : 82, 153.

SCHOMBERG (Georges de) : 237, 238.

SÉBASTIEN, roi de Portugal : 84.

SELVE (Jean Paul de) : 51, 66, 280.

SENNECTERRE (Mme de) : 288.

SIGISMOND AUGUSTE JAGELLON, roi de Pologne : 39, 123, 139.

SIXTE QUINT, pape : 312, 377.

SOISSONS (Charles de Bourbon-Condé, comte de) : 370.

SOUVRE (Gilles de) : 163, 168, 195.

STAVAY (Mlle de) : 287.

STROZZI (Philippe) : 76.

T

TALLART (Comte de) : [51](#).

TAVANNES (Gaspard de Saulx-) : [66](#), [71](#), [72](#), [74](#) à 79, [106](#), [128](#), [132](#).

TAVANNES (Guillaume de Saulx-), fils du précédent : [370](#).

TÉLIGNY (Charles de) : [84](#).

TENCZYNSKI (Comte) : [170](#).

THÉODOSE I^{ER}, empereur : [252](#).

THOMAS D'AQUIN (Saint) : [384](#).

THOU (Jacques Auguste de) : [339](#), [340](#), [355](#), [361](#), [368](#), [387](#), [393](#).

TIEPOLO, peintre : [181](#).

TINTORET, peintre : [175](#), [180](#).

TITIEN, peintre : [179](#), [180](#).

TOUCHET (Marie) : [91](#).

TOURNON (François, cardinal de) : [22](#), [35](#).

TUDOR (Maison de) : [20](#).

TURENNE (Henri de la Tour vicomte de) : [209](#).

TYARD (Pontus de) : [280](#).

U

UZÈS (Jacques de Crussol, duc d') : [130](#), [203](#), [246](#).

UZÈS (Louise de Clermont, comtesse de Tonnerre, duchesse d') : [258](#).

V

VALOIS (Maison de) : [17](#), [19](#), [26](#), [153](#), [175](#), [204](#), [243](#), [299](#), [308](#), [381](#), [383](#).

VÉRONÈSE, peintre : [180](#).

VILLARS (Honoré de Savoie, marquis de) : [127](#).

VILLEQUIER (René de) : [15](#), [66](#), [144](#), [146](#), [154](#), [169](#), [193](#), [286](#).

VILLEROY (Nicolas de Neufville, seigneur de) : [136](#), [241](#), [308](#), [320](#), [331](#), [334](#), [335](#), [350](#).

VIRGILE, poète : [46](#).

VITTEAUX (Baron de) : [211](#).

W

WAPOWSKI (André) : [160](#).

Z

ZBOROWSKI (Jean) : [144](#).
ZBOROWSKI (Samuel) : [160](#).

Suivez toute l'actualité des Éditions Perrin sur
www.editions-perrin.fr

PERRIN

Nous suivre sur

